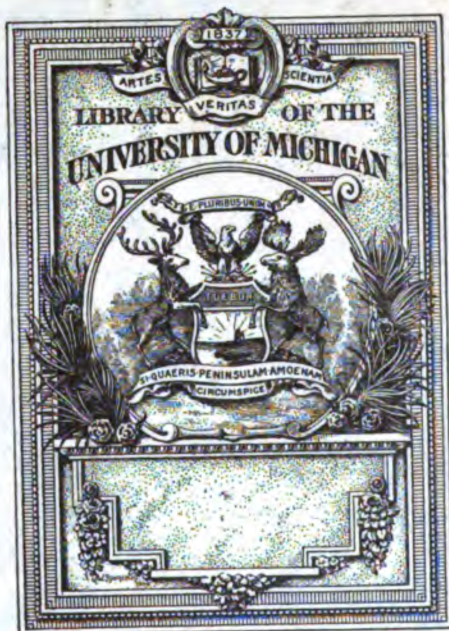
1,60


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



GRAMMAIRE SOMMAIRE

DE

L'ANCIEN FRANÇAIS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

GRAMMAIRE SOMMAIRE

DE

L'ANCIEN FRANÇAIS

AVEC UN ESSAI SUR LA PRONONCIATION

DU IXe AU XIVe SIÈCLE

PAR

J. BONNARD
Professeur à l'Université de Lausanne.

Am. SALMON
Professeur à University College, Reading.

PARIS 1904 LEIPZIG

4, RUE BERNARD-PALISSY, 4 — 16, SALOMONSTRASSE, 16

H. WELTER, ÉDITEUR

LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE, FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

GRAMMAIRE

SOMMAIRE

DE

L'ANCIEN FRANÇAIS

Historique. — NATURE ET LIMITES DU FRANÇAIS; ANCIEN FRANÇAIS; LATIN VULGAIRE; ÉLÉMENTS DU VOCABULAIRE; MOTS POPULAIRES, MOTS D'EMPRUNT, MOTS SAVANTS.

§ 1. Le *français* constitue le groupe septentrional du *roman*[1] parlé dans les Gaules ou *gallo-roman*, qui est, de son côté, l'une des divisions de la famille des *langues romanes* ou *néo-latines*[2]. L'autre groupe du *gallo-roman* est le *provençal*[3]. Le *français* représente donc une des modifications qu'a subies le latin dans les pays où, après la conquête romaine, la langue des vainqueurs a supplanté celle des vaincus.

§ 2. A ce fonds essentiel du français s'ajoutent un très petit nombre de vocables gaulois qui ont survécu[4]; un plus grand nombre, quoique encore assez limité, de mots germaniques apportés par les envahisseurs barbares à partir du IVe siècle[5]; une certaine quantité de termes scandinaves, surtout maritimes, apportés par les Normands; enfin des mots empruntés soit au latin classique par les clercs, les traducteurs et les savants, soit aux autres langues (y compris le provençal) suivant les besoins de la nomenclature[6].

§ 3. Les limites du *français* ne peuvent être établies avec précision que sur les points où il a pour voisines des langues non latines, comme l'allemand, le flamand, le breton ou le basque. Là où il est en contact avec le provençal, la ligne de démarcation est flottante et même un peu arbitraire, car si, dans un village, tel phonème se présente avec les caractères du provençal, tel autre aura les caractères du français et, dans le village voisin, à l'Est ou à l'Ouest, mais un peu plus au Nord ou au Sud, l'inverse se produira pour les mêmes phonèmes. Sous ces réserves, on peut dire que la ligne qui, au Nord, sépare le français du flamand, part de Gravelines, passe à Merville, Steinwerck, Nieppe, suit la Lys, entre en Belgique par la Flandre occidentale, laisse au Sud Mouscron, Luingne, Hersaut, Dottignies, Espierre, suit la frontière de la Flandre orientale et du Hainaut, passe au-dessus de Lessines, Enghien, pénètre dans le Brabant, coupe Saintes, Tubize, Braine-le-

1. *Roman* vient de *Romanus* qui ne s'appliquait à l'origine qu'aux habitants de Rome, mais qui, depuis l'édit de Caracalla (212), fut étendu à tous les habitants de l'Empire qui parlaient le latin. Cf. G. Paris, *Romani, Romania, lingua romana, romancium*, dans la *Romania*, I, 1; Am. Salmon et L. Brandin, art. *Romanes* (*langues*) dans la *Grande Encyclopédie*.

2. Les autres *langues romanes* sont : le sarde, l'espagnol, le portugais, l'italien, le rhéto-roman ou ladin, le roumain.

3. Dont quelques romanistes distinguent parfois le catalan. Cf. Gröber, *Grundriss der roman. Philol.*, I, 415, et Meyer-Lübke, *Gramm. des langues romanes*, I, § 6, et *Einführung in das Studium der romanischen Sprachen*, § 22-25.

4. Non seulement ces mots ont passé par une forme latine, mais il semble bien que quelques-uns n'ont résisté que parce qu'ils étaient entrés dans le latin dès avant la conquête. Au IVe siècle la latinisation de la Gaule était complète, aussi bien dans les campagnes que dans les villes. Lorsque vers 400 Marcellus l'Empirique compile son *de Medicamentis liber* (édit. G. Helmreich, Leipzig, Teubner, 1889), il y insère un certain nombre de synonymes gaulois de noms de plantes qu'il a à décrire ou à citer et les latinise d'une manière qui indique que ces mots n'étaient plus guère usités. Voir G. Bloch, *Les Origines, la Gaule indépendante et la Gaule romaine* (partic. liv. III, ch. II) dans Ern Lavisse, *Histoire de France*, t. I, 1900.

5. Le germanique a aussi introduit quelques suffixes (*-ing* [*corf marenc*, *salenc*, etc.] devenu *-an* (*cormoran*), ou *-ant* (*salant*) : *-art*, etc.), et quelques phonèmes (*w*, *h* aspirée, etc.), mais ces petits cas de phonétique sont rares.

6. On retrouve encore, bien vagues et pas toujours sûres, des traces des Ibères (*Elne*, dans le Roussillon, parait être *Illiberis*) et des Ligures (*Santoche* < *Centusca*). Cf. d'Arbois de Jubainville dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 18 juin 1897 ; et Michel Bréal, *Lettre à M. Alex. Bertrand sur le mot gaulois « bratoude »*, dans la *Revue archéologique*, 1897.

Château, Wauthier-Braine, Braine-l'Alleud, Waterloo, Wavre, Archennes, Bossut, Bauvechain, L'Écluse, Jodoigne, le Nord-Ouest de la province de Liège, Tongres dans le Limbourg, traverse la Meuse à Visé, atteint Eupen, redescend à Malmédy sur Saint-Vith, Arlon et Virton. Dans le Luxembourg belge, la limite du français touche à l'allemand qui la côtoiera jusqu'en Suisse. De Virton elle atteint Longwy, puis tourne à l'Est, suit la frontière du Luxembourg, revient sur Thionville et Metz, qu'elle laisse un peu à l'Ouest, suit la Nied, arrive à l'Albe et remonte la Sarre jusqu'au mont Donon par Sarrebourg, puis elle suit la frontière de l'Alsace-Lorraine, se dirige sur Kaysersberg (allemand), revient sur Münster, suit de nouveau la frontière en comprenant Massevaux, Dannemarie, et se dirige presque en droite ligne sur la Suisse où elle entre par Laufon, va sur Soleure et passe entre le lac de Bienne et celui de Neuchâtel, longe le lac de Morat, traverse Fribourg, longe la limite orientale du canton de Vaud, remonte la vallée du Rhône jusqu'à Sierre, et rentre en France par la Savoie [1]. Ici la ligne Est-Ouest qui sépare le français du provençal devient approximative. Elle coupe le Sud de la Franche-Comté et de la Bourgogne, se poursuit par le Lyonnais et l'Auvergne, court un peu au Sud de La Châtre, Argenton, Montmorillon, La Trémouille, passe à l'Est de Civray, Angoulême, Coutras, descend vers Puynormand, tourne au Sud de Libourne, passe par Vérac et Villeneuve, traverse la Gironde et comprend la partie la plus septentrionale du Médoc [2]. Les limites ouest et nord-ouest du français sont alors l'Océan, sauf en Bretagne où le bas-breton occupe la moitié du Morbihan et des Côtes-du-Nord, la totalité du Finistère, les îles de ces trois départements et, dans la Loire-Inférieure, la presqu'île de Batz. La ligne part de l'embouchure de la Vilaine et se dirige en ondulant vers la Manche qu'elle atteint un peu à l'est de Plouha.

§ 4. En dehors de l'Europe, le français est parlé dans les colonies françaises où ses modifications diverses portent le nom générique de *créole*, et dans les anciennes colonies françaises, telles que l'île Maurice, le Canada, une partie de la Louisiane, etc.

§ 5. L'*ancien français* comprend la période s'étendant depuis les premiers monuments écrits qui nous ont été conservés (*Serments de Strasbourg*, 842; *Séquence de sainte Eulalie*, 881, etc.) jusqu'au commencement du dernier tiers du XIVe siècle, époque où la langue, surtout par la perte complète et définitive de la déclinaison à deux cas, entre dans une phase de transition, introductive de la Renaissance [3].

§ 6. De même que le *gallo-roman* se divise en plusieurs groupes, de même le *français* se subdivise à son tour en dialectes, pour lesquels il a été fait bien des essais de classification qui tous pèchent par un point ou par un autre. Toute classification rigoureuse serait d'ailleurs illusoire [4]. En gros et en les considérant presque comme des expressions géographiques, on peut dire que les variétés du français septentrional sont : le *francien* [5] ou dialecte de l'Ile-de-France, le *champenois*, le *lorrain*, le *bourguignon*, le *poitevin*, le *normand* (qui détacha l'*anglo-normand* en Angleterre au XIe siècle), le *picard*, le *wallon*. Comme le parler de l'Ile-de-France était celui de la cour royale, il prit peu à peu la prééminence sur celui des autres centres politiques dont la puissance diminuait au fur et à mesure que

1. Ascoli, *Schizzi franco-provenzali* (*Archivio glottologico italiano*, III, 61 sq.), considère comme un groupe spécial auquel il donne le nom de *franco-provençal*, les parlers de la Savoie, de la Suisse, de la partie septentrionale du Dauphiné, d'une grande partie du Lyonnais, de la partie méridionale de la Bourgogne (Ain) et d'une partie de la Franche-Comté. Suchier, *Die französische und provenzalische Sprache*, dans Gröber, *Grundriss der rom. Philol.*, I, 575 sq. (traduct. franç. par Monet, *le Français et le provençal*, p. 25), donne à ce groupe le nom de *moyen-rhodanien*. Meyer-Lübke, *Grammaire*, I, § 8, l'appelle *français sud-oriental*. Cf. particulièrement sur ce point P. Meyer, *Romania*, IV, 294-296, et V, 505-506; Böhmer, *Romanische Studien*, 1871-1875, I, 629. Voir aussi Meyer-Lübke, *Einführung in das Stud. der rom. Sprach.*, § 23 (*adde* Mario Roques, *Romania*, XXXI, 397).

2. Cf. M. de Tourtoulon et O. Bringuier, *Rapport sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*, dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3e sér., III, 544-605; réédition complétée, Paris, 1885. *Adde* P. Meyer, *Romania*, VI, 631; H. Suchier, *Zeitschrift für romanische Philologie*, II, 325; H. Breymann, même recueil, IV, 429; et Ant. Thomas, *Rapport sur une mission philologique dans le département de la Creuse*, dans *Arch. des miss. scientif.*, 3e sér., V, 423-456.

3. Ces limites dans le temps sont à la vérité plutôt littéraires que philologiques, car il n'y a ni arrêt ni interruption dans l'évolution d'une langue, mais elles ont l'avantage de marquer des époques auxquelles correspondent à la fois des documents grammaticaux et des monuments littéraires.

4. Cf. P. Meyer, *Romania*, IV, 294-296, et V, 504-505; G. Paris, *les Parlers de France*, lecture faite à la réunion annuelle des Sociétés savantes (26 mai 1888) imprimé dans la *Revue des Patois gallo-romans*, II, 161-175; le *Bulletin de la Société des Parlers de France*, I, 1-19; le *Journal officiel*, 29 mai 1888; le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, 1888; en sens contraire, ou presque, Gröber dans son *Grundriss der. roman. Philol.*, I, 415-419; Horning, *Ueber Dialectgrenzen in Romanischen*, dans *Zeitschrift für rom. Philol.*, XVII, 176. Consulter la bibliographie donnée par F. Brunot à la fin de son chapitre sur la langue française dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française* de Petit de Julleville, II, 550.

5. Cette dénomination n'est pas, comme le sont les suivantes, historique. Elle a été créée il y a quelques années, pour les commodités de l'exposition scientifique.

s'étendait et s'affirmait celle du roi. Imposé, pour ainsi dire, graduellement à l'aristocratie et à la littérature, il finit par se propager dans toute la France du Nord et relégua les autres dialectes au rang de *patois*[1]. C'est donc en somme le *francien* que nous étudierons presque exclusivement; cependant nous n'emploierons cette dénomination que quand nous aurons à opposer ou à comparer l'Ile-de-France aux autres régions françaises, car nous devons surtout chercher ici à rendre compte de l'ensemble des traits communs à tous les dialectes français, l'étude des traits divergents devant être réservée à des grammaires dialectales. C'est au reste le *francien* qui contient le plus de traits communs aux autres dialectes.

§ 7. Ce n'est pas le *latin classique*, celui que nous rencontrons (en général) dans la littérature, qui s'est transformé jusqu'à l'état où nous le voyons aujourd'hui : c'est une autre forme du latin qu'on appelle maintenant le *latin vulgaire* et que les anciens distinguaient déjà sous les appellations de *lingua vulgaris, laica, rustica, militaris, sermo plebeius.* Nous ne pouvons entrer dans la discussion des origines, de la formation et de la composition du *latin vulgaire*[2]; nous nous bornerons à dire que, si réellement on doit constater des différences certaines de prononciation, de vocabulaire et de syntaxe entre le *latin classique* et le *latin vulgaire*, il ne faut pas conclure de ces différences à l'existence de deux langues nettement séparées. Il ne faut pas non plus confondre le *latin vulgaire*, langue simplement populaire et qu'on pourrait avec quelque justesse comparer à nos patois, avec le *bas-latin* qui, pour les gens du moyen âge qui l'écrivaient, était du latin littéraire, bien que ce ne fût en somme qu'un amalgame de solécismes et de barbarismes dus à l'influence de la langue parlée sur la langue écrite[3].

§ 8. La nature même du *latin vulgaire* nous est encore presque inconnue ; cependant on ne peut nier l'existence chez les Romains d'une langue populaire à côté d'une langue savante et ce fait n'a rien qui puisse étonner. Outre les témoignages historiques[4] qui la prouvent directement, elle est attestée indirectement par la communauté des faits phonétiques et morphologiques des diverses langues romanes.

§ 9. On sait que l'évolution phonétique d'une langue obéit à des lois qui sont constantes en ce sens que, dans un groupe linguistique, l'altération d'un phonème donné se produit exactement de la même manière dans tous les mots où ce phonème se présente dans les mêmes conditions[5]. Ainsi sachant que ẹ tonique libre du latin vulgaire est devenu la diphtongue *ey*(écrite *ei*), plus tard *oy* (écrite *oi*), puis *wa* (écrite *oi*), dans *tẹla* > *toile*, nous pouvons affirmer *a priori* qu'il en sera de même dans tous les mots où nous rencontrerons un ẹ tonique libre non influencé par un phonème antérieur (§ 41 et 64), et c'est en effet ce qui se produit dans tous les mots *populaires*[6], c'est-à-dire dans ceux qui, répondant aux besoins constants de la conversation et des relations sociales et étant par là même d'un usage journalier et général, se sont transmis sans interruption de père en fils depuis l'introduction du latin dans les Gaules[7].

1. Cf. G. Paris, article cité; F. Brunot, *la Langue française jusqu'à la fin du XIVe siècle*, § *Progrès du français de France*, dans *Histoire de la langue et de la littérature française* de Petit de Julleville, II, 459; Am. Salmon, article *Patois*, dans la *Grande Encyclopédie*.

2. Cf. H. Schuchardt, *der Vokalismus des Vulgärlateins*, Leipzig, 1866-1869; W. Meyer, *Die lateinische Sprache in den romanischen Ländern*, dans Gröber, *Grundriss der rom. Philol.*, I, 351-382; G. Mohl, *Introduction à la Chronologie du latin vulgaire* (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, fasc. CXXII), Paris, 1899; le même, *Les origines romanes, études sur le lexique du latin vulgaire*, Prague, 1900 (*adde* Mario Roques dans la *Romania*, XXIX, 266 (cf. 455, 602); A. Thomas, même revue, p. 433 (cf. p. 603); Gröber dans *Zeitschr. für rom. Philol.*, XXIV, 437); Bourciez, *Revue critique*, nouv. sér., L, 61; on trouvera dans ces ouvrages et articles presque toute la bibliographie du sujet.

3. Cf. M. Bonnet, *le Latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890; *adde* A. Vernier dans *Romania*, XX, 470.

4. Cicéron écrit par exemple : *Veruntamen quid tibi ego in epistulis videor? Nonne* plebeio sermone *agere tecum? Quid enim simile habet epistula aut judicio aut contioni?... epistulas vero* cotidianis verbis *texere solemus* (*Ad fam.*, IX, 21).

5. Cf. Ars. Darmesteter, *la Vie des mots*, introd., II, Paris, 1887.

6. On dit aussi *héréditaires* et *originaires*.

7. Cette définition est à la vérité plus philosophique et historique que linguistique, car on pourrait avec tout autant de justesse dire que les mots populaires sont ceux qui ont suivi l'évolution complète de la langue. Il n'y a en effet aucune solution de continuité entre le latin et le français et, comme on l'a dit, « de ce qu'un mot « étranger sera entré dans le latin cinquante ans avant la conquête et la latinisation de la Gaule ou cinquante « ans après, il ne s'ensuivra pas la moindre différence, au point de vue linguistique, dans le phénomène que repré- « sente cet emprunt; il n'y en aura pas davantage si le mot est entré dans le latin plusieurs siècles avant cette « conquête. Le mot *lettre*, si, comme on le croit, il vient du grec διφθέρα, n'est pas pour le linguiste un mot « d'emprunt moins légitimement que tel mot pris tout récemment à l'anglais. » (G. Paris, *Les plus anciens mots d'emprunt du français*, Journal des Savants, mai et juin 1900, p. 297; tirage à part, p. 4.) Bien que cette proposition soit absolument exacte, le romaniste, limité à une aire ethnique particulière, n'en est pas moins autorisé à considérer le mot *lettre* comme un mot populaire *par rapport au gallo-roman*, mais on voit par là-même que, comme la définition de l'*ancien français* (§ 5) est plus littéraire que philologique, celle de *mot populaire*, quoique fondée en fait, est moins linguistique qu'historique et externe.

§ 10. La ruine de la culture romaine, l'affaiblissement de l'activité sociale et la diminution des relations commerciales réduisirent naturellement ce vocabulaire du latin vulgaire des Gaules à une indigence extrême. Les pertes se réparèrent peu à peu au fur et à mesure des besoins, d'un côté par l'entrée dans la langue de mots apportés par les envahisseurs germaniques [1], de l'autre par l'introduction de termes repris au latin littéraire, resté familier à une partie de la nation et instinctivement compris de l'autre [2]. Ces apports concurrents constituent un ensemble de mots qu'on appelle *mots d'emprunt* [3] et dont la formation par rapport à leur étymon latin littéraire ou germanique diffère de celle des mots populaires. C'est qu'en effet si les lois phonétiques sont *constantes*, elles ne sont pas *perpétuelles*. L'évolution d'un phonème procède par degrés insensibles et sans même que ceux qui la produisent s'en aperçoivent; on ne peut donc arriver à déterminer d'une façon précise l'époque à laquelle elle a commencé, mais lorsque cette évolution est arrivée à un certain point, elle semble s'arrêter [4] et n'a pas d'influence sur les mots introduits après cette époque. Soit le mot *empereur* dont la forme gallo-romane la plus anciennement attestée, *emperedor* [5], a quatre syllabes et représente au xe siècle la forme plus pleine du latin classique *imperatorem*. Depuis l'abdication forcée de Romulus Augustule (476) le titre d'*imperator* n'avait plus été porté et le mot était sorti de l'usage populaire. Il ne fut réintroduit dans le gallo-roman que quand Charlemagne rétablit l'empire d'Occident (800) et pendant cette période de plus de trois siècles la langue avait suivi sa marche régulière. Alors — on en a d'autres témoignages — la loi de la chute des atones [6] avait perdu son influence et *imperatorem* conserva son *e* qui aurait dû disparaître [7]. Au contraire, l'affaiblissement de *a* atone intérieur en *e* se produisait encore — plus tard *contrariari* donne *contrarïer* — et *-ra-* aboutit à *-re-*. Après la chute complète du *đ* caduc, les phonèmes *e* et *eu* en hiatus subirent la loi de contraction qui se manifeste pour certains mots déjà à la fin du xie siècle et *empereor*, *empereeur*, devient *empereur* trissyllabique [8].

Ainsi les mots d'emprunts ne participent qu'aux changements phonétiques encore actifs au moment de leur entrée dans la langue ou se produisant depuis, non à ceux qui sont devenus inertes [9] et ce quelle que soit cette époque, aussi bien au viie siècle qu'au xiie ou au xixe. C'est à ce caractère qu'on les distingue des mots populaires. Leur mode d'introduction les distingue d'autre part des *mots savants*. Pour la plupart, en effet, ils ne proviennent pas des livres; ils ont été introduits dans la conversation même et sans médiat par des clercs qui, parlant à la fois le latin littéraire et le latin vulgaire, firent tout naturellement passer de l'un à l'autre les mots dont ils avaient besoin pour leur enseignement ou simplement pour la vie pratique [10].

§ 11. Aux deux classes de mots dont nous venons d'exposer l'origine et la formation s'en adjoint une troisième : celle des *mots savants*.

Soit le latin *delicatum*. Subissant l'évolution phonétique complète, il était devenu régulièrement *delgieţ* [11] dissyllabique : « Le cors graisle et *delgiet* » (*Voyage de Charlemagne*, 304),

1. Apport, comme nous l'avons déjà dit, relativement peu considérable, les Francs ayant adopté rapidement les mœurs et la langue du pays conquis.

2. Nous ne pouvons aborder ici la discussion des questions si complexes et si intéressantes que soulèvent les différents modes d'introduction des *mots d'emprunts*. Voir sur ce sujet : Ad. Eisclein, *Darstellung der lautlichen Entwicklung der französischen Lehnwörter lateinischen Ursprungs*, Würzbourg, 1898; Heinrich Berger, *Die Lehnwörter in der französischen Sprache ältester Zeit*, Leipzig, 1899, et le compte-rendu donné de ce livre par M. Gaston Paris dans l'article cité note 7, p. 3; les ouvrages cités par M. H. Berger.

3. Il va sans dire que nous n'envisageons ici que la période ancienne; le français, comme les autres langues, a continué et continue d'*emprunter*.

4. A la vérité jamais complètement, mais les modifications, retardées par des causes diverses (parmi lesquelles l'enseignement de la grammaire est l'une des plus influentes), sont beaucoup plus lentes. Ce n'est presque que de nos jours que *quai* (d'ailleurs mot d'emprunt) prononcé *kę* depuis son entrée dans le français est arrivé à la prononciation *kẹ*, et encore pas partout. Verlaine, *Sagesse*, *les Voix*, le fait rimer avec *fatigué*.

5. Les graphies que l'on trouve sont *emperador* (*Passion du Christ*, 236 et 252), *emperethur* (*Vie de S. Alexis*, str. 7e), *emperedur* (*Ib.*, st. 83e), *empereor* (*Ib.*, str. 62e) dans lesquelles l'*a* d'une part, le *d* ou *th* de l'autre sont des restes d'une graphie plus archaïque. Pour le *đ* caduc, voir § 61.

6. Voir § 32.

7. La présence d'un *e* au lieu de l'*i* dans la syllabe initiale (cf. *impératrice*) s'explique parce que le mot a été introduit à un temps où la prononciation du latin par les clercs était fortement influencée par celle du latin vulgaire et avant qu'eussent pu se faire sentir les effets de la réforme littéraire carolingienne qui restaura à peu près l'orthographe latine. Quant à la terminaison *or* > *our* > *eur*, elle eût été la même en tous cas.

8. Dans la prononciation ordinaire, même de la bonne société, il est aujourd'hui *em-preur* dissyllabique. En poésie seulement, il a conservé, comme tant d'autres mots, le nombre de syllabes marqué par la graphie.

9. La méconnaissance de ces lois a fait donner à tort aux mots de cette forme le nom de *mots demi-savants*.

10. Bien entendu, il n'est pas nécessaire qu'un mot provienne du latin pour que ce soit un mot d'emprunt; il y a des mots d'emprunt venant de l'arabe, de l'italien, du norois, du provençal, etc., et il s'en introduit à toute époque.

11. Que *l* fût ou non déjà vocalisée, cela n'importe pas ici.

ensuite *deugé* ou *dougé*, suivant les provinces; c'est un mot franchement populaire. A une époque indéterminée, mais où l'évolution de *delgié* était déjà accomplie, *delicatum* rentra à nouveau dans la langue; mais alors *c* tombe au lieu de passer à *g* doux et *i* garde sa valeur vocalique; *delicatum* donne le trissyllabique *delïé* : « orge bien *delïe* [1] » (vers 1160, *Naissance du Chevalier au Cygne*, 1859, H.-A. Todd). Vers 1492, Tardif compile son *Art de Faulconnerie et des chiens de chasse* en « translatant en françois des livres en latin du roy Danchus, ... de Moamus, de Guillinus et de Guicennasc ». Dans ces traductions, il rencontre *delicatum* et il le transporte en français : « viande bien *delicate* » (dans le *Dictionnaire général*), supprimant simplement la terminaison. *Délicat*, troisième forme de *delicatum*, transmise par le livre, est un *mot savant*. C'est un simple calque.

§ 12. De ces trois classes de mots, *populaires*, *empruntés*, *savants*, la première seule peut être complètement étudiée dans la phonétique, puisque seule elle est soumise à toutes ses lois.

PHONÉTIQUE

Mécanisme général de la transformation du latin vulgaire. — ACCENTUATION ; OXYTONISME, PAROXYTONISME ET PROPAROXYTONISME.

§ 13. Le latin classique possédait un *accent de hauteur* et un *accent d'intensité*. Celui-ci, qui est d'ailleurs peu connu, ne semble pas avoir été très important dans la prononciation. Le premier, au contraire, a joué un rôle considérable dans la langue à laquelle il donnait un caractère chantant et mélodique. C'est cet accent que l'on appelle justement *accent tonique* ; il est *aigu* ou *grave*, ou *successivement aigu et grave*.

§ 14. Dans le cours probablement du IIe siècle, cet *accent tonique* changea peu à peu de nature. Sans quitter la syllabe sur laquelle il portait, il devint un *accent d'intensité* et se fondit avec l'ancien accent d'intensité.

§ 15. Tout mot latin, à part quelques enclitiques et quelques proclitiques, avait un accent tonique. Dans les mots de deux syllabes, cet accent portait sur la première; dans les mots de plus de deux syllabes, il portait sur la pénultième lorsqu'elle était longue, sur l'antépénultième dans le cas contraire [2]. Il n'y avait pas de mot accentué sur la dernière syllabe, sauf bien entendu les monosyllabes.

§ 16. En latin vulgaire, l'accent tonique avait conservé la place qu'il occupait en latin classique. Cependant dans les mots de plus de deux syllabes où il affectait un *e* ou un *i* en hiatus, il avait quitté cette voyelle pour passer à la suivante : *capréolum* > *capreólum* > *capryólum* > *chevrueil; mulierem* > *muliérem* > *mulyérem* > *moillier* [3]. Quand la voyelle en hiatus était un *u*, il semble que l'accent ait passé sur la syllabe précédente : *consúere* > *cósuere* > *cousdre* [4]. Dans des paroxytons où la pénultième brève était suivie d'un groupe formé d'une muette + *r*, l'accent s'est avancé sur cette pénultième sans affecter sa quantité : *cáthĕdram* > *cathédram* > *chaiere*; *íntĕgrum* > *intégrum* > *entir* (mod. *entier*); *cólŭbram* > *colúbram* > *coluevre* > *couleuvre*; *tónĭtrum* > *tonétrum* > *toneire, tonoire*.

En outre les composés furent traités différemment suivant que le sentiment de la composition était resté dans l'esprit ou avait disparu : *explícat* > *esploie*, *renégat* > *renie*, mais *cóllocat* > *colche* [5].

Enfin les mots grecs, hébreux, gaulois, etc., entrés dans le latin, subissent un traitement particulier en concordance avec l'époque de leur introduction.

§ 17. Outre l'accent tonique, il existait dans les polysyllabes un accent qui affectait la première syllabe du mot, ce qui l'a empêchée de tomber comme les atones sans cependant qu'elle fût soumise aux mêmes transformations que la tonique. On donne à cet accent le nom d'*accent secondaire* et à la syllabe sur laquelle il porte la qualification de *prototonique*.

Toute syllabe qui est ni tonique ni prototonique est atone.

§ 18. On voit que le latin n'avait pas d'*oxytons* (sauf des monosyllabes), mais qu'il avait des *paroxytons* et des *proparoxytons*.

1. *Delïe* est une contraction de *delïée*, rimant avec *mie*.
2. Il faut remarquer que la pénultième dont la voyelle est brève par nature, mais est entravée ou suivie d'un groupe de consonnes ne formant pas entrave, est accentuée : *aristam* > *areste*; *colubram* > *coluevre*. Le suffixe *-izo* où *z* est une consonne double, est traité de même : *auctorizo* > *otroi*.
3. L'*e* et l'*i* en hiatus étaient devenus un yod qui avait la valeur d'une consonne.
4. Il se peut toutefois qu'il y ait dans ce cas un phénomène de morphologie dû à *cónsuo*, *cósuo*.
5. Dans beaucoup de composés le latin vulgaire rétablit la voyelle du mot simple : **displacet* pour *displicet*.

I. Le plus ancien français eut des proparoxytons que l'on peut diviser en deux groupes :

a) *Proparoxytons réels.* Les uns sont des mots populaires où la pénultième était un a qui s'est d'abord maintenu sous forme d'*e* : *rafanum* > *ravene* ; les autres, des mots d'emprunt où la pénultième a été conservée, aussi sous forme d'un *e* : *diaconum* > *diacene.* Tous ces mots se sont par la suite réduits en paroxytons, soit par la chute de la syllabe finale, soit par celle de l'*e* pénultième et la formation d'un groupe de consonnes :

angelum > *angele* > *ange* — *animam* > *aneme* > *anme* > *âme*
imaginem > *imagene* > *image* — *diaconum* > *diacene* > *diacre.*

Quelques mots présentent les deux formes :
ordinem > *ordene* > *ordre* et *orne* ; *organum* > *orguene* > *orgue* et *orgre* ; *juvenem* > *juevene* > *juevne* > *juene* (*jeune*) et *juevre*[1].

A l'époque des plus anciens monuments le proparoxytonisme de ces mots ne compte déjà plus dans la versification : L'*aneme* ent avrat consolement (*S. Leger*, 29[f]). Li a*ngeles* Deu de cel descend (*Passion*, 99[a]) [2].

Ces formes ne sont donc guère, même à cette époque, que des archaïsmes graphiques [3].

b) *Proparoxytons apparents.* Ce sont ceux où la voyelle pénultième est un *i* suivi d'un *e*. Ce groupe se trouve surtout dans les mots d'emprunt :

concilium > *concilie* — *adversarium* > *aversarie*
evangelium > *evangelie* — *gloriam* > *glorie*
pallium > *palie* — *grammatica* > *grammadie.*

Cet *i* est en réalité un yod (§ 25-27) dont on s'est débarrassé peu à peu : a) après *l* en le laissant tomber sans former une *l* mouillée : *concile*; *b*) après *n*, *r* en le faisant passer devant : *gloire*; c) après *d* (*t*) en le faisant passer devant et en transformant *d* en *l*, puis en *r* : *grammaire.* Quelquefois *d* est simplement tombé : *fie* < **fidicum* pour *ficatum*[4] ; ou il est devenu *v* : *glaive* < *gladie* < *gladium.*

II. Les *paroxytons* de l'ancien français sont tous terminés par *e*, *et*, *es*, *ent.*

III. Au contraire du latin, les oxytons sont très nombreux en français. Ils comprennent : 1° les monosyllabes ; 2° les paroxytons latins non terminés par *a* ou par un groupe de consonnes [5].

Voyelles et diphtongues. — I. NATURE ET NOMBRE DES VOYELLES ET DES DIPHTONGUES ; *e* VOYELLE NEUTRE DU FRANÇAIS ; VOYELLES LIBRES ET VOYELLES ENTRAVÉES.

§ 19. Le latin classique possédait cinq voyelles : *a*,*e*,*i*,*o*,*u*. Chacune d'elle pouvait être longue ou brève. Ainsi *i* est long dans *vīta* et bref dans *vĭta*. La voyelle d'une syllabe terminée par une consonne est considérée comme longue dans la prosodie latine, mais en réalité elle peut être brève par nature. Dans *arista*, par exemple, l'*i* était bref, ainsi que le prouvent les formes auxquelles ce mot a abouti en français (*arête*) et dans les autres langues romanes.

§ 20. Dans le latin vulgaire, la différence de quantité a disparu et s'est transformée en différence de *timbre*. Mais pour l'a cette différence n'a jamais été bien sensible ; *ē* et *ĭ* sont confondus, ainsi que *ō* et *ŭ*. Le tableau suivant montre la correspondance des voyelles du latin classique avec celles du latin vulgaire [6] :

ā, *ă* = *a*	*ĕ* = *ę*	*ū* = *u*
ē, *ĭ* = *ẹ*	*ō*, *ŭ* = *ọ*	
ī = *i*	*ŏ* = *ǫ*	

§ 21. Le latin classique possédait trois diphtongues : *au*, *ae*, *oe*. La première s'est maintenue en latin vulgaire ; *ae* est devenu généralement *ę* (*caelum* > *ciel*) et parfois *ẹ* (*praedam* > *proie*) ; *oe* a abouti à *ẹ* (*pœnam* > *peine*).

§ 22. L'υ grec se présente suivant l'époque de son introduction en latin soit comme un *u* (long ou bref), soit comme un *i* (long ou bref).

1. Cf. *jouenvre* (*joueuvre* ?) dans le fragment de Bâle du *roman de Troie* publié par Paul Meyer, *Romania*, XVIII, 86, v. 14542.
2. Remarquez à côté : La soa madre *virge* fu (*Passion*, 89[a]).
3. On les rencontre fort tard : *l'Ordene de chevalerie* est le titre d'un petit poème du XIII[e] siècle publié par Méon, *Fabliaux et contes des poètes français des XI[e]-XV[e] siècles.*
4. Cf. Gaston Paris, *Ficatum en roman* dans *Miscellanea linguistica in onore di Graziadio Ascoli*, Turin, 1901.
5. *Or* (et ses composés) de *ad horam*, à côté de *ore* ; *el* de *illam* à côté de *elle* ; *chez* de *casam*, sont dus à des influences diverses.
6. Le signe . signifie *fermé*, le signe ˛ *ouvert.*

gr. τῦφος, lat. vulg. *tuphus* (ital., esp. *tufo*, vapeur).
gr. βύρσα — *borsa* (fr. *bourse*).
gr. ἄβυσσος — *abissus* (ital. *abisso*, abîme).
gr. γύψος — *gessum* (ital. *gesso*, gypse).

§ 23. Les transformations des mots latins ont fait apparaître en français un phonème nouveau qui est un *e* sourd, intermédiaire entre *eu* ouvert (*fleur*) et *eu* fermé (*jeu*), quoique sensiblement moins sonore. Cet *e* est une sorte de réceptacle où sont venues se perdre les voyelles atones qui sont restées pour une cause quelconque, ou qui a servi d'intermédiaire entre ces voyelles et leur disparition totale. Il apparaît en français dès les plus anciens temps. Dans les *Serments de Strasbourg*, il est noté le plus souvent par *a* ou *o* (*poblo*, *cosa*), mais cette notation est vraisemblablement due à l'influence de la graphie latine, car on trouve à côté *fazet*. Dans *Sainte Eulalie* et les textes postérieurs jusqu'à la fin du XIᵉ siècle, cet *e* est noté quelquefois par *a*, mais le plus souvent par *e*, ce qui est la graphie constante par la suite.

Cette *voyelle neutre* qui donne au français son principal caractère, provient essentiellement de *a* atone : *causam* > *chose* ; *ornamentum* > *ornement*. Elle sert aussi de *voyelle d'appui* dans les anciens proparoxytons latins (*imaginem* > *imagene*, *image*) ou pour remplacer la voyelle latine finale dans un paroxyton après consonne + liquide ou consonne + yod (*intro* > *entre*; *-aticum* > *-age*) ou après la prototonique dans les mêmes cas : *asperitatem* > *aspreté*. Des voyelles prototoniques se sont parfois affaiblies en *e* : *caballum* > *cheval*; *submonere* > *somondre* > *semondre*; *venire* > *venir*. Il en a été de même pour certains mots proclitiques et enclitiques : *me* > *me* ; *te* > *te*; *quid* > *que*; *non* > *nen*, *ne*. Il s'est produit un *e* sourd par dissimilation dans *devin* < *divinum*. Cet *e* s'est introduit par analogie dans des mots qui phonétiquement ne l'avaient pas ; *grande* pour l'ancien féminin *grant* à cause des féminins tels que *bonne*; *aime* pour *aim* < *amo*, par analogie avec *entre* < *intro* ; *fortement* pour l'ancien *fortment* par analogie avec *bonnement*. Enfin il se trouve dans de nombreux mots savants ou empruntés dans lesquels il tient lieu de la terminaison latine ou grecque : *règne*, *sincère*, *archéologie*; ou de la voyelle neutre de l'italien, du provençal, de l'espagnol, etc. : *arbouse* < prov. *arbossa* ; *belvédère* < ital. *belvedere*; *contraste* < ital. *contrasto*; *casque* < esp. *casco*; *caisse* < prov. *caissa*, etc. L'*e* sourd est appelé *e féminin* (déjà au XVIᵉ siècle [1]) à cause de l'affaiblissement de sa prononciation; *e muet* généralement de nos jours, parce que le plus souvent en effet il a disparu de la prononciation ; *voyelle d'appui* et *e analogique* en raison de ces deux modes de production.

§ 24. Au point de vue de leur situation dans la syllabe les voyelles (ou diphtongues) se distinguent en deux catégories :

a) *Voyelles libres* ou *en position faible*. Ce sont celles qui sont suivies d'une consonne simple (*pa-nem*), ou d'un groupe de consonnes dont la seconde est un *r* : *br*, *pr*, *dr*, *tr* (*labra*, *capra*, *patrem*).

Sont également libres les voyelles qui étaient dans le latin classique suivies du groupe *ns* (*pensum*) parce que l'*n* ayant disparu dans le latin vulgaire, l'*s* était restée seule : *pesum* > *pois*, *poids*. De même *c* et *g* étant devenus de très bonne heure *y* dans les groupes où ces deux phonèmes étaient les premiers de deux consonnes (*lectum*, *nigrum*, *dignare*), la voyelle précédente était devenue libre.

b) *Voyelles entravées* ou *en position forte*. Ce sont celles qui sont suivies de deux consonnes dont la première termine la syllabe et la seconde commence la syllabe suivante (*par-tem*).

Des voyelles libres en latin classique ont été de très bonne heure entravées par la chute de voyelles atones : *cog(i)tat* [2].

La première des deux entraves est dite *entrave latine*, la seconde *entrave romane*; les groupes de consonnes ainsi formés par l'entrave romane sont appelés *groupes romans*.

II. — La semi-voyelle ou semi-consonne *yod*.

§ 25. Il existait en latin une fricative palatale provenant de l'amuïssement d'un *j*, fricative prépalatale sonore, et qui, écrit *i* ou *j*, se prononçait comme se prononcent aujourd'hui

1. Théodore de Bèze, *De francicæ linguæ recta pronuntiatione*, p. 14, éd. Tobler, dit : *Galli... e fœmineum propter imbecillam ac vix sonoram vocem vocant.*
2. La parenthèse ( ) indique une lettre à retrancher, les crochets [ ] une lettre à ajouter.

i dans *pieu*, *y* dans *yeux*, *il* dans *mail*; ainsi à l'initiale : *jacere*, *jocum* ; à l'intérieur entre voyelles : *major*, *raja*.

Les philologues ont donné à ce phonème le nom de *yod* à cause de son identité avec le *j* allemand. Dans les transcriptions phonétiques, on l'écrit tantôt par un *j*, tantôt par un *y*.

§ 26. Le yod, à la fois voyelle et consonne et que, pour cette raison, on qualifie de *semi-voyelle* ou *semi-consonne*, s'est développé en latin vulgaire où il s'est substitué à tout *i* ou *e* latins atones en hiatus : *vineam* > **vinya* ; *faciam* > **facya*.

Plus tard, mais déjà bien avant l'époque des plus anciens monuments du français, un yod se dégagea aussi des palatales *c*, *g*, *x* (=*ks*) : *bacam* > *baie* ; *plagam* > *plaie* ; *axem* > *ais* ; *factum* > *fait* ; *pacem* > *pais*.

§ 27. Ce phonème a joué un rôle considérable dans l'évolution du français. En se combinant avec la voyelle précédente, tonique où prototonique (dans le cas où celle-ci était en contact avec la tonique), il a formé avec elle une diphtongue ; si cette voyelle était un *i*, le yod se fondit avec lui. Combiné avec une diphtongue, il a donné d'abord une triphtongue [1]. Mais de bonne heure, dans le français propre, cette triphtongue difficile à prononcer s'est réduite par la chute de l'élément médial, soit à une voyelle : *y(a)i* > *i* ; *y(e)i* et *iey* > *i* [2] ; soit à une diphtongue : *y(a)é* > *ié* ; *a(e)y* > *ai* ; *y(i)é* > *ié* ; *e(i)y* > *ei* ; *u(e)y* > *ui* ; *o(u)y* > *oi*.

III. — U long latin et U français.

§ 28. Le sort tout particulier de *ū* latin demande quelques explications spéciales. Accentué ou non, *ū* a passé en français du son *ū*, voyelle vélaire que notre graphie représente par *ou*, au son *ü*, voyelle palatale que l'on a continué à écrire *u*. Cette évolution générale est un des caractères qui distinguent nettement le français, du Midi comme du Nord [3], des autres langues romanes. Mais pour générale qu'elle soit — et c'est là justement une des difficultés à toutes les explications qu'on en a données [4] — il est très vraisemblable qu'elle n'est pas aussi ancienne qu'on était porté à le croire en raison de sa généralisation, et qu'elle ne remonte pas au delà du XIe siècle. Quoi qu'il en soit, comme cette évolution n'a aucune importance sur les combinaisons de *u* avec les autres phonèmes, nous considérerons dans l'exposé phonétique *ū* comme étant un *ü*.

IV. — Influence de l'accent ; sort des voyelles toniques, prototoniques et atones ; loi de Darmesteter ; enclise.

§ 29. Dans la réduction du latin au français, l'accent a été l'agent principal, presque l'agent unique de la forme des modifications, du moins quand on envisage seulement les transformations d'ordre purement phonétique.

Le résultat de son action peut se définir ainsi : *La voyelle tonique du latin a toujours persisté en français.* Ainsi dans le mot français on retrouve toujours la syllabe qui portait en latin l'accent d'intensité : *marítum* > *mari* ; *veritátem* > *verté*, etc.

§ 30. De même la *voyelle prototonique* a régulièrement persisté, au moins pour certains mots, jusqu'à la période du moyen français. Ainsi *mûr* < *matūrum* est primitivement et

1. C'est ce que montre la comparaison avec le provençal.

2. Les deux triphtongues *yei* et *iey*, différentes à l'origine, se sont rapidement confondues. — M. Mohl (*Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, pp. 73, 77-79 et *passim* ; *les Origines romanes*, pp. 104-105, 109, note 2, et pp. 112-113) nie la réalité du stade *yei* surtout à propos de c + *e*. Bourciez (*Revue critique*, nouv. sér., LIII, 416) se rallie à cette opinion. Marchot (*Petite phonétique du français prélittéraire*, 1re partie, p. 32) est d'avis que dans *ei* < *i* après *c*, l'*e* « a été élevé à *i* » sous l'influence de la palatale et que les deux *i* se sont confondus en un seul. Nous signalons simplement ces deux théories dont la seconde au reste est bien rapprochée de celle qui est exposée ci-dessus. La théorie de Marchot explique *cire* < *cẹra*, mais non *sis* < *sẹx* ou *pis* < *pẹctus*. De celle de Mohl on peut seulement tirer cette conclusion que la résolution de *yei* à *i* est plus ancienne qu'on ne le pensait généralement. Cf. Ant. Thomas, *Romania*, XXIX, 437 ; Mohl, *ibid.*, 604, et les ouvrages cités p. 14, note 8.

3. Sauf cependant la région wallonne.

4. Comme ce phénomène se retrouve dans l'Engadine, la Rhétie et parfois en Portugal, régions où les Celtes formaient aussi le fond de la population, on a supposé qu'il était dû à une influence celtique ; mais cette hypothèse est combattue par des faits importants (en catalan, en vieux haut-allemand, en anglais et même en français) dont on ne peut pas ne pas tenir compte, mais que nous ne pouvons exposer ici en détail. Cf. G. Paris, *Romania*, VII, 129, § III ; Ascoli, *Una lettera glottologica*, dans *Rivista di filologia ed istruzione classica*, X, 1 ; Bœhmer, *Die beiden U*, dans *Romanische Studien*, III, 167 (*adde* G. Paris, *Romania*, VII, 472) ; G. Paris, *Romania*, XI 130, et XVI, 626 ; Nyrop, *Grammaire historique*, I, 165. — Voir le chapitre *Prononciation*.

jusqu'à une époque relativement récente *meür*. C'est la résolution de l'hiatus qui a fait disparaître l'*e* < *a* prototonique. *Vrai* < *veracum* est d'abord *verai*. Dans quelques mots (**drectum* < *droit*, pour *directum* ; **critare* < *crier*, pour *quiritare*, etc.), la disparition de la prototonique avait déjà eu lieu dans le latin vulgaire.

La prototonique est tombée par aphérèse dans *boutique* < *apothecam*, *migraine* < *hemicraniam*, etc. Ce sont là d'ailleurs des mots d'emprunt.

§ 31. Les *voyelles atones* libres étant de moins en moins prononcées par suite de la prééminence prise par la tonique et la prototonique, cessèrent tout à fait de se prononcer et disparurent entièrement : *murum* > *mur*; *flores* > *flors*, *fleurs*; *bonitatem* > *bonté*; *computare* > *conter*, etc.; sauf *a* qui devint *e* féminin : *portam* > *porte*; *collocat* > *couche*; *ornamentum* > *ornement* [1]. *A* lui-même tomba lorsqu'il était la première de deux posttoniques : **colapum* > *colp*, *coup* ; *calamum* > *chalme*, *chaume*.

Lorsque le mot latin était terminé par un groupe de consonnes exigeant un certain effort pour être prononcé, il s'est produit un *e* voyelle d'appui : *numerum* > *nombre*; *fratrem* > *frẹdre*, *frère*.

§ 32. La chute des atones s'est produite à des époques différentes qui comprennent deux périodes, l'une du latin vulgaire, antérieure à la conquête de la Gaule, l'autre gallo-romane, postérieure à la conquête.

1° *Période prégauloise*. Très anciennement le peuple à Rome avait déjà laissé tomber la pénultième atone dans certains cas. Plaute écrit *domnus* pour *dominus*. Entre *r* d'une part et *d*, *m*, d'autre part, entre *s* et *t*, entre *l* et *d*, *t*, *p*, *m*, dans *-ŭlus*, *-ŭla* (sauf quelques mots sans doute peu usités ou dans lesquels ce suffixe n'était plus senti), la pénultième (même *a*, § 31) avait disparu et l'on disait : *lardu*, *vẹrde*, *ẹrmu*, *postu*, *caldu*, *colpu*, *falta*, *calmu*, *tabla*, *merla*, pour *laridum*, *viridem*, *eremum*, *positum*, *calidum*, *colaphum*, *fallitam*, *calamum*, *tabulam*, *merulam* [2]. Tous les mots de ce genre ont donc pénétré en Gaule à l'état de paroxytons.

2° *Période gallo-romane*. — a) *Paroxytons*. Les Gaulois romanisés laissèrent peu à peu tomber les atones qui subsistaient encore dans le latin populaire, mais cet effacement se produisit à des époques diverses et, suivant qu'il eut lieu après ou avant l'époque de la transformation de la voyelle tonique libre, cette voyelle subit ou ne subit pas la transformation. Ainsi dans *cantátis*, **adsátis*, *i* est tombé seulement après le passage de *á* à *ẹ* et la combinaison entravante *ts* (= *z*) ne s'est produite qu'alors; de même dans *gẹmit*, *trẹmere*, *ẹ* est devenu *ié* (*gient*, *criembre*) avant la chute de *i*, *e* atones et la production de l'entrave; par la même cause, *dẹbet* a pu donner *deit*.

L'atone *contre-finale*, c'est-à-dire celle qui précédait immédiatement la tonique, est tombée dans les mêmes conditions que la finale : *dormitorium* aboutit à *dortoir*, *radicina* à *racine*, mais *manducare* donne *mangier* au lieu de *manchier*, **berbicarium* > *bergier* et non *berchier*, *cogitare* > *cuidier* et non *cuitier*, sans doute parce que le maintien de la contre-finale dans certaines situations a favorisé le développement en sonore de l'explosive sourde [3].

b) *Proparoxytons*. Dans les proparoxytons réels (§ 18, I, *a*) qui ont tous conservé la finale sous la forme d'un *e* neutre, la pénultième s'est maintenue vraisemblablement plus tard pour un certain ordre de mots que pour d'autres. En effet sa chute qui aurait produit une entrave, n'a eu lieu dans *lẹporem* > *lievre*; *tẹpidum* > *tieve* et *tiede*; *juvenem* > *juevne* qu'après des stades **lepere*, **lebere*, **levere*; **tepede*, **tebede*, **tevede*; **juevene* qui a permis à la tonique de se développer librement et au *p* de passer à *v*. Au contraire dans *asinum* > *asne*, *camera* > *chambre*, et même *platanum* > *plane* (§ 31), la chute a été plus ancienne que la transformation de *a* en *ẹ*.

§ 33. Les atones entravées, protoniques ou posttoniques, et celles qui étaient précédées d'un groupe de consonnes exigeant une voyelle d'appui se sont maintenues sous la forme d'un *e* neutre : *juvencellum* > *jouvenceau*; *paupertatem* > *poverté*, devenu *pauvreté* sous l'influence de *pauvre*.

§ 34. Quand *ŭ* ou *ĭ* posttoniques se trouvèrent en hiatus avec la tonique, ils formèrent une diphtongue avec celle-ci : *Déum* > *Déu* > *Dieu*; *canta(v)i* > *chantai*.

1. La constatation exacte de ce fait, due à M. Ars. Darmesteter et émise par lui en une formule précise, a fourni la véritable base de l'évolution phonétique du latin en roman. C'est ce qu'on appelle la *loi de Darmesteter*. Cf. Ars. Darmesteter, *la Protonique non initiale non en position en français*, dans la *Romania*, V, 140-164, et dans *Reliques scientifiques*, t. II.

2. Voy. l'*Appendix Probi*.

3. *Colchier* < *collocare*, *doter* < *dubitare* pour *colgier*, *douder*, sont dus à l'influence de *colche* < *colcat* < *collocat*, *dote* < *dubtat* < *dubitat*, dans lesquels la chute de la pénultième est plus ancienne.

Il en a été de même lorsque *ŭ* était séparé de la tonique par une labiale (*p*, *b*, *v*) qui s'est assimilée à cet *u* (*clavum* > *clauu*, *clou*) ou par une palatale (*c*, *g*) qui est tombée devant *u* (*focum* > *feu*).

§ 35. *Enclise*. Les lois de l'accent se sont étendues à certaines combinaisons de mots. Sous l'influence de la prononciation plus élevée d'un monosyllabe (ou d'un paroxyton terminé par *e*) jouant un rôle plus important dans la proposition, un monosyllabe le suivant immédiatement et moins important perd sa voyelle et s'agglutine au premier monosyllabe de manière à en devenir une partie intégrante, pourvu que celui-ci se termine par une voyelle. C'est ce phénomène qu'on appelle *enclise* [1].

§ 36. *Enclise sur un monosyllabe.* Elle se produit pour l'article défini, les pronoms personnels régimes atones, l'adverbe *ent* > *en* (< *inde*), la 3e pers. indic. prés. *est* de *estre*, et la préposition *en*.

1° *Article.* L'enclise n'atteint pas le féminin *la*, et le mot suivant doit, pour *lo*, *le*, commencer par une consonne ou une *h* aspirée. Elle se produit uniquement avec les prépositions *a*, *de*, *en* (< *in*). *Lo*, *le* donne : *al*, *au*; *del*, *deu*, *du*; *el*, *eu*, *ou*; *los*, *les* donne *als*, *as*, devenu *aus* par analogie avec *au*; *dels*, *des*; *els*, *es*.

2° *Pronoms.* Le pron. fém. *la* [2] n'y est pas soumis; excepté pour *los*, *les*, le mot suivant doit commencer par une consonne ou une *h* aspirée. L'enclise se produit, après un pronom personnel ou relatif, une conjonction (*se*, *que*), un adverbe (*non*, *ne*, *si*, *la*, *ja*, *ou*) ou une préposition (*de*, *a*). On a alors des combinaisons de ce genre : *quem* = *quei me*; *met* = *mei te*; *jot* = *jo te*; *os* = *o* (< *hoc*) *se*; *tum* = *tu me*; *luil* = *lui le*; *tul* = *tu le*; *jos* = *jo les*; *sem* = *se me*; *quel* = *que le*; *sel* = *se le*; *ques* = *que les*; *nem* = *ne me*; *lam* = *la* (< *illac*) *me*; *sit* = *si te*; *jat* = *ja te*; *sis* = *si se* ou *si les*; *nes* = *ne se* ou *ne les*; *jal* = *ja le*; *nel*, *neu*, *nou*, *nu* = *ne le*; *del* = *de le*; *al* = *a le*, etc. [3].

3° *Ent*, *en* perd sa voyelle après un pronom ou un adverbe dont la voyelle finale ne s'élide pas. On a ainsi : *lin* = *li en*; *luin* = *lui en*; *quin* = *qui en*; *nont* = *non ent*; *sin* = *si en*.

4° *Est* perd sa voyelle dans les mêmes conditions que *ent*. On trouve : *çost* = *ço est*; *quist* = *qui est*; *sist* = *si est*; *oust* = *ou* (où) *est*, etc. [4].

5° *En* subit l'enclise comme *ent* et *est*, mais plus rarement. On a : *quin* = *qui en*; *oun* = *ou* (ou) *en*.

Sauf *au*, *aus*, *du*, *des* qui ont survécu, et *es* qui s'est conservé dans certaines locutions, toutes ces formes enclitiques, obligatoires dans les plus anciens textes et peut-être encore au XIe siècle, sont devenues facultatives dès le XIIe au plus tard et, de moins en moins usitées suivant leur plus ou moins grande compréhensibilité et la fréquence de leur emploi antérieur, elles ont complètement disparu au milieu du XIVe siècle.

§ 37. *Enclise sur un paroxyton.* L'article défini masculin, singulier ou pluriel, un pronom régime atone (*me*, *te*, *se*, *le*, *les*) et même *en* (*inde*) peuvent s'appuyer sur un paroxyton les précédant immédiatement et former enclise avec lui s'il est terminé par un *e* neutre. Pour l'article et pour le pronom, excepté *los*, *les*, le mot suivant doit commencer par une consonne. Cette enclise, plus rare d'ailleurs que la première, ne paraît pas dépasser le XIIe siècle. On trouve *entrels* = *entre les* (art.); *semprem* = *sempre me*; *prendrel* = *prendre le*; *chambrel* = *chambre le*; *cordels* = *corde les*; *anmen* = *anme en*, etc.

REMARQUE. — Avec le pronom *vos* devenu *os* par aphérèse, il se produit une enclise d'une forme toute particulière et dans des conditions qui n'ont pas encore été bien déterminées. Dans des tournures interrogatives (au présent de l'indicatif) ou impératives, le verbe sur lequel s'appuie *os*, perd sa terminaison *-es* par une sorte de syncope et les deux mots se confondent en un seul dont le pronom forme la syllabe accentuée : U *mann(e)us* en ceste cité? = Ou *manez vos*...? (Chardri, *Josaphat*, 2838). Cette enclise est peu fréquente et on n'en rencontre pas d'exemples très anciens; elle semble ne pas se prolonger au delà du commencement du XIIIe siècle et se localiser dans le normand et l'anglo-normand [5].

1. Voir K. Gengnagel, *Die Kürzung der Pronomina hinter vokalischem Auslaut im Altfranzösischen*, Halle, 1882.
2. En picard *le* pour *la*, article ou pronom, peut subir l'enclise.
3. Dans certains textes *issi* entraine aussi l'enclise avec *le*, à cause de la fréquence de *sil* : *issil* (*Rois*); *issieu* dans Ben. (*Dict.* Godefroy, IV, 746a).
4. *Ici* produit quelquefois *icist* = *ici est*.
5. Cette forme *os* amène l'élision de la voyelle de *que*, *ne*, *se*, et on trouve ainsi *quos* = *que vos*; *sos* = *se vos*; même au XVIe siècle, Godard, *les Déguisés*, V, 2, écrit : *s'ou* = *se vous*, et aujourd'hui, le peuple dit encore *siou plait* pour *s'il vous plaît*.

V. — Modifications de la tonique et de la prototonique.

A. *Voyelles entravées.*

§ 38. L'entrave latine, si la syllabe n'est pas fermée par *l* ou par un yod, arrête toute modification de la voyelle, que celle-ci soit tonique ou prototonique :

A. — *saccum > sac* ; *cantasti > chantas* ; *martyrum > martre* ; **partire > partir.*

Ę. — *bęccum > bec*, *fęstucum > festu.*

Ẹ. — *tẹrgere > terdre* ; **sẹccum* (class. *siccum*) *> sec* ; *vẹrmiculum > vermeil* ; **ẹnfernum* (class. *infernum*) *> enfern.*

I. — *villam > vile* ; *villanum > vilain.*

Ǫ. — *grǫssum > gros* ; *pǫrtare > porter.*

Ọ. — **sọmmum* (class. *summum*) *> son* ; **sọbmónere* (class. *submonére*) *> somondre.*

U(*ü*). — *succum > suc* ; *'purgare > purgier.*

B. *Voyelles libres.*

§ 39. **A.** — *Tonique*, il devient *ę* devant une consonne orale : *amatum > amę* ; *sapam > sęve* ; *nasum > nęs*. Devant une nasale, il donne *ai* : *granum > grain* ; *amo > aim* ; *amas > aimes* ; *ramum > raim*. Devant un yod, il devient *ai* (§ 26) : *fac > fai* ; *pacas > paies* ; *lacrymam > lairme* ; *varium > vair*. Après *c*, *g*, il aboutit à *ię* qui se réduit à *ę* vers le XIVe siècle : **capum > chief* ; *mercatum > marchié* ; *judicare > jugier*. Il devient également *ię* après une consonne précédée de *c*, *g*, *j* (développant un yod), ou suivie de yod : *amicitatem > amitié* ; *cogitare > cuidier* ; **impejorare > empirier* ; *cochleare > cuillier* ; *captiare > chacier.*

Prototonique, il reste *a* : *amorem > amour*, sauf s'il est précédé de *c* ou *g*, auxquels cas il passe à *e* neutre : *caballum > cheval* ; *galinam > geline.*

§ 40. **Ę.** — *Tonique*, il devient *ie* : *męl > miel* ; *fębrem > fievre* ; *pętra > pierre* ; *sedet > siet* ; *lætum > lié*. Lorsque *ę* est suivi de yod, la triphtongue *iei* se réduit à *i* (§ 27) : *lego > li*[*s*], *pejor > pire* ; *pectus > pis* ; *equam > ive* ; *medium > mi* ; *decem > dis*. Suivi d'une nasale, il devient *ien* : *bene > bien* ; *venit > vient.*

Prototonique, il s'assourdit en *e* neutre : *fenestram > fenestre* ; *genuculum > genouil*. Suivi d'un yod, il en subit l'influence de manière à devenir *ei*, qui, par la suite, s'est confondu avec *ei < ẹ* et a subi le même sort : *decanum > de-ien > dei-en > doien* ; *medietatem > meitié > moitié.*

§ 41. **Ẹ.** — *Tonique*, il passe à *ei*, qui devient *oi* vers le XIIIe s. : *sẹta > seie > soie* ; *pilum > pẹlum > peil > poil* ; *hẹrem > eir > oir* ; *Turonensem > Turonẹsem > torneis > tournois*. Précédé d'une palatale ou d'un yod, il devient *ei*, puis *i* (§ 27) : *cẹra > cire* ; **pagẹsem > pais* ; **Cameracẹsem > Cambraisis.*

Prototonique, il passe à *e* neutre : *debere > deveir* ; *minutum > *mẹnutum > menu*. Suivi d'un yod, il devient *ei*, *oi* : *tecturam > teiture > toiture* ; *plicare > pleier > ploier.*

§ 42. **I.** — Reste *i* dans toutes les situations : *spinam > espine* ; *filos > fils* ; *privare > priver*[1].

§ 43. **Ǫ.** — *Tonique*, non suivi d'une palatale, il devient *uo*, *uę*, diphtongue qui passe ensuite au son simple *eu* : *bovem > *buof*, *buęf*, *beuf* ; *proba > *pruove*, *pruęve*, *preuve*. Suivi d'une palatale ou d'un yod, il devient *uei*, *ui* (§ 27) : *noctem > nuit* ; *podium > pui* ; *ostium > uis* ; **coprium* (class. *cupreum*) *> cuivre*. Devant une nasale, il donne *on* : *bonum > bon.*

Prototonique, il devient *ǫ*, *ou* : *corona > corone*, *courone* ; **morire > morir*, *mourir*. Suivi d'une palatale, il devient *oi* : *focarium > foyer* ; *modiolum > moiel*, *moyeu* ; **octanta > oitante.*

§ 44. **Ọ.** — *Tonique*, devant une voyelle orale, il devient un *ọ* d'un son intermédiaire entre *ō* (dans *rose*) et *ou* (écrit souvent *u*), puis *ou*, *eu* : *florem > flor*, *flour* (*flur*), *fleur* ; *solum > sol*, *soul* (*sul*), *seul* ; *otiosum > oisos*, *oisous*, *oiseus*. Suivi d'un yod, il devient *oi* : *vocem > vois* ; *crucem > crois*. Suivi d'une nasale, il devient *on* : *latronem > larron* ; *rationem > raison* ; *nomen > non > nom* ; suivi d'une *n* mouillée, il aboutit à *oin* : *cuneum > coin* ; *punctum > point* ; *longe > loin.*

1. *Leir*, *loir < glīrem*, *deleir*, *deloir < delīrum* (Cf. Ant. Thomas, *Mélanges d'Étymologie française*, et *Bibl. de l'École des Chartes*, LXII, 349) remontent à des formes du latin vulgaire, **glērem*, **delērum*, encore inexpliquées ; *se* pour *si* est dû à sa position atone.

Prototonique, il devient ọ, *ou* : *votare* > *voer*, *vouer* ; *sŭbinde* > *sobinde* > *sovent*, *souvent*. Devant un yod, il passe à *oi* : *tonsionem* > *tosionem* > *toison* ; *fusionem* > *foison*. Devant *n* il donne *on* : *fontanam* > *fontaine* ; *fundare* > *fonder*.

§ 45. **U**. — *Tonique* ou *prototonique*, il reste *u*, puis passe à *ü* (écrit *u*) : *brūmam* > *brume* ; *jūrare* > *jurer*.

§ 46. **AU**. — *Tonique* ou *prototonique*, la diphtongue *au* devient ǫ : *aurum* > *or* ; *auriculam* > *oreille* ; *Paulum* > *Pol*. Cet ǫ est passé à ọ dans un certain nombre de mots : *ose* < **ausat* ; *pauvre* < *pauperum* ; etc. Il est devenu *ou* quand il s'est trouvé en contact avec une voyelle à la suite de la chute d'une consonne (*t*, *d*, *c*, *g*) ou lorsqu'il est devenu final : *alaudam* > *aloḍe*, *aloe*, *aloue* ; *gabatam* > **gautam* > *joḍe*, *joe*, *joue* ; **avicam* > **aucam* > *oe*, *oue* (cf. p. 15, note 3) ; *paucum* > *po*, *pou* (mod. *peu*). Suivi d'un yod, il devient *oi* : *nāuseam* > *noise*.

CONSONNES

§ 47. Le latin classique avait les sons consonnantiques suivants : une consonne aspirée, *h* ; six explosives, *b*, *p* (labiales), *d*, *t* (dentales), *g*, *c* (palatales) ; sept continues, *f* (fricative), *s* (dentale), *j* (palatale), *l*, *r* (liquides), *m*, *n* (nasales). Du son mi-consonnantique *w* (*uiuere*) le latin vulgaire a dégagé un *v* (*vivere*), mais il perdit l'*h* aspirée. Le germanique apporta une *h* aspirée et un *w*. Il en résulte que le système consonnantique que nous avons à envisager est le suivant :

Aspirée : *h*.

Explosives : *b*, *p* (lab.), *d*, *t* (dent.), *g*, *c*, *q*, (palat.).

Continues : *v*, *f* (fricat. lab.), *w* (fricat. bilab.), *s* (dent.), *j* (palat.), *l*, *r* (liq.), *m*, *n* (nas.).

B, *d*, *g*, *v* sont des explosives ou des continues *sonores* (ou *douces*) ; *p*, *t*, *c*, *f*, *s* sont des explosives ou des continues *sourdes* (ou *fortes*).

§ 48. Le sort des consonnes est indépendant de l'accent ; il est régi uniquement par leur position. Sont en *position forte* la consonne initiale du mot et celle qui, à l'intérieur du mot, commence une syllabe après une syllabe terminée par une consonne : *calcare*. Sont en *position faible* ou *intervocaliques*, les consonnes qui commencent une syllabe après une syllabe terminée par une voyelle : *pacare*. De même les consonnes qui terminent une syllabe devant une autre syllabe commençant par une consonne, sont en *position faible*. Cela s'applique aux consonnes doubles.

§ 49. En général, les consonnes en position forte se sont maintenues, sauf *c*, *g*, *w*. Les consonnes en position faible se sont affaiblies ou sont tombées. Les consonnes doubles se sont réduites à la simple. Cf. § 24.

§ 50. Devant *s*, *n* avait disparu de la prononciation déjà avant l'ère chrétienne dans le latin classique, qui disait *cosul* pour *consul*, *pesare* pour *pensare*.

§ 51. Dans le latin classique également, *m* s'élidait à la finale dans la prononciation ; elle est tombée à la fin de toute syllabe finale atone, mais s'est généralement maintenue dans les monosyllabes.

§ 52. L'*s* sourde intervocalique du latin classique s'était réduite à une *s* sonore : *rosa*.

§ 53. Les mots commençant par *sc*, *sp*, *st*, *sm* (*s impure*), avaient en latin vulgaire préposé à cette *s* un *ĭ*[1] euphonique qui est généralement devenu ẹ : *scribere* > *iscribere* > *escrire* ; *spissum* > *ispissum* > *espès* ; *stabulam* > *istabulam* > *estable* ; *smaragdum* > *ismeraldum* > *esmeraude*. Cet ẹ euphonique s'est également préposé aux mots venant du germanique : gothique *skalja* > *escaille* ; anc. haut allem. *sporon* > *esporon*, *esperon*[2].

§ 54. **H**. — Effacée du latin vulgaire (*homo* > *on* ; *herba* > *erbe*), elle a reparu avec le germanique où probablement elle avait une valeur un peu différente de celle du latin classique. Elle a persisté en français tout en perdant de sa force : *hĕlm* > *helme*, *heaume* ; *jĕhan* > *gehir*.

§ 55. **B**. — En position forte, il se conserve intact : *bonum* > *bon* ; *carbonem* > *charbon* ; *abbatem* > *abé* ; *bracchium* > *braz* ; *blasphemare* > *blasmer*. Intervocalique, il passe à *v* : *habere* > *aveir*, et disparaît lorsqu'il est placé après ou devant *o*, *u* : *tabonem* > *taon* ; *tributum* > *trĕu* ; **nubam* (class. *nubem*, > *nue*. Le groupe *br* médial après voyelle devient *vr* : *labra* > *levre* ; *lib(e)rare* > *livrer* ; le groupe *bl* se conserve : *tabulam* > *table*[3].

1. D'abord quand le mot précédent se terminait par une consonne, puis dans tous les cas.
2. Ce phénomène est encore vivace ; le peuple dit : des *estatues*.
3. Dans l'Est et le Nord-Est *b* dans cette position s'était vocalisé : *tabula* > *taule*, *tôle* ; *stabilem* > *estaule*.

Final, *b* devient *f*: *sebum* > *suif*; *trabem* > *tref*; mais il s'efface derrière une consonne : *columbum* > *coulon*, et disparaît devant l'*s* de flexion : un *buef*, des *bues*. *By* donne *j* (écrit le plus souvent *g*) : **rabiam* (class. *rabiem*) > *rage*; **rubium* (class. *rubeum*) > *rouge*; *cambiare* > *changier*.

§ 56. **P**. — Ne change pas en position forte : *pilum* > *peil*; **palpetram* (class. *palpebram* > *paupière*; *sappinum* > *sapin*. Intervocalique, il devient *v* : *ripam* > *rive*. *Pr* passe à *vr* : *capram* > *chievre*, et *pl* à *bl* : *duplum* > *doble*. *Py* devient *ch* : *sapiam* > *sache*; *appropiare* > *aprochier*. *P* final devient *f* : **capum* (class. *caput*) > *chief*; mais il s'efface derrière une consonne : *campum* > *chan*, et disparaît devant l'*s* de flexion : un *chief*, des *chies*.

§ 57. **V**. — En position forte, il reste intact : *valere* > *valeir*; *vinum* > *vin*; *malvam* > *mauve*; *advenire* > *avenir*, sauf dans un groupe de mots où il a été remplacé par *g* (*gu*) sous l'influence du *w* germanique commençant une série de mots analogues comme sens et très rapprochés comme forme : *vadum* > *gué*, germ. *wad*; *vastare* > *guaster*, germ. *wastan*; *vespam* > *guespe*, germ. *wespa*. La même transformation s'est opérée dans quelques autres mots : *vaginam* > *gaïne*; *viscum* > *gui*; *vulpeculum* > *goupil*, etc. Intervocalique, il reste : *vivam* > *vive*; *novellum* > *nouvel*; mais placé devant deux voyelles dont l'une était *o* ou *u*, il a disparu : *pavorem* > *peor*; *avunculum* > *oncle*; *oviculam* > *oeille*, *ouaille*; **uvittam* > [*l*]*uette*. Cf. en outre § 34. Le groupe *vr* persiste : *viv(e)re* > *vivre*[1]. *V* s'efface devant une consonne : *navigare* > *nagier*; *naves* > *nes*. *Vy* passe à *j* (écrit *g*): **caviam* (class. *caveam*) > *cage*; *salviam* > *sauge*. Final, *v* devient *f* : *novum* > *nuef*; *salvum* > *sauf* et disparaît devant l'*s* de flexion : une *nef*, des *nes*.

§ 58. **F**. — En position forte, elle persiste : *famem* > *faim*; *phasianum* > *faisan*; *florem* > *fleur*; *fratrem* > *frere*; *infantem* > *enfant*. Intervocalique, elle disparaît : *scrofellas* > *escroeles*. Les groupes *fl*, *fr* persistent même après voyelle : *sulph(u)rem* > *soufre*; **trifolum* (class. *trifolium*) > *trefle*.

§ 59. **W** *latin* (*u*). — Pour les groupes *qu*, *gu*, voir § 65 et 57. — Après un groupe de consonnes ou une consonne double, *w* avait disparu dans le latin vulgaire : *battualia* > *battalia*; *februarium* > *febrarium*; il n'a donc eu aucun effet : *bataille*, *février*. Derrière une consonne simple, il s'était consonnantifié et a donné *v* : *aquam* > *eve*; *viduam* > *veve*, *veuve*; *anualem* > *anvel*; *tenuem* > *tenve*.

§ 60. **D**. — En position forte, *d* reste intact : *dicere* > *dire*; *drappum* > *drap*; *ardentem* > *ardent*; *mordere* > *mordre*. Intervocalique, il a disparu après avoir passé par un son fricatif analogue au *th* anglais doux[2] : *nudam* > *nue*; *videre* > *veeir*. Dans les groupes *dr*, *dl*, la dentale affaiblie d'abord en fricative douce s'est effacée devant la liquide : *quadratum* > *carré*; *mod(u)lum* > *moule*. Dans les autres cas de position faible, *d* a aussi disparu : *rad(i)cinam* > *racine*. *Dy* intervocalique perd son élément dental : **gaudiam* > *joie*; **appodiare* > *apuier*, ainsi qu'après *n* qui devient *ñ* : *verecundiam* > *vergoigne*; **rotundiare* > *rooignier*. *Dy* initial ou en position forte après une autre consonne que *n*, se consonnantifie en *dj* qui passe postérieurement à *j* (écrit *j*, *g*, ou *ge*) : *diurnum* > *jorn*, *jour*; *vir(i)diarium* > *vergier*. *D* final devient ţ, puis, dès la fin du XIe siècle, disparaît après une voyelle : *mercedem* > *merciţ* > *merci*; il passe à la sourde *t* après consonne : *vir(i)dem* > *vert*; *grandem* > *grant*. Le *z* grec avait pris dans le grec du bas-empire une valeur très rapprochée de *dy*; les mots grecs introduits dans le latin vulgaire à cette époque subirent donc la même évolution que les mots d'origine latine : *zelosum* > *jalous*; *zizyphum* > *jujube*. Cette évolution est surtout remarquable dans le suffixe verbal grec -ίζειν, devenu lat. *-izare* > *idyare* > franç. *-eier*, *-oyer* (*baptizare* > *bateier*, *batoyer*), suffixe qui a donné de nombreux dérivés verbaux[3].

§ 61. **T**. — En position forte, il se maintient : *tornare* > *torner*; *virtutem* > *vertu*; **fal-l(i)tam* > *faute*; *mittere* > *mettre*. Dans certains proparoxytons, il passe à *d* : *cubitum* > *coude*, ainsi que dans les verbes de la première conjugaison où la consonne le précédant développait un yod : *adj(u)tare* > *aidier*; *cog(i)tare* > *cuidier*; *plac(i)tare* > *plaidier*; *cog(i)tat* > *cuide*; *plac(i)tat* > *plaide*. Cf. § 32. Intervocalique, dans les groupes *tr*, *tl* non initiaux, ou placé devant une consonne, *t* disparaît dans les mêmes conditions que *d* : *vita* > *vie*; *patrem* > *pere*; **rotulare* > *roler*; *pert(i)ca* > *perche*. Précédé d'une voyelle, *ty* aboutit à *s* douce en dégageant un yod qui se reporte sur la voyelle : *rationem* > *raison*; *palatium* >

1. Le groupe *vl* ne se trouve pas.
2. C'est ce son que l'on trouve rendu par *th* ou *dh* dans les textes les plus anciens. On place ordinairement la disparition du ḑ ou ţ vers 1100; des documents précis publiés par F. Lot (*Romania*, XXX, 481) montrent qu'elle était accomplie dans la Bourgogne dès le début du Xe siècle.
3. Cf. Schuchardt, *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, col. 62, année 1884.

palais; précédé d'une consonne, il donne *s* forte (écrite *ss* ou *c*) : *fortia* > *force*; *linteolum* > *linceul*. T final tombe ou persiste dans les mêmes conditions que *d* : *donat* > *donet* > *done*; *partem* > *part*; *factum* > *fait*.

§ 62. **S.** — En position forte, *s* a conservé le son de *s* sourde (écrite *s* ou *ss*) qu'elle avait uniquement en latin : *sanctum* > *saint*; *solum* > *seul*; *versare* > *verser*; *pulsat* > *pousse*. Intervocalique, elle passe à *s* sonore : *ausare* > *oser*; *thesaurum* > *tesor*, *tresor*. Finale, elle persiste dans la graphie, quoique ne se faisant plus entendre déjà anciennement dans la prononciation : *pressum* > *près*, sauf dans quelques mots comme *ès*, *hélas*, *ours*, etc. *S* finale précédée d'une dentale ou de *n* appuyée passe à *z* (*ts*) : *grandes* > *granz*; *montes* > *monz*; *annos* > *anz*; *diurnos* > *jorz*. *Ss* a pris la valeur de *s* sourde, quoique continuant à s'écrire par *ss* : *vessicam* > *vessie*. Pour les groupes initiaux, *sc*, *sp*, *st*, *sm*, voir § 53. Dans le groupe *sr*, il s'intercale un *d* ou un *t* : un *d*, si le groupe s'est formé après le passage de *s* sourde à *s* sonore (cf. § 32) : **cosere* (class. *consuere*) > *cosre* > *cousdre*; un *t*, si *s* est restée sourde (*ss*, *s* en position forte, *sc*; cf. § 26) : *antecessor* > *antecess'r'* > *ancestre*; *nascere* > *nasc'r'* > *naistre*. A l'intérieur des mots, *ss* s'est amuïe devant les consonnes sonores et les liquides, quelquefois devant une fricative, antérieurement au milieu du XIe siècle, en passant par des sons intermédiaires, parfois par une *r* qui a pu rester : *vassalittum* > *varlet*, à côté de *vaslet*, *valet*; *ossifragam* > *orfraie*. Devant les consonnes sourdes, *s* s'est amuïe plus tard, toujours par étapes[1], et a fini par disparaître en allongeant la voyelle si elle était tonique : *asperum* > *aspre* > *âpre*; *festam* > *feste*, *fête*, sans la modifier si elle était atone : **costellum* > *coteau*[2].

§ 63. **G.** — En position forte initiale ou non, *g* devant *a*, *e*, *i* est devenu la fricative dento-palatale *dj*, puis la fricative palatale *j* (écrite *j* ou *g*) : **gambam* > *jambe*; **gardinum* > *jardin*; **gaudiam* > *joie*; **galinam* > *geline*; *purgare* > *purgier*; *largam* > *large*; *gemere* > *giembre*; *argentum* > *argent*; *argillam* > *argile*. Dans les mêmes cas, suivi des voyelles *o*, *u*, ou des consonnes *l*, *r*, *g* persiste avec sa valeur d'explosive palatale sourde : *gobionem* > *goujon*; *guttam* > *gote*, *goutte*; *angustiam* > *angoisse*; *glandem* > *glant*; *gravem* > *grief*. Intervocalique, *g* disparaît avant ou après une voyelle vélaire (*o*, *u*) : **agustum* (class. *augustum*) > *aost*, *aoust*; *legumen* > *leün*; *rugam* > *rue*[3]; *Hugonem* > *Huon*. Après *a*, *e*, et devant *a*, *g* se résoud en yod : *plagam* > *plaie*; *negat* > **nieie* > *nie*; *legalem* > *leial*[4]; *paganum* > *paien*; **gagantem* (class. *gigantem*) > *jaiant*, *géant*; après ou avant *ı*, le yod développé par le *g* s'est fondu avec cet *i* : *castigare* > *chastiier*, *chastier*; *nigellam* > *niëlle*, *nielle*; *reginam* > *reïne*, *reine*; *sagımen* > *saïn*, *sain*; *fugire* > *fuir*. Devant *ę*, *g* disparait ou donne un yod : *flagellum* > *fleel*, et *flaiel*; *sigillum* > *seel*. Dans toute position faible, excepté devant *m*, *g* devient un yod (§ 26) qui affecte soit la voyelle précédente, soit la consonne suivante : *dig(i)tum* > *deit*, *doit*; *rig(i)dam* > *reide*, *roide*; *leg(i)t* > *lieit* > *lit*; *fug(i)t* > *fuit*; *agnellum* > *agnel*[5]; *vig(i)lare* > *veiller*. (Pour les proparoxytons tels que *paginam*, voir § 18, 1, a.) A l'intérieur du mot, les groupes *gl*, *gr* primaires ou secondaires peuvent être précédés d'une *n*; le groupe *ngl* subsiste : *angulum* > *angle*; *singularem* > *sangler*, *sanglier*; le groupe *rgl* perd son *g* : *marg(u)lam* > *marle*; dans les groupes *lgr*, *rgr*, le *g* tombe également et il s'introduit un *d* euphonique : *surgere* > *sordre*, *sourdre*; **fulgurem* (class. *fulgur*) > *foildre*, *foudre*[6]; dans le groupe *ngr*, *g* est devenu un yod qui a formé avec la voyelle précédente et l'*n* une voyelle nasale, et le *d* euphonique s'est introduit entre le son nouveau et l'*r* : *fingere* > *feindre*; *plangere* > *plaindre*. *Gy* est passé à *j* derrière une consonne : *spongiam* > *esponge*, et s'est résolu en yod après une voyelle : *exagium* > *essai*. G final libre s'amuït : *jugum* > *jou*, fr. mod. *joug*[7]. Pour *fou* > *fagum*, cf. § 34. Appuyé, il passe à la sourde c : *largum* > *larc*; *longum* > *lonc*; *burgum* > *bourc*.

§ 64. **C**[8]. — A l'initiale du mot ou de la syllabe (en position forte) devant *o*, *u*, ou bien

1. Une de ces étapes est souvent représentée dans des mss. par une *h* remplaçant *s*.
2. La prononciation du mot simple a souvent agi sur le dérivé : *ânier* > à cause de *âne*.
3. *Fuie* de *fuga* est dû à l'influence de *fuir*.
4. Par suite la diphtongue *ei* de *leial* a suivi la même évolution que *ei* de *ę*.
5. *Ng* était passé à *gn* : *plangentem* > *plagnentem* > *plaignant*. Dans plusieurs cas, le mouillement de *n* a disparu : *longe* > *logne* > anc. fr. *loing* > fr. mod. *loin*.
6. *Bougre* < *bulgarum* a été traité comme proparoxyton (§ 18, I, *a*).
7. Dans *lei* < *legem*, *rei* < *regem*, etc., le yod venant du *g* s'est fondu avec la diphtongue régulièrement formée.
8. Sur l'importante question de l'évolution du *c*, consulter : Joret, *Du C dans les langues romaines*, Paris, 1874, ouvrage ancien, mais qui est la première étude d'ensemble sur la matière et qu'il faut consulter (*adde* Ars. Darmesteter, dans *Romania*, III, 379); G. Paris, *Altération romane du C latin*, dans l'*Annuaire de l'École pratique des Hautes-Études*, 1893, p. 7-37 (on y trouvera l'indication des plus importants travaux antérieurs) : O. Densusianu, *Romania*, XXIX, 321; G. Campus, *Sulla questione dell' intacco del C latino*, Turin, 1901. Un article sur *la destinée du C latin en français*, par G. Paris, est annoncé depuis longtemps dans la *Romania*.

suivi de *l*, *r*, *c* reste intact : *corvum* > *corf*; *curare* > *curer*; *clavem* > *clef*; *credere* > *creire*[1]; *cristam* > *creste*. Devant *a* et *au*, *c* passe à *tch* qui, plus tard, perd son élément dental et aboutit à *ch* : *capram* > *chievre*; *caballum* > *cheval*; *causam* > *chose*; **marcam* > *marche*; *piscare* > *peschier*. Devant *ẹ*, *ę*, *i*, *c* devient *ts*, puis *s* (*s* sourde écrite en général *c*) : *cælum* > *ciel*; *celare* > *celer*; *centum* > *cent*; *cimam* > *cime*; *occidere* > *occir*. Intervocalique devant *a*, et précédé de *o*, *u*, *c* tombe : *advocatum* > *avoué* ; *lactucam* > *laitue*. Devant *o* et *u*, *c* intervocalique, après s'être affaibli en *g*[2], disparaît : *ciconiam* > *ceoigne* ; *cicutam* > *ceüe*; *cucullam* > *coole*, *cooule*; *locustam* > *laouste*; *secundum* > *seont*[3]. Précédé de *a*, *e*, *i* et suivi de *a*, *c* dégage un yod qui forme diphtongue avec la voyelle précédente ou se fond avec elle (§ 26, 27) : *bacam* > *baie* ; *precat* > *prieie* > *prie* ; *decanum* > *deien*; *ficam* > *fie*; *plicare* > *plier*. Pour les dissyllabes comme *focum*, *jocum*, voir § 34. Intervocalique, devant *e*, *i*, *c* aboutit à *ys* dont l'élément palatal forme diphtongue ou se fond avec la voyelle précédente : **aucellum* > *oisel*; **focilem* > *foisil*, *fusil*; *placere* > *plaisir* ; *licere* > *leisir* > *loisir*; **racinum* (class. *racemum*) > *raisin*. *Ce*, *ci* en hiatus, à l'intérieur du mot, aboutissent à *s* sourde (s, c, ss) : *bissacciam* > *besace*; * *crocciam* > *croce*, *crosse*, même si le *c* n'est ni double ni appuyé : *aciarium* > *acier*; *focaciam* > *fouace*; **macionem* > *maçon* ; *pelliciam* > *pelice*, *pelisse*. Dans toute position faible et même dans le groupe *nct*, *c* passe à un yod qui a formé diphtongue ou s'est fondu avec la voyelle précédente : *despectum* > **despieit*, *despit* (§ 27); *factum* > *fait*; *pectinem* > *peigne*; *sanctum* > *saint*; *junctum* > *joint; lacrimam* > *lairme*, *lerme*, *larme*; *sacramentum* > *sairement*, *serment*; *dic(e)re* > *dire* ; *duc(e)re* > *duire*; ou bien (avec *l*) a mouillé la consonne suivante s'il était précédé d'une voyelle : *buttic(u)lam* > *bouteille*; *oc(u)lum* > *ueil*. Si *cl* était précédé d'une consonne autre que *s*, il a subsisté : *circulum* > *cercle*; après *s*, *c* est tombé : *masculum* > *masle*. Dans le groupe *sc* non suivi de *a*, il y a eu transposition des éléments, et *c*, devenu la première consonne du groupe, a passé à yod (cf. § 62) : **fascellum* > **facsellum* > *faissel*; *discum* > **dicsum* > *deis*, *dois*, *dais*. Dans les groupes romans *cm*, *cl*, *cn*, etc., *c* a abouti à *ys* : *dec(i)mam* > **dieisme*, *disme*; *grac(i)lem* > *graisle* ; *ruc(i)nam* > *roisne*. De même dans *cc-d* : *flaccidum* > *flaiste*, *flaistre*. Devant *ty*, *c* s'efface : *factionem* > *façon*. C final devient *y* après une voyelle : *fac* > *fai* ; **preco* (class. *precor*) > **priei*, *pri*; il donne *ys* après une *s* (*sc* > *cs*) : *cresco* > *crecso* > *creis* ; *pasco* > *pacso* > *pais*; après toute autre consonne, il subsiste et se prononce, sauf après *n* : *arcum* > *arc* ; *saccum* > *sac*; *juncum* > *jonc*[4]. *Cy* final devient *z* (ts) puis *s* : *bracchium* > *braz*, *bras*; **lacium* (class. *laqueum*) > *laz*, *las*. *Ce*, *ci* aboutissent à une *s* sourde notée anciennement par *z* : **berbicem* > *brebis* ; *perdicem* > *perdris* ; *pacem* > *pais* ; *romanice* > *romanz*, *romans*.

REMARQUE I. *C* a varié suivant les époques plus que tout autre phonème. Il est devenu *g* au lieu de s'effacer (voir plus haut) ou bien de mouiller *l* suivant : *buculum* > *bugle* ; **aboculum* > *avuegle* ; *matricularium* > *marreglier*, *marguillier*. Dans des groupes romans où il devenait la seconde consonne du groupe, il s'était déjà altéré en *g* avant la chute de la voyelle et il a suivi le sort du *g* initial : *manducare* > *mandegar* > *mangier*; *vindicare* > *vendegar* > *vengier*. *Perticam*, plus ancien, a donné régulièrement *perche*, tandis que *grammaticam* a donné *grammadye* > *grammalye* > *grammarye* > *grammaire*. Des mots d'emprunt ont conservé *c* intact dans le groupe *cl* : *sæculum* > *siècle*.

REMARQUE II. *X* est un groupe de consonnes équivalant à *cs*; il a donné les mêmes résultats : *coxinum* > *coissin*, *coussin* ; *coxam* > *cuisse* ; *fraxinum* > *fracsene* > *fraisne*, *fréne* ; *lixivam* > *leissive*, *lessive*. Sauf pour *exire* > *eissir*, *issir*, le sentiment de la composition s'était maintenu dans les composés avec *ex*, et *x* était devenu de très bonne heure *s*, d'où *es*, *é* : *explicat* > *esploie*.

§ 65. **Q**. — *Q* était toujours renforcé en latin par un *w* (u) labial; aussi, bien qu'il eût le même son que le *c*, il n'a pas eu le même sort dans tous les cas. A l'initiale, il a conservé la valeur de c (*k*) en perdant son *u* : *quadratum* > *carré*; **quetum* (class. *quietum*) > *coi* ; **quattor* (class. *quatuor*) > *quatre*. Cependant, le latin vulgaire avait déjà changé le *qu* de certains mots en *c* : *querquedulam* > **cercedula* > *sarcelle*; *quinque* > **cinque* > *cinq* ;

1. Dans *gras* < *crassum*, *gril* < *craticulum*, etc., l'altération du *c* avait dû se produire déjà en latin vulgaire; *gras* a pu être ensuite influencé par *gros* ; on trouve *cras* en anc. français. Pour *glaire* < *clariam* (class. *clarus*) il y a eu confusion avec *glarea*, gravier.

2. Déjà dans le latin vulgaire; de là les mots d'emprunt refaits sur la prononciation d'alors : *cigogne*, *ciguë*, *langouste*, etc., à côté de *ceoigne*, *ceüe*, *laouste*, etc.

3. *Oie* (*auca*, § 46), *voiel* (*vocalem*), etc., sont refaits sur *oue*, *vouel*, d'après *oisel*, *voiz*, etc. Dans les *Beiträge zur romanischen und englischen Philologie* dédiées à W. Foerster, p. 247, Neumann estime que dans ce cas *c* ne tombe pas mais persiste sous la forme de yod. Il a été réfuté par Meyer-Lübke, *Zeitschrift f. rom. Philol.*, XXVI, p. 727.

4. Ce n'est qu'à une époque récente — et même pas d'une manière générale — qu'on dit *por'* au lieu de *por'k'*.

coquere > **cocere* > *cuire*. Dans d'autres mots *qu* est passé à *yg* : *aquilam* > **aygla* > *aigle*; ou bien il a dégagé un *i* et *w* (u) s'est consonnantifié en *v* : **sequere* (class. *sequi*) > **sieivre*, *sivre*, *suivre*; *aquam* > *aive*, *eve*; *æqualem* > *ivel*.

§ 66. **J.** — De la valeur de *y* (§ 25) *j* est passé en roman à *dj*, puis à *j* à l'initiale : *jacere* > *gesir*; *juvenem* > *juevene*, *juene*, *jeune*. Intervocalique, il a formé diphtongue avec la voyelle précédente : *pejor* > *pieire*, *pire*; *troiam* > *truie*. Il a disparu dans *jeüner* > *jejunare*. Final, *j* a formé diphtongue avec la voyelle précédente : *maium* > *mai*.

§ 67. **L.** — Initiale, intervocalique ou finale, *l* persiste : *lavare* > *laver*; *alam* > *ele*, *aile*; *filum* > *fil*; *sal* > *sel*; *masculum* > *masle*; *rotulum* > *role*. En position faible, *l* s'est vocalisée, c'est-à-dire changée en *u*, après *a*, *ẹ*, *ę*, *i*, *ọ*, *ǫ*, en formant d'abord des diphtongues ou des triphtongues (voir la *Prononciation*) : *albam* > *aube*; *falcem* > *faus*; *flagellos* > *flaels*, *fleaus*; *speltrum* > *espeltre*, *épeautre*; *capillos* > *chevels*, *cheveus*; *illos* > *els*, *eus*; *vilitatem* > *viuté* [1]; *bulga* > *bouge*; *cultellum* > *coltel*, *coutel*; *solidum* > *solt*, *sout*, *sou*. Après *u*, *l* est tombé sans laisser de trace : *pulicem* > **pulece* > *puce* [2]. *Le*, *li* en hiatus est devenu *ly*, puis *ł* (*l* mouillée, écrite *ill*, *il*) : *filia* > *fille*; devant l'*s* de flexion *ł* se vocalise : **veclos* (class. *vetulos*) > *viels*, *vieus*. Pour *gl*, *cl*, *tl*, voir §§ 63, 64, 61. Entre *m* et *l* il s'intercale un *b* : *sim(u)lare* > *sembler*, entre *l* et *r* un *d* : *mol(e)re* > *moldre* > *moudre*.

§ 68. **R.** — Initiale, intervocalique, finale, premier ou second élément d'un groupe de consonnes, *r* persiste : *rationem* > *raison*; *coronam* > *courone*; *cantare* > *chanter*; *arborem* > *arbre*; *fortem* > *fort*. *R* est passé à *s* sonore au XIVe siècle dans *chaise* < *cathedram* et dans *besicles* < *beryl* < *beryllum* [3]; le groupe *rs* s'est réduit à *s* sourde : *dorsum* > *dos*; *persicam* > *pesche*, *pêche*. Pour *sr*, voir § 62.

§ 69. **M.** — Initiale ou intervocalique, *m* subsiste : *mare* > *mer*; *amarum* > *amer*; *septimanam* > *semaine* [4]. Précédée d'une consonne, *m* tombe avec la voyelle atone lorsqu'elle se trouve en contact avec la consonne initiale de la syllabe suivante : *dormitorium* > *dortoir*. Le groupe roman *mn* passe à *m* : *homines* > *omes*; *laminam* > *lame*. Dans le cas de *mm* réduite à *m*, on a, à l'intérieur du mot, écrit *mm* pour marquer la nasalisation de la voyelle précédente : *flammam* > *flamme*. Entre deux *r*, *m* est devenue *b* : **marmorem* > *marbre*. En position faible, *m* subsiste au moins pendant un certain temps : *comitem* > *comte*; *gamba* > *jambe*; ou devient *n* (particulièrement devant *y*, une palatale ou une dentale) : *simium* > *singe*; **cambiare* > *changier*; *tempus* > *tens*. (Voir la *Prononciation*.) Dans les groupes *ml*, *mr*, il s'est intercalé un *b* : *simulare* > *sembler*; *tremere* > *criembre*. *M* latine finale tombe (§ 51) : *Deum* > *Dieu*; *jam* > *ja*, sauf dans quelques monosyllabes où elle est devenue *n* : *rem* > *rien*; *m(e)um* > *mon*. *M* devenue finale en roman passe à *n* : *aeramen* > *airain*; *famem* > *fain*; *homo* > *on*.

§ 70. **N.** — Initiale, intervocalique ou en position forte, *n* subsiste : *navem* > *nef*; *donare doner*; *asinum* > *asene* > *asne*; *retina* > *resne*; *carnarium* > *charnier*; *ornare* > *orner* [5]. Premier élément d'un groupe, *n* persiste : *infantem* > *enfant*; *tendere* > *tendre*; *man(i)cam* > *manche*. Entre *n* et *r*, il s'intercale un *d*, entre *n* et l, un *g* : *cin(e)rem* > *cendre*; **spin(u)la* > *espingle*. *Nn* est devenue *n* : *annellum* < *anel*. Devant *s*, *n* était tombée très anciennement (voir § 50) : *pensum* > *pesum* > *peis*, *pois*. *Ny* ou *n* suivie d'une consonne dégageant un yod, est devenue *ñ* (*n* mouillée), écrite généralement *ign* ou *ng* : *araneam* > *araigne*, *aragne*; **montaniam* > *montaigne*, *montagne*; *seniorem* > *seigneur*; *cuneum* > *coing*, *coin*; *propaginem* > *provaing*, *provin*. Dans des mots moins anciens, le *g* est devenu *j* sans mouiller l'*n* : *lineum* > *linge*; *extraneum* > *estrange*, et à côté *ligne* et *estraigne*. *N* finale latine n'a laissé de trace que dans *non* < *non* et *en* < *in*. *N* devenue finale en roman est tombée à partir du XIIe siècle : *diurnum* > *jorn*, *jour*; *carnem* > *charn*, *chair*.

Actions contrariant le développement phonétique. — INFLUENCE DU TEMPS; ANALOGIE; CONTAMINATION; ASSIMILATION; DISSIMILATION.

§ 71. La régularité de l'évolution phonétique que nous venons d'exposer a été entravée par l'influence de forces diverses, les unes d'ordre physiologique, les autres d'ordre psy-

1. Dans *filicella* > *ficelle*, *l* est passée à *n* (*fincelle*) et *n* est tombée.
2. Il faut remarquer qu'on a affaire ici à des proparoxytons.
3. Il semble que *r* en position forte devant *c* ait passé à *s* plus tôt; cf. *dimescre* < *dies Mercurii* (*Mort de Garin*, dans Godefroy) ms. du XIIIe s., et *escevescé* pour *ercevescé* dans le ms. B. N. 902 (v. 130 de la *Vie de S. Nicolas* de Wace) également du XIIIe s.
4. On ne s'explique pas bien le changement de *m* en *n* dans *nappe* < *mappam*; *natte* < *mattam*; *nèfle* < *mespilam*. Cf. G. Paris, dans *Journal des Savants*, févr. 1898, p. 87; tirage à part, p. 7.
5. Pour *cofre* < *cofene* < *cophinum*; *diacre* < *diacene* < *diaconum*, etc., voir § 18. Dans *charme* < *carpene* < *carpinum*, la modification de l'*n* est due au *p*. Pour le groupe *mn*, voir § 69.

chologique. Tel phonème n'a pas subi les transformations auxquelles on devrait s'attendre; tel son s'est substitué à un autre. Ces forces contrariantes peuvent se ranger sous cinq chefs principaux : le *temps*, l'*analogie*, la *contamination*, la *dissimilation*, l'*assimilation*.

§ 72. Nous avons déjà vu (§ 10-11) que les modifications d'un mot d'emprunt ne sont soumises qu'à ceux des phénomènes phonétiques encore agissants à l'époque de son introduction. L'usure des lois — si l'on peut s'exprimer ainsi — produit en outre des formes différentes sur un même type original, et nous avons donné des exemples de ces deux cas.

§ 73. L'*analogie* rapproche des sons voisins et les substitue les uns aux autres. Les sons plus fréquents prennent la place de ceux qui le sont moins : ainsi *-ier* < *-arium* chasse *-er* < *-arem* dans *bouclier* pour *boucler* < **buccularem*, dans *bachelier* pour *bacheler* < **baccalarem*, dans *escolier* pour *escoler* < **scholarem*, dans *sanglier* pour *sengler* < *singularem*. Cela se produit même dans les mots savants : *singulier* pour *singuler* < *singularem*. *Gr* de *gros* influe sur le *cr* de *cras* < *crassum* et la transformation de *cras* en *gras* est encore facilitée par l'emploi souvent simultané des deux mots. L'*f* de *soif* (*sitim* > *soi*) s'explique par l'influence analogique de *boif* dans la phrase : *boif si tu as soif* [1].

§ 74. La *contamination* agit d'une manière assez semblable à l'analogie. Des phonèmes sont remplacés par d'autres sous l'influence de synonymes ayant une forme très rapprochée dans une langue étrangère ou dans la même langue. C'est ainsi que *v* latin passe à *g* dans *guespe*, etc. (§ 57). *Orteil* est un compromis entre *arteil* < *articulum* et le celtique *ordag*. *Suif* s'explique par la contamination de *sui* (< *siu* < *seu* < *sebum*) et de *sef* (**sevum* < *sebum*) [2].

§ 75. L'*assimilation* s'exerce surtout à l'intérieur d'un mot. Elle remplace un son par un autre de ce mot : ainsi *cherchier* pour la forme régulière *cerchier* < *circare* ; *altel*, *autel* pour *alter* < **altarem*.

§ 76. La *dissimilation* agit en sens inverse. Étant donné dans un mot deux phonèmes identiques ou très voisins, elle transforme l'un des deux et parfois même le supprime [3]. Dans *pelerin* pour *pererin* < *peregrinum*, *rossignol* pour *lossignol* < *lusciniolum*, il y a dissimilation de consonnes. *Vīcīnum* est devenu **vecīnum*, d'où *veisin*, par dissimilation de l'*ī* atone sous l'influence de l'*ī* tonique [4]. Dans **disjunare* > *disner* (dont le sens premier est : rompre le jeûne par le premier repas du matin), pour *disjejunare*, il y a eu syncope par dissimilation [5].

§ 77. D'autres modifications encore dues à l'agglutination, à l'épenthèse ou à la prosthèse, à l'apocope, à la production de sons accessoires, à des rapprochements étymologiques, à l'influence des mots empruntés, à des confusions de préfixes, etc., viennent aussi troubler le développement phonétique de la langue. La plupart rentrent dans l'ordre des faits morphologiques ou syntaxiques.

1. Cf. *Romania*, XVIII, 328.
2. Cf. *Romania*, XVIII, 330, et Ant. Thomas-Léop. Sudre, *Traité de la formation de la langue française*, p. 149.
3. Cf. Maurice Grammont, *la Dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*, Dijon, 1898 (*adde* G. Paris, dans *Journal des Savants*, févr. 1898). La dissimilation peut aussi avoir lieu d'un mot à l'autre. Cf. l'article cité de G. Paris.
4. Mohl, *Origines romanes*, p. 116, voit dans ce phénomène la réduction à *ẹ* sous l'influence de l'*ī* tonique de la diphtongue archaïque *ei* qui a précédé l'*ī* du latin classique *vīcīnum*.
5. Une autre théorie qui rend peut-être mieux compte de la formation de l'esp. *ayunar* et du roumain *ajuna* (*ad* + *junare*), explique **disjunare* par *dis* + *junare*, *junare* étant tiré de *jejunare* par une aphérèse qu'a facilitée la presque identité des deux premières syllabes. Cf. G. Paris, *Romania*, VIII, 95.

MORPHOLOGIE

§ 78. La morphologie de l'ancien français n'est point soumise à des règles immuables, applicables aux textes de toutes les dates et de toutes les provinces. Les formes héritées du latin se sont transformées de façon variable suivant les lieux ; elles se sont modifiées considérablement dans la longue période qui va du milieu du IXe siècle, date du plus ancien monument français, à la fin du XIVe siècle.

§ 79. Un caractère général se distingue cependant; c'est la tendance à la simplification et à l'uniformisation. Plus on avance dans le temps, plus on voit l'analogie faire son œuvre. Des deux forces auxquelles obéit le développement de la langue, la force d'ordre physiologique qui change un son en un autre selon des règles précises, et la force d'ordre psychologique qui tend à rapprocher les unes des autres des formes que l'application exclusive des lois phonétiques aurait rendues très dissemblables, c'est la seconde qui l'emporte de plus en plus. La morphologie de l'ancien français perd de siècle en siècle en richesse et en variété ce qu'elle gagne en simplicité [1].

Déclinaison.

§ 80. L'ancien français occupe une position intermédiaire entre le latin classique et le français moderne. Il se distingue du premier par la disparition du genre neutre [2] et la réduction du nombre des cas; du second par le maintien d'une déclinaison à deux cas.

§ 81. La perte du neutre est fort ancienne. Les textes du plus ancien moyen âge donnent déjà la forme du masculin à des noms neutres. On trouve dans la *Loi salique* : *retem*, *animalem*, *membrus*, *vestigius*; dans le *Vocab. S. Galli* : *folius*, *palatius*, *templus*, *tectus*, *stabulus*, etc. [3]. L'assimilation des neutres aux masculins a dû commencer dans la seconde déclinaison, où la forme de l'accusatif singulier était la même pour les deux genres. A l'accusatif *muru(m)* correspondait un nominatif *murus*; on a tiré de même de l'accusatif *membru(m)* un nominatif *membrus*, puis, l'analogie poursuivant son œuvre, le nom. pl. *membri* et l'acc. pl. *membros*. Les noms neutres de la 4e déclinaison ont été assimilés à ceux de la 2e. Par suite de la chute de l'*m* finale, *cornu* avait la même terminaison que *membru(m)* et a été traité comme lui. Les neutres de la 3e déclinaison en *-r*, en *-l* et en *-n* ont suivi une marche analogue; *altar* est devenu à l'acc. *altare(m)* et *mel*, *mele(m)*. Les neutres en *-us* sont devenus indéclinables par assimilation aux noms dont le radical se termine par une sifflante; *cors* < *corpus* a été traité comme *ors* < *ursu(m)*.

§ 82. La très grande majorité des noms neutres sont devenus masculins. Un certain nombre cependant a pris le genre féminin. Ce phénomène est dû à l'identité de la forme de l'-*a* qui termine le nom. et l'acc. pl. de tous les noms neutres, et de l'-*a* qui est la caractéristique de la 1re déclinaison, la déclinaison féminine par excellence. Le pluriel neutre *brac(ch)ia* est devenu *bracias*, et on a tiré du pluriel un singulier *bracia*, d'où l'anc. fr. *brace* [4], mod. *brasse*. On explique de même les mots *tempe*, *levre*, *feste*, *poire*, *pome*, *joie*, *enseigne*, *merveille*, etc.

§ 83. Certains noms neutres se présentent en français sous deux formes, une masculine, provenant du singulier, et une féminine provenant du pluriel. Tels *grain* et *graine*, *voile* (anc. *voil*), s. m., et *voile*, s. f., *cor* et *corne*, *feuil* [5] et *feuille*, etc.

§ 84. La diminution du nombre des cas semble due à des raisons diverses, les unes d'ordre phonologique, les autres d'ordre syntaxique. Il est vraisemblable que la disparition

1. Ce caractère est surtout sensible dans le domaine de la conjugaison; voir ci-dessous, § 258-267.
2. Sauf dans quelques pronoms.
3. Diez, *Gramm. des lang. rom.*, II, 2.
4. La plupart de ces mots ont d'ailleurs primitivement en ancien français un sens de collectivité : Rois Macabrés le prent. li vieus, entre sa *brace* (*Élie de Saint-Gille*, 1715). Elle prist des flors de lis Et de l'erbe du garris Et de le *foille* autresi, Une bele loge en fist (*Aucass. et Nicol.*, 19, 12).
5. Boileau (*Ep.*, XI) dit encore : Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil, Qui diriges chez moi l'if et le *chèvrefeuil*.

de l'ablatif tient en partie à ce que, par suite de la chute de l'*m* finale, ce cas aboutissait au singulier, dans la 3ᵉ déclinaison, à une forme identique et, dans la 2ᵉ, à une forme presque identique à celle de l'accusatif. Soit : *pane* et *pane(m)*, *muro* et *muru(m)*. Il faut ajouter que de bonne heure des prépositions régissant régulièrement l'ablatif furent employées avec l'accusatif. On lit déjà dans une inscription de Pompéi : *Saturninus cum suos discentes* [1]. L'emploi de la préposition *de* fit tomber le génitif [2], et celui de la préposition *ad* le datif. Le vocatif qui, dans plusieurs déclinaisons, était déjà identique au nominatif, lui fut entièrement assimilé.

§ 85. Deux cas seuls subsistent donc, le cas sujet représentant, pour la forme le nominatif latin et, pour l'emploi, le nominatif et le vocatif, et le cas régime remontant pour la forme à l'accusatif et employé pour tous les cas obliques.

§ 86. L'ancien français présente cependant quelques exemples de la conservation du génitif pluriel. Les locutions *geste Francor* < *gesta Francoru(m)*, *gent paienor* < *gente(m) paganoru(m)* et *cheval milsoldor* < *caballu(m) mille solidoru(m)* sont courantes dans les chansons de geste. L'expression *tens ancienor* < *tempus *antianoru(m)* a vécu jusqu'à la fin du XIIIᵉ siècle. On trouve encore au moyen âge *chrestienor*, *sarrazinor*, *macedonor*, *diablor*, qui remontent évidemment à des génitifs pluriels, mais dans lesquels l'instinct populaire voyait sans doute des adjectifs. On connaît un seul exemple de conservation du génitif pluriel féminin, dans la locution *Nostre Dame Chandeler* < *candellaru(m)*, modifiée bientôt, sous l'influence des précédentes, en *Nostre Dame Chandelor*, puis successivement en la *Chandelor* et la *Chandeleur*. Dans les pronoms, une forme de génitif pluriel a persisté : *lor* (auj. *leur*) < *illorum*.

§ 87. L'ablatif pluriel s'est maintenu dans quelques noms de lieux : *Poitieus* (auj. *Poitiers*) < *Pictavis*; *Angieus* (auj. *Angers*) < *Andecavis*; *Ais* (auj. *Aix*) < *Aquis*.

§ 88. Enfin le datif singulier a été conservé dans quelques formes pronominales [3] : *lui* < **illo + ei*, *lei* < **illae + ei*, *celui*, *celei*, *cestui*, *cestei*, *altrui*, *alcunui*, *nului* [4], etc.

§ 89. La distinction des deux cas n'est rigoureusement observée que dans les textes les plus anciens. Dès le XIIᵉ siècle, on trouve des exemples d'emploi du cas régime pour le cas sujet dans les textes anglo-normands. Sur le continent, on en constate dès le commencement du XIIIᵉ siècle ; ils deviennent de plus en plus nombreux dans la seconde moitié de ce siècle. Au XIVᵉ siècle, le cas sujet a pour ainsi dire complètement disparu ; c'est dans les provinces du Nord qu'il s'est maintenu le plus longtemps. La langue moderne en a conservé quelques traces : *fils*, *peintre*, *pâtre*, *chantre*, *prêtre*, *sœur*, etc. La forme du cas sujet et celle du cas régime coexistent encore dans quelques mots, chacune d'elles ayant reçu un sens différent. Ex. : *sire* et *sieur*; *gars* et *garçon*, *copain* et *compagnon*, *on* et *homme*. En outre la distinction des cas s'est maintenue dans quelques pronoms.

SUBSTANTIFS

§ 90. Les cinq déclinaisons du latin classique ont été de bonne heure réduites à trois. La quatrième déclinaison a été assimilée à la seconde, avec laquelle elle avait déjà plusieurs formes communes, et la cinquième à la troisième.

§ 91. Les trois déclinaisons survivantes renfermaient des noms des trois genres, et, après la disparition du neutre, des masculins et des féminins. Le système de l'ancien français, tel que le présentent les textes des premiers siècles de notre littérature, repose sur une base différente, sur la distinction des genres. Il faut donc distinguer les déclinaisons masculines et les déclinaisons féminines.

§ 92. La morphologie de l'ancien français obéissant moins à des règles précises qu'à des tendances soumises aux influences de temps et de lieu, on a classé de diverses manières les faits observés. Diez imité par Darmesteter, G. Paris, suivi par M. Constans, Schwan, M. Horning ont développé quatre systèmes différents. Nous nous rangeons, en gros, à la division de Schwan et nous distinguons, comme lui, trois déclinaisons masculines et trois déclinaisons féminines.

1. Meyer-Lübke, *Gramm. des lang. rom.*, II, 29.
2. Voir cependant ci-dessous, § 86.
3. Nous partageons sur l'origine de ces formes l'opinion émise par M. Ant. Thomas, *Romania*, XII, 332-334.
4. La forme *telui* est due à l'analogie des précédentes.

1re DÉCLINAISON MASCULINE

§ 93. La première déclinaison masculine comprend : 1° les noms masculins en-*us* de la 2° et ceux de la 4e déclinaison latine : *mur*, *an*, *cerf*, *loup*, *fruit*, *sein*, etc ; 2° les noms masculins parisyllabiques ou imparisyllabiques, mais sans changement de place de l'accent, de la 3e déclinaison latine, dont le nominatif singulier est terminé par *-s* : *pain*, *chien*, *mont*, *pont*, *roi*, etc ; 3° le mot *di* < *diem* ; 4° les noms masculins de la 1re déclinaison latine : *prophete*, *pape*, *poete*, etc. ; 5° tous les noms neutres devenus masculins, à l'exception de ceux dont le nominatif singulier se termine par *-s* : *vin*, *col*, *fer*, *nom*, *cor*, *gel*, etc ; 6° les infinitifs employés substantivement : *avoir*, *devoir*, *plaisir*, etc.

§ 94. Tous ces noms se déclinent sur le paradigme suivant :

suj. s. *murs*	suj. pl. *mur*
rég. s. *mur*	rég. pl. *murs*

§ 95. Toutes ces formes sont rigoureusement étymologiques. Le cas sujet singulier *murs* représente *murus*, avec chute de la voyelle de la syllabe finale [1] ; le cas régime singulier *mur* remonte à *murum*, qui a perdu d'abord son *m* [2], puis son *u* [3] ; le cas sujet pluriel *mur* provient de *muri*, qui a laissé tomber son *i* [4], le cas régime pluriel *murs* n'est autre que *muros*, dégagé de son *o* [5].

§ 96. Cette déclinaison, parfaitement régulière pour les mots du type *murus*, s'est étendue par analogie aux noms des autres catégories. *Panis* aurait donné régulièrement les formes suivantes :

suj. s. *pains*	suj. pl. *pains*
rég. s. *pain*	rég. pl. *pains*

Trois formes sur quatre étaient identiques à celles du type précédent ; la quatrième, celle du cas sujet pluriel, a subi l'influence de l'analogie.

§ 97. Les noms neutres ayant été de bonne heure assimilés aux masculins [6] ont naturellement suivi le sort de ces derniers.

§ 98. Les noms masculins de la première déclinaison latine suivent encore, dans les textes les plus anciens, la première déclinaison féminine. Ex. : Si cum *prophetes* anz mulz dis Canted aveien de Jesu Crist (*Pass.*, 27). Des les apostles ne fut unc tel *prophete* (*Rol.*, 2255, Müller). Parfois même, ils ont pris le genre féminin : *La pape* va vers Rumme droit (*Fragm. d'une vie de saint Thom. de Cantorbéry*, f° 1 ; v. 53, A. T.). *La prophete* qui s'avansait (*Dolop.*, 12010). Ceu k'a *la prophete* est dit (*Greg. pape Hom.*, p. 85). Mes sires Pierres de la Vigne l'avoit traï a *la pape* (Mén. de Reims, § 240). Mais, dans la majorité des cas, le genre l'a emporté sur la forme et l'assimilation s'est faite avec les masculins de la 2e déclinaison latine : Quant l'ot li *patriarches*, si s'en vait conreer (*Voy. de Charlem*, 141). De lor immolation dit Li *prophetes* en sun escrit (Sams. de Nantueil, *Prov. Salomonis*, Bartsch, *Lang. et litt. fr.*, 155, 17.)

2e DÉCLINAISON MASCULINE

§ 99. Les noms qui suivent cette déclinaison sont : 1° les masculins de la 2e déclinaison latine terminés par *-er* : *livre*, *gendre*, *fevre*, *vespre*, *maistre*, etc. ; 2° les masculins de la 3e déclinaison latine terminés par *-er* : *pere*, *frere*, etc.

§ 100. Les noms de la première catégorie devraient se décliner comme suit :

suj. s. *fevre*	suj. pl. *fevre*
rég. s. *fevre*	rég. pl. *fevres*

1. Voir § 31.
2. Voir § 51.
3. Voir § 31.
4. Voir § 31.
5. Voir § 31.
6. Voir § 81.

Ceux de la seconde devraient suivre le paradigme suivant :

suj. s. *pere*	suj. pl. *peres*
rég. s. *pere*	rég. pl. *peres*

En réalité, les noms du type *fevre* présentent bien les formes étymologiques, tout au moins jusqu'au commencement du XIIIe siècle. Ex. : Mes ne sui pas encore si *mestre* Que vos seusse reconter Tot ce qu'avez a demander (*Perceval*, ap. Godefroy, *Compl.*, v° Maistre). Je sui *maistre* Par carnin face erbe paistre (*Rom. et past.*, Bartsch, II, 59, 20). Mais les plus anciens textes montrent déjà l'assimilation des noms du type *pere* à ceux de la première catégorie pour le cas sujet pluriel. Ex. : Il la receut cume li altre *frere* (*Alexis*, XIe s., str. 24d). Si *frere* l'unt plaint et pluré (BEN. DE SAINTE-MORE, *Troie*, Bartsch, *Lang. et litt. fr.*, 180, 20).

§ 101. Cette déclinaison est suivie par les noms des deux catégories jusqu'au milieu du XIe siècle. Dès cette époque, certains textes présentent l'adjonction d'une *s* au cas sujet singulier, sous l'influence de la première déclinaison masculine. Ex. : Li *vespres* aproçat, li orages remest (*Voy. de Charlem.*, 398). La majorité cependant conserve la forme ancienne jusqu'au milieu du XIIe siècle. On la rencontre parfois encore au XIIIe siècle, mais en thèse générale le principe de l'assimilation l'emporte alors, ce qui revient à dire que les mots de la seconde déclinaison rentrent dans la première. Ex. : Et .I. *paires* nos angendra (*Dou pechié d'orgueil laissier*, ap. Godefroy, *Compl.*, v° Pere). Je sui *maistres* le roy qui France a a garder (ADENET, *Berte*, 2716).

§ 102. On peut rattacher à cette déclinaison quelques noms imparisyllabiques en *-io*, *-ionem* qui ne désignent pas des personnes, tels que *lion*, *mouton*, *poisson*. Dans les plus anciens textes, la forme du cas sujet singulier est identique à celle du cas régime; plus tard une *s* s'y ajoute.

3e DÉCLINAISON MASCULINE

§ 103. Cette déclinaison est suivie par les noms masculins imparisyllabiques de la troisième déclinaison latine qui désignent des personnes. Les terminaisons étant très variées, il est impossible de donner un paradigme unique. Les désinences les plus fréquentes sont : *-tor*, *-tórem*, *e- o*, *-ónem*.

§ 104. Le représentant du latin *imperator* se décline comme suit :

suj. s. *empere(d)re*	suj. pl. *empere(d)or*
rég. s. *empere(d)or*	rég. pl. *empere(d)ors* [1]

Ainsi se déclinent *ameor*, *chanteor*, *porteor*, *salveor*, etc.

§ 105. Le représentant du latin *latro* se décline comme suit :

suj. s. *lerre*	suj. pl. *larron*
rég. s. *larron*	rég. pl. *larrons*

On dira de même : suj. s. *ber*, rég. s. *baron*; *compain*, *compaignon*; *fel*, *felon*; *gars*, *garson*; *Hue*, *Huon*; *Gui*, *Guion* ; *Begue*, *Begon*; *Mile*, *Milon*, etc.

§ 106. Parmi les mots munis d'autres terminaisons, on peut citer : *sendra* [2], *seignor*; *enfes*, *enfant*; *prestre*, *provoire*; *nies*, *nevo*; *ancestre*, *ancessor*; *pastre*, *pastor*; *abes*, *abé*; *cuens*, *conte*; *on*, *ome*, etc.

§ 107. Dans la très grande majorité de ces noms [3], le cas sujet singulier se distingue des autres cas par la place de l'accent, conformément à la tradition latine.

§ 108. Des quatre formes, trois sont étymologiques : le cas sujet singulier, le cas régime singulier et le cas régime pluriel. Le cas sujet pluriel est au contraire une forme analogique, due à l'influence de la première déclinaison masculine où le cas sujet pluriel se distingue du cas régime par l'absence d'*s*.

§ 109. Une influence analogue s'est fait sentir de bonne heure sur le cas sujet singulier. Il n'est pas rare de le trouver muni d'une *s*, dès le commencement du XIIe siècle, dans des mots qui n'y ont étymologiquement aucun droit. Ex. : Li *sires* mes *pastres* (*Liv. des Psaum.*

1. Le *d* disparait dès la fin du XIe siècle au plus tard. Cf. § 60.
2. Prononcé vraisemblablement *sindre* (*Serm. de Strasbourg*).
3. *Conte* et *ome* font seuls exception.

ms. Cambridge, XXII, 11). Celui qui est *amierres* et *faisierres* de peis (*Ch. de 1250*, ap. Godefroy, *Dict.*, v° Ameor). Li *porteres* de ches lettres (*Ch. de 1256*, ap. Godefroy, *Compl.*, v° Porteur).

§ 110. On trouve également dès le XIIe siècle des formes de cas sujets singuliers refaits sur le cas régime par l'adjonction d'une *s*. Ex. : Cilz vilz lechieres, cilz *garçons*. (*Ren.*, Br. II, 1183, Martin).

1re DÉCLINAISON FÉMININE

§ 111. Cette déclinaison comprend tous les noms féminins terminés par un *e* sourd [1], c'est-à-dire : 1° les noms provenant de la 1re déclinaison latine : *chose*, *dame*, *corone*, etc. ; 2° les noms de la 5e déclinaison passés à la 1re : *glace*, *face*, etc. ; 3° les noms de la 3e déclinaison dans lesquels un groupe de consonnes a amené l'adjonction d'un *e* muet : *mere*, *poldre*, etc. ; 4° les noms neutres devenus féminins sous l'influence du pluriel [2] : *corne*, *tempe*, *arme*, *force*, *graine*, etc.

§ 112. Tous ces noms se déclinent sur le paradigme suivant :

suj. s. *chose*	suj. pl. *choses*
rég. s. *chose*	rég. pl. *choses*

§ 113. La seule forme analogique est celle du cas sujet pluriel. *Causae* aurait donné régulièrement *chos*. Mais *causa* et *causam* aboutissant au même résultat par suite de la chute de l'*m* finale, il n'y avait pas de distinction de cas au singulier. On supprima celle qui aurait dû étymologiquement exister au pluriel. On trouve déjà dans des inscriptions latines de nombreux exemples de l'emploi de l'accusatif pluriel comme sujet : *Requiescant reliquias* (*Corp. inscr. lat.*, V, 5078, *Romania*, XXIII, 322) ; *Hic quescunt duas matres, duas filias* (*Ib.*, III, 3551, *ib.*) ; *Filias matri fecerunt* (*Ib.*, VIII, 3783, *ib.*, p. 323) ; *Filias in pace fecerunt* (Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, II, 280, *ib.*).

§ 114. Les plus anciens textes français donnent déjà les mots de cette déclinaison sans distinction de cas.

2e DÉCLINAISON FÉMININE

§ 115. Cette déclinaison est suivie par tous les noms féminins non terminés par un *e* sourd [3], c'est-à-dire : 1° par les féminins et les masculins devenus féminins de la 3e déclinaison latine [4], *gent*, *maison*, *raison*, *amitié*, *santé*, *fin*, *dolor*, *furor*, etc. ; 2° par les féminins de la 4e déclinaison, *main* ; 3° par les féminins de la 5e déclinaison qui n'avaient pas passé à la première, *foi*, *rien*, etc. ; 4° par quelques neutres devenus féminins sous la forme du singulier, *mer*.

§ 116. Dans les plus anciens textes les noms de cette déclinaison suivent le paradigme ci-dessous :

suj. s. *fin*	suj. pl. *fins*
rég. s. *fin*	rég. pl. *fins*

c'est-à-dire que, comme ceux de la déclinaison précédente, ils ne présentent pas de distinction de cas. Mais, ce qui les caractérise, c'est que dès le XIe et jusqu'au XIIIe siècle, ils prennent une *s* au cas sujet singulier, sans doute sous l'influence des noms masculins. Ex. : Deus set asez cument la *fins* en iert (*Rol.*, 3872, Stengel). En plusors los fu granz la *tempestez* (*Rom. d'Alex.*, 15, P. Meyer, *Rec.*, p. 284). Ce n'est pas *reisons* ne droiture (THIBAUT, *la Poire*, 515, Stehlich).

§ 117. Cette forme postérieure du cas sujet ne provient pas de la forme latine du nominatif ; elle a été refaite sur le cas régime : *fins* = *fin* + *s* ; *reisons* = *reison* + *s*.

1. A l'exception de ceux qui rentrent dans la 3e déclinaison.
2. Voir § 82.
3. A l'exception du mot *suer* qui rentre dans la 3e déclinaison.
4. A l'exception de ceux qui sont terminés par *e* et qui appartiennent à la 1re déclinaison.

3e DÉCLINAISON FÉMININE

§ 118. Cette déclinaison comprend quelques noms qui ne portent pas l'accent sur la même syllabe au cas sujet qu'au cas régime. Ce sont : le mot *suer*, qui se décline comme suit :

suj. s. *suer*	suj. pl. *serors*
rég. s. *seror*	rég. pl. *serors* ;

quelques noms communs qui forment le cas régime singulier en *-ain* : *ante*, *antain* ; *niece*, *nieçain* ; *nonne*, *nonnain* ; *pute*, *putain* ; *guile*, *guilain* ; et un nombre assez considérable de noms propres : *Alde*, *Aldain* ; *Eve*, *Evain* ; *Berte*, *Bertain* ; *Ide*, *Idain* ; *Marote*, *Marotain* ; *Pinte*, *Pintain* [1] ; *Antigone*, *Antigonain* ; *Jehane*, *Jehanain*, etc. Après une palatale ou un *i*, la terminaison est *-ien* ou *-en* : *taie*, *taiien* ; *Aie*, *Ayen* ; *Marie*, *Marien*.

§ 119. En outre un bon nombre de noms de rivières suivaient cette déclinaison. Tantôt ils se sont perpétués longtemps sous les deux formes, celle du cas sujet et celle du cas régime, tels que l'*Aubete* qui, en 1675, est encore nommée l'*Aubete*, *alias Aubetin* ; tantôt ils n'en ont conservé qu'une, soit celle du cas sujet, comme l'*Amance* qui au XIIIe siècle se nommait aussi l'*Amancien*, ou la *Dive* pour laquelle la forme *Divain* est attestée au Xe siècle, soit, dans la majorité des cas, celle du cas régime, comme l'*Alain*, l'*Hozain*, l'*Ingressin*, l'*Othain*, le *Sornin*, etc. [2].

§ 120. La déclinaison de *suer* est rigoureusement étymologique. Celle des noms en *-ain* a longtemps passé pour être d'origine germanique. G. Paris pense au contraire « que le « phénomène en question se présente déjà dans le latin vulgaire, antérieurement à toutes « influences germaniques, et que, par conséquent, il faut chercher à l'expliquer comme « appartenant à l'évolution spontanée du latin [3]. » Cette opinion a été récemment étayée de preuves péremptoires par M. Philippon [4] qui a montré que l'on trouve déjà dans une inscription de l'époque impériale la forme *Fortunatanem* et que les exemples de la déclinaison *-a*, *-áne* sont très fréquents dans les chartes latines du haut moyen âge.

NOMS INDÉCLINABLES

§ 121. Les noms dont le radical ou le suffixe se termine par une sifflante sont indéclinables. Ex. : *nes*, *ors*, *pris*, *pais*, *mois*, *soris*, *empereris*, etc. Les neutres en *-us* de la 3e déclinaison latine entrent dans cette catégorie. Ex. : *tens*, *ues*, *lez*, *cors*, *pis*, etc.

Influence de la terminaison sur le radical.

§ 122. Lorsque le radical se termine par une labiale, par une palatale ou par l'un des groupes *rm* ou *rn*, la consonne finale tombe devant *s*. Ex. : *clef*, *cles* ; *nef*, *nes* ; *gab*, *gas* ; *drap*, *dras* ; *coc*, *cos* ; *borc*, *bors* ; *verm*, *vers* ; *jorn*, *jors*.

§ 123. Lorsque la consonne finale du radical est une dentale, elle se fond avec l'*s* sous forme de *z* prononcé *ts* : *gent*, *genz* ; *enfant*, *enfanz*. A partir du XIIIe siècle, ce *z* se confond dans la prononciation avec *s* et se change bientôt en *s* dans l'orthographe [5].

§ 124. Les noms terminés par *l* vocalisent cette *l* en *u* devant *s* [6]. Ex. : *cheval*, *chevaus* ; *chevel*, *cheveus* ; *col*, *cous* ; *travail*, *travaus* ; *genoil*, *genous*, etc. La terminaison *us* qui en résulte est représentée tout d'abord dans l'orthographe par un signe abréviatif déjà employé dans la paléographie latine : ᵒ ; *chevaus* s'écrit *chevaᵒ*. Bientôt ce signe prend place sur la ligne et se confond avec *x* : *chevax*. Enfin on en oublie la valeur ; on le considère comme représentant simplement une *s* et on le fait précéder dans l'orthographe de l'*u* qui s'entendait dans la prononciation : *chevaux* [7].

1. Nom de la poule dans le *Roman de Renart*.
2. Cette découverte est due à M. Ant. Thomas. Cf. *Romania*, XXII, 489-503.
3. *Romania*, XXIII, 348.
4. *Romania*, XXXI, 201-251.
5. Dans les mots de ce genre, le *t* du radical n'a reparu dans l'orthographe qu'à une époque récente. On sait que la *Revue des Deux-Mondes* s'en tient encore à la graphie ancienne et écrit *parens*, *enfans*, etc.
6. Voir § 67.
7. Au XVe et au XVIe siècles, on alla plus loin encore ; sous l'influence de préoccupations étymologiques, on fit précéder l'*x* d'une *l* et l'on écrivit *chevaulx*. La graphie *chevaux* reparaît dès le XVIIe siècle.

Influence des formes munies d's sur les formes sans s.

§ 125. Les modifications phonétiques indiquées ci-dessus avaient souvent pour résultat l'existence de deux formes assez différentes pour le cas régime singulier et le cas régime pluriel. La langue tendant inconsciemment à la simplification, l'analogie exerça son influence et l'on employa fréquemment pour le cas régime singulier ou le cas sujet pluriel une forme tirée du cas régime pluriel par la simple suppression de l's. Au XII[e] siècle déjà, on trouve *tré* < *trabem*, formé sur le pluriel *tres*. Ex. : Dex dou ciel lour envoie et done Un *tré* qu'a chair en l'aigue sone (*Ysopet de Lyon*, 1135). On rencontre de même *chié* < **capum*. Ex. : Qui m'en aportera le *chié* Je l'en dourrai mout riche fié (*Thebes,* app. II, 2601). De même encore : *enfer*, *jor*, *ver*, *cou* et même *chevau*. Ex. : La bataille deit estre a *chevau* (*Ass. de Jérus.*, I, 162).

Influence des formes sans s sur les formes munies d's.

§ 126. Par un phénomène inverse, les formes munies d's ont parfois subi l'influence des autres ; on les a formées par l'adjonction d'une s au radical. C'est le principe qui a triomphé dans la langue moderne. On en trouve déjà des applications dans l'ancienne langue, à partir du XII[e] siècle. Ex. : Li *arcs* des forz est surmontez (*Rois*, p. 6). Lor vont trencher les ches des *bucs*. (Ben., *Chron. des D. de Norm.*, II, 2243). Les *clefs* de la cité (*La Venjance de la mort N. S.*, ap. Godefroy, *Compl.*, v° Clef). Quarante *chiefs* d'estain (1344, Arch. nat. JJ 75, f° 30 v°, ap. Godefroy, *Dict.*, v° Chief). Les formes de ce genre vont toujours en augmentant; elles deviennent très nombreuses à partir du XIV[e] siècle.

ADJECTIFS

§ 127. Les adjectifs latins se divisaient en trois classes. Les uns avaient trois terminaisons différentes, l'une pour le masculin, l'autre pour le féminin et la troisième pour le neutre : *purus*, *pura*, *purum*. D'autres n'en avaient que deux, l'une pour le masculin et le féminin et l'autre pour le neutre : *fortis*, *forte*. Les adjectifs de la troisième catégorie n'avaient qu'une seule forme pour les trois genres : *prudens*.

§ 128. Dans l'ancienne langue française, ces trois classes se réduisent à deux, par suite de la disparition du neutre. On distingue donc les adjectifs à deux terminaisons, tels que *pur*, *bon*, *sain*, *noir*, etc., et les adjectifs à une seule terminaison, tels que *grant*, *fort*, *prudent*, *vaillant*, etc.

Adjectifs à deux terminaisons.

§ 129. Dans la grande majorité des adjectifs de cette classe, le masculin suit la première déclinaison masculine des substantifs, le féminin la première déclinaison féminine, c'est-à-dire que le masculin seul distingue les cas.

§ 130. Soit le paradigme suivant :

suj. s. m. *purs*	suj. pl. m. *pur*
rég. s. m. *pur*	rég. pl. m. *purs*
f. s. *pure*	f. pl. *pures*

Toutes ces formes sont rigoureusement étymologiques; celles du féminin remontent à l'accusatif latin.

§ 131. Sur le même paradigme se déclinent les adjectifs auxquels un *e* d'appui a été ajouté au masculin par suite de l'existence, en latin, d'un groupe de consonnes [1]. *Malade* < *male habitum* se déclinera comme suit :

suj. s. m. *malades*	suj. pl. m. *malade*
rég. s. m. *malade*	rég. pl. m. *malades*
f. s. *malade*	f. pl. *malades*

1. Voir ci-dessus, § 31.

§ 132. Les adjectifs provenant d'adjectifs latins terminés au nominatif singulier masculin par *-er* présentent parfois, dans les plus anciens textes, pour le cas sujet singulier masculin, une forme étymologique sans *s*. Ex. : Et l'*altre* [1] duyst d'escud cubrir (Alberic, *Alex.*, 94, P. Meyer). Ne feras mes pechies que te soit *aspre* (*Coron. Looys*, 395). Mais de bonne heure déjà l'*s* s'ajoute au cas sujet sous l'influence des adjectifs, beaucoup plus nombreux, qui y avaient étymologiquement droit. Ex. : L'uns fu Basans et li *altres* Basilies (*Rol.*, 208, Müller). La u je fiere cevalier ni *autres* mi (*Aucass. et Nicol.*, 2, 24).

Adjectifs à une seule terminaison.

§ 133. Les adjectifs de cette classe n'ont une seule terminaison qu'au cas régime du singulier et du pluriel; ils en ont deux au cas sujet.

Grant se décline comme suit :

suj. s. m. *granz*	suj. pl. m. *grant*
rég. s. m. *grant*	rég. pl. m. *granz*
f. s. *grant*	f. pl. *granz*

§ 134. Toutefois on trouve aussi, quoique moins fréquemment, la forme avec *z* au cas sujet féminin singulier. Ex. : *Granz* est la noise, si l'oïrent Franceis (*Rol.*, 1005, Müller). Ço dist Rollanz : *Forz* est nostre bataille (*Ib.*, 1713). Cette seconde forme est étymologique, l'autre est analogique.

§ 135. Sur le même paradigme se déclinent les adjectifs provenant d'imparisyllabiques latins tels que *soufisant*, *combatant*, etc. *Soufisant* présente les formes suivantes :

suj. s. m. *soufisanz*	suj. pl. m. *soufisant*
rég. s. m. *soufisant*	rég. pl. m. *soufisanz*
f. s. *soufisant*	f. pl. *soufisanz*

§ 136. Il est à remarquer que le cas sujet singulier a été refait sur le cas régime par l'adjonction d'une *s*. L'accent ne portant pas sur la même syllabe au nominatif et à l'accusatif, la forme régulière du cas sujet aurait été très différente de celle du cas régime.

§ 137. Déjà fort anciennement, des adjectifs de cette classe ont passé dans la précédente, c'est-à-dire qu'une forme spéciale, caractérisée par un *e*, a été créée pour le féminin. La forme *dulce* est courante dans la *Chanson de Roland*. Ex. : Li emperere Carles de France *dulce* (v. 16). Le mouvement s'accentue à partir du xiii[e] siècle. La différenciation du féminin gagne toujours du terrain; elle devient prépondérante vers la fin du xiv[e] siècle [1].

Influence de la terminaison sur le radical.

§ 138. Cette influence s'exerce dans les adjectifs de la même manière que dans les substantifs. Cf. § 122-124.

Influence du féminin sur le masculin.

§ 139. Dans quelques adjectifs, la forme du masculin aurait dû être assez notablement différente de celle du féminin. Cette dernière a agi sur la précédente dans le sens de l'assimilation. *Largum* aurait dû donner *larc* et *larga*, *large*. Or *larc* ne se rencontre que très rarement[2]. Les plus anciens textes ont déjà la forme *large*, tirée du féminin. Ex. : Entre les (dous) oilz mult out *large* le front (*Rol.*, 1217). Pour d'autres mots, les monuments les plus anciens présentent la forme étymologique, puis la forme analogique la remplace. Ex. : Or en vien, dan *calf* (*Rois*, p. 351). Celi qu'on dit le *chauve* (*Rom. de Ch. le Chauve*, ap. Godefroy, *Compl.*). De même les masculins *ferm* et *roit* sont devenus *ferme* et *roide* sous l'in-

1. La langue moderne a conservé les formes anciennes dans quelques noms propres : *Villefort*, *Rochefort*, etc.; dans les adverbes en *-ment* formés sur des adjectifs en *-ant* ou *-ent* : *méchamment*, *élégamment*, *prudemment*, *patiemment*, etc.; dans les locutions *lettres royaux* et *ordonnances royaux*, usitées jusqu'à la chute de l'ancien régime, et dans quelques locutions formées avec le mot *grand* : *grand'mère*, *grand'garde*, *grand'rue*, *grand'messe*, *grand'chambre*, *grand'tante*, *grand'chose*, etc. — C'est à tort que l'Académie prescrit une apostrophe dans ces derniers mots. L'apostrophe indique la suppression d'une voyelle. Or, dans ces locutions l'*e* n'a point été supprimé; il n'y a jamais existé.

2. Cf. *Romania*, XXX, 569.

fluence du féminin. Ex. : Un espiet fort et *reit* m'aportez en la place (*Voy. de Charlem.*, 604). Mais tes cuers est *fers* et entiers (G. de Cambrai, *Barlaam*, p. 112). Ses iex ot clos et le corps *roide*. (Beaumanoir, *Jehan et Blonde*, 1171). De gens *fermes*, entiers (*Complainte sur la bat. de Poitiers*, Bibl. de l'Éc. des Ch., 3e sér., II, 263).

Degrés de comparaison.

§ 140. Le français, comme les autres langues romanes, emploie en général des adverbes pour marquer les degrés de comparaison. Il a conservé toutefois jusqu'à maintenant quelques comparatifs et superlatifs organiques, tantôt sous la forme du cas sujet, tantôt sous celle du cas régime. L'ancien français en possède un plus grand nombre que la langue moderne. En outre, il présente une déclinaison complète pour ceux qui ont survécu jusqu'à nos jours.

§ 141. Les comparatifs organiques usités en ancien français sont les suivants : *maire*, *maior* [1]; *mieldre*, *meillor*; *pire*, *peior*; *mendre*, *menor*; *joindre* [2] ou *joenvre*, *jovenor* ou *junior*; *graindre*, *graignor*; *noaldre*, *noelor*; et, exclusivement sous la forme provenant de l'accusatif latin : *alçor*, *belisor*, *forçor*, *gensor* et *sordeior*.

§ 142. L'ancien français possédait les superlatifs organiques suivants : *mesme*, *pesme* et *proisme*, qui sont des mots populaires, et *altisme*, *fortisme*, *cherisme*, *grandisme*, *saintisme* et *paienisme* [3], qui ont une terminaison savante.

NOMS DE NOMBRE

Cardinaux.

§ 143. Les noms de nombre cardinaux sont en général indéclinables. Les seuls qui se déclinent en ancien français sont *un*, *deus*, *trois*, *vint*, *cent* et *mil*.

§ 144. *Un* se décline comme *pur* [4]:

suj. s. m. *uns*	suj. pl. m. *un*
rég. s. m. *un*	rég. pl. m. *uns*
f. s. *une*	f. pl. *unes* [5]

§ 145. *Deus* se décline comme suit : suj. m., *dui*, *doi*; rég. m., *dos*, *dous*, *deus*; fém., *does* *doues*.

§ 146. Dans *trois*, l'*s* a été considérée comme la marque du cas régime et a été, par conséquent, supprimée au cas sujet masculin. On décline donc ainsi : suj. m. *troi*; rég. m., *trois*; fém., *trois*.

§ 147. *Vint* et *cent*, lorsqu'ils sont multipliés par un autre nombre présentent la déclinaison suivante : suj. m., *vint*, *cent*; rég. m., *vinz*, *cenz*; fém., *vinz*, *cenz*.

§ 148. La règle d'après laquelle ces mots restent invariables lorsqu'ils sont suivis d'un autre nombre, n'existe pas encore. Ex. : Treis *vinz* livres et duze (*Rois*, p. 244). Deuls *ceinz* sesante (1256, Ch. des compt. de Dole, ap. Godefroy, *Compl.*, v° Cent.).

§ 149. Les formes latines *mille* et *milia* sont représentées respectivement par *mil* et *milie* (ou *mile*). En thèse générale, *mil* s'emploie pour le singulier et *milie* pour le pluriel. Ex. : Saül out ocis *mil* e David dis *milie* (*Rois*, p. 70). Mais les exceptions sont nombreuses et se présentent déjà fort anciennement. Tantôt *mil* se dit au pluriel. Ex. : Cel jorn i out cent *mil* lairmes ploredes (*Alexis*, xie s., str. 119e); tantôt, et plus fréquemment, *milie* (ou *mile*) se dit au singulier. Ex. : Il se met en mer atout *mile* nes (Jeh. de Tuim, *Hyst. de Jul. Cesar*, p. 141). Parfois enfin on trouve au pluriel la forme *miles*. Ex. : S'ot bien .XIII. *miles* mengans (*Chev. as .II. esp.*, 12292).

1. Nous n'indiquons que le cas sujet et le cas régime du singulier; le cas sujet pluriel est identique au cas régime singulier; le cas régime pluriel s'obtient par l'adjonction d'une *s* au cas régime singulier.
2. Conservé dans la langue moderne sous la forme *gindre* pour désigner le premier ouvrier d'une boulangerie.
3. Ce mot, qui est bien un superlatif, a pris de bonne heure le sens du positif. On lit déjà dans la *Chanson de Roland* : Puis si escrient l'enseigne *paienisme* (v. 1921).
4. Voir § 130.
5. Sur l'emploi de *un* au pluriel, voir à la syntaxe, § 279.

Ordinaux.

§ 150. Les noms de nombre ordinaux se déclinent comme les adjectifs à deux terminaisons.

§ 151. A côté des formes qui sont encore aujourd'hui en usage, l'ancien français employait les suivantes : *prin*, *altre*, *tiers* [1], *quart* [2], *quint* [3], *siste*, *setme*, *oitme*, *noefme* et *disme* [4].

ARTICLE

§ 152. L'article français représente le pronom démonstratif latin *illu(m)*. Il apparaît dès le IXe siècle. Il se décline comme suit :

suj. s. m. *li*	suj. pl. m. *li*
rég. s. m. *lo*, *le*	rég. pl. m. *les*
fém. s. *la*	fém. pl. *les*

§ 153. Dans la région picardo-wallonne, l'article féminin se présente sous la forme *li* au cas sujet singulier, et sous la forme *le* au cas régime.

PRONOMS

1° *Pronoms personnels.*

§ 154. Les pronoms personnels de la 1re et de la 2e personne et le pronom réfléchi remontent aux formes latines correspondantes. Le pronom de la 3e personne provient du pronom démonstratif *illu(m)*.

§ 155. La plupart des pronoms personnels ont des formes doubles, des formes absolues ou accentuées, et des formes conjointes ou atones.

§ 156. *Formes absolues.*

1re personne		2e personne	
suj. s.	*gié*, *jou*, *jo*, *je*, *ge*	suj. s.	*tu*
rég. s.	*mei*, *moi*, *mi*	rég. s.	*tei*, *toi*, *ti*
suj. et rég. pl.	*nos*, *nus*, *nous*	suj. et rég. pl.	*vos*, *vus*, *vous*

3e personne.

suj. s. m.	*il*	suj. s. f.	*ele*
acc. s. m.	*lui*	acc. s. f.	*li*
dat. s. m.	*lui*	dat. s. f.	*li*
suj. pl. m.	*il*	suj. pl. f.	*eles*
acc. pl. m.	*els*, *eus*	acc. pl. f.	*eles*
dat. pl. m.	*lor*, *lour*, *lur*, *leur*	dat. pl. f.	*lor*, *lour*, *lur*, *leur*

Pronom réfléchi.

acc. et dat., m. et f., s. et pl., *sei*, *soi*, *si*.

§ 157. *Formes conjointes.*

1re personne		2e personne	
suj. s.	*jou*, *jo*, *je*, *ge*	suj. s.	*tu*
rég. s.	*me*	rég. s.	*te*
suj. et rég. pl.	*nos*, *nus*, *nous*	suj. et rég. pl.	*vos*, *vus*, *vous*

1. Employé encore dans les locutions *tiers ordre* et *tiers état*, et comme substantif.
2. Resté comme substantif.
3. Usité encore dans les noms propres *Charles-Quint* et *Sixte-Quint*.
4. Resté comme substantif sous la forme féminine *dîme*.

3e personne.

suj. s. m.	*il*	suj. s. f.	*ele*
acc. s. m.	*lo, le*	acc. s. f.	*la*
dat. s. m.	*li, lui*	dat. s. f.	*li, lei, lié*
suj. pl. m.	*il*	suj. pl. f.	*eles*
acc. pl. m.	*les*	acc. pl. f.	*les*
dat. pl. m.	*lor, lour, lur, leur*	dat. pl. f.	*lor, lour, lur, leur*

Pronom réfléchi.

acc. et dat., m. et f., s. et pl., *se.*

§ 158. *Il* employé comme sujet pluriel prend une *s* à partir du xve siècle.

§ 159. L'ancien français possède en outre un pronom neutre[1], *el*, *eu* ou *ol*, qui a le sens de notre pronom *il* employé comme sujet de verbes impersonnels ou comme sujet neutre en général. Ex. : *Eu* n'est c'un Deu (Ben., *Chr. des D. de Norm.*, I, 203). Peser m'en deit et si fait *el* (Id., *Troie*, 20253). *Ol* esteit a viaire ou bon home qu'il esteit en .I. bois (Maurice, *Serm.*, ap. Godefroy, *Dict.*, v° Le 3). La forme du cas régime est *lo*, *le.*

2° *Pronoms possessifs.*

§ 160. Comme pour les pronoms personnels, il faut distinguer les formes absolues des formes conjointes.

§ 161. *Formes absolues.*

1re personne du singulier.

suj. s. m.	*miens*	suj. pl. m.	*mien*
rég. s. m.	*meon, mien*	rég. pl. m.	*miens*
f. s.	*meie, moie, miue, miene*	f. pl.	*meies, moies, miues, mienes*

2e personne du singulier.

suj. s. m.	*tuens, tiens*	suj. pl. m.	*tuen, tien*
rég. s. m.	*tuen, tien*	rég. pl. m.	*tuens, tiens*
f. s.	*toe, toue, toie, tiene*	f. pl.	*toes, toues, toies, tienes*

3e personne du singulier.

suj. s. m.	*suens, soens, siens*	suj. pl. m.	*suen, soen, sien*
rég. s. m.	*suen, soen, sien*	rég. pl. m.	*suens, soens, siens*
f. s.	*soe, soue, sue, seue, soie, siue, siene*	f. pl.	*soes, soues, sues, seues, soies, siues, sienes*

1re personne du pluriel.

suj. s. m.	*nostre, nostres*	suj. pl. m.	*nostre*
rég. s. m.	*nostre*	rég. pl. m.	*nostres*
f. s.	*nostre*	f. pl.	*nostres*

2e personne du pluriel.

suj. s. m.	*vostre, vostres*	suj. pl. m.	*vostre*
rég. s. m.	*vostre*	rég. pl. m.	*vostres*
f. s.	*vostre*	f. pl.	*vostres*

Le pronom possessif de la troisième personne du pluriel est *lor*, *lour*, *lur*, *leur* ; il reste invariable jusqu'au milieu du xive siècle. Dès lors, il prend une *s*, lorsqu'il est employé au pluriel.

1. Cf. *Romania*, XXIII, 161-176.

§ 162. *Formes conjointes.*

1re personne du singulier.

suj. s. m.	*meos, mes, mis*	suj. pl. m.	*mi*
rég. s. m.	*mon, mun, men*	rég. pl. m.	*mes*
f. s.	*ma, me*[1]	f. pl.	*mes*

2e personne du singulier.

suj. s. m.	*tes, tis*	suj. pl. m.	*ti*
rég. s. m.	*ton, tun, ten*	rég. pl. m.	*tes*
f. s.	*ta, te*	f. pl.	*tes*

3e personne du singulier.

suj. s. m.	*ses, sis*	suj. pl. m.	*si*
rég. s. m.	*son, sun, sen*	rég. pl. m.	*ses*
f. s.	*sa, se*	f. pl.	*ses*

1re personne du pluriel.

suj. s. m.	*nostre, nostres, noz, nos*	suj. pl. m.	*nostre, no*
rég. s. m.	*nostre, no*	rég. pl. m.	*noz, nos*
f. s.	*nostre, no*	f. pl.	*noz, nos*

2e personne du pluriel.

suj. s. m.	*vostre, vostres, voz, vos*	suj. pl. m.	*vostre, vo*
rég. s. m.	*vostre, vo*	rég. pl. m.	*voz, vos*
f. s.	*vostre, vo*	f. pl.	*voz, vos*

La forme conjointe du pronom de la 3e personne du pluriel est la même que la forme absolue.

3° *Pronoms démonstratifs.*

§ 163. *Ecce illu(m)* et *ecce istu(m)* ont donné en ancien français *icel*, bientôt abrégé en *cel*, et *icest*, abrégé en *cest*. Dans les plus anciens textes, ces deux mots se distinguent par le sens, *cel* désignant les objets plus éloignés et *cest* les plus rapprochés. Cette distinction s'efface bientôt; *cel* et *cest* s'emploient indifféremment l'un pour l'autre[2].

§ 164. *Cel* se décline comme suit :

suj. s. m.	*cil, cils, cius, cieus*	suj. pl. m.	*cil*
acc. s. m.	*cel, celui*	acc. pl. m.	*cels, çaus, ceus*
dat. s. m.	*celui, celi*	dat. pl. m.	*celor*
suj. s. f.	*cele, cille*	suj. pl. f.	*celes*
acc. s. f.	*cele, cille*	acc. pl. f.	*celes*
dat. s. f.	*celei, celi*	dat. pl. f.	*celor*

§ 165. Il existe en outre une forme neutre *cel*, qui s'emploie, soit isolément, soit dans la locution *puet cel estre*.

§ 166. *Cest* se décline comme suit :

suj. s. m.	*cist, ciz, cis*	suj. pl. m.	*cist*
acc. s. m.	*cest, cestui*	acc. pl. m.	*cez*
dat. s. m.	*cestui, cesti*	dat. pl. m.	*cestor*
suj. s. f.	*ceste*	suj. pl. f.	*cestes*
acc. s. f.	*ceste*	acc. pl. f.	*cestes*
dat. s. f.	*cestei, cesti*	dat. pl. f.	*cestor*

§ 167. L'ancien français possède encore deux pronoms démonstratifs neutres. L'un, *o*, représentant le latin *hoc*, ne paraît pas avoir été employé comme pronom postérieurement

1. Cette dernière forme est particulière au dialecte wallon-picard; il en est de même des formes *te* et *se*.

2. La langue moderne a introduit une distinction d'un autre genre, réservant au premier de ces mots le rôle de pronom et confinant le second dans celui d'adjectif.

au XIIIe siècle; il se dit aussi adverbialement au sens de *oui*, soit dans la locution : *ne dire ne o ne non*, soit combiné avec des pronoms dans *oie* < *hoc ego* et *oïl* < *hoc * illi*. Il est encore usité en composition avec quelques prépositions, dans *avuec*, *avec*, dans *poruec* et *senuec*.

Enfin le latin *ecce hoc* donne les formes *ço*, *ceo* ou *ce*.

Pronoms relatifs et interrogatifs.

§ 168. L'ancien français ne distingue pas, par la forme, le pronom relatif du pronom interrogatif; il a supprimé aussi la distinction entre le masculin et le féminin et la distinction des nombres. Il emploie *qui* pour le cas sujet, *que* ou *cui* pour l'accusatif, *cui* pour le datif et le génitif. La forme *quei* ou *quoi* se dit pour le neutre.

§ 169. En outre, *quel* s'emploie sans article comme pronom interrogatif, et avec l'article comme pronom relatif. Il se décline comme les adjectifs à une terminaison [1].

Conjugaison.

La conjugaison latine et la conjugaison de l'ancien français.

§ 170. La conjugaison de l'ancien français est moins riche que celle du latin ; elle a laissé tomber un certain nombre de formes et les créations nouvelles ne compensent pas les pertes.

§ 171. La voix passive a été entièrement transformée; un seul temps a survécu avec le même sens qu'en latin : le participe passé. Tous les temps simples du passif ont disparu; ils ont été remplacés par des temps périphrastiques qui existaient déjà, mais qui ont changé de sens, et ces derniers ont été remplacés à leur tour par des formations nouvelles. Le sens de *portatur*, par exemple, est pris par *il est portez*, qui, au point de vue étymologique, représente *portatus est*, et *portatus est* est rendu par *il a esté portez*. De même *portetur* se traduit par *qu'il soit portez* et *portatus sit* par *qu'il ait esté portez*, etc.

§ 172. Les verbes déponents, qui avaient une forme passive et une signification active, ont mis leur forme d'accord avec leur sens; ils ont pris la forme active. Cette transformation remonte à une époque très reculée. *Sequi* est devenu *sequere* > *sivre*, *suivre*; *mori* est devenu *morire* > *morir*, *mourir*, etc.

§ 173. Les temps ont subi aussi de nombreuses modifications. Ceux qui sont les représentants réguliers des temps latins correspondants sont les suivants : dans le mode indicatif, le présent, l'imparfait et le passé défini (parfait); dans le mode impératif, le présent [2]; dans le mode subjonctif, le présent ; dans le mode infinitif, le présent; dans le mode participe, le présent et le passé ; enfin le gérondif.

§ 174. Un autre temps s'est maintenu pour la forme, mais en changeant de signification; le plus-que-parfait du subjonctif latin est devenu l'imparfait du subjonctif français : *porta(vi)sset* a donné *portast*.

§ 175. Enfin le plus-que-parfait de l'indicatif se rencontre encore dans les textes les plus anciens. On trouve dans la *Séquence de sainte Eulalie* les formes *avret* < *habuerat*, *pouret* < *potuerat*, *furet* < *fuerat*, *voldret* < *voluerat*, *roveret* < *rogaverat*. Ce temps n'a pas dépassé le premier tiers du XIIe siècle ; le dernier exemple connu : *dueret* < *debuerat*, se trouve dans la *Chanson du roi Louis* [3]. Le plus-que-parfait organique n'a jamais le sens du plus-que-parfait; il se rend en général par le passé défini, plus rarement par l'imparfait de l'indicatif.

§ 176. Le futur du latin vulgaire se distinguait difficilement, à certaines personnes, du parfait dans la première conjugaison, par suite du changement du *b* intervocalique en *v*, du présent de l'indicatif dans la troisième, par suite de l'assourdissement des voyelles de la syllabe finale. *Portabit* se confondait dans la prononciation avec *portavit*; *leget* avec *legit*. Le futur latin a disparu. Il a été remplacé dans la majorité des pays romans au moyen d'une formation nouvelle, par un composé de l'infinitif du verbe à conjuguer et du présent de l'indicatif d'*hăbere*. Au lieu de *portabit*, on a dit : *portare habet*, qui a donné en ancien français *porterat*, jusqu'à la fin du XIe siècle, puis *portera*.

1. Cf. § 130.
2. Une seule personne de ce temps, la 2e pers. s., a survécu.
3. Cf. G. Paris, *Romania*, XXXI, 447.

§ 177. Un seul verbe a conservé pendant quelque temps le futur étymologique; c'est le verbe *estre*. On trouve jusqu'au XIIIe siècle les formes suivantes, employées, au reste, concurremment avec d'autres [1] : 1re p. s., *er*, *ierc*; 2e p. s., *ieres*; 3e p. s., *ert*, *iert*; 1re p. pl., *ermes*, *iermes*; 3e p. pl., *erent*, *ierent*. La 2e p. pl. n'a pas été rencontrée jusqu'à maintenant. Ce serait *ertes*, *iertes*.

§ 178. Un temps nouveau, le conditionnel, a été créé d'après un procédé analogue à celui qui a servi pour le futur. Le latin n'avait pas de forme spécialement attribuée au conditionnel. Le français — et avec lui plusieurs autres langues romanes — a conçu le conditionnel comme un imparfait du futur. Il l'a composé de l'infinitif du verbe à conjuguer et de l'imparfait du verbe *habere*. On trouve déjà, au reste, dans le latin post-classique, des exemples de ce tour. Tertullien dit : Indubitate quod in omnem terram *exire habebat* praedicatio apostolorum (*Adv. Jud.*, V, ap. Brunot, *Gramm. hist. de la lang. franç.*, § 394).

§ 179. Le français possède en outre toute une série de temps composés, formés du participe passé et de divers temps de l'un des auxiliaires *avoir* ou *estre*. L'emploi des temps périphrastiques formés avec *avoir* remonte à une construction que l'on trouve déjà sporadiquement dans le latin classique. On a relevé dans Plaute, dans Cicéron, dans Tite-Live, etc., des exemples de l'emploi d'un temps d'*habere* avec un participe passé. Cicéron dit : *Habeo absolutum* epos; Bellum diis *indictum habuit*. Tite-Live : Venenum, quod multo ante *praeparatum* ad tales casus *habebat*, poposcit. Sans doute, dans ces tournures, *habere* garde encore quelque chose de son sens propre. La phrase de Tite-Live, par exemple, signifie : Il demanda le poison qu'il *tenait* préparé depuis longtemps en vue d'une telle éventualité. Mais de ce sens à celui : qu'il avait préparé, la distance n'est pas grande. Plus on avance, plus l'emploi de la périphrase se développe. Au VIe siècle, *habere* n'est plus guère qu'un simple auxiliaire. Grégoire de Tours dit par exemple : Episcopum *invitatum habes* au sens de : Tu as invité un évêque.

§ 180. Dans les temps les plus anciens, le verbe *habere* ne pouvait naturellement s'employer qu'avec les verbes transitifs suivis d'un régime direct. Cet emploi s'est étendu plus tard à une partie des verbes intransitifs.

§ 181. La formation des temps périphrastiques à l'aide du verbe *estre* dans certains verbes intransitifs et dans les verbes pronominaux [2] paraît due à l'emploi du verbe *esse* dans les verbes déponents et les verbes passifs.

LES CONJUGAISONS

§ 182. La classification en quatre conjugaisons, basée sur la terminaison de l'infinitif, n'a rien de scientifique, parce qu'elle ne rend pas compte du caractère intime de chaque classe de verbes. On a proposé divers systèmes de répartition des verbes français. Celui qui paraît répondre le mieux à la réalité des choses est celui qui se fonde sur le plus ou moins de vitalité et de fécondité des diverses conjugaisons. Nous distinguons, avec M. Clédat, deux conjugaisons vivantes et une conjugaison morte.

§ 183. La première conjugaison vivante comprend les verbes terminés à l'infinitif par *-er*. De ces verbes, les uns remontent à des verbes du latin vulgaire en *-are* : *porter*, *laissier*, *chanter*, etc.; d'autres, en plus petit nombre, proviennent de verbes germaniques en *-an* : *adouber* < *dubban*, *eschirer* < *skĕrran*, *gaaignier* < *waidanjan*, etc.; d'autres enfin, en nombre très considérable, sont des formations nouvelles : *greer*, *gregier*, *joster*, etc.

§ 184. La seconde conjugaison vivante comprend les verbes terminés à l'infinitif par *-ir* qui se conjuguent inchoativement, c'est-à-dire qui intercalent la syllabe *-iss* [3] entre le radical et la terminaison au présent et à l'imparfait de l'indicatif, au présent du subjonctif, à l'impératif, au gérondif et au participe présent. Ils proviennent, les uns des verbes de la quatrième conjugaison latine : *fenir* [4], *punir*, *norrir*, d'autres de verbes de la seconde ou de la troisième conjugaison latine passés à la quatrième : *florir*, *covir*, etc.; d'autres encore de verbes germaniques : *garnir* < *warnjan*, *guenchir* < *wenkjan*, etc. Un bon nombre enfin sont des créations nouvelles du français : *maigrir*, *blanchir*, etc.

1. Voir ci-dessous, § 268.
2. Pour l'emploi des auxiliaires, voir à la syntaxe, § 298-299.
3. Provenant du suffixe inchoatif *-esc* devenu *-isc*.
4. Forme employée plus fréquemment que *finir*.

§ 185. Depuis des siècles toutes les formations nouvelles se sont rangées dans ces deux conjugaisons. Il est certain qu'il en sera toujours de même à l'avenir. Le français ne formera plus jamais de verbes terminés à l'infinitif par *-oir*, par *-re* ou par *-ir*, à moins que ces derniers ne soient conjugués inchoativement.

§ 186. La conjugaison morte comprend tous les verbes qui ne rentrent pas dans les deux classes précédentes. Elle était en ancien français plus nombreuse que maintenant; elle s'est affaiblie au cours des siècles, les pertes qu'elle faisait à chaque période de la langue n'étant point compensées par des acquisitions nouvelles. Parmi les verbes qu'elle a perdus, on peut citer: *ardre*, *manoir*, *fraindre*, *raembre*, *loisir*, *terdre*, etc. D'autres se sont maintenus en passant à la conjugaison inchoative, tel *foïr*, qui dans l'ancienne langue ne se conjuguait pas inchoativement [1].

Les désinences personnelles.

A. — *Présent de l'indicatif.*

§ 187.	1re conj.	2e conj.	Conj. morte.
	chant	*fenis*	*vent*
	chantes	*fenis*	*venz*
	chante(t)	*fenit*	*vent*
	chantons	*fenissons*	*vendons*
	chantez	*fenissez*	*vendez*
	chantent	*fenissent*	*vendent*

§ 188. 1re pers. s. Les trois formes *chant*, *fenis*, *vent*, sont rigoureusement étymologiques; l'*o* de la finale latine tombe régulièrement [2] et le *d* devenu final de *vendo* se change en la consonne sourde correspondante, c'est-à-dire en *t* [3]. De bonne heure cependant un *e* s'ajoute parfois à la première conjugaison. Cette voyelle est due, non à l'influence de la 2e pers. s., comme on le dit souvent, mais à celle des verbes dont le radical se termine par un groupe de consonnes difficile à prononcer et réclame, par conséquent, une voyelle d'appui, tels que *livre*, *moustre*, etc. L'adjonction de l'*e* est la règle dès le XIVe siècle. L'*s* de : je *finis* appartient en réalité au radical et non à la terminaison; elle n'en a pas moins été considérée comme formant la désinence et s'est ajoutée peu à peu, par analogie, aux verbes de la conjugaison morte, à l'exception du verbe *avoir*. On en trouve des exemples dès le XIIe siècle [4].

§ 189. Quelques verbes de la première conjugaison présentent, à la 1re pers. s., une forme en *-uis* dont l'origine n'est pas complètement élucidée. Tels *rover*, *ruis* et *trover*, *truis*.

§ 190. 2e pers. s. Dans la conjugaison morte, l'*s* de la terminaison fait souvent tomber la consonne du radical : *dormis* > *dorms*, *dors*; *partis* > *parts*, *parz*, *pars*.

§ 191. 3e pers. s. Dans la première conjugaison, le *t* final disparaît vers l'an 1100 [5] au plus tard. Dans la conjugaison morte, il se substitue à la dernière consonne du radical.

§ 192. 1re pers. pl. La terminaison *-ons*, qui est celle de la 1re pers. pl. à tous les temps, sauf au passé défini, est due à l'analogie de la 1re pers. pl. du présent de l'indicatif du verbe *estre*, qui se rencontre en ancien français sous la forme *sons* [6]. On trouve la terminaison *-oms* dans les textes les plus anciens [7].

§ 193. 2e pers. pl. Les formes de la 2e pers. pl. s'expliquent en partant de la première conjugaison : *-atis* donne régulièrement *-ez*. Cette désinence s'est propagée par analogie dans les autres conjugaisons [8].

§ 194. 3e pers. pl. Les formes de la 3e pers. pl. sont régulières. Dans la première conjugaison, l'*a* de la syllabe finale donne *e* féminin; dans les autres, le groupe de consonnes qui termine le mot explique la présence d'une voyelle d'appui.

1. Ce mouvement se poursuit encore maintenant; je *vêtissais* se dit actuellement à côté de je *vêtais*.
2. Voir § 31.
3. Voir § 60.
4. Dès le XVe siècle, les formes sans *s* deviennent très rares. On en trouve cependant encore des exemples isolés, en vers, jusqu'au XVIIIe siècle : Sans doute, il est sacré, ce livre, dont je *voi* Tant de prédictions s'accomplir devant moi (L. Racine, *Relig.*, c. III).
5. Cf. p. 13, note 2.
6. A côté de *somes* et *esmes*.
7. Les verbes *faire* et *dire* se sont, dans l'ancienne langue, soustraits à l'analogie et ont conservé pendant longtemps les formes étymologiques *faimes* et *dimes*.
8. Les formes *estes*, *faites* et *dites* font exception.

B. — *Imparfait de l'indicatif.*

§ 195. L'imparfait de l'indicatif a beaucoup plus varié que le présent, selon les temps et selon les provinces. Pour la première conjugaison, il faut distinguer la forme du Centre et de l'Ouest de celle de l'Est.

1re conj.		2e conj.	Conj. morte
Centre et Ouest	Est		
chantoe, -oue,	*chanteve*	*fenisseie, -oie*	*vendeie, -oie*
chantoes, -oues	*chanteves*	*fenisseies, -oies*	*vendeies, -oies*
chantot, -out	*chanteve(t)*	*fenisseit, -oit*	*vendeit, -oit*
chantiiens, -iens, -ions	*chantiiens, -iens, -ions*	*fenissiiens, -iens, -ions*	*vendiiens, -iens, -ions*
chantiiez, -iez	*chantiiez, -iez*	*fenissiiez, -iez*	*vendiiez, -iez*
chantoent, -ouent	*chantevent*	*fenisseient, -oient*	*vendeient, -oient*

§ 196. Dès le XIIe siècle dans le Centre et dans l'Ouest, un peu plus tard dans l'Est, la première conjugaison perd ses formes particulières et prend celles des autres conjugaisons. Le changement d'*-eie* en *-oie* date du XIIIe siècle [1]. La désinence de la 1re et de la 2e pers. pl. commence à devenir — sporadiquement — monosyllabique dès le XIIe siècle. Ce n'est qu'à la fin du moyen âge que *-ions*, *-iez* se prononcent toujours en une seule syllabe.

§ 197. Dans les textes de l'Est, on trouve, à l'époque la plus ancienne, des exemples d'imparfaits de verbes non inchoatifs en *-ir* terminés par *-ive* : *dormive*, *partive*, etc.

§ 198. On voit que les terminaisons latines de l'imparfait ont été traitées de différentes façons. *Aba* a donné tantôt *-ave*, *-aue*, *-oe*, tantôt *-eve*, suivant les régions. *Eba* a perdu sa labiale dès l'époque du latin vulgaire et est devenu *ea*. Cette modification provient vraisemblablement d'un phénomène de dissimilation qui s'est produit dans quelques verbes dont le radical contenait un *b* : *habebam* est devenu *abea*; *debebam*, *debea*, etc., puis le *b* a disparu partout, La terminaison *-iba* a été assimilée à *-eba*, *-ea*, sauf dans l'Est, où elle a donné régulièrement *-ive*.

§ 199. La terminaison de la 1re pers. pl. a changé son *e* en *o* sous l'influence de la 1re pers. pl. du présent de l'indicatif.

C. — *Passé défini.*

§ 200. Le passé défini se présente sous des formes très diverses. Il n'est pas possible de donner un paradigme unique pour ce temps dans la conjugaison morte, où il est tantôt faible, tantôt fort.

1re conj.	2e conj.
chantai	*feni*
chantas	*fenis*
chanta(t)	*feni, -it*
chantames	*fenimes*
chantastes	*fenistes*
chanterent	*fenirent*

L'explication de ces formes présente encore de nombreuses difficultés [2], dans l'examen desquelles nous ne pouvons entrer ici.

§ 201. La 2e pers. s. a perdu son *t* étymologique pour se terminer par l'*s* qui est la désinence habituelle de cette personne dans les autres temps.

§ 202. La 1re pers. pl. prend sporadiquement d'assez bonne heure une *s* devant *m* : *chantasmes*, *fenismes*, par analogie avec la 2e pers. pl.

§ 203. La 3e pers. s. de la première conjugaison perd son *t* final dès les environs de l'an 1100 au plus tard [3].

§ 204. La 1re pers. s. de la seconde conjugaison ne prend une *s* que vers la fin du moyen âge. Cette *s* paraît être due à l'influence analogique des passés définis forts provenant des parfaits latins en *-si*, tels que *mis*, *pris*, etc.

1. Voir §§ 41 et 331.
2. *Cantavi* semblerait devoir donner *chantef* et *finivi* : *fenif*. Mais cf. § 34.
3. Cf. p. 13, note 2.

§ 205. Dans les textes wallons, la 3e pers. pl. présente la terminaison *-arent*, due peut-être à l'analogie de la 1re et de la 2e pers. pl.[1].

§ 206. Un bon nombre de verbes de la conjugaison morte ont un passé défini faible en *-i* identique à celui de la seconde conjugaison. Tels sont : *sortir*, *dormir*, *covrir*, *ofrir*, *mentir*, *servir*, *vestir*, *vendre*, *pendre*, *rendre*, etc.

§ 207. Quelques verbes présentent, dans les textes les plus anciens, à la 3e pers. s., la terminaison *-iet*, et, à la 3e pers. pl., la terminaison *-ierent*. On explique ces formes par l'influence du parfait de *dare*. *Dare* avait un parfait à redoublement : *dedi*. *Dedi* se conserva dans les composés de *dare*, lorsque ce verbe lui-même eut disparu, et, suivant la coutume du latin vulgaire, la voyelle du simple reparut dans les composés. Le latin classique disait *perdidi*; le latin vulgaire dit *perdedi*, d'après *dedi*, et de même *perdedit* et *perdederunt*. Ces deux dernières formes donnent régulièrement un ancien français *perdiet* et *perdierent*. Il en fut de même d'autres verbes dont le parfait était en latin classique, en *-didi* (lat. vulg. *-dedi*) et qui étaient considérés, à tort ou à raison, comme des composés de *dare* : *crededit*, *rendedit*, *vendedit*. Par analogie, on a donné ce parfait à quelques autres verbes dont le radical se terminait par une dentale : *descendedit*, *respondedit*. On a eu ainsi un suffixe verbal français : *-iet* pour la 3e pers. s. et *-ierent* pour la 3e pers. pl., qui s'est appliqué, toujours par voie d'analogie, à des verbes dérivés de déponents latins qui n'avaient pas de parfait traditionnel, tels que *sivre*, et enfin à quelques autres verbes, tels que *rompre*. Ainsi s'expliquent les formes suivantes, toutes antérieures à la fin du XIIe siècle : *crediet*, *credierent; rendiet*, *rendierent*; *respondiet*, *respondierent*; *vendiet*, *vendierent*; *abatiet*, *abatierent*; *siviet*, *sivierent*; *rompiet*, *rompierent*, etc. Dès lors ces terminaisons ont été remplacées par les désinences *-i*, *-irent*, de la seconde conjugaison, dont elles étaient très rapprochées.

§ 208. Le français a créé un passé défini faible, dont l'*u* est la voyelle caractéristique. Le latin possédait un parfait en *-ui*, *-uisti*, *-uit*, etc., dans lequel l'*u* n'était pas accentué. On explique l'accentuation donnée à l'*u* en français par l'influence d'un parfait dans lequel le radical n'était représenté que par une simple consonne et dans lequel par conséquent l'accent devait porter sur la terminaison, la forme *fui*. *Fui*, *fuisti*, *fuit*, etc., donnent : *fui*, *fus*, *fut*, *fumes*, *fustes*, *furent*. Sur ce modèle on conjugua : *valui*, *valus*, *valut*, *valumes*, *valustes*, *valurent* ; *molui*, *molus*, *molut*, *molumes*, *molustes*, *molurent*, etc. Le français est donc en possession d'un suffixe accentué dont la caractéristique est la voyelle *u* et qui lui sert à former un certain nombre de passés définis. Ce suffixe va, tantôt se substituer au suffixe *-ui* non accentué, tantôt remplacer des terminaisons d'autre nature. Le premier cas se présente dans *valoir*, *doloir*, *paroir*, *moldre*, etc. ; le second dans *morir*, qui, issu d'un déponent latin, n'avait pas de parfait traditionnel, dans *courre*, provenant de *currere*, qui avait un parfait à redoublement, etc.

§ 209. Lorsque le radical se termine par une liquide, *l* ou *r*, le suffixe s'y ajoute purement et simplement; le radical ne subit pas de modification ; c'est ce qui se passe dans tous les verbes indiqués ci-dessus. Il n'en est pas de même lorsque le radical se termine par d'autres consonnes.

§ 210. Si le radical se termine par une labiale ou par une palatale, et que la voyelle radicale soit un *a*, la consonne finale disparaît, puis, à la 1re et à la 3e pers. s. et à la 3e pers. pl., l'*a* forme diphtongue avec l'*u* et cette diphtongue se résout en *o*[2], tandis qu'il devient *e* à la 2e pers. s., à la 1re et à la 2e pers. pl. *Sapui* donne donc *saui*, *soi* ; *sapuisti*, *seüs*; *sapuit*, *saut*, *sot*; *sapuimus*, *seümes*; *sapuistis*, *seüstes*; *sapuerunt*, *saurent*, *sorent*. On conjugue de même le passé défini du verbe *avoir* : *oi*, *eüs*, *ot*, *eümes*, *eüstes*[3], *orent*; celui du verbe *taire* ou *taisir* : *toi*, *teüs*, *tot*, *teümes*, *teüstes*, *torent* ; celui du verbe *plaire* ou *plaisir* : *ploi*, *pleüs*, *plot*, *pleümes*, *pleüstes*, *plorent*. Le passé défini du verbe *pooir* < *potere*, qui avait remplacé *posse* en latin vulgaire, suit l'analogie du verbe *savoir* : *poi*, *peüs*, *pot*, *peümes*, *peüstes*, *porent*.

§ 211. Si le radical se termine par une labiale, une palatale ou une dentale, et que la voyelle radicale soit un *e*, un *i* ou un *o*, la consonne finale disparaît; la voyelle radicale tombe à la 1re et à la 3e pers. s. et à la 3e pers. pl. et devient *e* ou *o* aux autres personnes. *Debui* donne *dui* ; *debuisti*, *deüs* ou *doüs* ; *debuit*, *dut*; *debuimus*, *deümes* ou *doümes*; *debuistis*, *deüstes* ou *doüstes* ; *debuerunt*, *durent*. On conjugue de même le passé défini du verbe *nuisir* ou *nuire* : *nui*, *neüs*, *nut*, *neümes*, *neüstes*, *nurent*; celui du verbe *croire* : *crui*, *creüs*, *crut*, *creümes*, *creüstes*, *crurent*. Le passé défini du verbe *ester* < *stare*, remontant à une forme vulgaire *stetui*, se conjugue de la même façon : *estui*, *esteüs*, *estut*, *esteümes*, *esteütes*, *esturent*.

1. Cette terminaison reparaît au XVIe siècle ; mais elle est alors d'origine méridionale.
2. Sauf dans l'Est, où l'on trouve les formes *saut*, *taut*, etc.
3. On trouve aussi les formes analogiques *oüs*, *oümes*, *oüstes*.

§ 212. Enfin, un certain nombre de verbes de la conjugaison morte ont un passé défini fort. Le latin employait quatre procédés différents pour la formation du parfait fort : 1° la réduplication : *credo*, *credidi*; *do*, *dedi*, etc.; 2° l'adjonction de *ui* au radical : *valeo*, *valui*; *volo*, *volui*, etc.; 3° l'adjonction d'un *i* au radical, avec modification éventuelle de la voyelle radicale : *video*, *vidi* ; 4° L'adjonction de *-si* au radical : *mitto*, *misi*; *cingo*, *cinxi*, etc.

§ 213. Ces quatre procédés ont eu des destinées diverses : 1° Les parfaits à redoublement ont disparu de bonne heure. Les grammairiens latins mettent en garde contre des formes telles que *punxi* pour *pupugi*, ou *pulsi*[1] pour *pepelli*, preuve que les parfaits à redoublement tombaient en désuétude. Un seul a survécu quelque temps, celui de *dare*. Il a donné naissance à un procédé de formation qui a été indiqué ci-dessus [2].

§ 214. — 2° Les parfaits en *-ui* ont en général, comme il a été dit plus haut [3], pris l'accent sur la terminaison, sous l'influence de *fui*, et ont par conséquent donné naissance à des passés définis faibles. Il est cependant quelques verbes, en très petit nombre, qui ont conservé l'accentuation latine. Conformément à une règle de phonétique [4], l'*u* en hiatus a alors disparu. Le passé défini du verbe *voloir*, p. ex., se conjugue comme suit : *voil*, *volis*, *volt*, *volimes*, *volistes*, *voldrent*. On trouve au reste bientôt les formes analogiques *volui*, etc., à côté des formes étymologiques.

§ 215. — 3° Les parfaits en *-i* ont souvent adopté une autre forme. Les grammairiens dénoncent déjà comme populaire *absconsi* pour *abscondi*. Plus tard, *legi* est devenu *legui*; *movi*, *movui*; *rupi*, *rompui*, etc. Quelques-uns cependant présentent en ancien français des formes étymologiques. Tels *veoir*, qui conjugue comme suit son passé défini : *vi*, *veïs*, *vit*, *veïmes*, *veïstes*, *virent*; et *faire* : *fi*, *fesis* ou *feïs*, *fist*, *fesimes* ou *feïmes*, *fesistes* ou *feïstes*, *fisdrent*, *fisent* ou *firent*[5]. Deux autres verbes peuvent se rattacher à cette classe : *venir* et *tenir*. Ces deux verbes présentent différentes formes à la 1re pers. s. : *vin* et *vinc* ; *tin* et *tinc*. Il y a eu action analogique réciproque de ces deux verbes l'un sur l'autre. A la 3e pers. pl., les formes anciennes sont *vindrent* et *tindrent*. Le *d* est nécessaire pour éviter le groupe *nr*, où l'*n* se prononçait alors, l'*i* devant *n* n'ayant pris le son nasal qu'au XVIe siècle.

§ 216. — 4° Les parfaits en *-si* se sont en général maintenus en ancien français. En outre, en latin vulgaire, cette classe s'était annexé un certain nombre de verbes qui formaient leur parfait d'une autre façon. *Sorbui* était devenu *sorpsi*; *momordi*, *morsi*; *pepelli*, *pulsi*, etc. Cette tendance s'accentue encore dans les siècles suivants, de telle sorte que la très grande majorité des verbes français qui ont un passé défini fort, le forment sur ce type. Soit le passé défini du verbe *sourdre* < *surgere* : *sors*, *sorsis*, *sorst*, *sorsimes*, *sorsistes*, *sorstrent*. De même *duire* donnera *duis*, *duisis*, *duist*, *duisimes*, *duisistes*, *duistrent*. Ainsi se conjuguent les passés définis des verbes *ceindre*, *joindre*, *ardre*, *plaindre*, *poindre*, *soldre*, etc.

§ 217. Les verbes dont la voyelle radicale se modifie suivant qu'elle est accentuée ou atone ont été traités un peu différemment. Le passé défini de *mettre* se conjugue comme suit : *mis*, *mesis*, *mist*, *mesimes*, *mesistes*, *mistrent*, *misent* ou *mirent*; celui de *prendre* : *pris*, *presis*, *prist*, *presimes*, *presistes*, *pristrent*, *prisent* ou *prirent*.

§ 218. Dans la suite des âges, les formes accentuées sur le radical ont influé sur les formes accentuées sur la terminaison, ou vice versa. Sous l'influence de *ris*, *rist* et *rirent*, *resis* est devenu *ris* ; *resimes*, *rimes*, *rîmes* ; *resistes*, *ristes*, *rîtes* ; de même, sous l'influence de *mis*, *mist*, *mirent*, *mesis* s'est changé en *mis*; *mesimes* en *mimes*, *mîmes* ; *mesistes* en *mistes*, *mîtes*. Inversement, les formes *conduisis*, *conduisimes*, *conduisistes*, ont provoqué le changement de *conduis* en *conduisi* (plus tard *conduisis*), de *conduist* en *conduisit*, de *conduistrent* en *conduisirent*. Si les moyens employés diffèrent, le résultat est toujours le même. L'influence de l'analogie s'exerce tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre, mais elle aboutit toujours au même résultat, c'est-à-dire qu'elle produit des formes plus rapprochées entre elles que ne le ferait l'application rigoureuse des lois phonétiques.

D. — *Futur.*

§ 219. Le futur est à l'origine un temps composé [6]; mais les éléments qui entrent dans sa

1. Forme déjà employée par Ulpien (IIe-IIIe s.)
2. V. § 207.
3. V. § 208.
4. V. § 16.
5. *Fecerunt* donne *fisrent*. Le français, ne pouvant supporter le groupe *sr*, s'en est débarrassé, tantôt en y intercalant une dentale, tantôt en laissant tomber l'une ou l'autre des consonnes.
6. V. § 176.

composition se sont soudés de si bonne heure qu'il apparaît déjà comme un temps simple dans les plus anciens monuments de la langue française.

1re conj.	2e conj.	Conj. morte : verbes en *-re*.	Conj. morte : verbes en *-oir*
chanterai	*fenirai*	*vendrai*	*movrai*
chanteras	*feniras*	*vendras*	*movras*
chantera(t)	*fenira(t)*	*vendra(t)*	*movra(t)*
chanterons	*fenirons*	*vendrons*	*movrons*
chanterez	*fenirez*	*vendrez*	*movrez*
chanteront	*feniront*	*vendront*	*movront*.

§ 220. Le futur étant un composé de l'infinitif, sa forme varie d'après celle de ce temps. A la 1re conjugaison l'a de la terminaison *-are*, se trouvant à la protonique, donne régulièrement *e* muet [1] : **cantarajo* > *chanterai*. Cependant, quelques verbes, dont le radical se termine par *r* ou par *n*, ont parfois laissé tomber cette voyelle : *tirrai*, *jurrai*, *donrai*, *menrai*, et par assimilation d'*n* à *r* : *dorrai*, *merrai*. Parfois aussi, dans les verbes dont le radical se termine par *r*, il y a eu métathèse de cette consonne : *enterrai*, *liverrai*, etc.

§ 221. Les verbes en *-ir* devraient, d'après la théorie [2], perdre leur *i*. *Finirajo* devrait donner *fenrai*, puis, avec intercalation du *d* dans le groupe *nr*, *fendrai*. En fait, les formes de ce genre sont l'exception ; on trouve bien parfois : *jorrai*, *orrai*, *morrai* [3], et, avec *e* muet, *covrerai*, *ofrerai*; mais, dans la grande majorité des cas, l'*i* a persisté. Il faut peut-être admettre qu'il a paru nécessaire de maintenir l'*i*, parce qu'il est la voyelle caractéristique de la 2e conjugaison.

§ 222. Les verbes en *-re* forment en général leur futur régulièrement. La voyelle protonique, étant un *e*, doit tomber : **venderajo* > *vendrai*. Cependant, quelques verbes, dont le radical se termine par un groupe de consonnes, présentent parfois cet *e*. On trouve, par exemple, *perderai*, *responderai*, etc. Le verbe *faire* a comme futur *ferai* comme maintenant. Cette forme représente, non **facerajo*, mais **farajo*, d'après un infinitif *fare* qui existait à côté de *facere*. Lorsque le radical de l'infinitif se termine par une *s*, un *t* s'intercale entre l'*s* et l'*r*, **cognoscerajo* > *conoistrai*.

§ 223. Les verbes en *-oir* perdent aussi, en général, la voyelle protonique : **moverajo* > *movrai*. Un *e* s'intercale cependant parfois entre le *v* et l'*r*, dans les verbes où ces deux consonnes devraient régulièrement se suivre. On trouve *deverai*, *saverai*, *moverai*, etc. Lorsque le radical de l'infinitif se termine par une *l*, un *d* s'intercale régulièrement entre *l* et *r*, puis l'*l* se vocalise : **valerajo* > *valdrai*, *vaudrai*. **Volerajo* > *voldrai*, *voudrai*. Le futur du verbe *pooir* < **potere* présente une forme assez différente de celle de l'infinitif. Le *t* devient *d*, puis s'assimile à l'*r*. **Poterajo* < *potrai*, *podrai*, *porrai*.

E. — *Conditionnel présent.*

224.

1re conj.	2e conj.	Conj. morte : verbes en *-re*	Conj. morte : verbes en *-oir*
chantereie, *-oie*	*fenireie*, *-oie*	*vendreie*, *-oie*	*movreie*, *-oie*
chantereies, *-oies*	*fenireies*, *-oies*	*vendreies*, *oies*	*movreies*, *-oies*
chantereit, *-oit*	*fenireit*, *-oit*	*vendreit*, *-oit*	*movreit*, *-oit*
chanteriiens, *-iens*, *-ions*	*feniriiens*, *-iens*, *-ions*	*vendriiens*, *-iens*, *-ions*	*movriiens*, *-iens*, *-ions*
chanteriiez, *-iez*	*feniriiez*, *-iez*	*vendriiez*, *-iez*	*movriiez*, *-iez*
chantereient, *-oient*	*fenireient*, *-oient*	*vendreient*, *-oient*	*movreient*, *-oient*

§ 225. Les terminaisons du conditionnel sont celles de l'imparfait de l'indicatif. Le radical subit les mêmes modifications que celui du futur.

1. V. § 32.
2. V. § 32.
3. Cette forme est la seule qui se soit conservée jusqu'à maintenant. *Conquerrai*, *aquerrai*, *courrai*, etc., se rattachent plutôt à *conquerre*, *aquerre*, *courre*, etc., qu'à *conquerir*, *aquerir*, *courir*.

F. — *Impératif.*

§ 226. 1[re] conj.	2[e] conj.	Conj. morte.
chante	*fenis*	*vent*
chantons	*fenissons*	*vendons*
chantez	*fenissez*	*vendez*

§ 227. La 2[e] pers. s. est régulière dans les textes anciens. A la 2[e] conjugaison, l'*s* appartient en réalité au radical : *fenis* < *finisce*. Elle a été considérée, vers la fin du moyen âge, comme constituant la terminaison et s'est propagée par voie d'analogie à la conjugaison morte. Dans les verbes de cette dernière conjugaison dont le radical se termine par un groupe de consonnes d'une prononciation difficile, un *e* d'appui s'ajoute : *sofre*, *covre*, *ovre*, etc.

§ 228. Les formes de la 1[re] et de la 2[e] pers. pl. ont été empruntées au présent du subjonctif [1].

G. — *Subjonctif présent.*

§ 229. 1[re] conj.	2[e] conj.	Conj. morte.
chant	*fenisse*	*vende*
chanz	*fenisses*	*vendes*
chant	*fenisse*	*vende*
chantons	*fenissons*	*vendons*
chantez	*fenissez*	*vendez*
chantent	*fenissent*	*vendent*

§ 230. Aux personnes du singulier de la 1[re] conjugaison, les textes anciens ne présentent pas d'*e*. Cela est régulier. A la finale l'*e* tombe sans laisser de trace[2] : *cantem* < *chant*. Mais, dans un certain nombre de verbes, le radical se terminant par un groupe de consonnes d'une prononciation difficile, une voyelle d'appui était nécessaire [3] : *simulem* donnait *semble* ; *liberem*, *livre*. Cet *e* s'est ajouté peu à peu à tous les autres verbes. L'analogie du subjonctif des autres conjugaisons, dans lesquelles un *e* représentait régulièrement l'*a* latin, s'est exercée dans le même sens.

§ 231. Les formes de la 1[re] et de la 2[e] pers. pl. ont subi de nombreuses influences analogiques. *Cantemus* devrait donner *chanteins* ; *chantetis*, *chanteiz* ; *finiscamus*, *fenischiens* ; *finiscatis*, *fenischiez* ; *vendamus*, *vendains* et *vendatis vendez*. De toutes ces formes, la dernière seule se rencontre. A la 1[re] pers. pl., la terminaison *-ons*, usitée à d'autres temps, s'est substituée aux désinences étymologiques. A la 2[e] pers. pl., la terminaison *-ez*, régulière dans les verbes de la conjugaison morte, s'est propagée aux autres conjugaisons. Puis une nouvelle transformation s'est opérée. La terminaison *-iatis* ou *-eatis*, ce qui est tout un en latin vulgaire, donnait *-iez* dans les verbes provenant de la 2[e] ou de la 4[e] conjugaison latine. Tandis que *vendatis* donnait *vendez*, *partiatis* était représenté par *partiez*. Peu à peu *-iez* se substitue à *-ez* dans les verbes qui n'y avaient pas étymologiquement droit, et le même phénomène se produit à la 1[re] pers. pl. où *-ions* [4] remplace *-ons* [5].

§ 232. Dans les verbes de la 1[re] conjugaison dont le radical se termine par un *c* appuyé sur une autre consonne, on s'attendrait à trouver, au présent du subjonctif, des formes très différentes de celles du présent de l'indicatif, dont la voyelle caractéristique, étant un *a*, a changé en *ch* le *c* latin. Il n'en est rien cependant. Le radical se maintient tel qu'il était au présent de l'indicatif : *caballicent* donne *chevalchent*, *chevauchent*, comme *caballicant*.

§ 233. Un phénomène analogue se présente à la 2[e] conjugaison. *Finiscam*, *finiscas*, etc., devraient donner *fenische*, *fenisches*, etc. L'influence du présent de l'indicatif, où le *c* n'étant pas suivi d'un *a*, ne se change pas en *ch*, a fait maintenir le radical tel qu'il était à l'indicatif.

§ 234. Dans un certain nombre de verbes de la conjugaison morte, le yod provenant de l'*i*

1. Cf. Am. Salmon, dans *Le Français*, août 1903.
2. Depuis le XV[e] siècle, on ne trouve plus que de très rares exemples de formes sans *e*. Un souvenir de la forme étymologique s'est cependant conservé jusqu'au XVI[e] siècle, dans la locution *Dieu vous gard*.
3. V. § 31.
4. La terminaison *-iens* se rencontre, dans les textes de l'Est, dans les verbes où l'*a* latin est précédé d'une palatale.
5. Cette évolution est presque complètement terminée au XV[e] siècle. On trouve cependant encore, au XVI[e] siècle, surtout dans Rabelais, des exemples isolés des terminaisons en *-ons*, *-ez*.

ou de l'*e* latin en hiatus dans les finales des trois personnes du singulier et de la troisième personne du pluriel, a donné en ancien français le son *j* ou a mouillé la consonne précédente : *feriam* > *fierge* ; **moriam* > *moerge* ; **reteneat* > *retiegne* ; *doleat* > *doille*, *duille*, *dueille* ou *doeille*. Des formes analogues se rencontrent dans les verbes qui n'y ont pas étymologiquement droit : *curge*, *prenge*, etc. Le présent du subjonctif du verbe *doner* se trouve fréquemment sous les formes *dunge*, *doigne* et *doinge* [1].

H. — *Imparfait du subjonctif.*

§ 235. L'imparfait du subjonctif provient du plus-que-parfait du subjonctif latin. En latin, le plus-que-parfait du subjonctif dérivait du parfait de l'indicatif. L'imparfait du subjonctif français sera donc dans un rapport intime avec le passé défini. On obtient la 1re pers. s. de l'imparfait du subjonctif en ajoutant *-se* à la 2e pers. s. du passé défini. Le passé défini de la conjugaison morte se présentant sous bien des formes diverses, il n'est, par conséquent, pas possible de donner un paradigme unique pour l'imparfait du subjonctif des verbes de cette conjugaison.

1re conj.	2e conj.
chantasse	*fenisse*
chantasses	*fenisses*
chantast	*fenist*
chantissons, *-assons*, *-assions*	*fenissons*, *-ions*
chantissez, *-assez*, *-assiez*	*fenissez*, *-iez*
chantassent	*fenissent*

§ 236. L'*e* qui termine la 1re pers. s. n'est pas encore expliqué. Si, dans la 2e conjugaison, on peut songer à l'influence de la 1re pers. s. du présent du subjonctif, cette explication ne peut convenir pour la 1re conjugaison, qui n'avait pas d'*e* au présent du subjonctif, tandis qu'elle en présente un, dès les plus anciens textes, à l'imparfait.

§ 237. A la 1re et à la 2e pers. pl., les formes en *-issons*, *-issez* sont plus anciennes que les formes en *-assons*, *-assez*. Elles sont dues à l'analogie de la 2e conjugaison [2].

§ 238. Pour la conjugaison morte, nous donnons quelques paradigmes de l'imparfait du subjonctif correspondant à ceux que nous avons donnés pour le passé défini :

valusse	*seüsse*	*creüsse*
valusses	*seüsses*	*creüsses*
valust	*seüst*	*creüst*
valussons, *-ions*	*seüssons*, *-ions*	*creüssons*, *-ions*
valussez, *-iez*	*seüssez*, *-iez*	*creüssez*, *-iez*
valussent	*seüssent*	*creüssent*
veïsse	*sorsisse*	*mesisse*
veïsses	*sorsisses*	*mesisses*
veïst	*sorsist*	*mesist*
veïssons, *-ions*	*sorsissons*, *-ions*	*mesissons*, *-ions*
veïssez, *-iez*	*sorsissez*, *-iez*	*mesissez*, *-iez*
veïssent	*sorsissent*	*mesissent*

I. — *Infinitif.*

§ 239.

1re conj.	2e conj.	Conj. morte : en *-re*	Conj. morte : en *-oir*.
chanter	*fenir*	*vendre*	*movoir*

1. La forme *doint* (3e pers. s.) se rencontre encore sporadiquement au XVIe siècle.
2. Elles diminuent peu à peu, mais on en trouve encore quelques exemples au XVIe siècle, et Robert Estienne les considère même comme régulières. Par analogie, on rencontre parfois la forme en *-isse* à la 1re pers. s. : Je ne le *demandisse* pas (*Cent Nouv.*, XLI).

§ 240. La terminaison latine *-are* donne *-er* lorsqu'elle n'est pas sous l'influence d'une palatale, et *-ier* dans le cas contraire. *Manducare* > *mangier*; *ajutare* > *aidier*. *Ire* donne *-ir*. La terminaison de la 4e conjugaison latine, étant atone, perd son *e*. La terminaison *-ere* donne *-eir*, puis *-oir*. Sous l'influence d'une palatale, elle aboutit à *-ir* [1] : *mucere* > *moisir*; *licere* < *loisir*; *placere* < *plaisir*.

§ 241. Les confusions sont fréquentes entre les diverses terminaisons de l'infinitif. Les unes remontent à l'époque du latin vulgaire; d'autres se sont produites au moyen âge. Les doubles formes sont nombreuses. Les composés de *capere* présentent une forme en *-oir* à côté de la forme étymologique en *-re* : *deçoivre* et *decevoir*; *reçoivre* et *recevoir*. On trouve de même : *plaisir* et *plaire*; *taisir* et *taire*; *luisir* et *luire*; *querre* et *querir*; *courre* et *courir*; *suivre* et *suivir*. *Tenir* s'implante de bonne heure à côté de *tenoir*, dont Godefroy donne un exemple unique. D'autres verbes ont trois terminaisons différentes : *manoir*, *maindre* et *maner*; *doloir*, *doler* et *doudre*. D'autres même en ont jusqu'à quatre : *criembre*, *cremir*, *cremoir* et *cremer*. Ces confusions s'expliquent par le fait que certaines terminaisons, celle de la 3e pers. pl. du présent de l'indicatif, ou celle du participe présent, sont les mêmes dans toutes les conjugaisons : de *quierent* on a pu tirer *querir*, d'après l'analogie de *vienent*, *venir* ou de tel autre verbe; de *manant* on a pu tirer *maner*, d'après *portant*, *porter*, etc.

J. — *Gérondif et participe présent.*

	1re conj.	2e conj.	Conj. morte
§ 242.	*chantant*	*fenissant*	*vendant*

§ 243. La terminaison de ces deux temps est toujours la même. *Ant* représente aussi bien *-antem* qu'*-ando*. L'*e* et l'*o* disparaissent également à la finale et le *d*, devenu final, se change en la consonne sourde correspondante, c'est-à-dire en *t* [2].

§ 244. Les gérondifs et les participes présents devraient, semble-t-il, se terminer par *-ent* aux conjugaisons autres que la première. Les plus anciens textes présentent cependant déjà la terminaison *-ant* pour toutes les conjugaisons, ce qui revient à dire que la 1re conjugaison — la plus nombreuse de toutes — a exercé une influence analogique sur les autres. Ce trait est le plus caractéristique d'entre ceux qui distinguent le français des autres langues romanes. Cette substitution de suffixe est postérieure au changement de *c* intervocalique en *-is* devant *e*. *Tacantem* aurait donné *taiant* comme *pacantem*, *paiant*. *Tacentem* a donc donné *taisent*, puis *taisant*.

§ 245. Le participe présent se décline comme les adjectifs à une seule terminaison [3].

K. — *Participe passé.*

§ 246. Dans la conjugaison morte, le participe passé est tantôt faible, tantôt fort. Il n'est donc pas possible de donner un paradigme unique pour cette conjugaison.

1re conj.				2e conj.			
suj. s. m.	*chantez*	suj. pl. m.	*chanteṭ, -é*	suj. s. m.	*feniz*	suj. pl. m.	*feniṭ, -i*
rég. s. m.	*chanteṭ, -é*	rég. pl. m.	*chantez*	rég. s. m.	*feniṭ, -i*	rég. pl. m.	*feniz*
f. s.	*chanteḍe, ee*	f. pl.	*chanteḍes, -ees*	f. s.	*feniḍe, -ie*	f. pl.	*feniḍes, -ies*

§ 247. Le *ṭ* final du régime singulier et du sujet pluriel tombe vers la fin du XIe siècle [4]. Le *ḍ* intervocalique du féminin disparaît à la même époque. Sous l'influence de la palatale, la terminaison du participe passé de la 1re conjugaison est *-ieṭ*, *-ié* : *mangié*, *aidié*, etc.

§ 248. Un certain nombre de verbes de la conjugaison morte ont un participe passé en *-i*, identique à celui de la seconde conjugaison : *dormi*, *servi*, *menti*, etc.

§ 249. D'autres verbes de la conjugaison morte ont un participe passé en *-uṭ*, *-u*, fém., *-uḍe*, *-ue*. Cette forme tire son origine d'un participe latin en *-utum* que possédaient quelques verbes en *-uere* ou *-vere*, tels que *minuere*, *tribuere*, *absolvere*, etc. Le participe en *-utum*,

1. V. § 41.
2. V. § 60.
3. V. § 133-137.
4. Cf. p. 13, note 2.

rare en latin classique, prit une grande extension en latin vulgaire. Le français, préférant les formes faibles aux fortes, l'a substitué à un grand nombre de participes forts. La grande majorité des verbes en *-oir*, des verbes en *-ir* et en *-re*, l'adoptèrent. Tels *avoir*, *voloir*, *pooir*, *veoir*, *venir*, *tenir*, *croire*, *conoistre*, etc. [1].

§ 250. Le radical auquel s'ajoute le suffixe *-u* ne subit pas de modifications lorsqu'il se termine par une liquide, une nasale ou un groupe de consonnes : *courre*, *couru* ; *voloir*, *volu* ; *valoir*, *valu* ; *vestir*, *vestu*, etc.

§ 251. Lorsqu'il se termine en latin par une labiale ou une palatale, la consonne finale tombe dès avant l'époque littéraire : *savoir*, *seü* ; *avoir*, *eü* ; *devoir*, *deü* ; *plaire*, *pleü*. A partir du XIV[e] siècle, la voyelle qui précède l'*u* disparaît dans la prononciation, tout en se maintenant en général longtemps encore dans l'orthographe.

§ 252. Lorsque le radical se termine par un *d*, cette consonne se change en un *ḍ*, qui se maintient devant la terminaison jusqu'à la fin du XI[e] siècle, puis tombe ; la voyelle qui la précède tombe à son tour dans la prononciation à partir du XIV[e] siècle : *veḍut*, *veü* ; *creḍut*, *creü*, etc.

§ 253. Lorsque la consonne finale du radical est un *t*, elle se change en *d* dès avant l'époque littéraire. Le développement ultérieur est le même que dans le cas précédent : *poḍut*, *poü*.

§ 254. Les participes passés forts ont deux terminaisons différentes, *s* et *t*. La forme en *-s* remonte à la terminaison latine *-sum*. Les verbes qui la possèdent étaient plus nombreux en ancien français qu'ils ne le sont dans la langue moderne. Tels *ardre*, *ars* ; *remanoir*, *remes* ; *clore*, *clos* ; *confondre*, *confus* ; *absoldre*, *absols* ; *tordre*, *tors* ; *seoir*, *sis* ; *prendre*, *pris* ; *mettre*, *mis* ; *sourdre*, *sours*. En outre, quelques participes passés de cette classe sont devenus substantifs : *toise*, *sourse*, actuellement *source* ; *ressourse*, aujourd'hui *ressource* ; *semonse*, aujourd'hui *semonce*, etc.

§ 255. La forme en *-t* remonte à la terminaison latine *-tum*. Elle est un peu plus fréquente que la précédente : *dire*, *dit* ; *escrivre*, *escrit* ; *peindre*, *peint* ; *poindre*, *point* ; *feindre*, *feint* *plaindre*, *plaint* ; *duire*, *duit* ; *fraindre*, *frait* ; *rompre*, *rout* ; *empeindre*, *empeint* ; *covrir*, *covert* ; *ovrir*, *overt* ; *soffrir*, *soffert* ; *ofrir*, *ofert*, etc. Parmi les participes passés de cette catégorie devenus substantifs, on peut citer *route* < *rupta* et *cueillette* < *collecta*.

§ 256. Tous les participes passés se déclinent comme les adjectifs à deux terminaisons [2].

Influence de l'accent sur les formes verbales.

§ 257. Dans un très grand nombre de verbes — et en particulier dans ceux que nous avons choisis comme paradigmes — la place de l'accent n'influe pas sur la forme du radical. Il en est d'autres où elle exerce, au contraire, une influence notable.

§ 258. Les verbes dont la dernière syllabe radicale est un a libre non suivi d'une nasale, changent cet *a* en *ę* aux formes accentuées sur le radical : *lęve*, *lavons*. Ici l'assimilation s'est faite au profit des formes accentuées sur la terminaison.

§ 259. Les verbes dont la voyelle radicale est un *a* et dans lesquels cette voyelle est suivie d'une nasale simple, changent leur *a* en *ai* aux formes accentuées sur le radical [3] : *aime(t)*, *amons* ; *claime(t)*, *clamons* ; *reclaime(t)*, *reclamons*. Dans la langue moderne, tantôt les formes accentuées sur le radical se sont assimilées aux autres : *reclaime* est devenu *reclame* ; tantôt le phénomène inverse s'est produit : *amons* est devenu *aimons* [4].

§ 260. Les verbes dont la dernière voyelle radicale est un *ẹ* non suivi d'une palatale, changent cet *ẹ* en *iẹ* aux formes accentuées sur le radical : *lieve*, *levons* ; *crieve*, *crevons* ; *vient*, *venons* ; *tient*, *tenons*. Tantôt cette diphtongue *ie* s'est maintenue dans la langue moderne, tantôt elle est redevenue *ẹ*.

§ 261. Les verbes dont la dernière voyelle radicale est un *ẹ* soumis à l'influence d'une palatale, changent cet *ẹ* en *i* aux formes accentuées sur le radical, et en *ei* aux formes accentuées sur la terminaison : *prise*, *preisons* ; *ist*, *eissons* ; *prie*, *preions*.

§ 262. Les verbes dont la dernière voyelle radicale est un *ẹ*, changent *ẹ* en *ei*, *oi*, aux formes accentuées sur le radical : *deit*, *doit*, *devons* ; *beit*, *boit*, *bevons*, puis *buvons* sous l'influence du *v* ; *adeise*, *adoise*, *adesons*.

1. Cette forme a poursuivi ses conquêtes depuis le moyen âge. Le langage populaire et celui des enfants l'adaptent à des verbes auxquels le bon usage la refuse, disant par exemple *sentu* pour *senti*, ou *mouru* pour *mort*.
2. V. § 129-132.
3. V. § 39.
4. *Amant*, employé comme substantif, a cependant conservé la forme ancienne.

§ 263. Dans les verbes dont la dernière voyelle du radical est un *e* entravé, cet *e* se prononce ouvert aux formes accentuées sur le radical. Il se prononce sourd aux formes accentuées sur la terminaison : *appelle*, *appelons*; *jette*, *jetons*.

§ 264. Les verbes dont la dernière voyelle radicale est un ǫ changent cet ǫ en *ue*, puis en *eu*, lorsqu'il est accentué. Aux personnes accentuées sur la terminaison, l'ǫ reste d'abord tel quel, puis devient *ou* : *muert*, *meurt*, *morons*, *mourons*; *muet*, *meut*, *movons*, *mouvons*; *puet*, *peut*, *poons*, *pouons*, *pouvons*; *trueve*, *treuve* [1], *trovons*, *trouvons*; *prueve*, *preuve*, *provons*, *prouvons*; *rueve*, *reuve*, *rovons*, *rouvons* [2].

§ 265. Les verbes dont la dernière voyelle radicale est un ọ conservent cet ọ à toutes les formes dans les plus anciens textes; puis ils le changent en *eu* aux formes accentuées sur le radical, et en *ou* aux formes accentuées sur la terminaison : *plore*, *pleure*, *plorons*, *plourons*; *demore*, *demeure*, *demorons*, *demourons* [3].

§ 266. Enfin d'autres verbes présentent une différence plus considérable encore entre les deux radicaux. Nous donnons la conjugaison complète du présent de l'indicatif de quelques-uns d'entre eux :

Aidier	Mangier	Parler	Raisnier
aiu	*manju*	*parol*	*raison*
aiues	*manjues*	*paroles*	*raisones*
aiue(t)	*manjue(t)*	*parole(t)*	*raisone(t)*
aidons	*manjons*	*parlons*	*raisnons*
aidiez	*mangiez*	*parlez*	*raisniez*
aiuent	*manjuent*	*parolent*	*raisonent*

Les formes du verbe *mangier* accentuées sur le radical présentent déjà un commencement d'assimilation. Les formes tout à fait régulières seraient : *mandu*, *mandues*, *mandue(t)*, *manduent*; elles n'ont pas été rencontrées jusqu'à maintenant.

Dans les trois premiers verbes, l'assimilation s'est faite au profit des formes accentuées sur la terminaison. Toutefois, pour le verbe *parler*, elle s'est faite parfois aussi en faveur des formes accentuées sur le radical [4]. Au xvie siècle, Tabourot dit encore : Qui le voudra bien consoler, Il ne faut pas tant *paroler* (*Touches*, ap. Godefroy, *Compl.*). Dans le verbe *raisnier* ce sont les formes accentuées sur le radical qui l'ont emporté. Cependant, on constate parfois aussi l'influence des formes accentuées sur la terminaison sur les autres : Les eus ruelle et *raisne* et rit (*Amadas et Ydoine*, 1855).

Verbes irréguliers de la première conjugaison.

§ 267. La première conjugaison ne compte que deux verbes irréguliers, *aler* et *ester* [5].

Aler. Ind. prés. 1re s. vois, voiz, vai, veis, voi, vais ; 2e s. vais, vas ; 3e s. vait, vat, vet, va, vai; 1re pl. allons ; 2e pl. alez, ales, aulez ; 3e pl., vont, vunt. — Imparf. 3e s. aloit; 3e pl. aloient, alaint. — Passé déf. 3e s. alat, ala, alla, aula, alit ; 3e pl. alerent. — Futur. 1re s. irai, irrai, iray ; 2e s. iras ; 3e s. ira, irrad ; 2e pl. irez, iroiz ; 3e pl. iront. — Condit. 3e s. iroit, alleroit. — Impér. 2e s. va, vai, vas ; 1re pl. allons ; 2e pl. alez, aulez, ales, voisies. — Subj. prés. 1re s. aille, alge, auge, voise, voisse ; 2e s. voyges ; 3e s. alt, aille, alget, auget, auge, aut, voist, voise; 1re pl. anium ; 2e pl. anez ; 3e pl. algent, voisent, voysent. — Subj. imparf. 3e s. alast; 3e pl. aulessent. — Infin. aler, aleir, aller, haler, ayler. — Part. prés. alant, allant. — Part. pas. alet, alé, alei, allé.

Ester. Ind. prés. 1re s. estois ; 2e s. estas : 3e s. sta, esta, estait; 1re pl. estons ; 2e pl. esteiz, staieiz ; 3e pl. estont, estunt. — Imparf. 3e s. estisoit; 3e pl. estisoient. — Passé déf. 3e s. istud, estut, estout, stout, estuit, estet, esta ; 3e pl. esturent, stiurent, esterent. — Plus-

1. Forme encore employée par Molière dans la première scène du *Misanthrope*.
2. Tantôt la langue moderne a conservé des formes divergentes, comme dans *mourir*, *mouvoir*, *pouvoir* ; tantôt elle a assimilé les unes aux autres, comme dans *trouver* et *prouver*.
3. L'assimilation s'est faite dans la langue moderne.
4. Voir plusieurs exemples des formes *paroloit*, *parola*, *paroler*, *parolé*, dans Godefroy, *Compl.*, v° Parler.
5. Nous en donnons les formes complètes, telles qu'elles se présentent dans les textes, antérieurs au xvie siècle, recueillis dans le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Godefroy, ou dans les deux recueils de Bartsch : *Chrestomathie de l'ancien français* et *La langue et la littérature françaises depuis le IXe siècle jusqu'au XIVe siècle*. Lorsqu'une forme du verbe simple n'a pas été relevée, nous la prenons dans l'un des composés.

que-parf. 3ᵉ s. estera. — Futur. 3ᵉ pl. estront, stairont. — Impér. 2ᵉ s. esta, sta; 1ʳᵉ pl. estons; 2ᵉ pl. esteiz. — Subj. prés. 2ᵉ s. estaces ; 3ᵉ s. estacet, estace, estait, estoise, estoisse, estoyse. — Subj. imparf. 3ᵉ s. esteüst, eisteüst, estast; 3ᵉ pl. esteüssent. — Infin. ester, esteir, aster, steire. — Part. prés. estant. — Part. pas. estut, estu, esteü, esté.

Verbes de la conjugaison morte.

§ 268. Quelques verbes de la seconde conjugaison se présentent tantôt avec des formes inchoatives, tantôt avec des formes non inchoatives. Ils figurent dans le tableau suivant, côte à côte avec les verbes de la conjugaison morte, dont nous donnons la liste complète, par ordre alphabétique, exception faite des composés.

Absconre se conjugue comme Escondre 2.

Aerdre. Ind. prés. 1ʳᵉ s. aers; 3ᵉ s. aert, ahert, ahiert, aart, ahart ; 1ʳᵉ pl. aherdons, adherdons ; 3ᵉ pl. aerdent, aherdent, ahiersent. — Imparf. 3ᵉ pl. aherdoient. — Pas. déf. 2ᵉ s. ahersis; 3ᵉ s. aerst, ahierst, aerdi, aherdi, aherdit, aherdist, ahardit, ahierdy, adherdy; 3ᵉ pl. aertrent, aherdirent. — Futur. 3ᵉ s. aherdra, aherderat. — Subj. prés. 1ʳᵉ s. aherde; 3ᵉ s. aarde, aarse; 3ᵉ pl. ahergent. — Subj. imparf. 1ʳᵉ s. aersisse; 3ᵉ s. aerdist. — Infin. aerdre, aherdre, aedre, aardre, aordre, adherdre. — Part. prés. aerdant, aherdant, aordant, adherdant. — Part. pas. aers, ahers, aiers, ahiers, aars, adhers.

Aoire. Ind. prés. 3ᵉ s. aoit, aoist. — Pas. déf. 3ᵉ s. aoist. — Subj. prés. 3ᵉ s. aoise. — Infin. aoire. — Part. pas. aoit.

Ardre ou Ardoir. Ind. prés. 1ʳᵉ s. arch ; 3ᵉ s. art, ard; 3ᵉ pl. ardent. — Imparf. 3ᵉ s. ardeit, ardoit, argoit. — Pas. déf. 3ᵉ s. arst, ardi, ardy, ardit ; 3ᵉ pl. arstrent, astrent, ardirent. — Futur. 3ᵉ s. ardrat, hardra. — Impér. 2ᵉ s. air; 2ᵉ pl. hardez. — Subj. prés. 3ᵉ s. arde, arge. — Subj. imparf. 3ᵉ s. arsist, ersist; 3ᵉ pl. arsissent. — Infin. ardeir, ardoir, ardeoir, ardre, airdre. — Part. prés. ardant. — Part. pas. ars, hars.

Ascendre se conjugue comme Descendre.

Ascrire se conjugue comme Escrire.

Ataindre. Ind. prés. 3ᵉ s. ataint, attaint, atteint; 2ᵉ pl. ataigniez ; 3ᵉ pl. ataignent. — Imparf. 3ᵉ pl. ateingnoient. — Pas. déf. 3ᵉ s. ateinst ; 3ᵉ pl. ateinstrent, ateindrent, attaintrent, actignirent. — Futur. 1ʳᵉ s. ataindrai. — Subj. prés. 1ʳᵉ s. ataigne ; 3ᵉ s. ataignet, ataigne, ataine. — Infin. ataindre, attaindre, ateindre, atteindre, attindre. — Part. prés. attaignant, ateignant, atengnant. — Part. pas. ataint, attaint, ateint, aitaint.

Avaindre. Ind. prés. 3ᵉ s. advaint. — Futur. 1ʳᵉ s. avaindray. — Infin. avaindre, avoindre. — Part. prés. avenant.

Avoir. Ind. prés. 1ʳᵉ s. ai, ay, ey, hay, ays ; 2ᵉ s. as, ais; 3ᵉ s. at, ad, a, ait, ha ; 1ʳᵉ pl. avons, havons, avuns, avon, avum, avommes, avomes ; 2ᵉ pl. avez, aveiz, aves, avet; 3ᵉ pl. ont, unt. — Imparf. 1ʳᵉ s. aveie, avoie ; 2ᵉ s. aveies, avoies ; 3ᵉ s. aveit, aveid, avoit; 1ʳᵉ pl. aviens, avions, avion; 2ᵉ pl. avieiz, aviez, avies; 3ᵉ pl. aveient, avoient. — Pas. déf. 1ʳᵉ s. oi, eu, euc, euch ; 2ᵉ s. eüs, oüs ; 3ᵉ s. ot, oth, out, aut, eut, oust, eust; 1ʳᵉ pl. eümes, oümes, oguismes ; 2ᵉ pl. eüstes, oüstes ; 3ᵉ pl. orent, ourent, eurént, urent. — Plus-que-parf. 3ᵉ s. avret, auvret. — Futur. 1ʳᵉ s. avrai, averai, aurai, arai ; 2ᵉ s. avras, averas, auras, aras ; 3ᵉ s. avrat, avrad, avra, avrait, averat, aura, ara ; 1ʳᵉ pl. avrons, avruns, avrum, averons, aurons, arons; 2ᵉ pl. avrez, avroiz, averez, aurez, arez, ares ; 3ᵉ pl. avront, averont, auront, aront. — Impér. 2ᵉ s. aie, aes ; 1ʳᵉ pl. aiens, aions ; 2ᵉ pl. aiez, aieiz, aies, eez. — Subj. prés. 1ʳᵉ s. aie, ae, oe; 2ᵉ s. aies ; 3ᵉ s. aiet, ait, aist, eit; 1ʳᵉ pl. aiens, aions, aion, oains; 2ᵉ pl. aiiez, aiez, aies, aoiz; 3ᵉ pl. aient, aent. — Subj. imparf. 1ʳᵉ s. eüsse, oüsse, euisse ; 2ᵉ s. eüsses, oüsses; 3ᵉ s. eüst, euist, avuisset, ewist, ovist; 1ʳᵉ pl. oüssum, oüssiens, oüssions, eüssiens, ewissiens; 2ᵉ pl. eüssiez, eüssieiz, eüssies, oüssiez; 3ᵉ pl. eüssent, oüssent, euissent, auissent. — Infin. aveir, haveir, avoir. — Part. prés. aiant. — Part. pas. eüt, oüt, eü, oü, hehu, hahu, ahui.

Batre. Ind. prés. 2ᵉ s. bas; 3ᵉ s. bat; 1ʳᵉ pl. batons ; 3ᵉ pl. batent. — Imparf. 3ᵉ s. batoit, battoit; 3ᵉ pl. batoient. — Pas. déf. 3ᵉ s. batié, bati; 2ᵉ pl. batistes; 3ᵉ pl. batirent, battirent, baterent. — Futur. 3ᵉ s. bactera. — Condit. 3ᵉ s. bateroit. — Impér. 1ʳᵉ pl. batons. — Subj. prés. 3ᵉ s. bate, bache. — Subj. imparf. 3ᵉ s. batist. — Infin. batre, battre. — Part. prés. batant. — Part. pas. batut, batu, battu, baitu.

Beneïr et Beneïstre. Ind. prés. 3ᵉ s. beneïst. — Pas. déf. 3ᵉ s. beneïst, benesqui. — Futur. 1ʳᵉ s. beneïsterai ; 3ᵉ pl. benaitront. — Subj. prés. 3ᵉ s. beneïe, benie. — Infin. beneïr, benir, beneïstre, beneitre, benitre. — Part. pas. beneït, beneet, beneoit, benooit, benoioit, benoet, benoit, benest, benoist, benit.

Boillir et Boudre. Ind. prés. 3e s. bout; 3e pl. bouillent, boulissent. — Imparf. 3e s. bouloyt. — Pas. déf. 3e s. bouli, buillit, bouillit. — Futur. 3e s. boudra. — Impér. 2e pl. bulissez. — Subj. prés. 3e s. buillisset, buillissed. — Subj. imparf. 3e s. boulist. — Infin. boillir, bolir, boulir, boullir, builir, bulir, boudre. — Part. prés. buillissant, bolissant, boulissant, boullissant. — Part. pas. boullu, boulu, bollu, bulli, bouilly.

Boivre. Ind. prés. 1re s. boef; 2e s. bois; 3e s. beit, bet, boit; 1re pl. bevons; 3e pl. boivent. — Imparf. 1re s. bevoie; 3e s. beuvoit. — Pas. déf. 1re s. bui, buc, bus; 3e s. but; 2e pl. beüstes, bustes; 3e pl. burent. — Futur, 1re s. bevrai, beverai, buray; 3e s. bevrad; 1re pl. bevrons. — Condit. 2e s. bevreies; 3e s. bevroit. — Impér. 2e s. boif, bay; 1re pl. buons; 2e pl. bevez, beves, buveis. — Subj. prés. 3e s. boive. — Subj. imparf. 1re s. beüsse: 3e pl. boüssent. — Infin. beivre, boivre, boevre, baivre, bevre, beire, bere, boire, boyre. — Part. pas. boüt, beüt, beü, behu, bahu, bu.

Braire. Ind. prés. 3e s. brait, breit, bret; 3e pl. braient. — Imparf. 3e s. breoit, braioit; 3e pl. breoient, brayoient. — Pas. déf. 3e s. braist. — Futur, 3e s. breïre. — Impér. 2e pl. breez. — Subj. imparf. 3e pl. braisissent. — Infin. braire, brere. — Part prés. breant, brayant. — Part. pas. brait.

Bruire. Ind. prés. 3e s. bruit, bruyt. — Futur, 3e pl. bruiront. — Infin. bruire. — Part. prés. bruiant.

Ceindre. Ind. prés. 1re s. ceing; 3e s. ceint, çaint, saint, chaint; 1re pl. ceignons; 3e pl. ceignent, cegnent, çaignent, çagnent, chaignent, chaingnent, chainent. — Imparf. 3e s. ceingnoit. — Pas. déf. 2e s. ceinsis; 3e s. ceinst, chainst, ceignit, saingnit; 3e pl. ceinstrent, ceintrent, ceindrent. — Impér. 2e s. çain; 1re pl. saindons; 2e pl. ceignez. — Subj. prés. 3e s. çaigne, çagne, çaine. — Subj. imparf. 3e s. chainsist; 2e pl. çainsissoiz. — Infin. ceindre, çaindre, chaindre. — Part. prés. çaignant, chaignant. — Part. pas. ceint, ceinct, çaint, saint, cheint.

Cheoir et Chaïr. Ind. prés. 3e s. chiet, ciet, kiet, quiet, chet; 3e pl. chedent, chieent, cheent, chient, cheient. — Imparf. 1re s. chaeie, chaoie, caieie; 3e s. cheoit, chaoit, chisoit: 3e pl. cheoient. — Pas. déf. 3e s. cheï, chaï, keï, queï, caï, kaï, chaït, chey, chay, chut; 3e pl. cheïrent, cheürent, chaürent, ceürent, churent. — Futur. 1re s. charrai, carrai; 3e s. carrat, carra, 'cherra; 3e pl. kerront. — Condit. 3e s. charroit, kierroit, querroit. — Subj. prés. 3e s. chiede, chiee, chee, caie, chiece, chiesse, kieche, quieche. — Subj. imparf. 3e s. queïst, chesest; 1re pl. chaïssiens. — Infin. cheoir, chaoir, chaeir, ceoir, choir, cheïr, chaïr, caïr, kaïr, quaiir, cheïr, queïr, queyr. — Part. prés. cheant, chaant, caant. — Part. pas. cheoit, chaoit, chooit, caioit, caoit, choit, cadeit, chaeit, chaait, chouait, chaet, caiet, chaït, cheüt, cheü, chaü, keüt, keü, queü, caü, kaü, caiu, chut, chisu.

Chaloir. Ind. prés. 3e s. chielt, chalt, calt, chaut, caut, chault. — Imparf. 3e s. caloit. — Pas. déf. 3e s. chalit, chalut. — Futur. 3e s. chauldra. — Subj. prés. 3e s. chaille, caille, qualle. — Subj. imparf. 3e s. calsist, chausist, chaulsist, chalust. — Infin. chaleir, chaloir, caloir. — Part. pas. challu.

Circoncire et Circoncir. Infin. circoncire, circumcire, circuncire, circumcidre, circoncir. — Part. pas. circuncis.

Clore. Ind. prés. 2e s. clos; 3e s. clot, clost, claut; 1re pl. cloons; 2e pl. cluez; 3e pl. clodent, cloent, clouent, cloient. — Imparf. 3e s. clooit; 3e pl. cloioient. — Pas. déf. 1re s. clos; 3e s. clost, clouit; 3e pl. clostrent, clouïrent, clossirent. — Futur. 1re s. clorrai; 3e s. clora. — Condit. 3e s. clourroit. — Impér. 2e s. clou. — Subj. prés. 1re s. cloe; 3e s. clodet, cloe, cloue; 2e pl. cloiez. — Subj. imparf. 3e s. closist, cloyst. — Infin. clorre, clore, clourre, cloure, cloirre, cloire. — Part. prés. cloant, clouant, cloyant. — Part. pas. clos, cloz, clous, cloux, claux, clus.

Cloufir. Pas. déf. 3e pl. claufisdrent. — Infin. claufir. — Part. prés. clofis, claufis.

Concevoir se conjugue comme Percevoir.

Conclure. Ind. prés. 3e pl. concluent, conclusent. — Pas. déf. 2e s. conclusis; 3e pl. conclurent. — Infin. conclure. — Part. pas. conclus, conclud, conclu.

Concurre. Infin. concurre. — Part. prés. concurrent.

Confire et Confir. Ind. prés. 3e s. confit. — Imparf. 3e s. confisoit, confissoit; 3e pl. confisoient. — Pas. déf. 3e s. confi, confit, confist, cumfist, confeist; 3e pl. confirent. — Subj. prés. 3e s. confise, cunfise. — Infin. confire, confir. — Part. prés. confisant, confissant. — Part. pas. confit, confeit, confist, confect, cunfix.

Conoistre. Ind. prés. 1re s. conois, connois, coignois, cunuis, cognois, congnois, quenuis; 2e s. connois; 3e s. conoist, connoist, cunuist, cognoit, congnoist, conoit; 1re pl. connissum, connisçons; 2e pl. conissies, connissez; 3e pl. conoissent, cunuissent, quenoissent. —

Imparf. 1re s. cunuisseie, connissoie, congnoissoie; 3e s. conisivet, conisoit. — Pas. déf. 1re s. conui, connui, connus; 3e s. cunuit, cogneut, connut, quenut, cunut, cogneu; 1re pl. coneümes, coneguismes; 3e pl. conurent, cognurent, coneguirent. — Futur. 1re s. conoistrai, conisterai; 3e s. congnoistra. — Condit. 2e pl. conessereiz. — Impér. 2e pl. conoissiez, cunuisez. — Subj. prés. 2e s. conoisses; 2e pl. quenoissiez. — Subj. imparf. 1re s. coneüsse, 3e s. conneüst. — Infin. conoistre, connoistre, congnoistre, congnostre, cognostre, conoiestre. — Part. prés. conoissant, connoissant, congnoissant, cognoissant, cognuissant, cognissant, conissant, connessant, connexant. — Part. pas. coneüd, coneü, conneü, cuneü, queneü, cogneü, congneü, coignehu, choneü, quenoü, congnu, connu, connut, cunuit, cunu, connit, coignoissu.

CONTRIRE. Ind. prés. 1re s. contriz. — Futur. 3e s. contrira. — Subj. imparf. 1re s. contrisisse. — Infin. contrire. — Part. pas. contrit.

CORRE et COURIR. Ind. prés. 3e s. cort, curt, queurt, court ; 3e pl. corent, corrent, keurent, queurent, ceurent, courent. — Imparf. 3e s. coroit, couroit; 3e pl. coroient, couroient. — Pas. déf. 3e s. corut, corrut, curut, curud, corri, corit; 3e pl. corurent, cururent, coururent. — Futur. 1re s. corrai ; 3e s. corra, currat; 3e pl. corront. — Condit. 3e s. courroit. — Subj. prés. 3e s. core, cure, queure, curget, curge, courge. — Infin. corre, courre, curre, cure, keure, corir, courir. — Part. prés. corant, corrant, curant, courant. — Part. pas. cors, cours, corut, coru, courut, couru, curut, correu.

COSDRE. Ind. prés. 3e pl. cusent. — Imparf. 3e s. cosoit, cousoit. — Pas. déf. 1re s. cousi, coisi; 3e s. coust, cousi; 3e pl. cousirent. — Infin. cosdre, costre, cousdre, coustre, couldre, coutre, keudre, queudre. — Part. pas. cous, cosu, cusu, cousut, cousu, coissu.

COVRIR. Ind. prés. 3e s. cuevred, cuevre ; 2e pl. covres. — Imparf. 3e s. cuvrivet, couvroit. — Pas. déf. 3e s. cuverid, covri, covrit, couvri; 3e pl. couvrirent. — Impér. 2e pl. covrez. — Subj. prés. 3e s. covre. — Subj. imparf. 3e s. covrist. — Infin. covrir, quovrir, cubrir, cuverrir, couvrir. — Part. prés. covrant, cuvrant. — Part. pas. covert, kovert, cuvert, couvert, couviert.

CRIEMBRE, CREMIR et CREMOIR. Ind. prés. 1re s. criem, crieng, crem, crain; 3e s. criemt, crient; 2e pl. cremeiz, craingnez; 3e pl. criement, crement. — Imparf. 1re s. cremoie, craignoie; 3e s. cremoit; 3e pl. cremoient. — Pas. déf. 3e s. crienst, cremi; 3e pl. cremirent. — Futur. 2e s. craimbras ; 2e pl. criembreiz. — Condit. 1re s. creindreie. — Impér. 2e s. crains; 2e pl. cremes. — Subj. prés. 1re s. criegne; 2e s. crienges; 3e s. crienge, crenged. — Subj. imparf. 1re s. cremisse, cremisce. — Infin. creimbre, crembre, cremir, cremoir, cremmoir. — Part. pas. cremu.

CROIRE. Ind. prés. 1re s. crei, creid, croi, croy, crois, cro; 2e s. crois, croiz; 3e s. creit, croit; 1re pl. creons; 2e pl. crees; 3e pl. creient, croient, craient. — Imparf. 3e s. creoit, croyoit; 3e pl. creoient, creoyent. — Pas. déf. 1re s. crui, cru, creï, cri; 3e s. crut, creut, creï; 3e pl. crurent. — Futur. 1re s. crerrai, crerai, credrai, cresrai, kerrai, qerrai, crorai; 3e s. crerrat, crera, kerra, craira; 2e pl. crerez, kerrez, querres, querez ; 3e pl. crerrunt, kerront, croiront. — Condit. 1re s. querroie ; 3e s. crereoit, keroit; 3e pl. creroient, croiroient. — Impér. 2e s. crei, croi; 1re pl. creons; 2e pl. creez, croyez. — Subj. prés. 1re s. croie; 2e s. creies, croies; 3e s. creie, croie; 2e pl. croiez. — Subj. imparf. 1re s. creïsse ; 3e s. creüst; 2e pl. creüssiez. — Infin. creidre, creire, credre, crerre, crere, croire, croirre, groire. — Part. prés. croisant. — Part. pas. creüt, creü.

CROISSIR et CROISTRE (briser). Ind. prés. 3e s. croist, cruist, croit; 3e pl. croissent, cruissent, croisent. — Imparf. 3e s. croissoit; 3e pl. croissoient. — Pas. déf. 3e s. croissi, croissit; 3e pl. croissirent, cruissirent. — Futur. 1re s. croistrai. — Infin. croissir, croisir, cruissir, crusir, croistre, cruistre, croustre. — Part. prés. croisant. — Part. pas. croissu, crosu, croissi.

CROISTRE. Ind. prés. 3e s. creist, crest, croist, croit; 1re pl. croisson, croissons. — Imparf. 3e s. creisseit, creissoit. — Pas. déf. 3e s. crut, creüt; 3e pl. crurent, creürent. — Futur. 1re s. creistrai, croistrai; 3e s. creistrat, creistra; 3e pl. crerrunt. — Subj. prés. 3e s. cresse. — Subj. imparf. 3e s. creüst. — Infin. creistre, crestre, creitre, croistre, croitre, crastre, cratre, creissere. — Part. prés. creissant, croissant, croisant. — Part. pas. creü, criut, crut, cru, croissu.

CUEILLIR et CUEUDRE. Ind. prés. 1re s. cueil, cuel, kuel, coil, cueille, keuc, quiaus; 3e s. cuelt, quelt, quielt, queut, queult, keut, queust, quieut, kieut, kiut, quialt, quiaut, cuet, quet; 3e pl. cueillent, coeillent, coillent, quellent, cuillent, queuissent. — Imparf. 3e s. cueilloit, cuilloit; 3e pl. cueilloient, cuelloient. — Pas. déf. 3e s. cueilli, cueillit, queilli, quelli, quillit, coillit, cuilit, cuillit, cuilli, cuillid, cusut, chusut ; 3e pl. cueillirent, collirent, queillirent, quil-

lirent, quellirent. — Futur. 1re s. quiaudrai; 2e s. cuedras; 3e s. cuidra, coillira; 3e pl. cueudront, cueilliront. — Condit. 1re s. quelderoie. — Impér. 2e s. cueil, quiel; 2e pl. cueillez, coilliez, queillies. — Subj. prés. 2e s. coeilles; 3e s. cuelle, ceuille; 3e pl. coellent. — Subj. imparf. 3e s. cuillist. — Infin. coillir, cueillir, coeillir, coeullir, queullir, quilir, cuillir, queillir, culir, quelir, cueudre, queudre, keudre, cuildre, ouidre, qieudre, queurre, cuiedre. — Part. prés. cueillant, queillant. — Part. pas. cueilli, queilli, quailli, quoelli, koeilli, coilhi, cuelli, colli, colhi, coilli, cuilli, culi, cullu, quellu, coilloit, coilhoit.

Cuire. Ind. prés. 3e s. quit; 3e pl. cuisent. — Pas. déf. 3e s. coist; 3e pl. quistrent. — Infin. cuire, quire, coire, keure, cure. — Part. pas. cuit, quit, cut.

Decevoir et Deçoivre se conjuguent comme Percevoir.

Defendre. Ind. prés. 1re s. deffant; 3e s. defend; 1re pl. deffendons; 3e pl. defendent. — Pas. déf. 3e s. defendi, deffendit. — Futur. 3e pl. deffendront. — Impér. 2e s. deffent. — Subj. prés. 3e s. defendet, deffenge, desfenge; 3e pl. deffengent, desfengent. — Infin. defendre, deffendre, desfendre, deffandre. — Part. prés. defendant, deffandant. — Part. pas. defendu.

Defire se conjugue comme Confire.

Descendre. Ind. prés. 3e s. descent, dessent, desçant; 3e pl. descendent, desçandent. — Pas. déf. 3e s. descendié, descendi, descendit, dessendit, dexendi. — Futur, 1re s. descenderai. — Condit. 3e pl. desceuderoient. — Infin. descendre, dessandre. — Part. pas. descendu, deschendu, desquendu.

Desherdre se conjugue comme Aerdre.

Despire. Ind. prés. 2e s. despis; 3e s. despit; 3e pl. despisent, despiscent. — Imparf. 3e s. despisoit, despissoit. — Pas. déf. 2e s. despisis; 3e s. despist. — Futur. 3e s. dispirra. — Condit. 3e s. despiroit. — Subj. imparf. 3e s. despisist. — Infin. despire, despiere, despere. — Part. pas. despit.

Devoir. Ind. prés. 1re s. dei, dai, doi, dois, doitz; 2e s. deis, deiz, dois, doiz; 3e s. deit, dait, doit, doist; 1re pl. devons; 3e pl. deivent, doivent, deent, doient. — Imparf. 3e s. deveit, devoit, dovoit. — Pas. déf. 1re s. dui, duch; 3e s. dut, deubt, dahut; 1re pl. deüsmes; 3e pl. durent. — Futur. 1re s. devrai, devray, deverai. — Condit. 1re s., devreie; 3e s. devreit, deroit. — Subj. prés. 1re s. deive, doive, doie; 2e s. doies; 3e s. deiet, doige; 1re pl. doyens. — Subj. imparf. 1re s. deüsse, doüsse, deuïsse; 2e s. deüsses; 3e s. deüst; 2e pl. deüssiez. — Infin. deveir, devoir, devoer. — Part. pas. deü.

Dire. Ind. prés. 1re s. di, dis; 2e s. dis, diz; 3e s. dit, dist, dict; 1re pl. disons, desons, dions, dimes; 2e pl. dites, dittes; 3e pl. dient, disent. — Imparf. 3e s. disoit; 3e pl. diseient. — Pas. déf. 1re s. dis, diz; 2e s. desis, disis, deïs; 3e s. dist, dit, dest; 1re pl. desiemes; 2e pl. desistes, deïstes; 3e pl. distrent, disent, dirent. — Futur. 1re s. didrai, dirrai, dirai; 3e s. dira; 2e pl. direz; 3e pl. diront. — Impér. 2e s. di, dis; 2e pl. dites, dictes. — Subj. prés. 3e s. die. — Subj. imparf. 1re s. desisse, deïsse; 3e s. desist, disist, dissest; 1re pl. desisiens. — Infin. dire, dierre. — Part. prés. disant, dissant. — Part. pas. dit, dist, deit.

Doloir et Doudre. Ind. prés. 1re s. dueil, doil, duil, doel, duel; 2e s. duels, dels, douls; 3e s. dolt, delt, deolt, dielt, dialt, diolt, deult, deut, dieut, diaut; 1re pl. dolons; 2e pl. dulez; 3e pl. duellent, duelent, duillent, deullent, dolent. — Imparf. 3e s. douloit; 3e pl. doloient. — Pas. déf. 1re s. dolui, doului, duelui; 3e s. doulu, doulut, dueilli; 3e pl. dolurent, douleurent. — Futur. 1re s. doudrai, daurai; 3e s. doldra, dolra, dieurra, dieura, diura; 3e pl. doudront, dieudront. — Condit. 1re s. dolreie, dolroie, daudroie; 3e s. doudroit, douldroit, dieurroit, daurroit, douroit; 1re pl. deudrion; 3e pl. deudroient, douroient. — Subj. prés. 2e s. doeilles, duilles; 3e s. doille, duille, dueille, duelle. — Subj. imparf. 1re s. dousisse. — Infin. doleir, doloir, duleir, douloir, doudre. — Part. prés. dolant, dollant, dolent, doulant, doillant, duillant, duellant, dueillant. — Part. pas. dolut, dolu, doulu.

Dormir. Ind. prés. 1re s. dorm; 3e s. dort, duert; 3e pl. dorment. — Imparf. 3e s. dormeit, dormoit. — Pas. déf. 3e pl. dormirent. — Subj. imparf. 3e s. dormesist. — Infin. dormir. — Part. pas. dormi, dormy.

Duire. Ind. prés. 1re s. duis; 3e s. duit; 1re pl. duisons; 3e pl. duisent, duient, duent, duissent. — Imparf. 1re s. duisoie; 2e s. disoies; 3e s. duisoit, duysoit; 3e pl. duisoient. — Pas. déf. 3e s. duist, doist, duisit; 1re pl. duisismes; 2e pl. duisistes; 3e pl. duistrent, duirent, duisent, doistrent. — Futur. 3e s. duira; 1re pl. duirons; 3e pl. duiront. — Condit. 3e s. duiroit; 3e pl. duiroient. — Subj. imparf. 3e s. doisit. — Infin. duire, duyre, dure, dire. — Part. prés. duiant, duxant. — Part. pas. duit, duyt, doit, dui.

Eissir et Eistre. Ind. prés. 3e s. ist, eist; 1re pl. essomes; 3e pl. issent, iscent, isent,

esent, ussent. — Imparf. 3e s. yssoit; 3e pl. issoient, essoient, uxoient. — Pas. déf. 3e s. issi, issid, isit, yssy, iessi, yessy, escit, exit, hexit, oissi, ussit; 1re pl. issimes; 3e pl. issirent, eissirent, essirent, esirent, oisirent. — Futur. 1re s. istrai, isterai; 2e s. istras, eistras; 3e s. istra, usserat; 2e pl. istrez; 3e pl. ystront, eisteront, itront. — Condit. 3e s. ystroit, itroit, isteroit. — Impér. 2e s. is, ys, eis; 1re pl. issons. — Subj. prés. 1re s. isse, ysse, esse; 1re pl. isson. — Subj. imparf. 3e pl. uxissent. — Infin. eissir, issir, yssir, isir, aissir, oissir, ensir, exir, uxir, eistre, istre, ystre. — Part. prés. issant, yssant, yessant, ussant. — Part. pas. eissut, eissu, eischu, issu, isçu, ensu, esu, exut, exu, ixu, oissu, issuit, issi.

Enherdre se conjugue comme Aerdre.

Eschivir, Eschivoir et Eschivre. Ind. prés. 3e pl. eschuissent. — Pas. déf. 3e s. eschiwid. — Cond. 3e s. eschaviroit. — Subj. prés. 3e s. eschuisse. — Subj. imparf. 2e pl. eschuissies; 3e pl. achuisessent. — Infin. eschevir, eschivir, eschuwir, exchewir, achevir, achuir, aschuir, eschoir, eschevoir, eschivoir, eschivre, eschievre, eschure.

1. Escondre (refuser) est une variante de forme d'Escondire, lequel se conjugue comme Dire.

2. Escondre (cacher). Ind. prés. 3e pl. escondent. — Imparf. 3e s. escondoit. — Pas. déf. 3e pl. esconstrent, escondirent. — Subj. prés. 3e s. escondet. — Infin. escondre. — Part. pas. escons, escondu.

Escorre[1] (secouer). Ind. prés. 1re s. escous, esqueus; 3e s. escot, escout, eskeut, esceut, esqueut, escolt, esquet; 1re pl. escoons; 2e pl. escouez; 3e pl. escouent. — Imparf. 3e s. escooit, escouoit; 3e pl. escooient, escouoyent. — Pas. déf. 1re s. escous, escoy, escouy, escouys; 2e s. escosis; 3e s. escost, escoust, escust, esqueust, escout, escouist, escoui, escouit, escouyt; 1re pl. escousismes; 2e pl. escosistes, escoussistes; 3e pl. escostrent, escustrent, escoudrent, escousent, esqueutrent, escouirent, escouyrent. — Impér. 2e s. escou; 2e pl. escouez. — Subj. prés. 3e s. escoe, eskeue, esqueue. — Subj. imparf. 3e s. escousist, escossist; 3e pl. escousissent. — Infin. escorre, escourre, escore, escoure, escurre, escure, escolre, eskeure, esqueurre, esceure, escoudre, escosdre. — Part. prés. escoant, escouant. — Part. pas. escos, escoz, escous, escoux, escus, esqueus, esqueux, escout.

Escrire. Ind. prés. 3e s. escrit, escript; 1re pl. escrivons. — Imparf. 3e pl. escripsoient. — Pas. déf. 3e s. escrist, escripst, escri, escrisi, escripsi, escreissit; 3e pl. escristrent, escrirent. — Futur. 3e pl. escriront. — Impér. 2e s. escrif, escris. — Subj. prés. 3e s. escrise. — Infin. escrivre, escrire, escriere. — Part. prés. escrisant. — Part. pas. escrit, escript, excrit.

Espandre. Imparf. 3e s. espandoit; 3e pl. espandoient. — Pas. déf. 3e s. espandié, espandi; 3e pl. espandirent. — Futur. 3e s. espandra. — Impér. 2e s. espan. — Subj. prés. 3e s. spande. — Infin. espandre, espendre. — Part. prés. espandant. — Part. pas. espandu, expandu, espanduit, enspanduit, espandi.

Espardre. Ind. prés. 3e s. espart. — Imparf. 3e s. espardoit; 3e pl. espardoient. — Pas. déf. 3e s. esparst, espardi; 3e pl. esparsent, sparsent, espardirent, esperdirent. — Futur. 3e s. espardera; 2e pl. esparderes; 3e pl. esparderont. — Subj. prés. 3e s. esparde. — Subj. imparf. 3e s. esparsist. — Infin. espardre. — Part. pas. espars, espart.

Espelre et Espelir. Ind. prés. 1re s. espel; 3e s. espelt, espeaut, espialt; 3e pl. espelissent. — Pas. déf. 3e s. espieli; 3e pl. espelirent. — Futur. 1re s. espiaurai. — Condit. 3e s. espieliroit. — Impér. 2e pl. espeles. — Subj. prés. 3e s. espeauge. — Infin. espelre, espialre, espeaudre, espelir. — Part. pas. espelit, espeli, espiaut.

Esteindre. Ind. prés. 3e s. estaint, esteint, estoint; 3e pl. estaignent, estaingnent. — Imparf. 1re s. estaignoie; 3e s. estaingnoit; 3e pl. esteingnoient, estagnoient. — Futur. 3e s. estaindra, estaindera. — Condit. 3e pl. estaindroient, estindroient. — Impér. 2e s. esteigne. — Infin. estaindre, esteindre, estindre, extindre, estoindre, estignre. — Part. pas. estaint, estainct, esteint, estint, stainct, stint.

Estovoir. Ind. prés. 3e s. estuet, estoet, estot, esteut, esteot, istuet, stuet, steot. — Imparf. 3e s. estoveit, estevoit, astuveit. — Pas. déf. 3e s. estut, estot. — Futur. 3e s. estovra, estevra, estevera, estuvrat, estuvera, estavra, estera, estora, estouivra. — Condit. 3e s. estevroit, estuveroit. — Subj. prés. 3e s. esſuce, estusse, estuece, estuesse, estoce, estuisse, estoice, estuise, estucisse, esteuse, stace. — Subj. imparf. 3e s. esteüst, estoüst. — Infin. estoveir, estovoir, estouveir, estouvoir, estuveir, estavoir, estevoir, estuoir, astovoir.

Estre. Ind. prés. 1re s. sui, soi, suis, suiz, suix, seus, seux, sues, sux, su; 2e s. ies, es; 3e s. est; 1re pl. somes, sommes, sumes, summes, sons, suymes, esmes, eimes, emes; 2e pl.

1. Placé au *Lexique de l'ancien français* sous la forme Escoudre. Cf. Rescorre.

estes, iestes; 3e pl. sont, sunt. — Imparf. 1re s. ere, esteie, estoie; 2e s. eres, esteies; 3e s. eret, ere, iere, ert, iert, eire, esteit, estoit, astoit; 1re pl. estiens, estions, estion; 2e pl. estiiez, estiez, estieiz, esties; 3e pl. erent, ierent, esteient, estoient, astoient. — Pas. déf. 1re s. fui, fu, fuis, fuz; 2e s. fus, fuz; 3e s. fut, fud, fu, feu; 1re pl. fumes; 2e pl. fustes; 3e pl. furent, fuirent. — Plus-que-parf. 3e s. furet. — Futur. 1re s. er, erc, ierc, iere, estrai, esteré, serrai, serai; 2e s. ieres, estras, seras; 3e s. ert, iert, yert, estra, eistra, estera, escera, essera, serrat, serrad, serat, serad, sera; 1re pl. ermes, iermes, esserommes, esserons, serommes, soromes, serrums, serons; 2e pl. sterez, serez, sereiz, seres, seroiz, serrez; 3e pl. erent, ierent, esseront, seront, serunt. — Condit. 1re s. esseroie, sereie, seroie; 2e s. sereies, seroies; 3e s. sereit, seroit, astreiet, estroit, esteroit; 1re pl. seriesmes, seriemes, seriens, serions; 2e pl. seriez, sereiez, series; 3e pl. astreient, sereient, seroient. — Impér. 2e s. sois; 1re pl. soiens, soions; 2e pl. soiez, soieiez, soïes. — Subj. prés. 1re s. seie, soie; 2e s. seies, soies; 3e s. seit, soit, soie, siet, sait; 1re pl. seiuns, soins, soiesmes, soiens, soions; 2e pl. seies, soiez, soies; 3e pl. seient, soient, seint. — Subj. imparf. 1re s. fusse; 2e s. fusses; 3e s. fust; 1re pl. fussiensmes, fussiemes, fussiens, fussions, fuissons; 2e pl. fussiez, fussieiz, fussies; 3e pl. fussent. — Infin. estre, iestre, aistre. — Part. prés. estant. — Part. pas. esté.

Estreindre. Ind. prés. 2e s. estrains; 3e s. estreint, estraint, estroint, estrent, estrant; 2e pl. estraigneis, estraigniez; 3e pl. estreignent, estraignent, estraingnent, estragnent, estreinent. — Imparf. 3e s. estreignoit, estraignoit, estraingnoit, estragnoit, estrenoit, estraindoit; 3e pl. estraignoient, estroingnoient. — Pas. déf. 2e s. estreinsis; 3e s. estrainse, estreinst, estraindi, estrendit, estrainsit; 3e pl. estrainsent, estraintrent, estreintrent. estraindrent. — Futur. 3e s. estreindrat; 3e pl. estreindront, estraindirunt. — Condit. 3e s. estrainderoit, strengnerait; 1re pl. estraindrions. — Impér. 2e s. estreing; 2e pl. estreigniez, estragniez. — Subj. prés. 3e s. estraigne, estreingne; 3e pl. estraignent, estreignent. — Subj. imparf. 3e s. estrainsist; 3e pl. estrainsissent. — Infin. estreindre, estraindre, estroindre, estrendre, estrandre, estraignere. — Part. prés. estreignant, estragnant. — Part. pas. estreit, eistreit, estroit, estreint, estraint, estrint, estroint.

Estruire. Ind. prés. 3e pl. estruient, estrusent. — Imparf. 3e s. estruieit, estruisoit. — Pas. déf. 2e s. estrusis; 3e pl. estruistrent. — Condit. 1re s. estruiroie. — Impér. 2e s. estrue. — Subj. prés. 3e s. estrue. — Infin. estruire, estrure. — Part. pas. estruit.

Faillir et Faudre. Ind. prés. 1re s. fail, faill, fal, faulx; 2e s. fals, faus; 3e s. falt, faut, fault; 3e pl. faillent, fallent, falent. — Imparf. 3e s. faloit; 1re pl. faliemes, failliens; 3e pl. faloient. — Pas. déf. 3e s. failli, faly, fallit, faillu; 3e pl. faudrent. — Futur. 1re s. faudrai, fauldrai, fauldray, faurrai, farrai; 3e s. falra, faldrat, fauldra, faura; 2e pl. faures; 3e pl. faldrunt, faudront, faurront. — Condit. 3e s. fauldroit, farroit, faroit; 3e pl. faurrient, fauroient, farroient. — Subj. prés. 1re s. faille; 3e s. faille, faulge. — Subj. imparf. 1re s. falisse; 3e s. faillist, fausist; 1re pl. faussiesmes; 3e pl. faillissent. — Infin. faillir, fallir, faudre. — Part. prés. faillant, faillent, falant. — Part. pas. fault, failli, fali.

Faire. Ind. prés. 1re s. fas, faz, faç, fais, faiz, fai; 2e s. fais, fes, faiz, fez; 3e s. fait, feit, fet; 1re pl. faisons, faisun, façons, faimes; 2e pl. faites, faitez, feites, faictes, fetes, fetez; 3e pl. font, funt. — Imparf. 1re s. fesoie, faisoie; 3e s. faisivet, faiseit, faisoit, faceoit; 3e pl. fisient, fiseient, fasoient. — Pas. déf. 1re s. fis, fiz; 2e s. fesis, feïs, fis; 3e s. fist, feist, fit, feit; 1re pl. feïmes, feïsmes; 2e pl. fesistes, feïstes, faïstes, feïtes; 3e pl. fistrent, firent, fisent. — Plus-que-parf. 3e s. firet. — Futur. 1re s. ferai, ferrai, fairai; 2e s. feras, fras; 3e s. ferat, fra; 1re pl. ferons; 3e pl. feront, ferunt, ferront. — Condit. 1re s. feroie; 3e s. fereit, feroit; 2e pl. feriez; 3e pl. feroient, froient. — Impér. 2e s. fai, faz, faiz, fais; 1e pl. faimes, 2e pl. faites. — Subj. prés. 1re s. face, fache; 3e s. fazet, facet, face, fache, faice; 1re pl. façomes, fachons; 2e pl. façoiz, fachiez; 3e pl. facent. — Subj. imparf. 3e s. fesist, feïst. — Infin. faire, fere. — Part. prés. faisant, façant. — Part. pas. fait, feit, fet.

Feindre. Ind. prés. 3e s. faint; 1re pl. feignons, fignons; 2e pl. faigniez, faignies; 3e pl. feignent, feinent. — Imparf. 3e s. faignoit, fagnoit. — Pas. déf. 3e s. feinst, faindi; 3e pl. feintrent, feignirent. — Futur. 3e s. faindra. — Impér. 2e s. fain; 2e pl. faindez. — Subj. prés. 3e s. faigne, fagne. — Infin. feindre, faindre. — Part. prés. faignant, faingnant, feinnant, foindant. — Part. pas. feint, faint, fint, finct, foint, foynt.

Fendre. Ind. prés. 3e s. fent, fend. — Imparf. 3e s. fendoit. — Pas. déf. 3e s. fendi, fendit, fendy; 3e pl. fendirent. — Futur. 3e s. fendra. — Impér. 2e s. fens. — Subj. prés. 3e s. fande. — Infin. fendre. — Part. prés. fendant. — Part. pas. fendut, fendu, fenduit.

Ferir. Ind. prés. 3e s. fiert, fert; 3e pl. fierent, ferent. — Imparf. 3e s. feroit; 3e pl. feroient. — Pas. déf. 1re s. feri; 3e s. feri, ferit, ferist, firid, fri; 3e pl. ferirent, frirent. —

Futur. 1re s. ferrai, ferré ; 3e s. frera ; 1re pl. ferron ; 3e pl. ferront. — Impér. 2e pl. ferez. — — Subj. 1re s. fiere ; 3e s. fiere, fire, fierget. — Subj. imparf. 3e s. fresist ; 3e pl. ferissent. — Infin. ferir, frir. — Part. prés. ferant, ferrant, freant. — Part. pas. ferut, feru, fru, feruit, fruit, firit.

Foïr. Ind. prés. 3e s. fuet. — Imparf. 3e pl. foioient, fouoient. — Pas. déf. 3e pl. foïrent. — Impér. 1re pl. foons ; 2e pl. fowed. — Infin. foir, foyr, fuïr, fouir, fouyr. — Part. prés. foant, fouant. — Part. pas. foït, foï, foui, fouy.

Fondre. Ind. prés. 3e s. font, fond ; 3e pl. fondent, fundent. — Imparf. 3e s. fondoit, fundoit ; 3e pl. fundeient, fondoient. — Pas. déf. 3e s. fondi, fondit ; 3e pl. fondrent, fundrent ; fondirent. — Futur. 1re s. fonderay ; 3e s. fondra ; 3e pl. fondront. — Subj. imparf. 3e s. fondist. — Infin. fondre, fundre. — Part. prés. fondant. — Part. pas. fus, font, fondut, fondu, fundu.

Fraindre. Ind. prés. 3e s. fraint, freint, fraynt ; 1re pl. fraignons ; 3e pl. frangent. — Imparf. 3e s. freigneit, fragnoit. — Pas. déf. 2e s. frensis ; 3e s. frainst, freingnit ; 3e pl. frainstrent. — Futur. 1re s. fraindrai, fraindray ; 3e s. freindra, fraindera ; 3e pl. fraindront. — Impér. 2e s. frein ; 2e pl. fraignies. — Subj. prés. 1re s. fraine ; 2e s. fraingnes ; 3e s. fraigne, fraingne, fragne, frainne ; 3e pl. fraingnent. — Subj. imparf. 3e s. frainsist. — Infin. fraindre, freindre, frendre. — Part. pas. frait, fret, fraint, freint.

Frire. Ind. prés. 1re s. fris ; 3e s. frit, frist ; 3e pl. frient, frisent. — Imparf. 3e s. frioit, frisoit, frisoyt ; 3e pl. frisoient. — Impér. 2e pl. frisiez. — Subj. prés. 3e s. frise. — Infin. frire. — Part. prés. friant, frisant. — Part. pas. frit.

Fuir. Ind. prés. 3e s. fuit, fuyt, fuist ; 1re pl. fuyons ; 3e pl. fuient, fuyent, fuent. — Imparf. 3e s. fueit, fuioit ; 3e pl. fucient. — Pas. déf. 2e s. fuïs ; 3e s. fuï, fuït, foï ; 3e pl. fuïrent. — Impér. 2e s. fui ; 2e pl. fuiiez. — Subj. imparf. 3e s. fuïst. — Infin. fuir, fuyr, foïr, fouir. — Part. prés. fuiant, fuyant, fuant. — Part. pas. fui, fuy, fouy.

Gesir et Gire. Ind. prés. 1re s. gis ; 2e s. gis ; 3e s. gist, gest ; 3e pl. gisent, gesent, geixent. — Imparf. 1re s. gisoie ; 3e s. gisoit, gissoit ; 3e pl. giseient, gesoient, gissoient. — Pas. déf. 1re s. giu, guc ; 2e s. geüs ; 3e s. jut, just, gist, gisist ; 3e pl. jurent. — Futur. 1re s. gerrai, gerray, girrai, girai, gisrai ; 2e s. gerras ; 3e s. gerra, jerra ; 2e pl. gerres ; 3e pl. jerront. — Condit. 3e s. geyroit. — Subj. prés. 2e s. gises, jeces ; 3e s. gise, jacet, giece. — Subj. imparf. 1re s. jeuisse ; 2e pl. jussez. — Infin. gesir, jesir, gisir, gire. — Part. prés. gesant, jesant, gisant, gissiant. — Part. pas. geüt, geü, jeü, jut, gut, gist, git, gi.

Giembre et Gemir. Ind. prés. 2e s. giens ; 3e s. gient, gent ; 3e pl. giement. — Futur. 1re s. gemirai. — Infin. giembre, gembre, giendre, geindre, gindre, jaindre, gemir, gemmir.

Gloutir et Gloutre. Ind. prés. 3e s. glot, glout ; 1re pl. glutons. — Pas. déf. 3e s. glouti. — Condit. 3e s. gloutiroit. — Subj. prés. 1re s. gloutisse ; 2e s. gloutisses ; 3e s. glotisse, gloutisse. — Infin. glotir, gloutir, glutir, gloutre. — Part. prés. gloutant, gloutissant. — Part. pas. glouti.

Grondir et Grondre. Ind. prés. 3e s. groint ; 3e pl. grondisent. — Pas. déf. 3e s. grondi, groundi. — Infin. grondir, grondre, groindre, gondre.

Haïr. Ind. prés. 1re s. hé, has, haz, hais ; 2e s. hais ; 3e s. het, et, heet, eet, heit ; 2e pl. haes, aez ; 3e pl. heent. — Imparf. 1re s. heoie, haioie ; 3e s. haeit, aoit, ahoit, haioit. — Pas. déf. 3e s. haï ; 3e pl. haïrent, haierent. — Futur. 1re s. harrai ; 3e s. harra. — Condit. 1re s. harreie, heroie, hairoie ; 3e s. harroit. — Impér. 2e pl. haes. — Subj. prés. 1re s. hace. hache ; 3e s. hace ; 3e pl. hacent. — Infin. haïr, heïr, heyr. — Part. prés. haant. — Part. pas. hadit, haï, ahi, hay.

Iraistre. Ind. prés. 3e s. iraist ; 3e pl. iraissent. — Imparf. 3e s. iraisseit. — Pas. déf. 3e s. irasquit. — Pas. déf. 3e s. irasquit. — Futur. 2e s. iraistras ; 3e s. iraistrat. — Impér. 2e pl. iraissez, iraisez. — Subj. prés. 3e s. iraise, iresse. — Infin. iraistre, irestre, hirastre. — Part. pas. irascut, irascu.

Joindre. Ind. prés. 3e s. joint, jont ; 1re pl. joignons ; 3e pl. joignent, joinent. — Imparf. 3e pl. joinnoient. — Pas. déf. 1re s. joins ; 3e s. joinst, junst, joignit ; 3e pl. juinstrent, joindrent, joindirent. — Futur. 3e s. joindra. — Subj. imparf. 3e s. joinsist, jonsist. — Infin. joindre. — Part. prés. joignant, joingnant, joindant. — Part. pas. joint, juint, jont, junt.

Joïr. Ind. prés. 3e s. jot, got, joïst ; 3e pl. jodent, joent, goent, joient, goïssent, jouissent. — Imparf. 3e s. goïssoient. — Pas. déf. 3e s. joï, joït, joïst, goï, jouit, jouist ; 3e pl. joïrent. — Futur. 1re s. joïrai ; 3e s. goïra, gora, joïstra ; 1re pl. gorrons ; 2e pl. gores. — Condit. 3e s. joïroit. — Impér. 1re pl. jodums, joïssums. — Subj. prés. 3e s. joïse ; 3e pl. goent, goehent. — Infin. joïr, goïr, ghoïr, joiir. — Part. prés. joiant, joyant, joant, goant, joïssant. — Part. pas. joï, joy, joiï, goït, goïd.

Laire ou Laiir. Ind. prés. 3e s. lait, laist, lest. — Futur. 1re s. lairai, lerrei; 3e s. laira, lera. — Condit. 1re s. lairoie. — Impér. 2e s. lai, lé.

Lire. Ind. prés. 2e s. leis; 3e s. lit, list; 2e pl. lisez; 3e pl. lisent, liesent, — Imparf. 3e s. lisoit. — Pas. déf. 1re s. lui; 3e s. lut, leut, lieut, list, lisi; 1re pl. leüsmes, liusmes, luiwimes; 3e pl. lurent. — Subj. prés. 3e s. lise; 2e pl. lisiez, liesez. — Infin. lire, lierre, liere, lere. — Part. pas. leü, lut, luit, lit, liet.

Loisir. Ind. prés. 3e s. leist, loist, list, liest, loit; 3e pl. lisent. — Imparf. 3e s. loisoit, loizoit, lisoit. — Pas. déf. 3e s. lut, liut. — Futur. 3e s. loera. — Condit. 3e s. loiroit. — Subj. prés. 3e s. loise, loisse, lise, lisse, luise. — Subj. imparf. 3e s. leüst. — Infin. loisir, leisir, lisir, lissir, laissir, lasir, lesir, leizeir, loissir. — Part. pas. leü.

Luisir et Luire. Ind. prés. 3e s. luist, luit, loist; 3e pl. luisent. — Imparf. 3e s. luisoit. — Infin. luisir, luire. — Part. prés. luisant, lusant, lussant, luissiant.

Maleïr. Futur. 3e pl. malleyront. — Impér. 1re pl. maleissions. — Subj. prés. 3e s. maleie, malie. — Infin. maleïr, malaïr. — Part. prés. maleïssant. — Part. pas. maleï, maleit, maloit, maleoit, malooit, malit, maloist, mallaii.

Manoir et Maindre. Ind. prés. 1re s. main, maing, mains; 2e s. mains; 3e s. maint, maent, meint, mant, ment; 1re pl. manum, manomes; 3e pl. mainent, mainnent, magnent, meinent, menent. — Imparf. 3e s. manoit, menoit; 3e pl. manoient, mannoient, menoient. — Pas. déf. 1re s. mes; 3e s. mest, meist, mist, maist, manit, mainit, manut, manuit; 1re pl. mansimes, meinsimes; 2e pl. meinsistes; 3e pl. mestrent, mistrent, mastrent, mainstrent, merent, mainrent, meisent, manirent, manurent. — Futur. 1re s. manrai, mandrai, mendrai, mendré; 2e s. manras, mendras; 3e s. mandra, maindrat, meindrat, manra, mangra; 1re pl. meindrum; 3e pl. meinront, meindrunt, mendront, mainderunt. — Condit. 1re s. maindreie, mandroie; 3e s. maindreit, mainroit, mandroit, manroit; 3e pl. mandreient. — Impér. 2e s. main. — Subj. prés. 3e s. maignet, maigne, mengne, maingne, mainge; 3e pl. maignent. — Subj. imparf. 1re s. mainsisse, mansesisse; 3e s. mainsist, mensist, meinsist; 1re pl. mainsissum, masissons; 2e pl. maignissies; 3e pl. mainsissent, meinsissent, messient. — Infin. maneir, manoir, menoir, mennoir, maindre, meindre. — Part. prés. manant, menant. — Part. pas. mes, meis, mas, mis, manu, mansu, mainsu, masu, mesu, messu, mainit.

Mentir. Ind. prés. 2e s. mens; 3e s. ment, mant. — Pas. déf. 2e s. mentis; 3e s. mentid, mentit, menti, manti; 3e pl. mentirent. — Futur. 3e s. mentirad. — Subj. prés. 3e s. mentet, mente. — Infin. mentir, mantir. — Part. prés. mentant. — Part. pas, mentit, mentut.

Mentevoir et Mentoivre. Ind. prés. 1re s. mentoif, mantoif, mentois, mantois; 3e s. mentoit; 2e pl. mentevez, menteves. — Imparf. 3e s. mentevoit. — Pas. déf. 1re s. mentui, menti; 3e pl. menturent, manturent. — Subj. prés. 3e s. mentoive, mentive. — Infin. menteveir, mentevoir, mentovoir, mentaveir, mentoivre. — Part. prés. mentevant. — Part. pas. menteü, manteü, mantehu, mentaü, mentiut, mentut, mantu.

Merir. Ind. prés. 1re s. mier; 3e s. merit; 1re pl. merons. — Pas. déf. 3e s. meri, merit; 3e pl. meririent. — Futur. 1re s. meriray. — Condit. 3e s. meriroit. — Subj. prés. 3e s. mere, mire, merisse. — Infin. merir, mierir. — Part. pas. meri, mery.

Metre. Ind. prés. 1re s. met, mach, metz, meetz; 3e s. met, meit, mait, mest, moist; 3e pl. metent, maitent, matent. — Imparf. 3e s. metoit, mettoit; 3e pl. metoient. — Pas. déf. 1re s. mis; 2e s. meïs; 3e s. mist; 1re pl. mesiemes; 2e pl. mesistes, meïstes, mistes: 3e pl. misdrent, mistrent, mirent, misent, missent, midrent, mitrent, misrent, mesdrent. — Futur. 1re s. metrai, metteray; 3e s. mettra, metera; 3e pl. metrunt, meterunt. — Condit. 3e s. metreiet, mettroit, metteroit. — Subj. prés. 1re s. mete, meche; 3e s. mece, meche, maete. — Subj. imparf. 1re s. mesisse, meïsse; 3e s. mesist; 1re pl. mesissons, metissons. — Infin. metre, mettre, medre, matre, mattre, moitre. — Part. prés. metant, mettant. — Part. pas. mis, mes, mois.

1. Moldre < *molere* et Moloir. Ind. prés. 3e s. meut, miut, moilt. — Imparf. 3e pl. meulloient. — Pas. déf. 3e pl. molurent. — Futur, 3e pl. morront. — Subj. prés. 3e s. mueille. — Subj. imparf. 3e s. mausist. — Infin. morre, mourre, moure, modre, mouldre, moudre, moorre, motre, meulre, meudre, meure, maurre, mieudre, mieurre, mieure, mioulre, miourre, miurre, muirre, moloir. — Part. prés. mullant, moulent. — Part. pas. molu, mulu, moulu, moullu, moelu.

2. Moldre < *mulgere*. Pas. déf. 2e s. molsis. — Infin. moudre. — Part pas. mous.

Mordre. Ind. prés. 1re s. mors; 3e s. mort, mord; 1re pl. mordons; 3e pl. mordent. — Imparf. 3e s. mordeit, mordoit; 3e pl. mordoient. — Pas. déf. 3e s. morst, mordi, mordist;

3e pl. morsent. — Futur. 3e s. mordra. — Condit. 3e s. morderoit. — Impér. 2e pl. mordez. — Subj. prés. 1re s. morde ; 3e s. morde, morge. — Infin. mordre. — Part. prés. mordant. — Part. pas. mors.

Morir. Ind. prés. 1re s. muir, meur ; 2e s. muers ; 3e s. muert, meurt, mort ; 3e pl. meurent. — Pas. déf. 1re s. morui, mori ; 3e s. morut, murut, mourit ; 3e pl. mururent. — Futur. 1re s. morrai, murrai. — Subj. prés. 1re s. muire, moerge, meure ; 2e s. muerges ; 3e s. muire, murged, murre ; 2e pl. muirgiez. — Subj. imparf. 3e s. morust, moreïst. — Infin. morir, murir, murrir. — Part. pas. mort, mouru.

Movoir et Muevre. Ind. prés. 1re s. moef, mué ; 3e s. muet, moet, meut, meult, mot ; 3e pl. muevent, meuvent. — Imparf. 3e s. movoit ; 3e pl. movoyent. — Pas. déf. 1re s. mui, mus ; 2e s. moüs ; 3e s. mut, muit, meüt, mot, moguit ; 1re pl. meüsmes ; 2e pl. meüstes, moüstes ; 3e pl. murent, movrent. — Futur. 1re s. muvrai, mouverai ; 3e s. movra, mouvra. — Condit. 1re s. mevrois. — Impér. 2e s. muef ; 2e pl. mouves. — Subj. prés. 3e s. mocet. — Infin. moveir, movoir, mouvoir, muevre, moevre, mueuvre, meuvre, mevre, muvre, miovre. — Part. prés. mouvant. — Part. pas. meü, moüt, moü, meheu, mehu, mohu, maü, mut, mu.

Muir et Muire. Ind. prés. 3e s. muit ; 3e pl. muient. — Imparf. 3e s. muioit. — Pas. déf. 3e s. muist. — Infin. muir, muire. — Part. prés. muiant, muyant, muisant.

Naistre et Naquir. Ind. prés. 3e s. nest, naist ; 3e pl. nessent. — Pas. déf. 1re s. nasqui ; 3e s. nasqui, nasquit ; 2e pl. naquistes ; 3e pl. nasquirent. — Futur. 3e s. naquira. — Condit. 3e s. nasquiroit ; 3e pl. naisceroient. — Infin. naistre, nasquir, naskir, nasquir. — Part. prés. naissant, nessant, nasquant. — Part. pas. net, ned, né, naissu, nascu, nasquit, nasqui.

Nuisir et Nuire. Ind. prés. 1re s. nuis ; 3e s. nuist, nuit, noist. — Pas. déf. 3e s. nut. — Futur. 3e s. nuira. — Subj. prés. 3e s. nuise. — Infin. nuisir, nuire, nuyre, noire, nure, neure, neuyre. — Part. pas. neü, nuisi.

Ocire et Ocir. Ind. prés. 1re s. oci ; 2e s. occis ; 3e s. ocit, ochit, ochist ; 3e pl. ocient, occient. — Imparf. 1re s. ocioie ; 3e s. oucioit, occisoit ; 3e pl. ocioient, ochioient. — Pas. déf. 1re s. ocis, occis ; 2e s. oceïs ; 3e s. ocist, ocit, occist, ochist, ossit, oscist ; 2e pl. oceïstes ; 3e pl. ocistrent, ochistrent. — Futur. 1re s. ocirrai, ocirai, ochirai ; 3e pl. ociront, occhiront. — Impér. 2e pl. ossiez. — Subj. prés. 3e s. ocie, oscie, ossie, ochie. — Subj. imparf. 3e s. ocesist, oceïst, occisist ; 1re pl. occisissons ; 3e pl. oicisesant, ocesissent, ociessient. — Infin. ocire, ocirre, ossirre, ocierre, occierre, occir. — Part. prés. occiant, ocient. — Part. pas. ocis, hocis, ochis.

Ofrir et Oferre. Ind. prés. 1re s. euffre ; 3e s. ofret, offre ; 3e pl. offrent. — Imparf. 3e s. offroit. — Pas. déf. 3e s. offri, offrid, offrit ; 3e pl. offrirent. — Futur. 1re s. offerai ; 3e s. offerra. — Infin. ofrir, offrir, offerre. — Part. prés. offrant. — Part. pas. offert, offiert, offri.

Oindre.* Ind. prés. 1re s. oing ; 3e s. oint, oinct ; 1re pl. oignons ; 3e pl. oingnent. — Imparf. 3e pl. oigneient. — Pas. déf. 3e s. oinst, uinst, uingst, uignst. — Futur. 2e s. uingderas ; 3e s. oindra. — Impér. 2e pl. oygnes. — Subj. imparf. 1re s. uignsisse. — Infin. oindre, uindre, oingdre, uingdre, oygnre, oygnere. — Part. pas. oint, hoint, oynt, oinct, oingt, uint.

Oïr. Ind. prés. 1re s. oi, o, oz ; 2e s. os, oz, oys ; 3e s. ot, oit, oet, out, o ; 1re pl odum, oons ; 2e pl. oez, oes, ouez ; 3e pl. oent. — Imparf. 1re s. oeie, ooie, oioye ; 3e s. oieit, ouoit ; 1re pl. oiens. — Pas. déf. 3e s. audit, oï, oït ; 1re pl. oïmes ; 3e pl. oïrent. — Futur. 1re s. orrai, osrai, orai ; 2e s. aurras ; 1re pl. orum ; 2e pl. orrez, oirez ; 3e pl. oeront, osront, ouront. — Impér. 2e s. oz ; 2e pl. oiez, oez, hoez, oiies. — Subj. prés. 1re s. oie. — Subj. imparf. 3e s. oïst ; 2e pl. oüsies. — Infin. odir, oïr, ouyr. — Part. prés. odant, oiant. — Part. pas. odit, oït, oï, hoï, ouu.

Oloir. Ind. prés. 3e s. oelt, ouelt, elt, eut, oet, iolt, aut ; 3e pl. uelent, oelent, olent. — Imparf. 3e s. oloit ; 3e pl. oleient, olaint. — Subj. prés. 3e s. oillet. — Infin. oloir.

Ovrir. Ind. prés. 3e s. ovre, oevre, oivre, ouvre, euvre. — Imparf. 3e s. ouvroit. — Pas. déf. 1re s. ovri ; 3e s. ovrit, ouvrit, ouvry ; 3e pl. ouvrirent. — Part. pas. overt, uvert, ouvert, ouviert, euvert, ouvri.

Paindre. Ind. prés. 3e s. paint, peint, point ; 3e pl. paignent, paingnent,[1] peignent, peingnent, pagnent, peugnent, poignent, pongnent. — Imparf. 3e s. peignoit. — Pas. déf. 3e s. peinst, panst, paignit ; 3e pl. paintrent, peintrent, pestrent. — Impér. 1re pl. paignons. — Subj. prés. 3e s. peigne. — Subj. imparf. 3e pl. painsissent, peinsissent. — Infin. paindre. — Part. prés. peignant. — Part. pas. paint, paingt, peint, pent.

Paistre. Ind. prés. 3e s. paist, pest ; 1re pl. paissons ; 3e pl. paissent. — Imparf. 1re s. pessoie ; 2e s. pessoies ; 3e s. paisseit, passoit. — Pas. déf. 1re s. paisci ; 3e pl. poürent. — Futur. 3e s. paistrat, paistra, pestera ; 2e pl. pestres. — Impér. 2e s. pais, paiz. — Subj.

imparf. 3e s. peusist. — Infin. paistre, peistre, pestre, paissere. — Part. prés. paissant. — Part. pas. peü, pahu, poüt, peüst, pu, paissu, passu, passut.

PAROIR et PAREISTRE. Ind. prés. 3e s. pert, part; 3e pl. parent. — Imparf. 3e s. paroit.. — Pas. déf. 3e s. parut, paru, pareut, perut, pari. — Futur. 3e s. parra, perra, paira, pareistra, paristra, parristera. — Subj. prés. 1re s. pere ; 3e s. paire, peire, pere, pare, perget ; 1re pl. pariens ; 3e pl. pergent. — Infin. paroir, peroir. — Part. prés. parisant. — Part. pas. parut, paruit, pareüt.

PARTIR. Ind. prés. 1re s. part, pars ; 3e s. part ; 1re pl. partomes ; 2e pl. partes ; 3e pl. partent, partissent. — Imparf. 3e s. partoit, partissoit ; 3e pl. parteient, partoient, partissoient. — Pas. déf. 2e s. partis ; 3e s. parti, partit, partist ; 3e pl. partirent. — Futur. 1re s. partirai ; 3e s. partira ; 1re pl. partirons ; 2e pl. partires. — Condit. 3e s. partiroit ; 3e pl. partiroient. — Impér. 1re pl. parton. — Subj. prés. 1re s. parte ; 3e s. partet, parche ; 2e pl. parchiez, particiez. — Subj. imparf. 3e s. partesist ; 3e pl. partesissent. — Infin. partir, pertir. — Part. prés. partant, partissant. — Part. pas. partit, pertit, parti, party.

PEINDRE. Ind. prés. 3e s. paint ; 3e pl. peindent. — Imparf. 3e pl. paindoient. — Pas. déf. 3e pl. peindrent. — Infin. peindre, paindre, pindre, poindre. — Part. pas. peint, peynt, paint, pint, point, paindu.

PENDRE. Ind. prés. 3e s. pent, pant, pend ; 3e pl. pendent. — Imparf. 3e s. pendeit, pendoit, pandoit ; 3e pl. pendeient, pendoient. — Pas. déf. 3e s. pandié, pendi, pendist ; 3e pl. pendierent, pandirent. — Futur. 3e s. pendrat, pendera. — Condit. 3e s. pendroit. — Subj. prés. 3e s. pende, penge ; 3e pl. pengent — Subj. imparf. 3e s. pendist. — Infin. pendre. — Part. prés. pendant, pandant. — Part. pas. pendu, pandu, penduit.

PERÇOIVRE et PERCEVOIR. Ind. prés. 1re s. perceif, perçoif, perçoy, parzoi ; 3e s. perceit, parceit, perçoit, persoit, parçoit, preçoit ; 3e pl. perçoivent, perchoivent. — Imparf. 3e s. parceveit, percevoit. — Pas. déf. 1re s. perceü ; 3e s. perceüt, perçut, persut, parçut, perceuit, perceult ; 3e pl. perçurent, percheürent. — Impér. 2e p. parceif, persoi, persoiz. — Subj. prés. 3e s. perçoive, perchoive, parchoive. — Subj. imparf. 3e s. perseüst, parceüst ; 3e pl. perceüssent, perceüscent. — Infin. perçoivre, perzoivre, perchoivre, parceivre, percevre, percevoir, parcevoir, parcevoer, perchevoir, perchepvoir, parchevoir, pierchevoir, percepvoir, percivoir, parsouvoir. — Part. prés. parcevant. — Part. pas. perceü, parceü, perciu, pierceü, percheü, perchut.

PERDRE. Ind. prés. 1re s. pert ; 3e s. pert ; 3e pl. perdent. — Imparf. 3e s. perdoit ; 3e pl. perdeient. — Pas. déf. 1re s. perdy ; 2e s. perdis ; 3e s. perdi, perdist ; 3e pl. perdirent. — Futur. 2e s. perderas ; 3e s. perdra. — Condit. 3e s. perderoit. — Subj. prés. 3e pl. pergent. — Subj. imparf. 3e s. perdesse. — Infin. perdre, pierdre. — Part. prés. perdant. — Part. pas. perdut, pierdut, perdu, pers.

PLAINDRE. Ind. prés. 1re s. plain, plaing, pleing, plains ; 2e s. plains ; 3e s. plaint ; 2e pl. plaindes, plaignies ; 3e pl. plaignent, pleignent, pleinent. — Imparf. 3e s. plaignoit, plaingnoit, plaindoit ; 3e pl. plandoient. — Pas. déf. 3e s. pleiust ; 3e pl. plainstrent, plaintrent, plainsent, plainsirent. — Impér. 2e s. plaing. — Subj. prés. 3e s. plaigne, plainge. — Subj. imparf. 1re s. plainsisse ; 3e pl. plainsissiens, plainsissons, planissiens, plenissiens. — Infin. plaindre, pleindre, plaingre, plaignre, plaignere. — Part. prés. plaignant, plaingnant. — Part. pas. plaint.

PLAISIR et PLAIRE. Ind. prés. 3e s. plaist, plest, plait ; 3e pl. plaisent. — Imparf. 1re s. plaiseie ; 3e s. plesoit. — Pas. déf. 3e s. plaut, plout, plot, plut, pleust. — Futur. 3e s. plaira. — Subj. prés. 3e s. plaise, pleise, placet, place. — Subj. imparf. 3e s. ploüst, pleüst, pleuist. — Infin. plaisir, plaire. — Part. pas. pleisu.

PLOVOIR. Ind. prés. 3e s. pluet ; 3e pl. pluevent, pleuvent, plovent. — Imparf. 3e s. pluveit, plouvoit ; 3e pl. plovoient, plouvoient. — Pas. déf. 3e s. plut ; 3e pl. plurent. — Condit. 3e s. plouvroit, ploveroit. — Subj. prés. 3e s. pluve. — Subj. imparf. 3e s. pleüst ; 3e pl. pluissent. — Infin. plovoir, pluveir, pluvoir, plouvoir, pleuvoir. — Part. prés. plovant, pleuvant. — Part. pas. pleü, pluit, plut, plu.

POINDRE. Ind. prés. 3e s. point, puint, poind, poingnet ; 3e pl. poignent, poingnent. — Imparf. 3e s. poignoit, pognoit, pongnoit, puignoit ; 3e pl. puigneient. — Pas. déf. 3e s. poinst, poindist ; 3e pl. puinstrent, poindrent, poinsent, poindirent. — Futur. 1re pl. poindrons. — Condit. 3e s. poindroit. — Impér. 2e pl. pongnies. — Subj. prés. 3e s. poigne, poinge. — Subj. imparf. 3e s. poinsist, poinzist. — Infin. poindre, pugnre. — Part. prés. poignant, poingnant, pongnant, pognant, puignant, puingnant, poinnant, poinant, poindant. — Part. pas. point, poingt, poinct, punt, pont.

POIRE. Ind. prés. 3e s. poit. — Infin. poire, poirre.

PONDRE. Ind. prés. 2e s. pons, puns ; 3e s. pont; 3e pl. ponent, ponnent. — Imparf. 2e s. ponnoies; 3e s. puneit, ponnoit; 3e pl ponnoient. — Pas. déf. 3e s. post, pust, ponni, pondi; 3e pl. postrent, punstrent. — Futur. 3e s. pondra; 1re pl. ponrons; 3e pl. pondront. — Impér. 2e s. pon, pong; 2e pl. ponez. — Subj. prés. 1re s. poigne, ponge, ponde; 2e s. poingnes, punges; 3e s. poignet, poigne, ponge, puinge. — Subj. imparf. 3e s. ponsissent. — Infin. pondre, ponre, punre, porre, postre. — Part. prés. ponant, ponnant, pondant. — Part. pas. post, pot, ponst, pont, punt, poinst, pons, puns, puins, ponu, ponnu, pondu.

POOIR. Ind. prés. 1re s. pois, posc, puis, peuch, pos; 2e s. pucs, puez, pois, poz, puelz; 3e s. puet, pued, poet, pot, put, peot, puelt, peult; 1re pl. poduns, poun, poons; 2e pl. poez, poes, pouez; 3e pl. podent, pothent, pueent, puent, poent, poient, puyent, peuvent, puelent, pulent, peulent, peullent. — Imparf. 1re s. pooie, pouoie, pouoys; 2e s. poeies; 3e s. poeit, poeyt, pooit, pueloit; 2e pl. poiies; 3e pl. poeient, pooient, poloient. — Pas. déf. 1re s. poi, peu; 3e s. pot, pod, poth, pout, peut; 1re pl. peüsmes; 3e pl. porent, pourent, peurent, poirent. — Plus-que-parf. 3e s. pouret. — Futur. 1re s. porrai, porai, purrai, purrei, pourrai, polrai, porrays; 2e s. purras; 3e s. podra, porrad, purrat, purrad, porrait, porait; 1re pl. podruns; 3e pl. porront, porrunt, purrunt. — Condit. 3e s. porreit, polroit; 2e pl. pouries. — Subj. prés. 1re s. posche, poisse, puisse; 2e s. puisses; 3e s. puisset, puist, puisse, poisset, posche; 1re pl. posciomes, puissomes, poissum, puisum; 2e pl. puissiez; 3e pl. puissent. — Subj. imparf. 1re s. poüsse, peüsse, poïsse, puïsse, puusse, peüsce, peuïsse, pouïsse; 2e s. peüsses; 3e s. podist, poïst, peüst, poüst, pouïst, poguist; 2e pl. poïssiez; 3e pl. polsissent. — Infin. podir, poeir, poheir, poer, pooir, pohoyr, pouheyr, pouoir, puoir. — Part. prés, poant. — Part. pas. peü.

POSSEOIR et POSSEIR. Ind. prés. 1re s. porsief; 3e s. possiet, posseit, porsist; 1re pl. pursedums; 2e pl. porseoiz; 3e pl. possoient, poussuient, porsient, poursoient, poursieent, poursient. — Imparf. 3e s. possoioit, pourseoit, poursuivoit; 3e pl. possivoient, poussivoient, porseeint, poursuioient, porsivoient, poursievoient, porsuivoient. — Pas. déf. 1re s. porsis; 2e s. pursesis. — Futur. 3e s. possera, pourserra, porsuira; 2e pl. porserrez; 3e pl. porserront, pourserront, porceront, poursuirront. — Impér. 1re pl. purseums. — Subj. prés. 3e s. porsee; 3e pl. possiechent, pousieent, porsiechent, porsegent, poursiechent, poursiegent, pourcegent, poursoient, poursicent, poursivent. — Subj. imparf. 3e s. pourssеïst, 3e pl. porseïssent. — Infin. posseoir, posseoyr, poseoir, possoir, pousseoir, porseoir, porsoioir, poursooir, porsooir, porsoir, poursoer, pourssoir, porsivoir, poursievoir, pesseïr, poseïr, posseaïr, pouseïr, porsaïr, porssaïr, porsaeïr, pourssaïr, poursaaïr, poursoaïr, poursouaïr, poursuir, poursuyr, poursievir. — Part. prés. porsoiant. — Part. pas. possis, porsis, pursis, poursis.

PREINDRE. Ind. prés. 2e s. priems, priens; 3e s. priemt, prient, praint; 2e pl. preinez; 3e pl. priement. — Imparf. 1re s. preignoye; 3e pl. preignoient. — Pas. déf. 3e s. prienst; 3e pl. preingnirent. — Futur. 3e s. priendra, preindirat. — Impér. 2e s. prien; 2e pl. praingniez. — Subj. prés. 3e s. praignet, praingne, priengne. — Infin. priembre, prembre, priendre. — Part. prés. praignant, preinant. — Part. pas. prient, preint, praint, prent, pres.

PRENDRE. Ind. prés. 1re s. preng, preing, praing, pren, pran; 3e s. prens, prenz; 3e s. prent, prant; 1re pl. prendons, prenons, pernum; 3e pl. prendent, prenent, prennent, pernent, praignent, proignent. — Imparf. 3e s. prendoit, prenoit, perneit, parnoit; 3e pl. prenoient, pernoient. — Pas. déf. 2e s. presis; 3e s. prist, prest, prinst, print, prind; 1re pl. presimes, preïmes; 2e pl. preïstes, prensistes; 3e pl. pristrent, presdrent, pritrent, prisent, prirent, prenstrent, prindrent, prinrent. — Plus-que-parf. 3e s. presdre. — Futur. 1re s. prindrai, prendrai, prendrei; 3e s. prendrat, prendra, prendera, panrait; 2e pl. prendrez; 3e pl. prendrunt, prenderont. — Condit. 1re s. prendroie; 3e s. prendreit, prenderoit; 3e pl. prendroient, prenroient. — Impér. 2e s. pren, prent, prens, prain; 2e pl. prendet, prendez, prendeiz, prenez, prennez, perneiz, pernaiz. — Subj. prés. 3e s. prenget, prenge, prienge, prende, prengne, preingne, praigne, preigne, praine. — Subj. imparf. 3e s. presist, prensist, prenist; 2e pl. prissiez. — Infin. prendre, prandre, panre, penre, panrre. — Part. prés. prendant, prenant, prennant, pernant. — Part. pas. pris, pres, preys, prins.

PUIR et PUIRE. Ind. prés. 3e s. put; 3e pl. puent. — Imparf. 3e pl. puoient. — Infin. puir, puire. — Part. prés. puant, puent.

QUERRE et QUERIR. Ind. prés. 1re s. quier, kier, quiers; 2e s. quiers; 3e s. quiert, cuert; 1re pl. querem; 2e pl. querez; 3e pl. quierent, cuerent. — Imparf. 1re s. queroie, querroie; 3e s. quereit, querissoit. — Pas. déf. 1re s. quis; 2e s. quesis; 3e s. quist, cuist; 2e pl. quesistes, quistes; 3e pl. quistrent, quitrent, quisent, cuisent, quissent, quirent. — Futur. 1re s. querrai; 3e s. querrat; 3e pl. querront. — Condit. 3e s. querroit; 1re pl. quariens; 3e pl.

querreient, quarroient. — Impér. 2e s. quier; 2e pl. careis. — Subj. prés. 2e s. querges; 3e s. quiere, cuere, queure, quierge, quierce; 2e pl. quiroiz, querger ; 3e pl. quergent. — Subj. imparf. 1re s. quesisce, queïsse; 3e s. quesist, queïst; 1re pl. querissons, quaissains ; 3e pl. quersissent. — Infin. querre, kerre, kesre, queurre, quire, querir. — Part. prés. querant, kerant, querrant. — Part. pas. quis, cuis, kuis, kis, quit, queru, quesu.

Raembre et Raamir. Ind. prés. 3e s. reimt, reant, raamist; 3e pl. raiment, reimbent, reaimbent, raembent. — Imparf. 3e s. raemeit, raimeit, reanboit, raiemboit, raemboit, raimboit; 3e pl. raemboient, raamboient. — Pas. déf. 2e s. reinsis, reemsis, raensis; 3e s. redenst, redemps, raens, reenst, raienst, raaint, raeinst, reinsi, reinsit, rensit. — Futur. 1re s. raiemberai, raiendrai; 3e s. reiembra, raendrat, reinderat. — Condit. 3e s. raembroit, raiemberoit; 3e pl. renberoient. — Impér. 2e s. reeim; 1re pl. raemons; 2e pl. raembez, raimbez. — Subj. prés. 3e s. reaimet, raame, raimbe. — Subj. imparf. 3e s. reinsist, raensist, raiensist. — Infin. raembre, reembre, reaimbre, rayembre, reimbre, reinbre, raambre, rehembre, raiembre, reeinbre, reambre, roimbre, raimbre, rembre, raendre, raindre, reaindre, reindre, raaindre, raamir, raemir, remmir. — Part. prés. raemant, raamant, raiement, roiamant, royamant, royaumant, roiaumant, roïmant, ruiamant. — Part. pas. raient, reient, raent, reant, raint, raimt, reint, rainst, rynt, rant, roint, redempt, raami.

Reçoivre et Recevoir se conjugent comme Perçoivre et Percevoir.

Rendre. Ind. prés. 1re s. renc; 3e s. rent, rant; 3e pl. randent. — Imparf. 3e s. rendoit; 1re pl. rendiemes. — Pas. déf. 1re s. rendi; 3e s. rendi, rendit. — Futur. 1re s. rendrai, renderai; 1re pl. rendromes; 3e pl. rendront. — Condit. 1re pl. renderiens, rendieremes; 3e pl. rendroient. — Impér. 1re pl. rendons; 2e pl. rendes. — Subj. prés. 1re s. renge; 3e s. rende, renge; 3e pl. rancent. — Subj. imparf. 3e pl. rendissent. — Infin. rendre, randre. — Part. pas. rendu, renduy.

Repentir. Ind. prés. 1re s. repent, repenc; 3e s. repent, repant. — Pas. déf. 3e s. repentit. — Futur. 2e pl. repentirez. — Subj. prés. 3e s. repente. — Subj. imparf. 2e pl. repentisseiz. — Infin. repentir.

1. Rere (raser). Ind. prés. 3e s. ret; 3e pl. reent. — Imparf. 3e s. raoit. — Pas. déf. 3e s. rest; 3e pl. restrent, rerent. — Subj. prés. 3e s. reche. — Infin. rere, reire, resre, raire. — Part. pas. res, rez, ré, rait.

2. Rere (brûler). Futur, 3e s. rera. — Part. pas. res.

Resplendre. Ind. prés. 3e s. resplent, resplant, replent, replant. — Infin. resplandre, resplaindre.

Respondre. Ind. prés. 1re s. respons; 3e s. respont, respunt, respond, repont; 3e pl. respondent, respunent, respoinent. — Imparf. 3e pl. respunneient. — Pas. déf. 3e s. respondist, respondié, respundit. — Futur. 3e s. respondra, respondera. — Impér. 2e pl. responez. — Infin. respondre. — Part. prés. respondant, rcsponnant, responant. — Part. pas. respondu.

Rire. Ind. prés. 1re s. ris; 3e s. rit; 3e pl. rient. — Imparf. 3e s. rioit, ryoit; 3e pl. rioient. — Pas. déf. 3e s. rist. — Subj. prés. 3e s. riet. — Subj. imparf. 3e s. reïst, rist. — Infin. rire. — Part. prés. riant. — Part. pas. ris, rit, ry.

Rompre. Ind. prés. 3e s. ront, rompt; 3e pl. rompent, rumpent. — Imparf. 3e s. rompoit; 3e pl. rompoient. — Pas. déf. 2e s. rumpiés; 3e pl. rumpiet, rumpi, ronpi, rompit, ronpit, rumpit; 3e pl. rumpirent. — Futur. 3e s. rompera. — Condit. 3e pl. romperoyent. — Impér. 1re pl. rompons. — Subj. imparf. 3e pl. rompissent. — Infin. rompre, rumpre, ronpre, rombre. — Part. prés. rompant, ronpant. — Part. pas. rout, rot, rut, roupt, ropt, roust, roit, rumput, rumpu.

Rore. Infin. rore, reure.

Ruir et Ruire. Ind. prés. 3e s. ruit; 3e pl. ruient. — Infin. ruir, ruire, ruyre.

Saillir et Saudre. Ind. prés. 1re s. sail; 2e s. saulx; 3e s. salt, sailt, saut, sault; 1re pl. saillons, saillum; 3e pl. saillent, sailhent, salent. — Imparf. 1re s. sailloie; 3e s. sailloit, salhoit, saloit; 1re pl. sailliens; 3e pl. salloient, saloient. — Pas. déf. 3e s. sailli, saillit, sailhit, salli, saili, sali, salit; 3e pl. saudrent, saillirent, sailirent. — Futur. 1re s. sauldray; 2e s. sauras; 3e s. saura; 1re pl. saldrum; 3e pl. sauldront, sailiront. — Condit. 3e s. saudroit, sauroit; 3e pl. sauldroient, sauroieut. — Impér. 2e s. saul, sail; 2e pl. sallez, sales. — Subj. prés. 1re s. saille; 2e s. sailles; 3e s. saillet, saille, seille; 2e pl. sailliez. — Subj. imparf. 1re s. saillisse; 3e s. sausist, salgist; 3e pl. saillissent. — Infin. saillir, salhir, sailir, sallir, salir, saudre, sauldre, saure, sorre. — Part. prés. saillant. — Part. pas. sailli, salhi, salli, sali, saulu.

Savoir. Ind. prés. 1re s. sai, çai, sais, sap, sçay, sey, scé; 2e s. ses, seis, sez, soiz, sçais; 3e s. set, scet, seit, siet, soit; 1re pl. savom, savons; 2e pl. savez; 3e pl. sevent, seivent,

soivent. — Imparf. 1re s. savoie ; 2e s. saveies ; 3e s. saveiet, saveit, savoit ; 1re pl. savium ; 3e pl. saveient, savoient, saveent. — Pas. déf. 1re s. soi, seu, soc, seuc, seuch ; 3e s. sot, soth ; sçot, sout, seut, seot, sceut ; 1re pl. seümes ; 3e pl. sorent, sourent, sçourent, souvrent. — Futur. 1re s. savrai, saverai, sarai, sçarai ; 2e s. savras, saras ; 3e s. sara, sera ; 2e pl. saverez ; 3e pl. savront. — Condit. 3e s. savreit, saroit ; 2e pl. savriez. — Impér. 2e pl. sachiez, sachez, sacez, sacies, saciez, saivez, sachoiz, saçois, seichoiz. — Subj. prés. 3e s. sachet, sache, saichet, saiche, sace, sacet, sapet ; 3e pl. sapient, saichaint. — Subj. imparf. 1re s. soüsse, seüsse, seüse, seüsce, sceüsse, sceuïsse ; 3e s. soüst, seüst, sceusist ; 1re pl. soüsum ; 3e pl. soüssent. — Infin. savir, saveir, savoir, saver, savoer, savor. — Part. prés. sachant, saçant, savant. — Part. pas. seü.

Secorre (secouer) se conjugue comme Escorre.

Secourre [1] (retrousser). Infin. secourre.

Semondre. Ind. prés. 1re s. semoing ; 3e s. semont, summunt ; 3e pl. semonent. — Imparf. 3e s. somoneit, soumonnoit. — Pas. déf. 3e s. somonst. — Futur. 3e s. soumonra. — Condit. 3e s. soumonroit. — Subj. prés. 3e s. summonie ; 3e pl. semoingnent, semonneut. — Subj. imparf. 3e s. semonzist. — Infin. semondre, semonre, somondre, soumondre. — Part. pas. semons, sumuns.

Sentir et Sentre. Ind. prés. 1re s. senc, sench, sens ; 3e s. sent, sant ; 3e pl. sentent, santent. — Imparf. 1re s. sentoye ; 3e pl. sentoient. — Pas. déf. 1re s. sentis ; 3e s. senti, sentit ; 1re pl. sentimes ; 3e pl. sentirent. — Subj. prés. 1re s. sente ; 2e s. sentes ; 3e s. sente, sence. — Subj. imparf. 1re s. sentisse ; 3e s. sentist. — Infin. sentir, santir, sentre. — Part. prés. sentant, santant. — Part. pas. sentit, senti, sentut, sentu.

Seoir et Seïr. Ind. prés. 3e s. siet, set ; 3e pl. siedent, sieent, seent, soient, saient, sient. — Imparf. 3e s. sedeit, seeit, seoit, seioit ; 1re pl. sedions ; 3e pl. seoient, seuyuoient. — Pas. déf. 1re s. sis ; 3e s. sist, sey, sut ; 1re pl. sesismes ; 3e pl. sisrent, sisdrent, sistrent, sirent, sisent, sizent, seïrent. — Futur. 1re s. serray, sarai ; 2e s. serras ; 3e s. serra, sirra ; 1re pl. serrommes, serrons ; 3e pl. seront. — Condit. 3e pl. serroient. — Impér. 2e s. sied, siede, sié, siei ; 2e pl. seez. — Subj. prés. 1re s. siece ; 3e s. siee, siesse, siece, sieche. — Subj. imparf. 3e s. sesist, seïst. — Infin. setheir, seeir, seoir, saeir, soair, saoir, sooir, seor, saor, seïr, seyr, sir. — Part. prés. sedant, seant. — Part. pas. sis.

Servir. Ind. prés. 1re s. serf, ser, sers ; 2e s. sers ; 3e s. sert, cert ; 3e pl. servent. — Imparf. 3e s. serveit ; 3e pl. serveient. — Pas. déf. 1re s. servi ; 3e s. servi. — Futur. 3e s. servira ; 3e pl. serviront. — Impér. 2e pl. servez. — Subj. prés. 1re s. serve ; 3e s. serve ; 3e pl. servent. — Infin. servir, siervir. — Part. prés. servant. — Part. pas. servit, servi, servy.

Sofire et Soufir. Ind. prés. 3e s. suffit. — Futur. 3e s. souffira ; 3e pl. soufiront. — Subj. imparf. 3e s. soffeïst. — Infin. sofire, soufire, souffire, sofiere, soffeire, souffere, suffire, soufir, souffir. — Part. prés. soffisant, soffeisant. — Part. pas. soufi, souffi, souffy, suffi, souffit.

Soldre et Solir. Ind. prés. 1re s. sol ; 3e s. solt, soult, sout ; 1re pl. solons, sollons, soillons ; 3e pl. solent, soulent. — Imparf. 1re s. soleie ; 3e s. soloit. — Pas. déf. 1re s. sos ; 3e s. solst ; 1re pl. sousimes, sousismes. — Futur, 1re s. sorrai, souldray ; 3e s. sorra, soudra, souldra, sauldra ; 2e pl. sourez, saurres. — Condit. 1re s. sorroie. — Impér. 2e s. sol, soubz. — Subj. prés. 1re s. soille ; 3e s. soille, solle. — Subj. imparf. 3e s. sousist. — Infin. solre, soldre, souldre, soubdre, sodre, saudre, sorre, sore, sourre, soure, saurre, saure, soire, solir, sollir, soillir. — Part. prés. solvant. — Part. pas. solt, sout, sot, soult, sols, sous, soubz, sos, solz, sole, soille, solu, sollu.

Sortir [2] (aller au dehors). Ind. prés. 3e s. sort ; 3e pl. sortent, sortissent. — Pas. déf. 3e s. sorti, sortit. — Impér. 2e pl. sortes. — Subj. prés. 3e s. sorte. — Infin. sortir. — Part. prés. sortissant. — Part. pas. sorti.

Souffrir et Soufferre. Ind. prés. 1re s. soffre ; 3e s. sueffre, soufre ; 3e pl. sueffrent. — Imparf. 3e s. souffroit. — Pas. déf. 3e s. soffrit, soffrid, sufri ; 3e pl. souffrirent. — Futur. 1re s. soferrai, soferai, souffreray ; 3e s. soufera ; 1re pl. souffrerons, souferrons, soufferons ; 2e pl. suffreres ; 3e pl. sofferont, sofferunt. — Condit. 1re s. soufferoie ; 1re pl. soufferriens ; 3e pl. soufferoient. — Impér. 2e s. suefre, seuffre, souffre ; 2e pl. soffrez, soffres, sofrez, sosfrez, souffrez. — Subj. prés. 1re s. sueffre. — Subj. imparf. 3e s. soufrist, souffrist ; 3e pl. soffrissent. — Infin. sofrir, soffrir, soufrir, souffrir, sousfrir, sufrir, suffrir, sofferre, sof-

1. Placé au *Lexique de l'ancien français* sous la forme Secorre 2.
2. Le verbe *Sortir* qui figure au *Lexique de l'ancien français* appartient à la 2e conjugaison.

fere, soufferre, souffere. — Part. prés. sofrant. — Part. pas. soffert, soufert, souffert, souffiert, suffert.

Souloir. Ind. prés. 1re s. sueil, suel, soil, soël, suol, sueulx ; 2e s. seus ; 3e s. solt, soelt, sialt, sielt, sult, selt, suelt, seult, sot, sout, suet, seut, sieut, seaut, seaut ; 2e pl. solez, soles ; 3e pl. suelent, suylent, soelent, soulent, sulent. — Imparf. 1re s. suleie, soloie, souloye ; 2e s. souloyez ; 3e s. soleit, suleit, soloit ; 2e pl. soliez, solies, suliez ; 3e pl. soloient. — Pas. déf. 3e s. siout.

Sourdre. Ind. prés. 1re s. sours ; 3e s. sort, surt, surd, sourt, sourd, seurt ; 3e pl. sordent, surdent, sourdent, sourgent. — Imparf. 3e s. sordeit, surdeit, sorjoit, sorgoit, sourjoit ; sourgoit ; 3e pl. sordoient, sourdoient, sourjoient, surgeoient, sourgeoient, souldoient. — Pas. déf. 2e s. sursis ; 3e s. sorst, surst, sourst, sordi, xordi, sourdy, sourdit ; 3e pl. sorstrent, surstrent, sourdirent. — Futur. 3e s. surdra, soudra ; 1re pl. sourdrons ; 3e pl. sordront, surdrunt, sorderont, sourdront. — Condit. 3e s. sourdroit, sousderoit. — Subj. prés. 3e s. sorde, surdet. — Subj. imparf. 3e s. sorsist, soursist ; 3e pl. soursissent. — Infin. sordre, surdre, sourdre, sourgre, sordre, sodre, soudre, souldre. — Part. prés. sourdant, sourjant. — Part. pas. sors, surs, sours, sordu.

Suivre, Sievir et Suoir. Ind. prés. 1re s. sui, sieu ; 3e s. suit, sieut, siut, seut, sielt, siolt, sieult, siet ; 1re pl. suivons ; 3e pl. sievent, sieuvent, sivent, siuvent, suyvent, suient, seguent, siguent, seuguent, suiguent. — Imparf. 3e s. suoit, sugoit, sivoit, sievoit ; 3e pl. segueient, siweient, siwient, sivoient. — Pas. déf. 1re s. sivi, siuvi, sewi ; 3e s. sivi, sivit, sivy, suivit, suyvit, sievi, sui, suit, sut, seüt ; 2e pl. siwistes ; 3e pl. sivirent, siwirent, sievirent, sievyrent, suivirent, suirent, suerent, seürent, surent, siguirent, sueguerent, seguerent. — Futur. 1re s. surrai, siegrai, suigrai ; 3e s. sevrat, sieura, sevira ; 1re pl. sieurrons, seugrons ; 3e pl. siwerunt, suiront, surront, sevront, sevrunt. — Condit. 3e s. suirroit, suegroit. — Impér. 2e s. sieu, seu, suis ; 1re pl. segons ; 2e pl. sevez, sigez. — Subj. prés. 3e s. sive, suie, siuce, sige, suigue. — Subj. imparf. 3e s. seguist, suguist ; 1re pl. seguissiens, seguissons ; 3e pl. sieguissent. — Infin. sievre, sevre, sivre, suivre, suyvre, suevre, siurre, suirre, sieurre, siere, surre, sure, sigre, segre, seigre, suegre, suigre, seuigre, seugre, sugre, sudre, xuire, xeure, sievir, sievyr, siewir, sivir, syvir, siwir, sieuvir, sieuwir, suivir, suyvir, suiwir, suvyr, suir, suyr, souir, soïr, suoir. — Part. prés. sivant, siwant, sievant, suivant, suiant, suant, sigant, xeuvant, xeuant. — Part. pas. seüt, seü, soüt, segu, suit, sui, suy, xui, soï, sievy, siwi, sevi, suivy, suy, sievoit, suiwoit.

Taisir et Taire. Ind. prés. 3e s. taist, teist, test, teit. — Pas. déf. 1re s. toi, toui ; 3e s. teut, tout, taut. — Futur. 1re s. tairai. — Subj. prés. 1re s. teise ; 2e s. taces ; 3e s. tese. — Impér. 2e s. tais, teis ; 2e pl. teisiez, tessiez, taisez. — Subj. imparf. 3e s. teüst. — Infin. taisir, teisir, theisir, tesir, toisir, taire, tere. — Part. prés. tesant. — Part. pas. taü, teü.

Teindre. Ind. prés. 1re s. taing ; 3e s. taint. teint ; 3e pl. taingnent. — Pas. déf. 3e s teinst, taindi. — Futur. 1re s. teindrai. — Condit. 3e s. tainderoit. — Subj. prés. 3e s. teigne. — Infin. teindre, taindre. — Part. prés. teignant. — Part. pas. taint, teint, toint.

Tendre. Ind. prés. 1re s. tent, tench ; 2e s. tens ; 3e s. tent, ten, tant, tend ; 1re pl. tendons ; 3e pl. tendent. — Imparf. 1re s. tendeie, tendoie ; 3e s. tendeit, tendoit ; 1re pl. tendiemes, tendiens ; 3e pl. tendoient. — Pas. déf. 2e s. tendis ; 3e s. tendiet, tendié, tendi, tendy, tendit, taindit ; 1re pl. tendismes ; 2e pl. tendistes ; 3e pl. tendierent, tendirent. — Futur. 1re s. tendrai ; 2e s. tendras ; 3e s. tendra, tendera. — Condit. 3e pl. tenderoient, tandroient. — Impér. 2e s. tent ; 2e pl. tendez, tendes, tendeiz. — Subj. prés. 3e pl. tengent. — Subj. imparf. 3e s. tendist, tansist ; 2e pl. tendisseiz. — Infin. tendre, taindre, toindre. — Part. prés. tendant, tandant. — Part. pas. tendut, tendu, tandu.

Tenir et Tenoir. Ind. prés. 1re s. tieng, teing, tieing, tein, teins, tin ; 2e s. tiens ; 3e s. tient, tent ; 1re pl. tenuns ; 2e pl. tenes ; 3e pl. tienent, tiennent, tenent, tennent, tinent. — Imparf. 3e s. teneit, tenoit ; 3e pl. teneient, tenoient, tenoyent. — Pas. déf. 1re s. ting, tinc, tins ; 2e s. tenis ; 3e s. tint, ting ; 3e pl. tinrent, tindrent, tendrent. — Futur. 1re s. tendrai ; 3e s. tendrat, tendra, tenra ; 2e pl. tendrez, tandroiz, tenres ; 3e pl. tendrunt. — Condit. 3e s. tenroit, tendroit ; 3e pl. tenroient. — Impér. 2e s. tien ; 2e pl. tenez. — Subj. prés. 3e s. tiegne, tienge, tegne, tenghne, tignet, toigne ; 3e pl. tiengnent. — Subj. imparf. 3e s. tenist, tensit ; 3e pl. tenessient. — Infin. tenir, tenoir. — Part. prés. tenant. — Part. pas. tenu, tengu.

Terdre. Ind. prés. 2e s. ters ; 3e s. tert, tiert ; 3e pl. terdent. — Imparf. 3e s. terdoit ; 3e pl. terjoient. — Pas. déf. 3e s. terst, terdi, terdit ; 3e pl. terstrent. — Futur. 3e s. terdra, terdera. — Impér. 2e s. ter, ters. — Subj. prés. 3e s. terdet, terde, tierge, terche. — Infin. terdre, tierdre. — Part. pas. ters, tert.

Tistre et Tissir. Ind. prés. 1re s. tis ; 3e pl. tissent. — Pas. déf. 3e s. tyssit, texi. — Infin. tistre, titre, teistre, tetre, tiltre, textre, tissir, texir. — Part. pas. tissu, teissud, tessu, tesu, thesu, toissu, toisci.

Toldre, Tolir et Toloir. Ind. prés. 2e s. tols, tous, touls ; 3e s. tolt, tout, tot, talt, taut, toult, tost, tault, tal, toust ; 2e pl. tolez ; 3e pl. tolent, toillent. — Imparf. 3e s. toloit, tolloit ; 3e pl. toloient. — Pas. déf. 1re s. toli; 2e s. tolis, tollis, tousis ; 3e s. taoust, toli, tolli, tolit, toillit, touilli ; 3e pl. tolirent. — Futur. 1re s. toldrai, todroi, tourai, taudrai, taurai, tauray, torray ; 2e s. torras ; 3e s. toldrat, toldra, touldra, tourra ; 2e pl. tolres ; 3e pl. todront, toudront. — Condit. 3e s. todroit, torroit, toroit, tauroit. — Impér. 2e s. tol, toil ; 2e pl. tolez, toles. — Subj. prés. 2e s. tolges ; 3e s. tollet, tolle, tole, toille, taulle, tolget, touge ; 2e pl. tolles. — Subj. imparf. 1re s. tosisce ; 3e s. tolist, tosist, tousist, tossist ; 3e pl. tosissent, tossissent. — Infin. toldre, toudre, touldre, todre, torre, tore, tolir, tollir, toillir, toloir. — Part. pas. toleit, toloit, tolait, tolet, tollet, touloit, toilloit, tolut, tolud, tollut, tolu, tollu, toulu.

Tondre. Pas. déf. 3e s. tondi. — Subj. prés. 3e s. toigne, tonge. — Infin. tondre. — Part. pas. tondu.

Tordre. Ind. prés. 2e s. tors, tuers ; 3e s. tort, tuert, teurt, tuort; 2e pl. tordes, tortes ; 3e pl. tordent, tortent, torgent. — Imparf. 3e s. tordoit. — Pas. déf. 1re s. tors ; 3e s. torst, tordi, tordist, turdi, torty ; 3e pl. toerstrent, torsirent, tuerdirent. — Futur. 2e s. tortras ; 3e s. tordra, toertrat ; 2e pl. tordres, tourtrez ; 3e pl. torderont. — Condit. 3e s. tordroit, torreit ; 2e pl. torriez ; 3e pl. tordroient. — Impér. 2e pl. tordes. — Subj. prés. 1re s. torde, torte ; 3e s. torde, torce, torge, torte. — Subj. imparf. 3e s. torsist; 3e pl. torsissent. — Infin. tordre, tortre, teurdre, teurtre, tuerdre, tuertre, toertre. — Part. prés. tordant, torgant, tortant. — Part. pas. tors, tuers, teurs, tort, tord.

Traire. Ind. prés. 1re s. trai, trais ; 2e s. trais ; 3e s. trait, tret, treit ; 1re pl. traiun ; 2e pl. traiez, traies, treez ; 3e pl. traient, traihent, trayent. — Imparf. 3e s. traioit, trayoit, traoit, trahoit ; 2e pl. traiies ; 3e pl. traeient, traioient, trayoient. — Pas. déf. 1re s. trais, trahy ; 2e s. traisis, tresis, traissis, trassis ; 3e s. traist, treist, trest, trast, trahit, traiy, traissit ; 1re pl. traissimes ; 2e pl. traisistes, tresistes, traistes, traystes ; 3e pl. traistrent, trestrent tretrent, traisent, trairent, trayrent, traiirent, trahirent. — Futur. 1re s. trarrai, trarai, trairai, trerai ; 3e s. trairat, traira, trera, trerrad ; 1re pl. trarrom, trarrons ; 3e pl. trayront. — Condit. 3e s. trairoit, treroit. — Impér. 2e s. trai ; 2e pl. traiez, traes, treez. — Subj. prés. 1re s. traie ; 2e s. traies ; 3e s. traie, treie, tracet, trece ; 3e pl. traichent. — Subj. imparf. 1re s. traizisse ; 3e s. traisist, traissist, trasist, trasit, trassist, trahist; 3e pl. traisissent, traïssent, traillissent. — Infin. traire, treire, trere, trare. — Part. prés. traiant, trayant, traiiant, traihant, trahant, treant. — Part. pas. trait, traict, treit, tret, troit, trahit.

Valoir. Ind. prés. 1re s. vail, vaill ; 2e s. vaus ; 3e s. valt, vault, vaut ; 3e pl. valent. — Imparf. 3e s. valoit. — Pas. déf. 1re s. valui ; 3e s. valut. — Futur. 1re s. vaurai, vaudrai, vauldrai ; 3e s. valdrat, vaura. — Subj. prés. 3e s. vaille. — Subj. imparf. 3e s. vaulsist. — Infin. valeir, valoir. — Part. prés. vaillant, vailhant, vallant. — Part. pas. valu, valit.

Veintre et Vainquir. Ind. prés. 3e s. vaint ; 2e pl. venques ; 3e pl. venquent. — Imparf. 3e s. venquoit. — Pas. déf. 3e s. venqui, venquid, vainquit ; 3e pl. vainquirent. — Futur. 3e s. veintrat, vaintra, vaincra, venkera. — Subj. prés. 2e s. venques. — Infin. veintre, vaintre, ventre, vaincre, veyndre, vindre, vainquir, vainkir. — Part. pas. vencut, vencud, vencu, veincu, vaincu, vainchut, voincu.

Vendre. Ind. prés. 3e s. vent, ven ; 3e pl. vendent. — Pas. déf. 2e s. vendis ; 3e s. vandit; 3e pl. vendirent. — Futur. 1re s. vendrai. — Condit. 3e pl. vendroyent. — Subj. prés. 1re pl. vengons. — Infin. vendre. — Part. pas. vendut, vendu, vuendu, vanduit.

Venir. Ind. prés. 1re s. vieng, vienc ; 2e s. viens, vienz ; 3e s. vient, vent, vien ; 1re pl. venons ; 2e pl. venez ; 3e pl. vienent, viennent, venent. — Imparf. 3e s. venoit. — Pas. déf. 1re s. vinc, ving, vins ; 2e s. venis ; 3e s. vint ; 1re pl. venimes, venismes ; 2e pl. venistes ; 3e pl. vindrent, vinrent. — Futur. 1re s. vendrai, venrai, vanrai, viendray, verrai ; 3e s. vendrat, vendra, vanra, verra ; 2e pl. venrrez ; 3e pl. venrant. — Condit. 3e s. vendreit, venroit ; 3e pl. venreient. — Impér. 2e s. vien, ven. — Subj. prés. 1re s. vienge, vaigne ; 2e s. vaenes ; 3e s. vienge, viegne, vengne, veigne, vignet, veine, vaine, vainne, vienne ; 2e pl. veiniez. — Subj. imparf. 1re s. venisse ; 3e s. venist ; 3e pl. venissent. — Infin. venir. — Part. pas. venut, venu.

Veoir. Ind. prés. 1re s. vei, vai, voi, voys ; 3e s. veit, vait, vet, voit, voidt; 1re pl. veduns, veons ; 2e pl. veet, vaez ; 3e pl. veient. — Imparf. 1re s. veeie ; 2e s. vedeies ; 3e s. veoit. — Pas. déf. 1re s. vi, vis, vich ; 2e s. veïs, veïz ; 3e s. vit, vid, veit, vey, vint ; 1re pl.

veïmes, veïsmes ; 2e pl. veïstes ; 3e pl. virent, veirent, vinrent, vierent. — Futur. 1re s. verrai, verai, vairai, venrai ; 3e s. verrat, verra ; 2e pl. verrez, verreiz ; 3e pl. verront, vesront, veront. — Condit. 3e s. verroit. — Impér. 2e s. voy ; 2e pl. veez. — Subj. prés. 3e s. voie. — Subj. imparf. 3e s. veïst ; 2e pl. veïssiez. — Infin. veder, vetheir, veeir, veoir, veioir, vooir, voioir, veïr, voer, veor, vouer, ver, viir, vir. — Part. prés. veant, veiant, voiant. — Part. pas. veüt, veüd, veü, vehu, vaü.

Vertir. Ind. prés. 1re s. vers ; 3e s. vert ; 3e pl. vertent, vertissent, vertiscent. — Imparf. 3e s. vertissoit. — Pas. déf. 3e s. verti, vertit, verty, vierti ; 3e pl. vertirent. — Futur. 1re s. vertirai ; 2e s. vertiras ; 3e s. vertirat, vertirad, vertira ; 1re pl. vertirons ; 3e pl. vertirunt. — Impér. 1re pl. vertom, vertuns, vertissons. — Subj. prés. 3e s. verte, vertisse ; 1re pl. vertiens. — Subj. imparf. 3e s. vertist, verteist. — Infin. vertir, vertyr, viertir. — Part. prés. vertant. — Part. pas. vers, vert, verti, viertit, vierti, vertu.

Vestir. Ind. prés. 1re s. vest ; 3e s. vest, vet ; 1re pl. vistonz ; 3e pl. vestent. — Imparf. 3e s. vestoit, viestoit ; 1re pl. vestiemes ; 3e pl. vestoient. — Pas. déf. 3e s. vesti, vestit, vesty, viesti ; 3e pl. vestirent, vistirent, viestirent. — Futur. 1re s. vestirai ; 3e s. vestira. — Impér. 2e pl. vestez. — Subj. prés. 3e s. veste. — Infin. vestir, vetir. — Part. pas. vestit, vesti, vesty, viesti, veiti, vestu, viestu, vistu.

Vivre et Vesquir. Ind. prés. 1re s. vif ; 2e s. vis ; 3e s. vit ; 1re pl. viscons ; 3e pl. vivent. — Imparf. 3e pl. vivoient. — Pas. déf. 3e s. visquet, vesqui, vesquit ; 3e pl. vesquirent. — Futur. 1re s. vivrai. — Subj. imparf. 3e s. vesquist. — Infin. vivre, vesquir. — Part. prés. vivant. — Part. pas. vescu, vischu, viski.

Voldre. Pas. déf. 3e s. volst. — Infin. voldre. — Part. pas. vols, vous, vaus, volu.

Voloir. Ind. prés. 1re s. voil, vol, vul, vuel, voeil, voeill, voell, voel, veul, vueil, veuil, veuill, veux, wueil, weil ; 2e s. vues, vels, vols, veus, viaus, vuelz, veux, veulx, wels ; 3e s. vuet, voelt, voet, velt, veut, vol, vult, veult, weult, veaut, violt, vialt, viaut, volt, veolt, welt, wet, voit ; 1re pl. volons ; 2e pl. volez, volles, voeiles, voillies ; 3e pl. vuelent, voelent, vuellent, volent, volunt, voillent, veulent, veullent, welent, wellent. — Imparf. 1re s. voloie ; 3e s. voloit, vouloit ; 1re pl. voloiens. — Pas. déf. 1re s. vols, voz ; 2e s. volsis ; 3e s. volt, vout, vot, voult, volst, vost ; 2e pl. volsistes, vousistes ; 3e pl. volrent, vourent, vorent, voldrent, voudrent, vouldrent, voutrent, veurent, volirent. — Plus-que-parf. 3e s. voldret, voldrat. — Futur. 1re pl. vourons ; 3e pl. voudrunt, vouldront, vourront, vouront, vorront. — Condit. 1re s. volroie, voroie ; 2e s. vosroies ; 3e s. volreit, voldroit, voudreit, voudroit ; 2e pl. vauriies ; 3e pl. voldreient, voudroient. — Subj. prés. 1re s. vueille, vuelle ; 3e s. voillet, voeillet, voellet, voelle, vueille, veille, veueille ; 2e pl. vueilliez. — Subj. imparf. 1re s. vousisse ; 3e s. volsist, volxist, vousist, vausist, voulust ; 1re pl. volzissions ; 3e pl. vosissent, vosisent, voulsissent. — Infin. voleir, voloir. — Part. prés. voilant. — Part. pas. volu.

SYNTAXE[1]

SUBSTANTIF

§ 269. Le cas régime, non précédé d'une préposition, peut s'employer au sens du génitif lorsqu'il est représenté par un nom de personne ou par l'un des pronoms *cui*, *celui*, *cestui*, *nului* ou *autrui*. Ex. : Un dent *seint Pierre* et del sanc *seint Basilie*, E des chevels mun seigneur *seint Denise* (*Rol.*, 2346); Vencuz est li nies *Carle* (*Ib.*, 2281); Li parent *Renier de Trit* (VILLEHARD., § 399); La cité de Naples ot rendue li freres *l'empereor Baudoin* (ID., § 403); Qui metrad main sur l'enuint *Nostre Seigneur*? (*Rois*, ap. Bartsch, *Langue et litt. fr.*, 59, 27); Fill *Aymeri de Narbonne le fier*, Frere *Bernart de Brebant le guerrier* (*Couron. de Louis*, 131, 6); Le roi de France, *cui* cosins il ere (VILLEHARD., § 42); Le roi de Hungrie, *cui* seror il avoit a fame (ID., § 264); Du col *celui* est jus saillis (*Estula*, Montaiglon et Raynaud, *Fabl.*, IV, 91); Que tu preignes la croiz et sequeures la terre d'outre mer el leu *cestui* (VILLEHARD., § 38). Hom ne puet mie *autrui* cuer emprunter (RAIMB., *Ogier*, 4403); S'il veut *autrui* bien entekier (RENCL. DE MOIL., *Miserere*, XXIX, 7).

§ 270. Dans les mêmes conditions, le cas régime peut s'employer au sens du datif. Ex. : Clamez vos culpes, si preiet *Deu* mercit (*Rol.*, 1132); Ne *eir enfant* retolir le sien fié, Ne *veve fame* tolir quatre deniers (*Couron. de Louis*, 83, A. T.); Tuit li chastel et totes les cites qui s'erent rendu a Johannis et *cui* il avoit asseurez, erent tuit fondu et destruit (VILLEHARD., § 420); Et *autrui* rueve faire dol (RENCLUS DE MOIL., *Miserere*, XXX, 3); Il ne feroient ne vos ne *altrui* mal (VILLEHARD., § 214). *Nullu* moleste n'ai fait (*Dial. anime conquerentis*, ap. Godefroy, *Dict.*, v° Nului).

§ 271. Le cas régime s'emploie fréquemment au sens de l'ablatif absolu du latin. Ex. : Cuntre le ciel *ambesdous ses mains juintes*, Si preiet Deu que pareïs li dunget (*Rol.*, 2015); Et furent tuit armé, *les helmes laciez* (VILLEHARD., § 155).

ADJECTIF

§ 272. Lorsqu'un adjectif qualifie plusieurs substantifs, il peut ne s'accorder qu'avec le plus rapproché. Ex. : Li palais et la sale de pailes *portendude*. (*Pèlerinage de Charlemagne*, ap. G. Paris et Langlois, *Chrest. du moyen âge*, p. LVIII).

§ 273. Les prescriptions compliquées qui règlent, dans la langue moderne, l'emploi de *tout* adjectif et celui de *tout* adverbe, n'existaient pas au moyen âge. Dans les plus anciens textes, *tout* s'accorde généralement avec le nom auquel il se rapporte, quoiqu'il nous paraisse jouer le rôle d'un adverbe. Ex. : A l'apostolie revint *tuz* esmariz (*Alexis*, XIe s., str. 71 b); Et Bertran avoit bien. XVI. ans *tous* accomplis (CUVEL., *B. du Guesclin*, 318)[2].

§ 274. La forme absolue de l'adjectif possessif peut s'employer devant le substantif et être précédée de l'article ou de l'adjectif démonstratif. Ex. : Rollanz, cist *miens* fillastre. (*Rol.*, 743). En *moie* foi (*R. de Cambrai*. 7552); De *moie* part le salues (*Blancandin*, 3863). Remaigne li *toens* sers vers tei (BEN., *Chron. des D. de Norm.*, II, 14501); Or te proi je, par la *toie* merci (RAIMB., *Ogier*, 2948); Ou ad escrit trestut le *suen* convers (*Alexis*, XIe s., str. 70d)[3].

§ 275. Les adjectifs démonstratifs *cel* et *cest* ont souvent un sens très effacé et peuvent être considérés comme synonymes de l'article défini. : Ex. : A grant merveille reverdoient les pres; *Cil* oiselet chantent es bois rames (*Garin le Loher.*, 1re chans., VIII); Che fu au mois de mai, a l'entree d'esté, Que florissent *cil* bos et verdissent *cil* pré (*Fierabras*, 5094);

1. Pour cette partie, nous avons suivi, en général, le plan adopté par MM. Gaston Paris et E. Langlois dans l'Introduction à leur *Chrestomathie du moyen âge*, Paris, 1897. Nous n'y avons fait entrer que les traits les plus saillants par lesquels l'usage ancien se distingue de l'actuel.

2. Cet usage est encore celui de la plupart des bons auteurs du XVIIe siècle.

3. Et encore au XVIe siècle : Le *tien* office est de me faire grace. (Cl. MAROT, *Eleg.*, ap. Godefroy, *Dict.*, v° Tien.)

En mai, quant chantent *cil* oisiel (*Rom. et past.*, Bartsch, I, 46, 10) ; Lors veïssiez mangoniaus giter des nes... et *ces* ars traire mult delivrement (VILLEHARD., § 172).

NOM DE NOMBRE

§ 276. Le substantif accompagné par un nom de nombre formé de l'unité et d'une dizaine ou d'une centaine ne prend pas nécessairement la marque du pluriel. L'accord se fait plus souvent avec *un* qu'avec le nombre total. Ex. : Trente et un *an* regnad en Jerusalem (*Rois*, p. 422). Vingt et un *an* tot accompliz aveit (BEN., *Chron. des D. de Norm.*, II, 39271) [1].

ARTICLE

§ 277. L'emploi de l'article défini n'est pas rigoureux au moyen âge. Il le devient toujours davantage, du XIe au XVe siècle. Dans les textes les plus anciens, l'article défini ne se place généralement ni devant les noms de peuples au pluriel, ni devant les mots *paien* et *crestiien*, considérés comme les équivalents de ces noms. Ex. : Dient *Franceis* : Il nus i cuvient garde (*Rol.*, 192); Mort sunt *Franceis* (*Ib.*, 2038); *Paien* s'en fuient, bien les encalcent *Franc* (*Ib.*, 2460) ; La lei de *chrestiens* (*Ib.*, 2683). Il en est de même devant les noms de pays et devant les mots *paradis* et *enfer* qui leur sont assimilés. Ex. : Par Guenelun sera destruite *France* (*Rol.*, 835). Virent *Guascuigne*, la tere lur seignur (*Ib.*, 819); *Paradys* sera nostres, et eus sera *ynfers* (J. BODEL, *Jeu de saint Nicolas*, ap. Constans, *Chrest. de l'anc. franç.*, p. 225). L'article est encore fréquemment omis devant les adverbes *plus* et *moins* employés pour marquer le superlatif relatif. Ex. : Un des porz ki *plus* est pres de Rome (*Alexis*, XIe s., str. 40a); Celui qui *plus* m'asseuroit de parole, celui creroie jou *meins* (RICH. DE FOURNIVAL, *Bestiaire d'amour*, p. 47).

§ 278. L'article indéfini est plus souvent omis qu'exprimé. Ex. : Si grant *dolur* or m'est apareüde (*Alexis*, XIe s., str. 82d); Ce fut granz *dolz* quet il unt demenet (*Ib.*, str. 21d).

§ 279. *Un* peut s'employer au pluriel quand il s'applique à des objets qui vont par paire et par collections et quand il fait fonction de l'article partitif. Ex. : Avoit *unes* grandes joes et un grandisme nes plat et *unes* grans narines lees et *unes* grosses levres plus rouges d'un carbouncle et *uns* grans dens gaunes et lais (*Aucass. et Nic.*, 28, 17, Suchier); Il avoit fait cryer *unes* grandes festes de joustes (FROISS., *Chron.*, IV, 123, Kervyn); Il a *unes* botes qui ont bien deux ou trois ans (*Quinze joyes de mariage*, IV, Bibl. elz.) [2].

PRONOM

§ 280. Le pronom personnel sujet n'est, en général, pas exprimé dans les premiers siècles de la période littéraire de la langue française. Il ne l'est guère que lorsque le verbe ou un régime représenté par un pronom personnel devraient être en tête de la proposition, ou après *que*, *si* ou *mais*. Ex. : De Sarrazins *purrum* bataille aveir (*Rol.*, 1007); Ne *voeill* que mot en suns (*Ib.*, 1027) ; Ci me *poez* truver (GARNIER, *Saint Thomas*, ap. Bartsch, *Langue et litt. fr.*, 261, 4) ; Or vous *dirai* encore apres (WATRIQUET DE COUVIN, *ib.*, 666, 8); *Vus* li durrez urs e leuns e chiens (*Rol.*, 30) ; Asez est mielz qu'*il* i perdent les chiefs Que *nus* perdium l'honur ne la deintiet (*Ib.*, 44) ; Mais *il* me mandet que en France m'en alge (*Ib.*, 187). A la fin du XVe siècle, la présence du pronom n'est pas encore indispensable.

§ 281. Le pronom personnel de la troisième personne s'emploie souvent par pléonasme pour rappeler un sujet déjà exprimé, mais séparé du verbe par des déterminatifs. Ex. : Cil Damedieus qui maint en paradis, *Il* saut et gart le roi de Saint Denis (*Aimeri de Narb.*, ap. G. Paris et E. Langlois, *Chrest. du moyen âge*, p. 88); Li roys de France qui sot que il estoient la, *il* s'adreça (JOINV., § 542).

§ 282. Jusqu'à la fin du XIVe siècle, l'ancien français emploie toujours les formes du nominatif des pronoms personnels pour indiquer le sujet, même dans les cas où la langue moderne use des formes de l'accusatif. Ex. : E *jo* dolente cum par fui avoglie (*Alexis*, XIe s., str. 87d). *Jeu* meesmes jadis les vi (GUILL. DE S.-PAIR, *Mont Saint-Michel*, 3450) ; *Gié* Symons, sires de Chastelvillain (1255, *Charte*, ap. Godefroy, *Dict.*, vo Je); Li duc de Venise... si les

1. L'indécision a persisté jusqu'au XVIIe siècle.
2. Des exemples de cet emploi se rencontrent encore au XVIe siècle. Ex. : Macaudon fit aporter *unes* armes desquelles il s'arma (HERBERAY, *Second livre d'Amadis*, ch. XV, éd. 1555).

honora mult, et *il* et les autres gens (VILLEHARD., § 15) ; *Il* seuls end ocist mil lo jur (*Brut de Munich*, 1797)[1].

§ 283. Le pronom personnel régime prend souvent la forme absolue devant un verbe à un mode personnel. Ex. : Qui *moi* aime et mon chien (J. DE ALUET, *Serm.*, ap. Godefroy, *Dict.*, v° Moi 1) ; Cist moz *mei* est estranges (*Rol.*, 3717) ; Quant *moi* membre de Salemon (GUIOT, *Bible*, 2134). Il la prend toujours devant un infinitif dépendant d'une préposition. Ex. : Por *soi* a tos jors aaisier (RENCLUS DE MOIL., *Miserere*, ap. Godefroy, *Dict.*, v° Por); Bernars s'enfuit, li sires de Naisil, Chascuns mieus mieus por *lui* a garantir (*Gar. le Loher.*, 2° chans., XII) ; Jamais ne vous penez de *moi* a mehaignier (*Baud. de Seb.*, I, 163); Muels vosisse monstreir mon tort sens *moy* greveir (GUIOT, *Chans.*, III, 38).

§ 284. Lorsque la même proposition devrait renfermer un pronom de la troisième personne employé comme régime direct, et un pronom de la même personne employé comme régime indirect, le premier ne s'exprime pas. Ex. : Toldres li Ascres... avoit trives a l'empereor Henri, et ne (*les*) li ot mie bien tenues, ainz (*les*) li ot fausees et brisies (VILLEHARD., § 453) ; Mout volantiers (*le*) li orroit dire Mes ale (*le*) li ot defandu (CHREST. DE TROYES, *Ivain*, 1660).

§ 285. Le pronom personnel de la troisième personne est employé fréquemment par pléonasme, tantôt pour rappeler un régime déjà exprimé, tantôt pour remplacer un régime — nom ou proposition — qui viendra plus loin. Ex. : Vostre olifant suner vus *nel* deignastes (*Rol.*, 1101) ; Li baron sont si lié que il *nel* pooient croire que ce soit voirs (VILLEHARD., § 175).

§ 286. Le pronom démonstratif neutre *ço* peut s'omettre devant le pronom relatif *que*. Ex. : Je di a tous ke di a un (RENCLUS de MOIL., *Carité*, XXXIX, 5); Vos avez bien oï que nos vos avons dit (VILLEHARD., § 214); Sçay je pas bien que j'ay a faire (GREBAN, *Myst. de la Passion*, 10785).

§ 287. Le pronom démonstratif neutre *ço* s'omet aussi dans la locution *faire que* suivie d'un adjectif au cas sujet, lequel est le sujet du verbe *feroit* ou *feroient* sous-entendu. Ex. : Respunt Rollanz : Jo fereie que fols (*Rol.*, 1053), c'est-à-dire : Je ferais ce que ferait un fou, j'agirais comme un fou. Naimes li dux d'iço ad fait que pruz (*Ib.*, 2423) ; Que fols fist li reis Hugue, quant vos prestat ostel (*Voy. de Charlem.*, 466); S'il me guerroient, il font molt que vilain (RICHARD CŒUR DE LION, *Chans.*, ap. Bartsch, *Langue et litt. fr.*, 312, 15) ; Mut fet ke fous, ki trop cuveite La ren u il petit espleite (HUON DE ROTEL., *Ipomedon*, 5951).

§ 288. Le pronom démonstratif neutre *ço* sert fréquemment à annoncer une proposition subordonnée jouant le rôle de régime direct ou dépendant d'une préposition. Ex. : *Ço* sent Rollanz que s'espee li tolt (*Rol.*, 2284); *Ço* sent Rollanz de sun tens n'i ad plus (*Ib.*, 2367) ; *Ço* dist Rollanz : Fort est nostre bataille (*Ib.*, 1713) ; Quant *ço* veit Guenes qu'ores s'en rit Rollanz (*Ib.*, 324) ; Por *ceu* ke soit plus ferme chose (1278, *Charte*, ap. Godefroy, *Dict.*, v° Ço) ; Ce qu'il me faut a *ce* que je soie en bon estat (J. DE ALUET, *Serm.*, *ib.*) ; Sanz *ceu* que mons. Raol puisse avoir cause (1296, *Charte*, ib.); Avoech *ce* que gens d'armes s'avançoient pour passer (FROISS., *Chron.*, IV, 166, Luce).

§ 289. L'ancienne langue emploie, tout au moins jusqu'à la fin du XIIIe siècle, *le* comme pronom démonstratif, au sens de celui. Ex. : Ses homes a o *les* Fromont melles (*Les Loher.*, ap. Godefroy, *Dict.*, v° Le 2); Girars brisa sa lanche, s'en volent li tronchon, Et *la* Maugis fu fort d'un fresne de planchon (*Maugis d'Aigremont*, ib.) ; Sont les rentes receues par moi et par mes mains ou par *les* mon sergent (*Établ. de saint Louis*, I, CX, p. 195, Viollet).

§ 290. Le pronom relatif *qui*, suivi d'un verbe au conditionnel ou à l'imparfait du subjonctif, ou, plus rarement, à un autre temps, a souvent le sens de : S'il y a quelqu'un qui, si l'on. Ex. : Ne quit c'un sol mot responsist *Qui* en la place l'oceïst (BEN., *Chron. des D. de Norm.*, II, 16444); Et *ki* vausist esgarder selonc ses oevres, il avoit desiervi ore et autre fois ke on le pendist plus haut ke nul autre larron (H. DE VAL., § 662) ; Li noms de cascun estrument Monstre quel uevre on en doit faire, *Ki* des nons set le sens estraire Ou en latin ou laiement (RENCLUS DE MOIL., *Carité*, XCV, 9); *Qui* les juge selonc nature, Ge n'i voi pas d'acordement (THIBAUT, *Roman de la poire*, 511)[2].

§ 291. Parfois la proposition principale de laquelle devrait dépendre la proposition commençant par *qui* employé dans le sens précédent, n'existe pas. *Qui* doit se traduire alors par : on aurait pu, en mettant à l'infinitif le verbe suivant. *Qui veïst* = on aurait pu voir.

1. On trouve encore des exemples de cet emploi au XVIe siècle. *Il* seul a tous suffiroit. (RAB., *Tiers livre*, ch. XIX.) *Je* qui suis vostre Troie (Cl. MAROT, *Cant. de la chrétienté*, ap. Godefroy, *Dict.*, v° Je.)

2. Cet emploi de *qui* s'est maintenu jusqu'à nos jours dans le proverbe : Tout vient à point *qui* sait attendre.

Ex. : *Ki* puis veïst Rollant et Olivier De lur espees ferir et capleier (*Rol.*, 1680) ; *Qui* dont veïst ces espees saichier (*Raoul de Cambrai*, 5428) ; *Qui* dont veïst vileins venir Et formïer par le boscage (*Renart*, Br. I, v. 632).

§ 292. *Cui* (ou *qui*) s'emploie sans préposition pour le datif et le génitif du pronom relatif. Ex. : Ses amis est *cui* il le livre (*Dolop.*, 1408) ; Atant est Ganelon *qui* Diex puist mal doner (*Gui de Bourg.*, 3791) ; Al *qui* avenement tuz humes unt a esdrecier od lur cors (*Liv. des Psaumes*, Cambridge, la comune fei, 40) ; Li glorieus mesires S. Gregoires, la *cui* vie et la *cui* doctrine resplendit en .I. eglise (*Chron. de Saint-Denis*, ap. Godefroy, *Dict.*, v° Qui).

VERBE

§ 293. Le verbe précédé de plusieurs sujets ne s'accorde souvent qu'avec le dernier. Ex. : L'empereres Henris et l'oz des François se *loja* devant la ville (Villehard., § 492) ; Car la douce aleine et l'odor De sa boche i *estoit* remese (Thibaut, *Roman de la poire*, 479) ; Egal lei, egal peine, egals mals vus *atent* (Wace, *Rou*, 2ᵉ p., 1282) ; L'une et l'autre igaument la *blesce* (*Rose*, 12194).

§ 294. Le verbe suivi de plusieurs sujets ne s'accorde souvent qu'avec le premier. Ex. : Or passera estes et revanra li frois : Trestoz les *confondra* la jalee et la nois (J. Bodel, *Saxons*, LXIII) ; Avec lui *ala* Estenes del Perche... et Renaus de Monmirail... et Gervaises del Chastel et plus de la moitié de tote l'ost (Villehard., § 352) ; Iqui *remest* el champ l'empereres Baudoins, qui onques ne volt fuir, et li cuens Loeys (Id., § 360) ; Or *croist* au conte et painne et encombrier (*Amis et Amiles*, 2317) ; Avec euls *est* Plaisance et Courtoisie, Et Douls Regars, qui petit les respite (Froiss., *Ballade de la Marguerite*, ap. Constans, *Chrest. de l'anc. fr.*, p. 185).

§ 295. Le verbe ayant pour sujet un nom collectif se met plus souvent au pluriel qu'au singulier. Ex. du pluriel : Ne ne *perissent* la gent ki euz fregundent (*Alexis*, xiᵉ s., str. 60ᵈ) ; Gent paienur ne *voelent* cesser unques (*Rol.*, 2639) ; La privee maisnee ki *gardouent* le cors le rei (*Rois*, p. 144) ; Il voloit que la genz la *veïssent* (Villehard., § 68) ; Ke *front* dont sa mannie, ke feront soi enfant ? (*Poème moral*, str. 557ᵃ) ; Sa genz l'*oent*, dedenz se metent (*Brut de Munich*, 845). Ex. du singulier : Cum ço *audit* tota la gent (*Passion*, 33) ; Apres lui *vient* grant rote des felons Sarazins (*Floov.*, 1855).

§ 296. L'emploi des auxiliaires des verbes intransitifs diffère parfois de l'usage moderne. Tantôt *estre* se trouve là où nous mettrions *avoir*, tantôt *avoir* là où nous emploierions *être*. Ex. : La fu trové li plus des haltes dames qui *estoient fuies* el chastel (Villehard., § 249). Petis enfans, qui *estoient fuis* a le grande eglise, furent tous ars et peri (Froiss., *Chron.*, ap. Brunot, *Gram. hist. de la l. fr.*, p. 442) ; Il *a alé* par le chemin (Id., *ib.*) ; Et *avoient* li Juis *sorti* bien cent ans en devant (Id., *ib.*)

§ 297. Les verbes pronominaux se conjuguent en général avec l'auxiliaire *estre* ; cependant on rencontre, jusqu'à la fin du xiiiᵉ siècle, des exemples de l'emploi de l'auxiliaire *avoir*. Ex. : Parfitement *s'ad* a Deu *cumandet* (*Alexis*, xiᵉ s., str. 58ᶜ) ; Mais Couan *s'a* bien *defendu* (Wace, *Brut*, 6140) ; Trois fois le list, lors *s'a pasmé* (*Flore et Blanceflor*, 711, Bekker) ; Lubias *s'a* et *vestu* et *chaucié* (*Amis et Amiles*, 2321) ; Li dues Bues d'Aigremont ne *s'a aseüré* (*Ren. de Mont.*, 32, 6) ; Uns damoisiaus preus et senes *S'a* cies le prevost *herbregié* (*Blancandin*, 979) ; Forment *m'en ai espoanté* (*Ib.*, 5305) ; Par ton bel chant En oi talent, Mais or *changié m'ai* (*Rom. et past.*, Bartsch, III, 46, 93) ; Jou *t'ai* a force et a vertu Aquis les terres et les vignes Dont jou *m'ai* del tout *devestu* (*Parabole des trois amis*, 182, *Zeitschrift für rom. Phil.*, XXII, 69) ; Fait ses proiieres, si *s'a* confes *rendut* (*S. Alesin*, xiiiᵉ s., 3531).

§ 298. Un grand nombre de verbes peuvent s'employer indifféremment avec ou sans le pronom réfléchi. On trouve côte à côte *penser* et *se penser* : Car por lui *pens* et de nuit et de jor (*De Venus la deesse d'amor*, str. 174) ; Li quens Rollanz nel *se* doüst *penser* (*Rol.*, 355) ; *gesir* et *se gesir* : Par poestet icele noit i *jurent* (*Rol.*, 3653) ; Li cuens Rollanz *se jut* desuz un pin (*Ib.*, 2375) ; *demorer* et *se demorer* : L'emperere de France i *out* tant *demoret* (*Voy. de Charlem.*, 214) ; Aucunement *se demeure* Troylus en sous (*Troilus*, II) ; *perir* et *se perir* : Bien vont les nes : ains nule n'en *peri* (Herb. Leduc, *Foulq. de Candie*, p. 44) ; La crestientes *se perit* entre vos mains (Joinv., § 61) ; *dormir* et *se dormir* : Se guaitent bien, ne *dorment* pas (*Eneas*, 4905) ; Par tuz les prez or *se dorment* li Franc (*Rol.*, 2521) ; *disner* Et *se disner* : Le jur quant il *orent digné*, As officines sunt alé (Marie, *Lais*, Yonec, 501) ; eit *se dignent* al deis la reine Jezabel (*Rois*, p. 315), et inversement *se taire* et *taire* : Frances,

se taisent, ne mais que Guenelon (*Rol.*, 217) ; *Tais*, Olivier, li quens Rollanz respunt (*Ib.* 1026) ; *se pasmer* et *pasmer* : Encuntre terre *se pasment* vint millier (*Rol.*, 2416) ; Moerent paien e alquant en i *pasment* (*Ib.*, 1348) ; *s'escrier* et *escrier* : Et *s'escrierent* tuit a une voiz (VILLEHARD., § 28) ; A icest mot *unt* Franceis *escriet* (*Rol.*, 1180), etc.

§ 299. La seconde personne du singulier de l'impératif négatif peut être remplacée par l'infinitif ou par la 2e pers. s. du présent du subj. Ex. : Sire cumpainz, amis, nel *dire* ja (*Rol.*, 1113) ; Ne *dire* ja mes tel oiseuse, Ne ja mes devant moi ne *vaingnes* (CHREST. DE TROYES, *Ivain*, 1714) ; Ne *quider* pas, bel sire, que tuz voz fiz seient ocis (*Rois*, p. 166).

§ 300. L'infinitif présent s'emploie très fréquemment comme substantif. Ex. : Ja *li corners* ne nus avreit mestier (*Rol.*, 1742) ; Or a mes sire Yvain congié, S'a mout ploré *au* congié *prendre* (CHREST. DE TROYES, *Ivain*, 2614) : Ge ne pris gaires tel *gesir* Quant je n'ai ce que je desir (*Rose*, 2505) ; Son frere baise quant vint *au desevrer* (*Huon de Bord.*, 2419) ; Voz voz vantastez orains a *l'acointier* Que vos feriez vos annemis plaisier (*Gaydon*, 2716) ; Au tiers jor, devant *l'avesprer*, Parvinrent a un bras de mer (*Floire et Blanceflor*, 1re vers., 1285, du Méril).

§ 301. Le participe présent est toujours variable dans l'ancienne langue. Ex. : Les femmes... vindrent encuntre le rei Saül... *carolantes* e *juantes* e *chantantes* que Saül out ocis mil, e David dis milie (*Rois*, p. 70) ; Raison *appartenante* a felicité (ORESME, *Eth.*, 22) ; Plusieurs lettres *adressantes* a Monseigneur de Normandie (COMM., *Mém.*, II, 9) [1].

§ 302. Dans les plus anciens textes, le participe passé conjugué avec *avoir* s'accorde, dans la grande majorité des cas, avec son régime, quelle que soit la place occupée par celui-ci. Mais, dès le XIe siècle, on distingue la tendance à laisser invariable le participe placé en tête de la proposition. Ex. : *Perdut* avum noz seignurs e noz pers. (*Rol.*, 2148) ; *Mort* m'ad mes humes, ma tere deguastee (*Ib.*, 2756). Aux XIIe et XIIIe siècles, l'accord se fait très souvent encore avec le régime placé après le participe. Ex. : Dame Guibors li a *çainte* l'espee (*Alisc.*, 2023) ; En icel jor a *guerpie* sa terre (*Amis et Amiles*, 45) ; L'empereres Alexis avoit *traiz* les oels a l'empereor Morchufles (VILLEHARD., § 272) ; Il a *misse* la selle, s'a lo peitral fermé (*Parise*, 1352). Parfois aussi l'accord ne se fait pas avec le régime qui précède le participe. Ex. : Mes par la foi que j'ai Guiborc *porté* (*Alisc.*, 5878) ; Grant honte nus a *fet* li reis (BEN., *Troie*, 1050) ; Cuida que fust sa fille dont a nouvelle *eü* (ADENET, *Berte*, 1919). A partir du XIVe siècle, les cas d'accord du participe avec le régime qui le suit deviennent de plus en plus rares, tandis que l'accord se fait presque toujours avec le régime qui le précède. A la fin du XVe siècle, les principes modernes ont remporté une victoire presque complète ; les exceptions deviennent négligeables [2].

§ 303. Le participe passé des verbes pronominaux conjugués avec *estre* s'accorde régulièrement avec son sujet [3]. Ex. : Entret en sa veie, si s'est *acheminez* (*Rol.*, 365) ; *Tornez* s'en est en Puille (*Amis et Amiles*, 69) ; Les dos lor tornent, si s'en sont *repairié* (*Jourd. de Blaives*, 2015) ; *Trovez* me sui an cest boschage (CHREST. DE TROYES, *Ivain*, 3068) ; L'empereres Alexis s'en ere *fuiz* (VILLEHARD., § 182) ; Quoy qu'il se fuist de premiers *accordes* et *assentis* ad ce voyage (FROISS., *Chron.*, II, 62, Kerv).

§ 304. Le passé défini et le passé indéfini ne se distinguent pas par l'emploi en ancien français. Ex. : Il garde avant, *vit* un espiet forbi, Il s'*abaissa*, maintenant l'*a saisi* (*Gir. de Viane*, 95, Tarbé). Mais le passé défini est employé dans la très grande majorité des cas. Dans les textes les plus anciens, le passé indéfini est rare [4] ; il devient de plus en plus fréquent dans la suite des siècles.

§ 305. L'imparfait du subjonctif est souvent employé au sens du conditionnel présent ou passé. Ex. : S'il fust leials, bien *resemblast* barun (*Rol.*, 3764) ; Nos te servirons a bone foi, alsi con nos *feïssiens* lui (VILLEHARD., § 38) ; Il *vossist* qu'il fussent tuit ars (CHREST. DE TROYES, *Ivain*, 1277) ; Mout me *perdisses* a envis (GAUTIER D'ARRAS, *Eracles*, ap. Bartsch, *Langue et litt. fr.*, 206, 15) ; Si je le sceüsse, je ne le *demandasse* pas (*Cent. Nouv.*, I, 258, Wright).

§ 306. La locution *faire a*, suivie d'un infinitif actif, peut se rendre par *être digne de*, *mériter de*, en mettant l'infinitif au passif. Ex. : Cil ki la sunt ne *funt* mie *a* blasmer (*Rol.*,

1. Ce n'est que le 3 juin 1679 que l'Académie française, assimilant le participe présent au gérondif, le déclara invariable.

2. On en signale cependant encore quelques-unes au XVIe siècle. Ex. : Mignonne, allons voir si la rose Qui ce matin avoit *desclose* Sa robe de pourpre au soleil, etc. (RONSARD, II, 117, Blanchemain).

3. Et non avec le pronom régime, comme l'ont cru les grammairiens du XVIIe siècle.

4. Il n'y en a que dix exemples dans les cent cinquante psaumes du *Psautier d'Oxford* (commencement du XIIe siècle).

1174); Grans fu li cols, molt *fist* a resoignier (*Raoul de Cambrai*, 2592); En non Deu, sire, molt *fetes* a blasmer (*Aimeri de Narb.*, 2269); Le preu Henri qui tant *fet* a proisier (*Chans.*, ap. Bartsch, *Rom. et past.*, p. 4).

ADVERBE

§ 307. *Par* joue le rôle d'une particule augmentative comme le *per* latin joint aux adjectifs et aux verbes; il a le sens adverbial de très, beaucoup. Ex. : E de sa lei mult *par* est saives hum. (*Rol.*, 3174); Moult *par* poes amer Celui ki vos done santé (Chrestien de Troyes, *Perceval*, ms. Mons, p. 10, Potvin); Moult vos *par* est bien avenu (*Dolop.*, 486); Li cuers me faut, tant *par* ai jou juné (*Huon de Bord.*, 3202); De par le roy son pere, qui tant *par* fu hardiz (Cuvel., *B. du Guesclin*, 603).

§ 308. *Ne* < *nec* s'emploie fréquemment au sens de *ou*, *et*. Ex. : Tant com je aie pallefroi *ne* roncin (*Gar. le Loher.*, 2e chans., XX, p. 283); S'il peut porter baston *ne* il peut estre armes (*Gaufrey*, 4038); Le souldan est il gaires jeune homme, *ne* de grant emprinse? (J. d'Arras, *Melus.*, p. 135).

CONJONCTION

§ 309. La conjonction *que* s'omet fréquemment, tant dans une proposition principale dont le verbe est au subjonctif, que dans des propositions subordonnées directes dépendant d'un verbe indiquant la certitude, ou dans des propositions subordonnées indiquant une conséquence. Ex. : Bien ait nostre barnages (*Rol.*, 1349); Ço dist Marsilies : Guenes, par veir sacez En talant ai que mult vos voeill amer (*Ib.*, 520); Ne pot muder ne seit aparissant (*Alexis*, xie s., str. 55e); Il l'aiment tant ne li faldrunt nient (*Rol.*, 397).

ORDRE DES MOTS

§ 310. Aussi longtemps que dura la déclinaison, qui distinguait par la forme le sujet du régime, l'ordre des mots fut moins rigoureux en ancien français qu'il ne l'est dans la langue moderne. Toutefois, on distingue quelques tendances générales.

§ 311. Jusqu'au xive siècle, le sujet est ordinairement postposé au verbe quand la proposition commence par un prédicat, un régime ou un adverbe. Ex. : Bons fut *li siecles* al tens ancienor (*Alexis*, xie s., str. 1a); Malvais servise le jur lur rendit *Guenes* (*Rol.*, 1406); L'estreu li tint *sis uncles Guinemers* (*Ib.*, 348); Mult le tindrent bien *li troi* (Villehard., § 106); Ensi fu croisiez *li dux* (Id., § 69); Pour ce ne font force *li Assacis*, se l'on les occist quant il font le commandement du Vieil de la Montaigne (Joinv., § 249).

§ 312. Le régime, direct ou indirect, peut se placer avant le verbe dont il dépend. Ex. : *As tables* juent pur els esbaneier (*Rol.*, 111); *Les dis messages* ad fait enz hosteler (*Ib.*, 160); Li emperere fait *ses graisles* suner (*Ib.*, 2443); *Ses baruns* mandet pur *sun conseill* fenir (*Ib.*, 169).

§ 313. Avec un verbe à un temps composé, il se place souvent entre l'auxiliaire et le participe. Ex. : Droit vers Orenge a *s'ost* acheminee (*Alisc.*, 3969); Mis peres ad *la terre* trublee e *la victorie* desturbee (*Rois*, I, 14); Nos li avons *sa convenance* tenue (Villehard., § 187); Il a *cele floiche* a moi traite Qui m'a ou cuer *grant plaie* faite (*Rose*, 1867); Endroit les cos chantans a *son ordre* guerpie (*Vie de saint Alexis*, xive s., str. 35a); Qu'a dames, a pucellez avoit *leur cuers* tollus (*H. Capet*, 326); Mort, j'appelle de ta rigueur, Qui m'as *ma maistresse* ravie (Villon, *Grant Test.*, 978).

§ 314. Le complément déterminatif d'un nom se place fréquemment avant ce nom, parfois même entre l'article et le nom. Ex. : Guaris *de mei* l'anme de tuz perils (*Rol.*, 2387); Et issirent *de lor meillors gens* une partie fors (Villehard., § 167); Voldrent la veintre li *Deo* inimi (*Eulalie*, 3); Par la *Deu* grace vochiet emperedor (*Alexis*, xie s., str. 73b).

§ 315. Lorsqu'un pronom sert de régime à un infinitif dépendant d'un autre verbe, il se place toujours avant ce dernier. Ex. : De Carlemagne *vus* voeill oïr parler (*Rol.*, 523); En alent ai que mult *vus* voeille amer (*Ib.*, 521); Cil l'ad traït ki *vus* en roevet feindre (*Ib.*,

1792); Ainz *le* commença a guerroier (VILLEHARD., § 301); Li marchis *li* volt assez doner terre et avoir (ID., § 327); Oncques pour ce ne *se* vout humilier (*Récits d'un ménestrel de Reims*, § 190); Pour ce ne *se* veulent il armer (JOINV., § 251).

§ 316. Lorsque deux pronoms jouent le rôle, l'un de régime direct, l'autre de régime indirect du même verbe, le régime direct se place le premier. Ex. : Li quenz Rollanz ne *l se* doüst penser (*Rol.*, 354); Deus, se lui plaist, a bien *le vus* merciet (*Ib.*, 519); Te jurerons sor sainz et *le te* ferons aus autres jurer, que nos te servirons a bone foi (VILLEHARD., § 38); Diex *les nos* lairra conquerre ensenble nos et els (ID., § 63); Si ne *la li* volt otroier (*Rose*, 1459).

§ 317. Le pronom relatif est souvent séparé de son antécédent. Ex. : Guenes i vint *ki* la traïsun fist (*Rol.*, 178); Mult grant mal funt e cil duç e cil cunte A lur seignur, *ki* tel cunseill li dunent (*Ib.*, 378); E cil les maine, *qui* Dex doinst encombrier (*Raoul de Cambrai*, 6060); Et cil s'endort, *qui* n'i sot mal penser (*Auberi*, ap. Bartsch, *Langue et litt. fr.*, 135, 29; Apres ce que li viex hom s'en fu alez *qui* nous ot reconfortez, revint li consaus le soudanc a nous (JOINV., ch. LXVI, p. 129, Delboulle).

PRONONCIATION

§ 318. Si nous coordonnons ce que nous avons vu dans la phonétique, nous constatons que le système phonique du français aux IXe-Xe siècles comprenait :

9 voyelles : *a*, *ȩ*, *ĕ*, *é*, *i*, *ǫ*, *ó*, *u* (= *ou*), *e* neutre;

10 diphtongues : *ai*, *ei*, *ǫi*, *ói*, *úi*, *ȩu*, *ǫu*, *óu*, *ié*, *uo*;

2 ou peut-être 3 triphtongues : *ièi*, *ièu*, *uou*;

23 consonnes : *h*; *b*, *p*; *v*, *f*; *d*, *t*; *ḑ*, *ţ*; *s* sonore, *s* sourde; *g* dur, *c* dur; *gu* germanique; *tch*; *ts*; *dj*; *l*, *ł*, *r*; *m*, *n*, *ñ*;

une semi-consonne : *y* (yod);

des groupes : 1° de deux consonnes dans lesquels le premier élément est *b*, *p*, *v*, *f*, *d*, *t*, *g*, *c* et le second *l* ou *r*; 2° de trois consonnes résultant de l'introduction d'un *d*, *b*, *g* ou *t*, entre une *l*, *m*, *n* ou *s* entrant en contact avec une *l* ou une *r* par la chute de l'atone latine intermédiaire : *ldr*, *mbr*, *ndr*, *ngl*, *mbl*, *str* (§ 63, 67, 69, 70).

Au XIe siècle apparaissent l'*ü* (*u*), quelques voyelles et diphtongues nasalisées; au XIIe siècle, une diphtongue *ao*, une nouvelle triphtongue *eau*.

Nous étudierons chacun de ces phonèmes dans les changements successifs de leur prononciation jusqu'à la fin de la période que nous avons considérée comme constituant celle de l'ancien français (§ 5).

VOYELLES

§ 319. L'*a*, en général noté par la lettre *a* dans les manuscrits, quelquefois par un *e* (*femme*; *-ent*), avait un son ouvert et bref.

Dans les mots où il est suivi d'une consonne qui s'amuït, il s'allonge par l'amuïssement de cette consonne : *ăls* > *as*, *ăn'me* > *ame*, *ăs'ne* > *ane*. Cette transformation se produit à des époques différentes suivant la plus ou moins grande rapidité de l'amuïssement. Il est vraisemblable qu'elle était achevée au XIVe siècle. C'est sans doute aussi sous l'influence de l'amuïssement que l'ạ primitif est passé peu à peu à l'ạ que l'on trouve aujourd'hui dans ces mots, ainsi que dans ceux où l'on a un ạ moyen[1] suivi d'une consonne qui ne se prononce plus, soit à la tonique : *cas* (adj.), soit à la prototonique[2] : *tasser*, soit dans les proclitiques : *pas*.

Dans les mots tels que *femme*, on a d'abord un *ẽ*, puis un *ã* qui semble avoir persisté dans certaines régions au S., au S.-O. et à l'O. du francien jusqu'à nos jours, mais qui, avant la nasalisation complète de la voyelle, a perdu sa partie nasale pour se réduire à un a pur. La graphie *famė* se rencontre fréquemment à partir du XIIIe siècle, ce qui semble indiquer l'évolution de la prononciation; cependant il faut reconnaître qu'on ne trouve pas anciennement *fame* en rime avec un *a* pur, comme celui de *ame* par exemple[3].

§ 320. L'*ȩ* a eu deux valeurs différentes suivant ses origines.

L'*ȩ* latin entravé, tonique ou prototonique, a conservé sa valeur latine sans modification dans les mots tels que *herbe*, *hiver*, etc.

Un autre *ȩ* ouvert sort de l'ẹ latin tonique entravé : *verge*, *seche*, *esche*, vers le milieu du XIIe siècle. Avant cette époque, il devait avoir un son, sinon fermé, du moins beaucoup moins ouvert, car tout d'abord il ne rime ni n'assone avec les *ȩ* de la première catégorie. On a déjà

1. Il n'y a pas d'ą bref.
2. Cf. *casserolle* prononcé *kàs-ról* ou *kà-se-ról*.
3. Du moins à notre connaissance. Mais ce défaut de rime ne prouverait rien, car on sait que la versification conserve toujours des traits archaïques.

signalé le fait pour *Roland* (CXXX), le *Couronnement de Louis* (V), *Aucassin et Nicolette* (XXI). Il se rencontre encore ailleurs. Dans *Fierabras*, il n'y a qu'une seule laisse (v. 984-1002) en ę : *-ele*. Dans tous les mots la rime remonte à *-ĕllam* ou *-ĕllat*[1]. Dans *Eneas*, dans *la Naissance du chevalier au Cygne*, il n'y a pas non plus de mélange. Dans la *Prise de Cordres*, postérieure à ces textes, le mélange existe. C'est sans doute vers le milieu ou peu après le milieu du XIIe siècle que l'*e* < ẹ latin entravé commence à se confondre avec l'*è* < ę latin et il est vraisemblable d'admettre, si l'on considère les exemples fournis par les poèmes, que l'assimilation s'est produite d'abord dans les mots en *e* + *l*, et justement sous l'influence de *l*[2]. A partir de cette époque, il n'existe plus — au moins pour cette catégorie de *e* ouverts, — qu'un seul son, très probablement celui que nous connaissons encore aujourd'hui, et *elle* rime avec *belle*, *herbe* assone avec *verge*, etc.

§ 321. L'*e* provenant de l'*a* tonique libre du latin est aujourd'hui ę en syllabe fermée, ẹ en syllabe ouverte : *amer*, *aimer*. Cette distinction n'existait pas au début de la période de l'ancien français. Primitivement *mer*, *amer*, rimaient ou assonaient avec *aimer*, *assez*. D'autre part, cet *e* ne rimait ni s'assonait qu'avec lui-même ou avec *Dé* (ou *Dè*), *secré* (ou *secrè*; *Naissance du Chevalier au Cygne*, 1519), *dehé* (ou *dehè*; *Élie de Saint-Gile*, 8) et quelques autres mots[3]. Il différait donc des ę reconnus dans le paragraphe précédent et vraisemblablement devait être quelque chose d'intermédiaire entre *è* et *é* : *ë*[4]. Est-ce le son ouvert qui s'est fermé ou est-ce le son fermé qui s'est ouvert? Il semble impossible de le déterminer avec certitude. Logiquement, d'après l'échelle vocalique, c'est le premier cas qui aurait dû se produire, et on serait fondé à le croire si l'on compare la prononciation parisienne de *café*, attestée dès l'introduction du mot en français, avec la prononciation wallonne-lorraine-champenoise *cafè* conforme à celle de l'italien *caffè*[5]. Il est d'autant plus difficile de le dire que dans les mêmes textes où *ë* est nettement séparé de *è*, *ie* < (*c*, *g*, *y* +) *a* rime ou assone en syllabe fermée aussi bien qu'en syllabe ouverte avec *ie* < ę libre (*Naissance du Chevalier au Cygne*, v. 1051-1071, 1072-1092, 1361-1412; *Mort de Garin le Loherain*, v. 1548-1586, 2946-2967, etc.). Quoi qu'il en soit de l'évolution de *ë* vers *é* ou vers *è*, la différence de prononciation ne commence à s'affirmer que vers la fin du moyen âge[6].

§ 322. Enfin un ę est sorti de *a*, *o* atones dans les proclitiques *mes*, *tes*, *ses*, *les*.

§ 323. Tous ces *è* ou *ë*, quelle que soit leur nature, sont notés dans les manuscrits par la lettre *e*, quelquefois par *ai*, soit par réaction étymologique, après le passage de *ai* = ay à *è* (*faire*, *taire*), soit par abus et confusion (*aile*, *pair*). Dans les *Serments de Strasbourg*, *ë* est écrit par un *a* : *fradre*, *returnar*, etc. Le scribe a été vraisemblablement ramené à la graphie étymologique par le manque de signe spécial pour noter un son que la valeur qu'il était habitué à donner à l'*e* l'empêchait d'écrire par cette lettre.

§ 324. L'*é*, toujours écrit *e*, qui provient de ẹ, *œ*, latins entravés (*destreit*, *detreit*; *pestrir*, *petrir*) ou bien de *ĕ*, *e*, *œ*, *æ* dans des mots d'emprunt (*penitence*, *tenebres*), conserve la même valeur. Vers le milieu du XIIe siècle, il prend un son ouvert quand il est suivi d'une consonne qui se prononce : *messe*, *chevel*, *ferme*, etc; cf. § 320. Pour l'*é* < *a* latin tonique libre, cf. § 321.

§ 325. Quelle que soit son origine, *i* se conserve sans modification pendant toute la période de l'ancien français. Il est toujours noté par la lettre *i*.

§ 326. La prononciation de l'ǫ latin se maintient en syllabe fermée : *dort*, *fol*. Quand la syllabe devient ouverte par l'amuïssement de la consonne suivante, cet ǫ prend un son allongé et fermé : *gros*, *côte*. *Notre*, *votre* à côté de *nôtre*, *vôtre*, sont probablement dus à leur emploi proclitique.

§ 327. L'ọ tonique, écrit par *o*, paraît avoir d'abord le son qu'il a aujourd'hui. Ni l'asso-

1. *Mamele*, v. 988 et 1002, est une exception apparente, car *mamĕlla* se trouve à côté de *mamilla*. Cf. G. Cohn, *Die Suffixwandlungen im Vulgärlatein und im vorlitterarischen Französischen*, etc., p. 42. Au surplus, *mamĕlla* seul peut rendre compte du fr. *mamelle*.

2. Cette proposition n'étonnera pas si l'on compare en même temps les résultats différents de *-ẹllum* et de *-ęllum : chevels*, *cheveus* et *novels*, *noveaus*.

3. Dans ces mots, l'*é* est dû à des causes spéciales ou peut-être faut-il voir pour quelques-uns un commencement d'assimilation.

4. Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, I, 153, remarque que le suédois possède sans les confondre deux *è*; il a pu en être de même en français. D'ailleurs l'*è* wallon diffère sensiblement de l'*è* normand et celui-ci de l'*è* poitevin.

5. A moins que le mot français ne procède directement du turc *kahvé*, ce qui pourrait être admis d'après l'exemple *caüé* donné par le *Dictionnaire général*. Sur l'ensemble de la question, cf. Ars. Darmesteter, *Revue critique*, 1875, II, 267; Böhmer, *Romanische Studien*, I, 599; Lücking, *Die ältesten französischen Mundarten*; G. Paris, *Vie de saint Alexis* et *Romania*, IV, 499, VII, 122; Storm, *Romania*, III, 287.

6. Au sujet de la rime dite (à tort) *normande*, voir Nyrop, *Grammaire historique*, I, 153.

nance ni la rime ne distinguent extérieurement au XIIe siècle ọ libre de ọ entravé. Vers cette époque, ọ entravé aboutit au son *u* (ou) tandis que ọ libre se diphtongue peu à peu en *ou* (oou; cf. § 335). L'ọ atone passe à *u* (ou) vers le XIIIe siècle.

§ 328. L'*ū* conserve la valeur latine *ou* jusque vers la fin du XIe siècle, à la tonique comme à l'atone (cf. §§ 28, 38, 45). A quelle époque le passage de *ū* à *ü* s'est-il produit et généralisé? On n'est pas encore parvenu à l'établir avec certitude [1]. Au VIIIe siècle, la transformation n'était pas encore accomplie, puisque le catalan, qui représente sur bien des points une forme ancienne du provençal importée en Espagne à cette époque, ne connaît pas *ü*. Les mots empruntés par l'ancien haut allemand au gallo-roman pendant les IXe-Xe siècles ont un *ū* : *mulhtra* (lat. *mulctra*), *mūl* (lat. *mulum*). Au contraire les mots empruntés par l'allemand dans le XIIe siècle, ont *ü* : *mütze* < *almuce*, *aumusse* [2]. Dans les mots introduits en Angleterre par la conquête normande, l'*ü* du français actuel < *ū* du latin est devenu *you* : *bugle* (byougl'), < *bugle*; to *fume* (fyoum') < *fumer*; *pure* (pyour') < *pur*, tandis que l'*ü* et l'*ū* de l'anglo-saxon ont passé respectivement aux diphtongues *ài* (to *dive* < *dūfan*) et *àu* (*brown* < *brūn*; *loud* < *hlūd*), preuve que l'*u* français à cette époque différait des deux *u* anglo-saxons. Dans les mots d'emprunt postérieurs au commencement du XIIe siècle, *lecture*, *lustre* (brillant), l'*u* français a pris en anglais le son « vague [3] » : *lèt-chŏr*, *lŏs-ter*, à la tonique ou à la protonique, en position forte ou en position faible, ce qui prouve qu'alors il n'avait plus la même valeur qu'auparavant dans *bugle*, to *fume*, etc. Les plus anciens textes français font, il est vrai, rimer *ū* uniquement avec lui-même, mais cela ne prouve pas qu'il fût déjà *ü*, et par conséquent ne contredit pas la différence constatée en anglais. Cette différence de valeur entre le son vocalique *ou* et le phonème français issu de *ū* est au contraire confirmée par des graphies anglo-normandes telles que *brullad* (*exussit*) à côté de *fus* (*ignis*), *dunad*, *Seignur* (*Liv. des Psaumes*, ms. Cambridge, CV, 14, 15, 17) et inversement, *dore* = *dure*, *engendreore* = *engendreüre* (*Drame d'Adam*, 319 et 583) et des rimes dans lesquelles *u* < *ū* rime avec *o* < ọ (*curs* : *surs*, *S. Brandan*, 1663-1664; *luurs* : *murs*, *ibid.*, 1679-1680; *cumpaignuns*: *uns*, *ibid.*, 1519-1520; *criator* : *dur*, *Drame d'Adam*, 230-231, etc.) [4]. De l'ensemble de ces observations, il résulte que *ū*, après avoir sans doute passé par un son intermédiaire, est devenu *ü* dans les Gaules à une époque relativement récente, peut-être même seulement à la fin du XIe siècle; que cette transformation, étant le résultat d'une loi secondaire, n'a pas été, comme ceux des lois primitives, générale, mais que, née dans une région qu'il est encore impossible de déterminer avec précision, elle s'est peu à peu étendue, et que la partie du gallo-roman où elle s'est manifestée le plus tard a été sans doute le normand [5]. Depuis cette époque *u* n'a plus changé de valeur en français. Sauf les cas des manuscrits écrits en Angleterre, il est toujours noté par la lettre *u* [6].

§ 329. L'*e* neutre (§ 23) semble avoir eu dès l'origine le son sourd intermédiaire entre *eu* ouvert et *eu* fermé, qu'il a encore aujourd'hui [7]. Les différentes graphies par a ou o alternant avec *e* dans les *Serments de Strasbourg*, *Sainte Eulalie*, *Saint Léger*, *Saint Alexis*, montrent seulement soit l'influence du latin, soit l'hésitation du scribe. La graphie *vinericia* pour *vinaricia* dans le polyptyque de l'abbé Irminon montre avec certitude la valeur de *e* < *a* atone dès la première moitié du IXe siècle [8].

1. Voir la note 4 de la page 8 et consulter les ouvrages qui y sont indiqués; en outre, F. Brunot dans *Histoire de la langue et de la littérature française* de Petit de Julleville; G. Paris, dans le *Journal des Savants*, année 1897, p. 551, et *Romania*, XXX, 628.

2. Cf. F. Piquet, *De Vocabulis quæ in duodecimo seculo et in tertii decimi principio a Gallis Germani assumpserint*, Parisiis, 1898.

3. Le son *vague* de l'anglais, que nous notons ici par *ŏ* faute de signe spécial, est très rapproché de notre *eu* ouvert (cœur, feuille).

4. C'est à tort que quelques savants ont cité aussi Philippe de Thaün; cet auteur ne fait jamais rimer ọ avec *ū*; voir E. Walberg, préface de son édition du *Bestiaire* de Philippe, p. XLVI, et Suchier dans le *Literaturblatt*, 1888, p. 176. Il faut remarquer d'autre part qu'on trouve *u* : *i* dans le *Comput*, édit. Mall, p. 52, et dans quelques autres textes anglo-normands; cf. Vising, *Dialecte anglo-normand*, p. 72.

5. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, I, § 48, suppose que *ū* aurait progressé de l'Est à l'Ouest. Cf. en outre §§ 49, 50, 51 du même ouvrage.

6. Plusieurs savants ont donné une autre preuve de la persistance de *ū* au moins jusqu'au XIIe siècle. D'après eux, *ū* n'aurait pas pu devenir *ü* avant l'époque du passage de *c* = *k* à *ts* ou *tch*, parce que, si la transformation avait été antérieure, *c*, disent-ils, se serait assibilé dans *cuve* < *cūpam*. Mais, quoique de leur avis sur le fond de la question, nous écartons cette preuve qui ne nous paraît pas solide; il nous semble, en effet, que le sort de *c* + *ū* ne peut pas être assimilé à celui de *c* + *a*, *e*, *i*, mais à celui de *c* + ọ, ǫ (1° *ó*, *ò*; 2° *eu* français) conformément aux échelles vocaliques, et *c* reste *k* dans ce dernier cas.

7. Cf. Ant. Thomas, *Essais de philologie française*, p. 162, la signature de la reine Anne de Russie.

8. Cf. Ant. Thomas, *Le suffixe* -aricius *en français et en provençal* dans la *Romania*, XXXII, 179. Voir d'autres exemples dans Ducange, v° *Vinericia*.

DIPHTONGUES

§ 330. La diphtongue *ai* (*aire*, *aidier*, *faim*) se prononce d'abord à peu près comme dans l'interjection *aïe*. Dans *Sainte Eulalie*, elle est notée une fois par *ae* : *maent* (v. 6) devant une nasale. Non suivie d'une nasale, elle passe au son ę dans le cours du XIIe au XIIIe siècle, excepté à la finale dans les verbes : *aiderai* (è-de-ré), *aimai* (è-mé) ; suivie d'une nasale, elle reste diphtongue jusqu'au XVIe siècle. Dans les deux cas, elle est notée uniquement par *ai* depuis le XIe siècle.

§ 331. La diphtongue *èi* (*beivre*, *veine*, *feire*, etc.) a à peu près le son de *ey'* dans *veille*[1] dès le XIe siècle ; elle passe à *òi* du XIIe au XIIIe siècle, excepté devant une nasale ou une *ł* mouillée : *plein*, *conseil*. Elle se confond au XIIIe siècle avec les autres diphtongues *òi* et *ói* et toutes trois arrivent alors à la prononciation *oè* qui, au XIVe siècle, devient *wè*.

§ 332. Les diphtongues *òi* (*joie*) et *ói* (*foyer*, *poison*, *oignon*) ne diffèrent d'abord que par la valeur ouverte ou fermée de leur premier élément. Elles se confondent bientôt entre elles et, au XIIIe siècle, elles partagent le sort de *oi* < *ei* (§ 331).

§ 333. La diphtongue *ui*, dans laquelle *u* devait au commencement avoir un son rapproché de celui de *u*, se prononce au Xe-XIe siècle en appuyant sur l'*u* ; aussi assone-t-elle et rime-t-elle alors en *u* : *lui* : *vertut* : *hui* (*Pèlerinage de Charlemagne*, 669, 670) ; *entendut* (*Roland*, laisse LXIII, Stengel). Mais au XIIe siècle, l'*u* diminue de valeur, l'accent passe sur *i*, et *ui* rime ou assone dès lors avec *i*.

§ 334. La diphtongue *èu* (*Deu* ou *cheveu*) devient *eu* (ö) aux XIIe-XIIIe siècles et, au XIVe siècle, se fond avec *eu* provenant de *uo*.

§ 335. Les diphtongues *òu* et *óu* confondent vers la fin du XIe siècle leur premier élément, puis dans le cours ou à la fin du XIIIe siècle, elles deviennent *eu* fermé.

§ 336. La diphtongue *ié* reste *ié* en syllabe ouverte : *pié*, mais passe à *iè* en syllabe fermée : *pierre*, parallèlement au passage de *é* à *è* (§ 320). Au XIVe siècle, elle se réduit à *é* dans tous les mots où elle était précédée de *ch* ou de *g*, et dans les verbes après une palatale quelconque.

§ 337. La diphtongue *uo* devient *ue* au XIe siècle, puis *oe* (XIIe-XIIIe siècle) enfin *eu* (cf. § 334). La notation *ue* ne s'est conservée que dans les mots où *c*, *g*, précédait la diphtongue : *cercueil* ; *orgueil*[2].

§ 338. Une diphtongue *ao* se forme au XIIe siècle par la vocalisation de *l* après *a* ; elle existe jusqu'au XVIe siècle.

TRIPHTONGUES

§ 339. La triphtongue *ièi* (*yei* ou *iey*, § 27) paraît être antérieure aux premiers monuments. Au Xe siècle, on ne trouve déjà plus que *i* rimant ou assonant avec *i* < *ı*.

§ 340. La triphtongue *ièu* aboutit rapidement à *eu* (ö) : *jieu*, *jeu* ; elle se conserve dans *lieu*. Cf. § 334.

§ 341. La triphtongue *uou* (*fuou* < *focum*) perd son premier élément de très bonne heure et déjà dans les premiers textes on a *fou*, d'où *feu*.

§ 342. La triphtongue *eau* se forme au XIIe siècle par la vocalisation de *l* après ę et elle persiste après la fin de la période du moyen français.

VOYELLES ET DIPHTONGUES NASALES

§ 343. Au XIe siècle, *a*, *e*, *o*, *ai*, *ei*, *oi* [3], devant un *n* ou une *m* commencent à être affectées dans leur prononciation par la consonne qui les suit.

Tout d'abord la voyelle ou la diphtongue n'a qu'une résonance nasale, et elle peut encore rimer ou assoner avec la voyelle pure : *Saragoce* : *umbre* : *humes* : *cuntes* (*Roland*, laisse II,

1. En tenant compte bien entendu de ce fait que *ł* mouillée s'est fondue aujourd'hui dans le yod.
2. Aussi avec d'autres consonnes dans des noms propres, *Bueil* (Eure, Indre-et-Loire, etc.), *Rueil* (Seine-et-Oise), la *Puelle*, où la graphie a souvent été cause d'une dénaturation de la prononciation, même chez les habitants.
3. *I* nasal et *u* nasal n'apparaissent qu'au XVIe siècle, et même dans la seconde moitié.

Stengel) ; *paiens* : *chief* (*ibid.*, laisse III). Toutefois *a* + *n* + consonne est en avance sur les autres voyelles nasalisées et dans le *Roland* même il ne se mélange pas avec *ã*. Dans les laisses féminines au contraire *a* + *ñ*, *m* ou *sm*, + *e* assone avec *ã* + syllabe féminine : *Espaigne* : *dutance* : *Name* (*Roland*, laisse LXVIII) ; *blasme* : *estrange* (*ibid.*, laisse LXXXVII). Peu à peu, la voyelle absorbe la nasale, mais pendant longtemps on prononce *chã-n-té*, *pō-me*, *cou-rō-ne* [1].

§ 344. A l'origine *ã* et *ẽ* sont distincts. *Fent* se prononçait *fèn't*. Mais dès la fin du XIe siècle *ẽ* + consonne commence à se rapprocher de *ã* et au XIIe siècle, les rimes et les assonances confondent entièrement les deux sons que l'orthographe réunit encore plus intimement aux XIIIe et XIVe siècles. C'est ainsi que s'expliquent les graphies *sangle*, *dimanche*, etc., pour *cengle*, *dimenche*.

§ 345. Dans la nasalisation de *ai*, *ei*, la première voyelle fut d'abord seule affectée ; on prononçait : *mã-in'*, *plẽ-in'* [2]. Quand *ai*, *ei* furent devenus *è*, leurs nasales passèrent naturellement à *èn'* : *mèn'* (main), *plèn'* (plein), puis l'absorption de la nasale se produisit complètement et *èn'* devint *ẽ* (in).

§ 346. La diphtongue *oin*, prononcée d'abord *ō-in'*, devint *wẽ*, par une marche analogue, quand *oi* passa à *oè*, puis à *wè*.

§ 347. La diphtongue *ien* : *chien*, *paien*, dut se former après le passage de *ẽ* à *ã*. Elle se prononça d'abord *yè-n'*, puis *yẽ*, et elle ne varia plus.

CONSONNES

§ 348. L'*h* aspirée était fortement articulée au moyen âge; elle dut commencer à s'atténuer seulement après le XIVe siècle.

§ 349. Les explosives *b*, *p*, *d*, *t*, *g* (*gh*), *c* (*k*) [3], les continues *v*, *f*, *s* (sonore et sourde) *y*, *l*, *r*, *m*, *n*, ne modifient pas leur prononciation à l'initiale du mot ou à l'initiale de la syllabe. Il en est de même des groupes de consonnes dont la seconde est une *l* ou une *r*.

§ 350. *R* intervocalique perd son roulement dans le parler parisien et, vers le XIVe siècle, passe à *s* sonore dans quelques mots. Cf. § 68 [4].

§ 351. Le *gu* < *w* germanique conserve son élément vocalique au moins jusqu'à la fin du XIVe siècle. Bien qu'il ne faille tenir compte des graphies que dans certaines limites, le fait que l'on trouve encore parfois à cette époque *gu* écrit par *w*, même dans des manuscrits français, semble indiquer que la prononciation n'était pas complètement devenue *gh*.

§ 352. Le *tch*, écrit *ch*, perd son élément dental à partir du XIIIe siècle et il se prononce dès lors comme dans la langue moderne.

§ 353. Le *ts* est écrit à l'initiale par *c*, à la finale par *z*. A l'initiale, il passe à *s* sourde au XIIIe siècle. Le passage correspondant de *ts* final à *s* sourde se manifeste d'abord en normand. Au XIIIe siècle, l'élément dental de *ts* a disparu partout.

§ 354. Le *dj*, écrit *g* devant *e*, *i*, et *ge* ou *j* devant *a*, *o*, *u*, aboutit dès le XIIIe siècle à la prononciation actuelle de *j* dans *deja*, *jonc*, etc.

§ 355. Le *ł* (*gli* de l'italien), noté généralement par *ill* à l'intérieur du mot et par *il* à la fin, persiste pendant toute notre période.

§ 356. L'*ñ* nasalisait dans l'ancien français la voyelle qui la précédait, quand elle-même était initiale de la syllabe suivante : *chatãi-ñe* [5]. Quand elle était finale, elle perdit son mouillement probablement vers le commencement du XIIe siècle, sous l'influence, pour les substantifs et les adjectifs, des flexions avec *ñ* + consonne, cas où *ñ* perd phonétiquement son mouillement [6]. L'*ñ* est notée par *gn*, *ign*, *ng*, *ing*.

§ 357. Le *ţ* et le *ḍ* (cf. §§ 60, 61), dont l'existence dans le gallo-roman dès le VIIIe siècle est attestée (au moins pour *ḍ*) par des transcriptions allemandes, et dont la prononciation était respectivement analogue à celle du *th* fort et du *th* doux anglais, s'amuïssent rapidement à l'intérieur des mots. Comme nous l'avons dit (p. 13, note 2), la disparition de *ţ* et de *ḍ* était un fait accompli en Bourgogne dès le début du Xe siècle. Est-ce dans cette région que

1. Ce n'est qu'au XVIIe siècle que l'a de *femme* (*fã-me*), l'o de *pomme* (*pō-me*), etc., sont redevenus oraux.
2. Sans doute à peu près comme aujourd'hui encore dans le Midi.
3. Écrit par *c*, *k* ou *qu*.
4. L'amuïssement de *r* finale dans les suffixes ou flexions *-er*, *-ier*, etc., est postérieur au XIVe siècle.
5. C'est au XVIIe siècle seulement que la voyelle est redevenue orale.
6. Cf. Neumann, *Zeitschrift für romanische Philologie*, XIV, 572.

le phénomène s'est manifesté en premier lieu et de là s'est-il étendu dans le reste de la Gaule ? Ou bien s'est-il produit partout en même temps ? Il est impossible actuellement de le dire, car il faudrait pour décider avec quelque certitude trouver des textes remplissant exactement les mêmes conditions d'originalité que ceux que M. Lot a publiés, et on n'en a pas encore rencontré. Les plus anciens textes notent *ţ* et *ḑ* par *dh* [1] et *d*, et il est possible qu'aux IXe-Xe siècles la graphie fût encore d'accord avec la prononciation. Mais dans les manuscrits anciens du *Saint Alexis*, dans ceux des traductions des Psaumes [2], dans des manuscrits encore postérieurs, comme ceux du *Roman de Rou* (commencement du XIIIe siècle) et d'autres, on trouve sporadiquement *pedre*, *redne*, etc. ; cependant les scribes de cette époque ne prononçaient certainement plus ni le *ţ*, ni le *ḑ*. Leur graphie est donc traditionnelle et on ne peut faire fonds sur elle pour établir un raisonnement. D'autre part cependant le fait que dans des textes composés en Angleterre au XIIe siècle comme le *Drame d'Adam* ou les traductions des Psaumes, on trouve le *ţ* et le *ḑ*, montre que ces phonèmes existaient encore dans le dialecte normand à l'époque de la conquête, car autrement ils ne se trouveraient pas dans l'anglo-normand. Tout ce que l'on peut dire avec certitude, c'est que le *ţ* et le *ḑ* avaient complètement disparu du francien à la fin du XIe siècle. Les rimes et l'élision devenue obligatoire de *que* < *queḑ* montrent qu'il en a été de même pour *ţ* et *ḑ* finals [3].

CONCLUSION

§ 358. En résumé, à la fin de cette période, le système phonique du français se composait de :

11 voyelles : *ą ạ*, *è*, *é*, *i*, *ò*, *ó*, *ö* (eu < uo), *u* (ou), *ü*, *e* neutre ;

4 diphtongues : *oi* (wẹ̀), *ui* (uí), *ié* (yẹ), *iè* (yę) ;

1 triphtongue : *eau* (eao) ;

4 voyelles et diphtongues nasales : *an*, *ain* (ou *ein*), *oin*, *ien* ;

20 consonnes : *h* aspirée ; *b*, *p* ; *d*, *t* ; *g* (gh), *c* (k) ; *gu* ; *ch*, *j* ; *v*, *f* ; *s* sonore et *s* sourde ; *l*, *r* ; *m*, *n* ; *ł*, *ñ* ;

1 semi-consonne : *y* (yod) ;

des groupes de consonnes ; cf. § 318.

ERRATA

P. 9, § 31, *b*, ligne 5, *lire* : qui ont, *au lieu de* : qui a.

P. 11, § 40, ligne 2, lire : *ie*, au lieu de : *ẹi*.

P. 16, § 67, ligne 2, *lire* : en position forte, *au lieu de* : en position faible.

P. 16, § 70, ligne 4, *lire* : entre *n* et *r*, *au lieu de* : entre *m* et *r*.

P. 17, § 73, dernière ligne, *lire* : influence analogique de *boif*, *au lieu de* : influence analogique de *soif*.

1. Cette notation dans les *Serments de Strasbourg* est sûrement d'origine germanique.
2. Dans les manuscrits écrits en Angleterre, on note généralement *ţ* et *ḑ* par *th* ou *dh*.
3. Sur le *ḑ*, cf. Kluge et Baist, *Altfranzösisches* dh *in altenglischen und altdeutschen Lehnworten*, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, XX, 322 ; G. Paris, *Romania*, XXV, 626.

OUVRAGES DE PHILOLOGIE ROMANE

BOS (Dr A.). **Les doubles infinitifs en Roman**; Ardoir, Ardre; Manoir, Maindre, etc., etc. Pet. in-8 .... **2** fr. (B)

BOUCOIRAN (L.). **Dictionnaire analogique et étymologique des Idiomes méridionaux** qui sont parlés depuis Nice jusqu'à Bayonne, depuis les Pyrénées jusqu'au centre de la France, comprenant tous les termes vulgaires de la flore et de la faune méridionale, un grand nombre de citations prises dans les meilleurs auteurs, ainsi qu'une collection de proverbes locaux tirés de nos moralistes populaires. 2e édition (remise en vente). In-8 jésus à 2 col., ensemble 1344 pages. 1898 .... **35** fr.

Le Courrier de Vaugelas, consacré à la propagation universelle de la langue française. Rédacteur : EMAN MARTIN. Ouvrage couronné par l'Académie française. 11 v. in-4. 1869-81 ..... **88** fr.

Petite feuille grammaticale et philologique fort goûtée de ceux qui s'intéressent aux faits de langue. La partie philologique consiste surtout dans la recherche et la discussion d'étymologies.

DOTTIN (G.). **Glossaire des parlers** (ou patois) **du Bas-Maine** (département de la Mayenne). Avec préface, bibliographie, introduction et notes grammaticales. In-8, 800 p. 1899...... **15** fr.

GODEFROY (FRÉDÉRIC). **Lexique de l'ancien français**, publié par les soins de MM. J. Bonnard, professeur à l'Université de Lausanne, et Am. Salmon, Professeur à University College, Reading. Beau vol. gr. in-8 à 3 col. 1900 .... **20** fr. net

GUERLIN DE GUER. **Atlas dialectologique de la Normandie. I**. In-8. Avec nombr. cartes. **15** fr. (C)

KOSCHWITZ (E.). **Les Parlers parisiens.** Specimens of Parisian pronunciation. — Proben Pariser Aussprache. Anthologie phonétique d'après les témoignages de MM. de Bornier, Coppée, A. Daudet, P. Desjardin, Got, Mgr d'Hulst, le P. Hyacinthe, Leconte de Lisle, G. Paris, Renan, Rod, Sully-Prudhomme, Zola et autres, par E. Koschwitz, professeur à l'Université de Marburg. 1 vol. in-8, élégamment cartonné. 1893 .... **4** fr. **50** (C)

LACURNE DE SAINTE-PALAYE. **Dictionnaire historique de l'ancien langage français.** 10 vol. in-4. Niort, 1877-1883. Sur papier fort........ **400** fr., net **120** fr.
— Sur papier de Hollande........ **600** fr., net **180** fr.

Nouveau Larousse illustré. Dictionnaire encyclopédique universel en 7 volumes. Ouvrage entièrement nouveau, consciencieux et mûri, concis, mais complet, évitant toute longueur, mais n'omettant aucune indication utile, bien proportionné dans toutes ses parties et au courant des derniers progrès de la science........ **200** fr. (C)

LIVET (Ch.-L.). **Lexique de la langue de Molière** comparée à celle des écrivains de son temps. 3 vol. grand in-8, 1896-1897........ **45** fr.

Cet ouvrage, fruit de vingt années de travail du savant auteur qui fait autorité en tout ce qui concerne Molière et ses contemporains, est sorti des presses de l'Imprimerie nationale. L'auteur a obtenu pour ce beau travail un prix à l'Académie.

MATZKE (S.-E.). **Die dialektischen Eigentuemlichkeiten in der Entwickelung des mouillierten « L » im Altfranzœsischen.** 118 pages in-8. S. d........ **3** fr.

MEUNIER (L.-F.). **Les Composés** qui contiennent un verbe à un mode personnel en latin, en français, en italien et en espagnol. In-8. 1875........ **5** fr.

MEYER-LUBKE (W.). **Grammaire des langues romanes**. Traduction française par E. Rabiet, Auguste Doutrepont et Georges Doutrepont. 3 vol. grand in-8........ **75** fr. net
— Tome premier : *Phonétique*. 1890. Acheté séparément........ **30** fr. (A)
— Tome deuxième : *Morphologie*. 1895 (pas séparément)........ **30** fr. (A)
— Tome troisième : *Syntaxe*. Acheté séparément........ **35** fr. (A)
— Tome quatrième : *Table*. En cours de publication au prix de 1 fr. par feuille de 16 pages.

RABIET (E.). **Le Patois de Bourberain** (Côte-d'Or). I. Phonétique. II. Morphologie et Syntaxe. Textes. 2 parties grand in-8. 1889-1891........ **10** fr.

Revue des Patois gallo-romans, publiée par G. GILLIERON et l'abbé ROUSSELOT. Collection complète, publication terminée, formant 5 beaux volumes en 20 livraisons in-8 jésus à 2 col., et une livraison complémentaire (n° 21). 1887 à 1893........ **105** fr.

Cette Revue, consacrée aux parlers vivants et à leur littérature orale, s'adresse non seulement à tous ceux qui s'occupent des patois et de l'histoire de la langue française, sœur de nos patois, mais encore aux folkloristes, qui recherchent, dans leur état brut et de sincérité absolue, les productions de l'esprit populaire, et aux linguistes qui veulent étudier, dans ses manifestations les plus spontanées et les plus instructives, le langage lui-même, sa nature et ses lois.

— Volume supplémentaire ou tome VI contenant la fin du *Glossaire Saint-Polais*, par EDMONT, dont la 1re partie a paru dans la *Revue des Patois gallo-romans*........ **10** fr. (B)

ROUSSELOT (L'abbé). **Les Modifications phonétiques du langage.** Gr. in-8 de VIII-374 p., avec 116 figures. 1891........ **30** fr. net

Paru dans les Nos 14, 15, 19, 20, 21 de la *Revue des Patois gallo-romans*.

ROUSSELOT (L'abbé). **Principes de phonétique expérimentale.** 3 parties. In-8, avec beaucoup de figures. 1897-1904........ **45** fr. (A)

ROUSSELOT et LACLOTTE. Précis de prononciation française. In-8, nombr. figures. 1902. **7** fr. **50** (A)

Il sera accordé, sur les demandes faites directement chez l'éditeur : 10 °/o pour les articles marqués (A), 15 °/o pour ceux marqués (B), 20 °/o pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 °/o sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

ROUSSELOT et LACLOTTE. Premiers éléments de prononciation française. In-8, figures, 1902. **1 fr. 50** (A)

ROUSSEY (Ch.). **Glossaire du parler de Bournois** (Cant. de l'Isle-s.-le-Doubs). LXIV-419 p. In-8 à 2 col. 1894 .... **15 fr.**

Publication de la Société des Parlers de France.

SCHELER (A.). **Dictionnaire d'Étymologie française**, d'après les résultats de la science moderne. 3e édition. Grand in-8. 1888 .... **18 fr.**

STIER (GEORGES). **École de Conversation française-allemande**. Méthode d'enseignement pratique d'après un plan entièrement nouveau. 1 vol. in-16 de 302 pages. 1897 .... **3 fr.**

THUROT (CHARLES). **De la prononciation française** depuis le commencement du XVIe siècle, d'après les témoignages des grammaires. 2 vol. et index. Gr. in-8. .... **30 fr.** (A) Ou séparément vol. I (Réimpression), 18 fr. net; vol. II et index, 12 fr. net.

ZUND-BURGUET. **Uebungen zur Aussprache des Franzœsischen.** In-12 (1900). **2 fr.** (B)

Notre Catalogue **A** (n° 89) annonce **1100** ouvrages de *Philologie comparée et romane, Dictionnaires, Patois, Littérature populaire et celtique.*

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS AVANT 1600

ET OUVRAGES Y RELATIFS

ADAM DE SAINT-VICTOR. **Œuvres poétiques et musicales.** Édition paléographique avec fac-similés, publiée par MM. E. MISSET et PIERRE AUBRY. 1 volume in-4. 1900 .... **30 fr.** (B)

ADAM DE SAINT-VICTOR. **Œuvres poétiques**, précédées d'un essai sur sa vie et ses ouvrages, par LÉON GAUTIER. 2 forts vol. in-16. Le Mans. 1858-59 .... **12 fr.**

Édition qui contient plusieurs poésies attribuées à Adam de Saint-Victor, omises dans les autres éditions, mais qui n'en sont pas moins d'un réel intérêt littéraire.

L'Antidotaire Nicolas, deux traductions françaises de l'Antidotarium Nicolai, du XIVe siècle (Bibl. Nationale, 25327 et 14827), suivies de quelques recettes de la même époque et d'un glossaire, publiées par le Dr P. DORVEAUX, préface par A. THOMAS. In-8, avec 2 fac-similés) 1896 .... **7 fr. 50** (B.

BIQUET. **Le Lai du cor**, mis en vers français par ROBERT BIQUET, BRETON, publié par FR. WULFF. In-8, 1888 .... **3 fr.**
Sur grand papier: .... **5 fr.**

Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour, publié pour la première fois par H. MICHELANT. In-8. 1867 .... **10 fr.** (B)

Cancun de Saint Alexis. Reproduction photographique du Manuscrit de Hildesheim. 12 pl. in-folio, sous couverture. 1899 .... **20 fr.**

CHAMPIER (S.). **Le Myrouel des Appothiquaires et Pharmacopoles.** Nouv. édition, vue, corrigée et annotée par le Dr P. DORVEAUX. In-8. 1896 .... **4 fr.** (C)

CHARLES D'ORLÉANS. **Poésies**, publiées sur le ms. de Grenoble, par CHAMPOLLION-FIGEAC. Beau volume in-8, en grand papier. 1848 .... **15 fr.**

DE GUERSAY ET DE NICEROLLES. **Poèmes du XIIIe siècle**, publiés par A. JUBINAL. In-8. 1875 .... **3 fr.**

DE SAINT-LAURENT. **Poème anglo-normand du XIIe siècle**, publié pour la première fois par W. SŒDERHJELM. In-8. 1887 .... **5 fr.**

DU BELLAY (JOACHIM). **Œuvres choisies**, avec une introduction et des notes, par Léon SÉCHÉ, une notice bio-bibliographique par Camille BALLU, 48 sonnets, hommages des principaux poètes contemporains, un frontispice gravé par L. ALLÉAUME, des dessins à la plume de CORABŒUF et un supplément musical. Beau volume in-4 de 380 pages, ill. Paris, 1894. Imprimé pour les souscripteurs seulement. En vente 7 exemplaires sur papier vélin, à .... **25 fr.**
Sur papier du Japon, de Chine ou Whatman, à .... **50 fr.**

Églises (les) et Monastères de Paris. Pièces en prose et en vers des IXe, XIIIe et XIVe siècles, publiées d'après les mss. avec notes et préface par H.-L. BORDIER. 118 pp. in-12, pap. vergé, texte en coul., n. c. 1856 .... **12 fr.**

ERMENGAUD (MAÎTRE). **Le Breviari d'amor.** Suivi de sa lettre à sa sœur, publié par la Société archéologique de Béziers. Introduction et glossaire, par AZAÏS. 3 volumes grand in-8, avec planches. 1862 .... **40 fr.**

ESTIENNE (HENRI). **Deux Dialogues du nouveau langage français italianizé** et autrement desguizé, principalement entre les Courtisans de ce temps. Réimpr. sur l'éd. originale et unique (1578), par A. BONNEAU. 2 beaux vol. in-8, sur papier de Hollande .... **25 fr.**

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 °/₀ pour les articles marqués (A), 15 °/₀ pour ceux marqués (B), 20 °/₀ pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 °/₀ sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

L'Évangile aux femmes. Dix versions de cette satyre sur les femmes, en vieux français, d'après les manuscrits des Bibliothèques nationales de Dijon, d'Epinal, de Bâle, de Clermont-Ferrand, de Chantilly et de la Bibliothèque Bongarsiana de Berne. Publié avec introduction et notes, par George-C. Keidel. In-8. Baltimore (U. S. A.). 1895........................ **5** fr. (A)

20 exemplaires seulement ont été mis dans le commerce.

FLAMANG (G.). **La Vie et Passion de Mgr Sainct Didier**, martir et evesque de Lengres, jouée en ladicte cité l'an mil ccccIIII et deux. Publ. pour la 1re fois d'ap. le Ms. unique de la Biblioth. de Chaumont, av. introd. p. Carnandet. xx-458 pages in-8. 1855.................. **6** fr.

GAUTIER (Léon). **Bibliographie des Chansons de geste.** 1 beau v. in-8. 1897 .. **20** fr. (B)

Girart de Rossillon, publ. p. Mignard. Gr. in-8, avec 6 chromolith..................... **40** fr.

GRÉBAN (Arnoul). **Le Mystère de la Passion**, publié avec introduction et glossaire, par MM. Gaston Paris et G. Raynaud. Gr. in-8. 1878.. **25** fr.

GUILLAUME DE SAINT-PAIR. **Le Roman du mont Saint-Michel.** Poème anglo-normand du xixe siècle, publié pour la première fois par Francisque Michel, avec une étude par Eugène de Beaurepaire. In-12, lviii-170 pages, sur papier de Hollande. Caen, 1856. Rare. Tiré à très petit nombre. Quelques exemplaires seulement.. **15** fr.

KEIDEL (G.-C). **The Evangile aux femmes.** An old-French satire on women. With introduction and notes by G.-C. Keidel. 96 pages in-8, avec figures. 1895..................... **5** fr. (A.)

Lais et Descortz du moyen âge. Texte poétique et musical, publié par MM. A. Jeanroy, L. Brandin et P. Aubry. In-4, avec 3 planches en héliogravure. 1901 .... **30** fr. (B)

LE PETIT (Me Jean). **Le Livre du Champ d'Or et autres poèmes inédits**, par Me Jean Le Petit, docteur en théologie de l'Université de Paris. Publié avec introduction, notes et glossaire, par P. Le Verdier. Petit in-4 de li-247 pages. 1896.. **30** fr.

Ces poèmes ont été composés à la fin du xvie siècle, 18 exemplaires seulement ont été mis dans le commerce.

LESPLEIGNEY (Thib.). **Promptuaire des médecins simples en rithme ioyeuse, auec ques les vertuz et qualitez dicelles** et plusieurs aultres adiunctions facetieuses pour recréer l'esprit des beneuolen, et gracieux lecteurs; compose par Thybault Lespleigney, apothicaire à Tours, natif de la ville de Vendosme. En la fin duquel sont les répertoires très utiles. (*A la fin* :) Impr. à Tours par Mathieu Chercele..... et fut acheue le XX iour Daoust mil cinq cens XXXVII. Nouvelle édition publiée par le Dr Dorveaux, avec introduction, notes, glossaire et 4 fac-similés. Recueil de formules en vers de 8 syllabes. Petit in-8. 1899........................ **20** fr. (C)

LESPLEIGNEY. **Notice sur la vie et les œuvres de Thibault Lespleigney**, apothicaire à Tours (1496-1567), par le Dr P. Dorveaux. Avec quelques chapitres du *Promptuaire des Médecines simples en rithme joyeuse*, de Th. Lespleigney. In-8. 1898........................ **5** fr. (C)

Le Livre des Cent Ballades contenant des conseils à un chevalier pour aimer loialement et les responses aux ballades. Publié par le marquis Queux de Saint-Hilaire. In-8. 1868.. **20** fr. (C)
— Complément au *Livre des Cent ballades*. In-8. 1868. Rare........................ **10** fr. (A)

— BLANCHEMAIN (P.). **Le Livre des cent Ballades.** Compte rendu. 8 p. in-8. 1869. **1** fr. **25**

Le Livre et Mistère du glorieux seigneur et martir saint Adrien, publié d'après un manuscrit de Chantilly, aux frais de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale, avec introduction, table et glossaire, par E. Picot. In-4, xxiv-207 pages, sur papier de Hollande, avec 1 fac-similé in-folio, relié demi-chagrin, plats toile, tête dorée. Mâcon, 1595............................ **40** fr. (A)

Cinq exemplaires seulement sont disponibles. Ce livre n'a jamais été mis dans le commerce.

MARIE DE FRANCE. **L'Expurgatoire Seint Patriz.** An old French poem of the XIIth century, publ. by Th. A. Jenkins. In-8. Baltimore, 1894.. **6** fr. (A)

Palinodz, Chantz royaulx, Ballades, Rondeaux et épigrammes à l'honneur de l'Immaculée Conception de la toute belle mère de Dieu Marie (Patrone des Normans) presentez au puy a Rouen. Composez par scientifiques personnaiges desclairez par la table cy-dedans contenue. Imprimez a Paris. Ilz se vendent a Paris a lenseigne de lelephant a Rouen deuant sainct Martin, a la rue du grand pont. Et a Caen a froide rue, a lenseigne Sainct-Pierre.

Réimpression en caractères spécialement fondus pour cet ouvrage. 1 vol. in-12, caractères gothiques (feuillets i à lxxvi) et romains (lxxvii à fin), relié en parchemin. Tiré à 16 exemplaires pour le commerce.. **50** fr. (C)

Poésies provençales inédites tirées des manuscrits d'Italie, par C. Appel. In-8. 1898. **5** fr. (C)

RENÉ D'ANJOU (Le Roi René). **Œuvres complètes**, publiées par le Comte de Quatrebarbe. 4 volumes in-4, avec 96 planches. 1845.. **80** fr.

Théâtre français au moyen âge (xie-xive siècles), publié, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, par L.-J.-N. Monmerqué et Francisque Michel. Fort volume in-8 jésus à 2 colonnes. xvi-672 pages. 1885.. **10** fr. (B)

Contient : *Préface et introduction.* — *Les Vierges sages et les Vierges folles.* — *La Résurrection du Sauveur.* — *Jeux*, par Adam de la Halle. — *Le Miracle de Théophile.* — *Jeu de Saint-Nicolas*, par Bodel. — *De Pierre de la Broche qui dispute à Fortune par devant Reson.* — *Amis et Amille.* — *Un miracle de Saint-Ignace.* — *Miracles de Notre-Dame* : 1° Comment elle garda une femme d'estre arse; 2° De l'emperreris de Romme; 3° Comment Ostes, roi d'Espaingne, perdi sa terre par gagier contre Bérengier; 4° Comment la fille du roy de Hongrie se copa la main pour ce que son père la vouloit espouser; 5° Du roi Thierry; 6° Clovis et Clotilde. — *Extraits du roman de la Manekine.*

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 °/o pour les articles marqués (A), 15 °/o pour ceux marqués (B), 20 °/o pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 °/o sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

GASTÉ (A.). **La Querelle du Cid.** Pièces et Pamphlets pour et contre le *Cid*, parus en 1637, publiés d'après les originaux, avec une introduction par Armand Gasté, professeur de littérature française à l'Université de Caen. Un vol. in-8, tiré à très petit nombre (190 exemplaires numérotés à la main). 1899 .... **25** fr.
— Quelques exemplaires sur papier de Hollande .... **40** fr.

GAUTIER (Léon). **Les Épopées françaises.** Étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale. Seconde édition, entièrement refondue. Ouvrage 3 fois couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Grand prix Gobert en 1868): 5 vol. d'ensemble 3.200 pages. 1878-1897 .... **100** fr.
— TOME I. *Histoire externe des Chansons de geste.* 1 vol. in-8 de XII-564 p. 1878. Ne se vend plus séparément.
— TOME II. Idem. Suite. 1 vol. in-8 de VIII-803 p. 1894 .... **20** fr. (C)
— TOME III. *Cycle de Charlemagne.* 1 vol. in-8 de XVI-808 pages. 1880 .... **30** fr. (A)
— TOME IV. *Cycle de Guillaume.* 1 vol. in-8 de XII-576 pages. 1882 .... **30** fr. (A)
— TOME V. *Bibliographie des Chansons de geste.* In-8. 1897 .... **20** fr. (C)

Il a été tiré de chaque volume 75 *exemplaires sur papier de Hollande*, au *prix double* de celui du papier ordinaire. Les 5 vol. 200 fr. avec remise de 40 pour cent.

GAUTIER (Léon). **La Chevalerie**, troisième édition augmentée d'une table alphabétique des matières qui n'existe pas dans les éditions précédentes. Un beau volume in-4 de 866 pages, avec 25 planches hors texte et de nombreuses gravures dans le texte .... **25** fr.
Reliure et demi-reliure maroquin rouge du Levant, coins, tête dorée, dos orné. En sus. **10 fr. net**

Les Chansons de geste demeurent la principale et la meilleure de nos sources, et c'est là qu'on en trouvera la peinture la plus exacte de la Chevalerie et des temps chevaleresques. Les auteurs de ces poèmes populaires, dont la sincérité n'est douteuse pour personne, ne pouvaient peindre et n'ont peint en réalité que CE QU'ILS AVAIENT SOUS LES YEUX. Nul n'a décrit avec une plus heureuse précision le costume et l'armure, l'habitation et le mobilier, la vie privée et les mœurs de la noblesse féodale.

Il semblera à beaucoup de bons esprits que notre entreprise a quelque chose de téméraire, si l'on songe à tant de livres remarquables que la Chevalerie a inspirés. Nous avons voulu, à tout le moins, donner au nôtre un plan nouveau, et c'est par là, peut-être, qu'il se recommande le mieux à la bienveillance des juges compétents. Nous y avons fait la plus large part à la peinture de la vie privée, et l'avons enfermé en un cadre chronologique qui est d'une étendue restreinte Il est rare que nous remontions beaucoup plus haut que l'avènement de Philippe-Auguste, et il est rare aussi que nous descendions beaucoup plus bas que sa mort. C'est vraiment là, comme on l'a dit, « la grande époque du moyen âge », et il y a plaisir à s'y confiner. Le principal défaut des œuvres qui ont précédé la nôtre, c'est, suivant nous, qu'elles embrassent une trop longue période et n'établissent pas une distinction assez nette entre la chevalerie du XIIe siècle et celle du XVIe. Nous espérons avoir évité cet écueil.

Résultat de longues années de travail, ce livre a été, à tous les points de vue, l'objet d'une préparation consciencieuse, L'auteur s'est surtout attaché à y être rigoureusement impartial. Son but avoué a été de remettre en gloire la vieille France, de la faire aimer, à force de la faire connaître.

LÉON GAUTIER.

La Gazette anecdotique, Bibliographique et Littéraire, fondée en 1875, par G. D'HEILLY, continuée par E. REGNIER, Collection complète des années 1876 à 1891, formant 32 volumes in-16, imprimés avec soin par D. JOUAUST, avec de jolis caractères elzéviriens ..... (**288** fr.) **160** fr.
La 1re série seule, 1876 et 1885, formant 20 volumes .... (**180** fr.) **60** fr.

Histoire Littéraire de la France, commencée par les religieux Bénédictins et continuée par les Membres de l'Académie des Inscriptions. 32 vol. in-4 et table .... **1134** fr. (C)

Nous vendons séparément :

— Les tomes 1 à 16 et la table. (Des origines à la fin du XIIe siècle) .... **475** fr. (C)
— Le tome 16e. (Edition Palmé) .... **50** fr. (B)
— Les tomes 17 à 29 (Edition Welter) .... **650** fr. (C)
— Chacun des tomes 17 à 29 *séparément* .... **50** fr. (B)
— Les tomes 30, 31 et 32, ensemble. (Rares) .... **100** fr. nets

LEVEAUX (A.). **Études sur les essais de Montaigne.** 474 pp. in-8 avec 1 portr. 1870. **5** fr. (A)

LIVET (Ch.-L.). **Lexique de la Langue de Molière** comparée à celle des écrivains de son temps. 3 vol. grand in-8. 1896-1897 .... **45** fr.

Cet ouvrage fruit de vingt années de travail du savant auteur qui fait autorité en tout ce qui concerne Molière et ses contemporains, a été exécuté à l'Imprimerie nationale. L'auteur a obtenu pour ce beau travail un prix à l'Académie.

LIVET (Ch.-L.). **Précieux et précieuses.** Caractères et mœurs littéraires du dix-septième siècle. Madame de Rambouillet. — L'abbé Cotin. — Madame Cornuel. — L'abbé d'Aubignac. — Mademoiselle de Scudéry. — Mademoiselle de Gournay. — Le Pays. — Jean Grillet. — Bois-Robert. — La Guirlande de Julie. — Troisième édition. 1 vol. in-8 de XXV-443 p. 1897 ...... **7** fr. **50** (C)
— Idem sur papier de Hollande .... **15** fr.
— Même ouvrage, édition in-12. 1895 .... **3** fr. **50** (C)
— Idem. Sur papier de Hollande .... **10** fr.

LOISELEUR (Jules). **Les points obscurs de la vie de Molière.** Les années d'étude, de lutte, de vie nomade, de gloire. — Mariage et ménage de Molière. Beau vol. in-8 sur pap. de Hollande, avec portrait de Molière gravé à l'eau-forte par LALAUZE. 1877 .... **24** fr.

Quelques exemplaires sur grand papier de Hollande.

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 °/. pour les articles marqués (A), 15 °/. pour ceux marqués (B), 20 °/. pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 °/. sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

PÉTRARQUE. **Les Sonnets**. Traduction complète en sonnets réguliers, avec introduction et commentaire par Philibert Le Duc. Ouvrage couronné. 2 beaux vol. in-8, avec 2 portraits gravés. 1877 .... **16 fr.**
Quelques exemplaires sur papier Whatmann (50 fr.) .... **25 fr.**

Poésies Gasconnes recueillies et publiées par F. Tross. Poésies de J.-G. d'Astros-d'Arquier. Chants religieux. Mazarinades et autres poésies satiriques de la Lomagne (XVIIe siècle). 2 vol. in-8 sur grand papier de Hollande. 1867-69 (60 fr.) .... **40 fr.**

ROBERT (ULYSSE). Documents inédits concernant l'**Histoire littéraire de la France**. In-4, 179 pp. 1875 .... **5 fr.**

Romans célèbres (Bibliothèque de luxe des). Chaque volume in-8, avec encadrements rouges, sur papier vert chamois, a été édité au prix de 10 fr. et se vend 8 fr. net
La collection complète en 10 vol .... **100 fr.**
Mme DE LAFAYETTE. — La princesse de Clèves. Avec préface et eaux-fortes.
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. — Paul et Virginie. Avec préface et eaux-fortes.
BENJAMIN CONSTANT. — Adolphe. Préface de A. Pons. Eaux-fortes de Régamey.
CAZOTTE. — Le Diable amoureux. Préface de A. Pons. Eaux-fortes de F. Buhot.
Mme DE KRUDENER. — Valérie. Préface de Parisot. Eaux-fortes de Leloir.
L'ABBÉ PRÉVOST. — Manon Lescaut. Préface de Lescure. Eaux-fortes de Lalauze.
FURETIÈRE. — Le Roman bourgeois. — Préface d'Emile Colombey. Eaux-fortes de Dubouchet.
CHATEAUBRIAND. — Atala, René, Le dernier Abencérage. Préface de M. Proth. Eaux-fortes de Los Rios.
DIDEROT. — Le Neveu de Rameau. Préface de G. Isambert. Eaux-fortes de Saint-Elme Gautier.
Mme DE TENCIN. — Le Comte de Comminge. — Le Siège de Calais. Préface de Lescure. Eaux-fortes de Dubouchet.

ROUSSEY (CH.). **Contes populaires du Bournois**. In-8. 1894 .... **7 fr. 50**

SCHIRMACHER (Dr KÄTHE). **Théophile de Viau. — Sein Leben und seine Werke (1591-1626)**: Litterarische Studie. In-8 de XII-320 pages. 1897 .... **10 fr.**

SIERRA (Mme A.). **Contes exotiques**. I. Le récit du docteur. — II. Autorités orientales. — III. Autorités européennes. — IV. En Albanie. — V. Hanifa. — VI. Deux négresses. — VII. Néfiza-Hanem. — VIII. Une rencontre. — Joli volume in-18, titre rouge et noir. 1897 .... **3 fr.**

STAEL-HOSTEIN (Mme DE). **Œuvres complètes**. 3 vol. in-8 jésus à 2 col. Paris, Didot, 1884 .... **30 fr.**
— Le même, exemplaire en demi-toile .... **36 fr.**

THIEME (HUGO). **La littérature française du XIXe siècle**. Bibliographie des principaux prosateurs, poètes, auteurs dramatiques et critiques, avec indication : 1° pour chaque auteur, du lieu et de l'année de sa naissance et, s'il y a lieu, de sa mort ; 2° pour chaque ouvrage, de son format, de son éditeur et de la date de sa première édition ; 3° à la suite de chaque auteur, des biographies et des critiques littéraires parues sous forme de livre, soit dans les revues et journaux, tant en France qu'à l'étranger. Un volume in-8 jésus à 2 col. 1896 .... **2 fr. 50** (C)
— Le même cartonné .... **3 fr. 50** (C)

TILLIER (CLAUDE). **Mon oncle Benjamin**. In-12 de 328 pages .... **3 fr. 50** (B)

Ce roman, paru pour la première fois en 1843, n'a pas cessé depuis de plaire. A l'Etranger surtout, il est considéré comme l'un des classiques de la littérature française moderne. M. Conquet en fit paraître, en 1882, une édition illustrée au prix de 30 francs : en 1886, la Librairie illustrée le réédita dans le format Charpentier, dans lequel il était épuisé depuis de longues années. Depuis, plusieurs tirages en furent faits.

TOLSTOI (LÉON). **Zola, Dumas, Guy de Maupassant**. 1 vol. in-12 de x-253 p. ..... **3 fr. 50**

(Traduit du russe avec l'autorisation de l'auteur, par E. Halpérine-Kaminsky, précédé de : *A la jeunesse*, par E. Zola. — *Le mysticisme à l'École*, par Al. Dumas, et suivi de : **Science et Religion** par L. Tolstoï, et d'une étude sur **Zola et Tolstoï**, par E. Halpérine-Kaminsky.)

TOLSTOI (LÉON). **Bonheur intime**. Traduction de Louis de Hessem. In-12, 259 pages. S. d. **3 fr. 50**

TOLSTOI (LÉON). **Maître et serviteur**, suivi de : **Le premier distillateur ou comment le Diable a mérité sa tranche de pain**. Traduit du russe par E. Halpérine-Kaminsky. Seule traduction revue et autorisée par l'auteur. In-12, 228 pages. 1895 .... **3 fr. 50**

Nos Catalogues **C** (n° 91) et **Q II** (n° 101), prix **1** fr. les deux fascicules, annoncent plus de 3.000 ouvrages de Littérature française des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, publications d'Histoire littéraire, de Critique théâtrale et de Littérature populaire. Nous possédons aussi un intéressant Catalogue spécial de *Folklore* (n° 83, 3.216 ouvrages), prix **1** fr.

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 % pour les articles marqués (A), 15 % pour ceux marqués (B), 20 % pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 % sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

OUVRAGES RELATIFS A

L'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et l'Angleterre

BLANC (J.). **Bibliographie italico-française**, ou Catalogue méthodique de tous les imprimés en langue française sur l'Italie ancienne et moderne (1475-1885). 2 forts vol. grand in-8. 2 col. 1886-1887 .... **30 fr.**

BOULLIER (Aug.). **L'Ile de Sardaigne**. 2e édition. 2 vol. in-8. 1865 .... **15 fr.**

BRUNER (J.-D.). **The Phonology of the Pistojese dialect**. 96 p. in-8. Baltimore, 1894. **5 fr.**

DANTE. **Les plus anciennes traductions françaises de la Divine Comédie**, publiées pour la première fois d'après les manuscrits de Turin, Paris et Vienne, précédées d'une étude sur les traductions françaises du poème du Dante, par C. Morel. 1re partie : *Textes*. 1 vol. gr. in-8 de v-623 pages, avec 3 planches in-4 (fac-similés paléographiques), portraits de Dante et de Béatrice. — 2e partie : *Album de miniatures et de textes* reproduits en héliogravure. — Supplément : *Commentaire philologique* (en allemand) de la Traduction de l'*Enfer* du Dante (Manuscrit de Turin), par E. Stengel, prof. à l'Université de Greifswald. Ensemble .... **35 fr.**

DANTE. **Une illustration de l'Enfer de Dante**. 71 miniatures du xve siècle. Reproduction en phototypie et description par C. Morel. 1 vol. in-4 oblong. xiv-139 pages et 71 planches en photogravure .... **35 fr.**

FIRMIN-DIDOT (A.). **Alde Manuce et l'hellénisme à Venise**. lxviii-647 pages in-8, avec 4 portraits et 4 fac-similés. 1875 .... **8 fr.** (C)

GOSSELYN (F.-M.). **Étude sur la phonétique italienne**. In-8, 175 p. et 232 fig. 1900. **10 fr.** (B)

NEUKOMM (E.). **La Nouvelle Italie**. In-12, vii-298 pages. S. d. .... **3 fr. 50**

OZANAM (A.-F.). **Documents inédits** pour servir à l'**Histoire littéraire de l'Italie**, depuis le viiie siècle jusqu'au xiiie, avec des recherches sur le moyen âge italien. Paris (1850). Réimpression en fac-similé. 1897 .... **12 fr. 50** (C)

PALERMO (Francesco). **I Manoscritti Palatini di Firenze** ordinati ed esposti da Francesco Palermo. 3 volumes et un supplément. In-4. Firenze, 1853-1869 (153 fr.) .... **60 fr.**

Vol. I (xii-741 p.) : La letteratura sacra, la lingua, e la poesia in Toscana. — Vol. II (xi-904 p.) : Sui primi poeti Italiani ed indole della scienza e' primi tempi, e la storia delle rappresentazioni e del teatro in Italia, a incominciare dalle sue origini, e l'intorno a Dante. — Vol. III et Supplément (xxiv-716 et 42 p.) : Nuove e splendide cose intorno l'italiana filosofia ed a Galileo.

PERRET (P.-M.). **Histoire des Relations de la France avec Venise**, du xiiie siècle à l'avènement de Charles VIII, précédée d'une Notice sur l'auteur par M. Paul Meyer de l'Institut. 2 vol. gr. in-8, avec planches et figures. 1897 .... **25 fr.**

PÉTRARQUE. **Les Sonnets**. Traduction complète en sonnets réguliers, avec introduction et commentaire par Philibert Le Duc. Ouvrage couronné. 2 beaux vol. in-8, avec 2 portraits gravés. 1877 .... **16 fr.**
— Quelques exemplaires sur papier Whatman .... **50 fr.**

STENGEL (E). Voyez au mot **Dante**.

VOIGT (Georges). **Pétrarque. Boccace et les débuts de l'humanisme en Italie**. Traduit de l'allemand par A. Le Monnier. 1 beau vol. grand in-8 de 283 pages. 1894 .... **10 fr.**
— Quelques exemplaires ont été tirés sur papier de Hollande .... **20 fr.**

COLOMB (Christophe). **Casablanca**. (*Le Berceau de Christophe Colomb* (2 fr.). — **Henry Harrisse** (*Codex Columbus*, 135 fr.). — *Discovery of N. America* (150 fr.). — *Excerpta Colombiniana* (35 fr.). — **Scritti ed Autografi di Colombo** (4 vol. in-fol., 150 fr.). (C)

FOULCHÉ-DELBOSC (R.). **Bibliographie des voyages en Espagne et en Portugal**. Grand in-8 de 350 pages. 1896. Tiré à 150 exemplaires seulement .... **12 fr.** (B)

FOULCHÉ-DELBOSC (R.). **Grammaire espagnole** avec la liste de tous les verbes irréguliers. 2e édition. In-8. 1890 .... **4 fr.**
— La même reliée en toile .... **5 fr.**

FOULCHÉ-DELBOSC (R.). **Abrégé de la Grammaire espagnole**. 5e éd. In-12. 1897. **2 fr. 50** (B)

FOULCHÉ-DELBOSC (R.). **Exercices espagnols** (pouvant aller aussi bien avec la Grammaire complète qu'avec l'Abrégé). 5e édition. In-12. 1897 .... **2 fr. 50** (B)

FOULCHÉ-DELBOSC (R.) et CONTAMIN DE LATOUR. **Contes espagnols**. Trad. de E. Contamin de Latour et R. Foulché-Delbosc. 1 beau volume grand in-8, avec titre en couleurs et dessins hors texte par C. Ogier. 1889 .... **3 fr. 50**

LASTEYRIE (F. de). **Description du Trésor de Guarrazar**. In-4, av. 5 pl. col. 1860. **15 fr.**

Lecturas españolas modernas. In-16. 1897 .... **3 fr. 50** (B)

Ce livre s'emploie comme complément de la *Grammaire* et des *Exercices espagnols* de M. Foulché-Delbosc. (Voyez ce nom.)

QUICHERAT (J.). **Rodrigue de Villandrando**, l'un des combattants pour l'indépendance française au xve siècle. v-356 pages in-8. 1879 .... **7 fr. 50**

RODRIGUEZ (J.-J.). **Vida del presbiterio Don Felix Vasela**. xviii-448 pages in-8, avec port. et fac-sim. New-York, 1878 .... **3 fr.**

Notre Catalogue **E** (no 93, *Italie*) annonce **3000**, **F** (no 94, *Espagne*) **800**, **N** (no 101, *Allemagne*) **1000**, **O** (no 102, *Angleterre*) **1000** ouvrages relatifs à l'histoire, à la géographie et aux langues, etc., de ces pays. Prix de chaque cat., 50 cent. (**E** est épuisé).

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 °/o pour les articles marqués (A), 15 °/o pour ceux marqués (B), 20 °/o pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 °/o sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

HISTOIRE DE FRANCE

ARCHÉOLOGIE GAULOISE ET MÉDIÉVALE — NUMISMATIQUE FRANÇAISE

Album paléographique du nord de la France, Chartes et documents historiques reproduits par la phototypie et publiés avec transcription partielle par Jules Flammermont. 56 planches in-folio, et texte. Lille, 1897 .... 20 fr. (A)

Annuaire des Sociétés savantes de Paris. In-12 de 243 pages. 1897 .... 5 fr.

Archives du diocèse de Chartres. *Histoire et Cartulaire de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou* (1031-1789), par M. l'abbé Ch. Métais et le vicomte de Souancé. Grand in-8 de 472 pages sur papier vélin, avec 42 planches et figures. (Plan de l'abbaye, vue générale de l'abbaye, vues d'intérieurs et détails, armoiries, fac-similé de 2 pages d'un Cartulaire manuscrit, sceaux et contre-sceaux .... 12 fr. 50

Archives diplomatiques. Recueil mensuel de diplomatie et d'histoire, de l'origine en 1861 *jusqu'à* 1899 inclus. 132 vol. in-8. Très rare. Au lieu de 1.850 fr., net .... 850 fr. (A)

BARGÈS (J.-J.-L.). **Le Temple de Baal à Marseille**, ou *Grande Inscription phénicienne*, expliquée et accompagnée d'observations critiques et historiques. 105 pages in-8, avec 1 planche et 1 fac-similé. 1847 .... 5 fr.

BELFORT (A. de). **Archives** (*Cartulaire*) **de la Maison-Dieu de Châteaudun**, transcrites et placées par ordre chronologique, avec introduction par Louis Merlet. Beau vol. gr. in-8. 1881 .... 10 fr.

BENOIST (Ch.). **Die Lehre vom Staat**. Autoris. Uebersetzung von L. A. Hauff. In-8, 1896. 2 fr. 50

BIZEMONT. **Les Faïences d'Orléans**. Ensemble avec *Possesse* (M. de). La faïence de Rouen. Brochure in-4. 1860 .... 4 fr.

BLADÉ (J.-F.). **Épigraphie antique de la Gascogne**. In-8, 226 pages. 1885... 7 fr. 50 (A)

BLADÉ (J.-F.). **Mémoire sur l'histoire religieuse de la Novempopulanie romaine**. Broch. gr. in-8. 1885 .... 6 fr. (A)

BLAVIGNAC (J.-D.). **Histoire des enseignes d'hôtelleries, d'auberges et de cabarets**. In-16. Genève, 1878 .... 5 fr. 50

BOUCHART (Alain). **Les Grandes Croniques de Bretaigne**, composées en 1514. Nouvelle édition, publiée sous les auspices de la Société des Bibliophiles Bretons, par H. Le Meignien. 1 vol. en 4 part. in-4, d'ensemble 728 pages, sur papier vergé, avec lettres ornées, ornements et reproduction des bois de l'édition originale, laquelle vaut 2.000 fr. dans le commerce. Rennes, 1886 (Publié à 40 fr.) Vendu net .... 30 fr. (A)
Quelques exemplaires sur grand Hollande. Au lieu de 80 fr., net .... 60 fr. (A)

Nous nous proposons de réimprimer en fac-similé les deux importants ouvrages suivants :

BRÉQUIGNY. **Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'Histoire de France**. 8 vol. in-fol. Le prix sera de 50 fr. par vol. pour les 200 premiers souscripteurs à l'ouvrage complet et 60 fr. par vol. pour les 50 derniers. L'ouvrage complet coûtera, une fois achevé, et s'il reste des exemplaires invendus alors ...... 600 fr. (A)

La souscription est ouverte et nous prions les intéressés *de nous faire parvenir leur commande dès à présent*. Lorsque le désir nous en sera manifesté, nous ferons imprimer en sus du tirage ordinaire, *qui sera strictement de 250 exemplaires*, quelques volumes pour être vendus séparément à ceux qui possèdent la collection *incomplète*. Le prix de ces volumes séparés sera de 75 francs chacun, sauf le quatrième qui sera vendu *200 francs*. (Voy. aussi plus loin l'annonce de la réimpression des *Ordonnances des Rois*).

BULÆUS. **Historia universitatis Parisiensis** (800-1600), ipsius fundationem, nationes, facultates, magistratus, decreta, censuras et judicia in negotiis fidei, privilegia, comitia, etc., cum instrumentis publicis et authenticis, a Carolo Magno ad nostra tempora (1600) ord. chronol. compl. (Paris, 1665-1673). 6 vol. in-fol. Prix à l'achèvement .... 450 fr. (A)

Cet ouvrage ne se trouve plus aujourd'hui à moins de 1.000 francs. Nous nous proposons de le réimprimer en fac-similé. Notre réimpression coûtera, aux 200 premiers souscripteurs, 50 fr. le volume et 60 fr. aux 50 derniers. Tirage limité à 250 exemplaires. Nous sollicitons les souscriptions.

Chansonnier historique. Recueil Clairambault-Maurepas. Chansonnier historique du xviiiᵉ siècle, publié avec introduction, commentaire, notes et index, par Emile Raunié, orné de portr. à l'eau-forte. La Régence, 4 vol. Louis XV, 4 vol. Louis XVI, 2 vol. 10 vol. in-8 sur papier de Hollande. 1878-1884. Ensemble .... 100 fr.

CHEVALIER (Ulysse). **Répertoire des sources historiques du Moyen-Age**. Topo-bibliographie. 2 vol. gr. in-8 jésus. 1894-1903 .... 54 fr. (A)

CLARETIE (Léo). **J.-J. Rousseau et ses amies**. Avec préface de E. Legouvé, de l'Académie française. In-12 de x-305 pages. 1896 .... 3 fr. 50

COFFIGNON (A.-L.). **L'Enfant à Paris**. In-12, 440 pages. s. d .... 3 fr. 50

COFFINET (L'abbé) et H. BAUDOT. **Armorial des évêques de Troyes et de Dijon**. In-4, avec 53 blasons gravés. 1869 .... 6 fr.

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 °/ₒ pour les articles marqués (A), 15 °/ₒ pour ceux marqués (B), 20 °/ₒ pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 °/ₒ sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

COLANI (T). **Essais de critique historique, philosophique et littéraire.** Préface de Joseph Reinach. 1 vol. in-12 de XVIII-320 pages. 1895.......... **3 fr. 50**

COSTA DE BEAUREGARD (Comte de). **Les Habitations lacustres du lac du Bourget.** In-4. 1870.......... **5 fr.**

COMBES (F.). **Les Libérateurs des nations.** In-8, relié toile. 1874.......... **7 fr. 50**

DEGERT (L'abbé A.). **Le Cardinal d'Ossat,** évêque de Rennes et de Bayeux (1537-1604). Sa vie, ses négociations à Rome. 412 pages in-8. 1894.......... **7 fr. 50**

FÉRET (P). **L'Abbaye de Sainte-Geneviève** et la congrégation de France, précédées de la vie de la patronne de Paris (d'après des documents inédits). 2 vol. in-8. 1883.......... **15 fr.** (C)

FRANKLIN. **Histoire de la Bibliothèque Mazarine depuis ses origines jusqu'à nos jours.** Gr. in-8, avec nombreuses figures. 1901.......... **18 fr.** (B)

GALLIA CHRISTIANA. In provincias ecclesiasticas distributa, in qua series et historia archiepiscoporum, Episcoporum et abbatum regionum omnium, quas vetus Gallia complectebatur ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, et probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Opera et studio Monachorum Congregationis S. Mauri, Ordinis S. Benedicti. Editio iterata ad editionis principis exemplum. Les tomes 6, 7, 8, 9, 10 et 12 pris ensemble seront livrés aux souscripteurs, brochés, au lieu de 450 fr., pour.......... **270 fr.** ***net.***

La collection complète. 16 vol. in-fol., au lieu de 1.112 fr. 50.......... **750 fr.** (A)
Pour la reliure en sus, en toile (5 fr. par vol.).......... **80 fr. net**
Pour la reliure en sus, en demi-chagrin (10 fr. par vol.).......... **160 fr. net**

GARAFOLO (F.). **Gli Allobroges.** Tempi antichi : i Liguri, i Galli, i Greci. — Annibale e gli Allobroges. Conquista e dominazione Romana fino a Cesare. — Campagne e governo di Cesare. — Dopo Cesare. — Ultime vicende. — Territorio : estensione, vie, luoghi, abitati. — Ordinamento, vita, carattere. 1 vol. in-8 de 104 pages, avec 1 carte in-fol. Tiré à 100 exemplaires seulement.......... **6 fr.** (A)

HOZIER (Le comte d'). **Les Chevaliers bretons de Saint-Michel depuis la fondation de l'Ordre en 1469 jusqu'à l'ordonnance de 1661.** XXXIX-480 pages in-8 sur Hollande. Nantes. 1884.......... **10 fr.**

KERVILER (René). **Essai d'une bibliographie raisonnée de l'Académie française.** In-8. 1877. (4 fr.).......... **3 fr.**

KOSCHWITZ (E.). **Les Français avant, pendant et après la guerre de 1870-1871.** Etude psychologique basée sur des documents français, par le docteur Edouard Koschwitz, professeur à l'Université de Marbourg. Traduction française par Jules Félix, professeur au gymnase de Berne. Joli vol. in-8, titre rouge et noir.......... **3 fr.**

La Lecture historique. Édition spéciale de tomes séparés de la Revue des questions historiques. 14.000 volumes ont été vendus déjà. Une collection de 10 vol. divers, gr. in-8, chacun ayant 640 pages et valant 10 fr. : au lieu de 100 fr. pour.......... **30 fr.**

LEMAITRE (A.). **Le Louvre.** Histoire du monument et du musée depuis leur origine jusqu'à nos jours. 3 parties en 1 vol. in-4. 1874.......... **15 fr.**

MANSI (J.-D.). **Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio.** Nouvelle édition, avec continuation jusqu'à nos jours, additions et tables générales. 50 volumes in-fol.
3.000 fr. (A)

Nous enverrons sur demande le prospectus détaillé de la collection des conciles. 39 vol. ont déjà paru (Décembre 1903).

MARCHAND (N.-D.). **Lettres sur la numismatique et l'histoire,** annotées par Ch. Lenormant, F. de Saulcy, L. de la Saussaye, etc. Nouv. édition précédée d'une notice biogr. sur l'auteur. In-8, av. 30 planches. 1851.......... **20 fr.**

La première édition a été publiée de 1818 à 1828 sous le titre de *Mélanges* de numismatique et d'histoire.

MAS-LATRIE (Le Comte). **Le Trésor de chronologie, d'histoire et de géographie** pour l'étude et l'emploi des documents du moyen âge. Un fort vol. gr. in-fol. 1889.......... **100 fr.** (B)
Relié en demi-chagrin.......... **112 fr.** (B)

MAURY (A.). **Histoire des grandes forêts de la Gaule et de l'ancienne France,** précédée de recherches sur l'histoire des forêts de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, etc. In-8. 1849.......... **6 fr.**

ODIN (A). **La Genèse des grands hommes.** Gens de lettres modernes. 2 vol. de xxx-640 et 378 pp., contenant un tableau chronologique de la littérature française et la liste de 6382 gens de lettres français, accompagnés de 33 tableaux et de 24 planches hors texte en couleurs. 1896.
15 fr.

Ordonnances des rois de France de la troisième race recueillies par ordre chronologique. Les très rares tomes, 16, 17, 18 et 19. 4 vol. in-fol. Paris, Imprimerie royale, 1814-1835. **250 fr. net**
Les mêmes sur grand papier.......... **350 fr. net**
Les tomes 17, 18 et 19 séparément (nous ne possédons que deux exemplaires de ces tomes).
Chaque volume.......... **75 fr. net**

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 °/o pour les articles marqués (A), 15 °/o pour ceux marqués (B), 20 °/o pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 °/o sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS



